

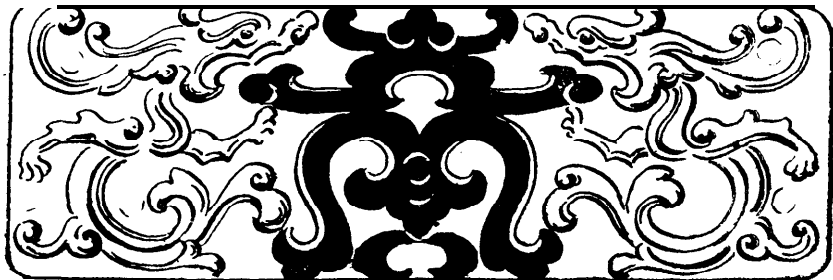
BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ



18^E ANNÉE N° 3-4.

JUILLET-DÉC. 1931.

LES EUROPÉENS QUI ONT VU LE VIEUX HUÉ :
CRISTOFORO BORRI



PRÉFACE

par L. CADIÈRE

des Missions-Etrangères de Paris.

C'est un vrai monument que nous consacrons au Père Cristoforo Borri, dans ce fascicule du *Bulletin des Amis du Vieux Hué*.

Il le mérite.

Cristoforo Borri a été le premier à décrire le pays d'Annam, ses produits, ses gens, le gouvernement, les croyances, les coutumes. Et il a tout bien décrit. Il n'a passé que cinq ans dans les environs de Tourane ou dans la province de Qui-Nhơn. Mais cela lui a suffi pour voir d'une manière exacte et presque complète. Il était aidé par la connaissance de la langue, chose excessivement rare à cette époque : il dut être le second Européen qui se soit consacré à cette étude. Mais cela ne suffit pas à expliquer l'intérêt que présente pour nous sa Relation. Cristoforo Borri était un esprit curieux. Il a fait une enquête sérieuse sur le monde nouveau qui l'entourait, et, si l'on considère les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui lorsque nous voulons avoir un renseignement précis sur certaines questions, et que l'on se reporte à l'époque de Cristoforo Borri, on rendra justice à la persévérance, à la sagacité du missionnaire, qui a su se former des idées claires et exactes sur des choses tout à fait nouvelles pour un Occidental.

Sa relation est, peut-on dire, un modèle qu'imiteront les successeurs du Père Cristoforo Borri. Les missionnaires, les voyageurs qui viendront après lui, décriront les choses d'Annam ou du Tonkin en se

conformant aux divisions qu'il a données à son livre. Il a même, sur certains sujets, des clichés que l'on répètera après lui, parfois dans les mêmes termes : sur les éléphants, les nids d'hirondelles, l'art des médecins, l'habileté des artilleurs annamites, le fruit du jaquier ou du dourian, etc... Il y aurait une étude curieuse à faire sur la dépendance ou sont, les uns des autres, les divers auteurs qui ont traité du vieil Annam, et sur les emprunts qu'ils ont faits au premier de tous, à Cristoforo Borri.

Mais même lorsque les sujets qu'il a traités ont été repris par ses successeurs, il se distingue toujours par une plus grande abondance de détails, par une richesse de faits vécus qui éclairent la question d'un jour plus vif. Et c'est pourquoi lorsque la *Revue Indochinoise* reproduisit la Relation de Cristoforo Borri, on eut tort de supprimer la seconde Partie : elle nous donne sur les croyances, les coutumes religieuses des Annamites de l'époque, des détails que nous ne trouvons pas ailleurs. Quel beau sujet de recherches, quelle puissante contribution à l'étude des croyances anciennes des Annamites, lorsqu'on aura dépouillé les travaux des anciens missionnaires, des anciens voyageurs, et qu'on en aura extrait tout ce qui concerne soit l'administration du pays, soit les mœurs et coutumes des habitants.

Sur certaines questions il y a des particularités de la vie annamite que Cristoforo Borri est seul à nous donner, au moins avec tant de détails. C'est ainsi qu'il nous parle de l'usage de se laver les pieds avant d'entrer à la maison par temps de pluie, de la pratique de la sudation ; qu'il nous décrit, avec une vérité criante, les festins pantagruéliques qui réunissent des centaines de convives, à l'occasion d'une fête de village, d'un deuil, d'un mariage, d'un anoblissement.

Même au point de vue historique, lorsqu'il nous parle des sentiments de Sãi-Vương à l'égard de ses frères Hạp et Trách révoltés contre leur souverain, il dirime un désaccord entre deux ouvrages historiques : il reproduit la version de l'ouvrage le plus ancien en date, et prouve par là que l'ouvrage le plus récent donne une version qui a été remaniée, pour sauvegarder la dignité de Sãi-Vương.

Cristoforo Borri fut un des premiers Européens, sans doute le second, après le Père François de Pina, qui se soit adonné à l'étude de l'annamite. Et, sa relation le prouve, il avait une connaissance très suffisante, merveilleuse pour l'époque, de cette langue. Que l'on réfléchisse aux difficultés auxquelles il se heurta, aidé seulement de quelques malheureux interprètes qui ne savaient que quelques rares mots nécessaires aux échanges commerciaux. Sans parler des

sons de la langue, des accents, qu'il dut séparer, distinguer les uns des autres, il eut à résoudre la question de la transcription de la langue annamite en caractères européens, et il nous a laissé, dans sa Relation, des specimens précieux de ces premiers essais de *quốc-ngữ*, un *quốc-ngữ* antérieur au Père de Rhodes. Lorsqu'on abordera l'étude de la formation du *quốc-ngữ*, ces graphies du Père Cristoforo Borri seront d'un grand intérêt.

Enfin, Cristoforo Borri fut missionnaire. Il est marqué le sixième sur la liste des premiers Jésuites qui pénétrèrent en Cochinchine. Mais, en réalité, je crois bien qu'il ne faut compter, avant lui, que les Pères François Busomi et François de Pina, qui aient vraiment travaillé en Cochinchine. Le Père Pierre Marquez vint en même temps que lui. Bref, c'est lui qui fit avec les pères que je viens de nommer les premières conversions d'Annamites à la religion chrétienne, sinon à Tourane, à Faifo, à Quảng-Nam, du moins à Nước-Mặn, dans le Bình-Định. Le récit qu'il nous fait de ces événements, nous renseigne sur la personnalité et le nombre des premiers convertis, sur les motifs qui les déterminaient à changer de religion, sur leur ferveur, sur la méthode qu'employaient les premiers missionnaires pour enseigner la religion chrétienne, sur les premières églises construites en Annam. Et tous ces renseignements, à ne les considérer qu'au point de vue historique, sont d'un intérêt capital, car c'est de là que découle l'action politique des nations occidentales en Annam. Pour les chrétiens, ce sont des souvenirs de famille d'une valeur inappréciable.

On voit donc que de multiples raisons, je ne dis pas excusent, mais justifient pleinement l'importance du monument que nous consacrons à Cristoforo Borri.

Nous reproduisons, en premier lieu, une étude du regretté Charles B. Maybon, sur Cristoforo Borri et sur les éditions de sa Relation. Comme je le dis en son lieu, en publiant de nouveau cet article, non seulement nous voulons renseigner nos lecteurs, mais nous avons en plus l'intention de rappeler la mémoire du travailleur probe et infatigable que fut Charles B. Maybon, et de faire connaître aux Indochinois d'aujourd'hui, quelle mine de renseignements de tout ordre concernant la Colonie est l'ancienne *Revue Indochinoise*.

Nous donnons ensuite la traduction de l'édition italienne de la Relation de Cristoforo Borri, faite par M. le Lieutenant-Colonel Bonifacy. Hélas, c'est encore un mort que nous devons saluer, encore un bon ouvrier des investigations indochinoises, encore un am.

Cette traduction, qu'il a faite avec amour, annotée avec grand soin, est son dernier travail. Notre admiration s'accroît ainsi de reconnaissance.

Enfin, nous faisons suivre ces deux travaux d'une lettre que nous avons trouvée à la Bibliothèque Nationale. Bien que la photographie que nous avons fait prendre de ce document ait été faite dans un but purement documentaire, et non pour la reproduction directe, et que, par conséquent, l'exécution laisse un peu à désirer, sous le rapport de la netteté et de la rectitude des lignes, nous avons cru devoir donner le document dans son état originel, à cause de son importance.

Nous avons là, en effet, une Lettre du Père Gaspar Luis, écrite de Macao, le 17 Décembre 1621. Cette Lettre est adressée au Général des Jésuites, le Père Mutio Vitelleschi, à Rome. C'est un document officiel, portant toutes les garanties d'authenticité et de véracité. Six ans seulement après l'arrivée des premiers missionnaires Jésuites en Cochinchine, elle nous parle de leurs premiers travaux, de leurs succès, de leurs espoirs. Elle traite des mêmes événements que nous a fait connaître le Père Cristoforo Borri. Mais on peut voir, en comparant cette Lettre avec la Relation de Cristoforo Borri, que ce n'est pas ce missionnaire qui a fourni les renseignements au Père Gaspar Luis. Nous avons, dans cette Lettre, une version différente, donnée par d'autres Pères, assez conforme à celle du Père Cristoforo Borri pour que les assertions de ce dernier en acquièrent une autorité plus grande, mais en différant quand même suffisamment par certains détails, pour qu'on y voit un contrôle sérieux.

En effet, comme on le verra dans les notes que j'ai ajoutées à ce document, la Lettre résume peut-être, mais, plus probablement, reproduit intégralement deux lettres, ou rapports. Le premier a trait à des faits qui se sont passés à Cacciam, non loin de la citadelle actuelle de **Quảng-Nam**, à Faifo, à Tourane, et dans les environs. Il a pour auteur, soit le Père François de Pina, soit le Père Pierre Marquez, qui semble avoir été le supérieur de cette région. Mais en tous cas, la plupart des faits qu'il mentionne concernent le Père François de Pina. Le second rapport raconte ce qui s'est passé, à la même époque, c'est-à-dire principalement à la fin de 1620 et dans le courant de 1621, à **Nước-Mặn**, dans la province actuelle de **Qui-Nhơn**, appelée alors Pulocamby. L'auteur est le Père Buzomi, compagnon, en cette résidence, du Père Cristoforo Borri. Ce dernier,

dans sa Relation, reprend tous ces divers faits, mais, comme je l'ai dit, avec des variantes.

On voit, par là, l'intérêt que présente cette Lettre. C'est vraiment, avant même la Relation de Cristoforo Borri, le document le plus ancien que nous ayons, sur l'introduction du Christianisme en Annam.

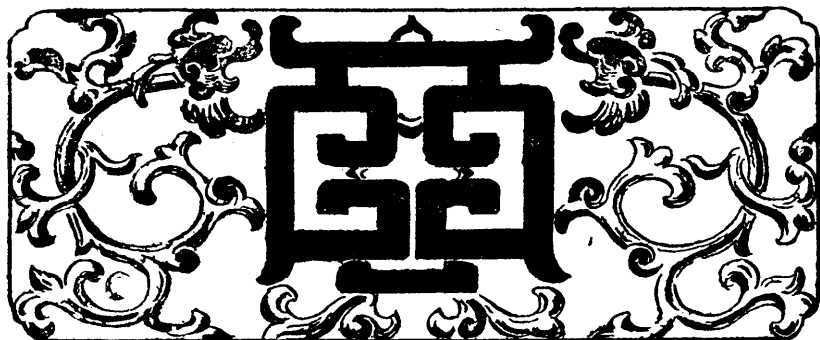
Dirai-je, en terminant, qu'en rangeant Cristoforo Borri au nombre des Européens qui ont vu le Vieux Hué, je fais presque un faux ? Cristoforo Borri a vécu en Annam de 1618 à 1622. A cette époque, Hué n'existait pas, ou, s'il y avait, dans ce site, un temple, sur la colline de Thiên-Mộ, ou de la Tour de Confucius, s'il y avait quelques villages, les Seigneurs de Hué n'y avaient point encore fixé leur résidence. Ce n'est qu'en 1626, que Sãi-Vương, qui commandait alors en Cochinchine, vint se fixer à Phước-Yên, à 10 kilomètres au Nord de Hué actuel. Où résidait-il, pendant les années que Cristoforo Borri passa en Annam ? Était-il toujours dans le camp que son père Nguyễn-Hoàng avait établi à Ái-Tử, puis à Trà-Bát, à quelques kilomètres au Nord de Quảng-Trị actuel, ou bien habitait-il à Cacciam, près de la citadelle actuelle de Quảng-Nam, où son fils le Prince Kỳ était gouverneur ? Quelques documents, certains indices sont en faveur de la seconde hypothèse.

En tout cas, Cristoforo Borri n'a jamais vu Hué, même tel qu'il pouvait être à ce moment avant que les Nguyễn s'y soient fixés. Mais il a vu l'Annam à cette époque relativement reculée, et il nous a décrit, le premier, le pays et les habitants. Il a des titres suffisants pour être compté parmi les Européens qui ont vu le Vieux Hué. Il a vu Hué avant que Hué esixtât.



**NOTICE SUR CRISTOFORO BORRI
ET SUR LES ÉDITIONS DE SA « RELATION »**

par Charles B. MAYBON.



NOTICE SUR CRISTOFORO BORRI ET SUR LES ÉDITIONS DE SA RELATION ⁽¹⁾

I

L'auteur de cette Relation est un missionnaire jésuite qui vécut au XVII^e siècle. Il est nommé Cristoforo Borri ou Burrus (2) dans les différentes éditions de son ouvrage, mais ce nom paraît avoir subi des modifications assez nombreuses. D'après une Relation écrite du Portugal en 1627, nous voyons qu'il s'appelait, lorsqu'il était en Italie, Burro, et que « maintenant, parce que Burro signifie ici un asne, il se nomme Bruno » (3). Pietro Della Valle dit de son côté : « Il portait aux Indes le nom de Brono, parce que son nom Boro, en portugais, signifie

(1) *Revue Indochinoise*, XII^e année, 1909, pp. 343-348. En reproduisant cet article, nous avons l'intention, non seulement de renseigner nos lecteurs, mais encore de rappeler la mémoire du travailleur probe et infatigable que fut Charles B. Maybon, et aussi de faire connaître quelle mine de renseignements de tout ordre concernant la Colonie, est l'ancienne *Revue Indochinoise*.

(2) Cf. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. édition, 1890-1898, t. I, col. 1821-1822.

(3) Cité d'après la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. II, col. 1822, N^o 4. Le titre de la Relation dont il s'agit ici est le suivant : *Relation d'un voyage de la Flesche à Lisbonne en 1627*, par le P. L. Jeunehomme. Elle a été publiée en 1864 (Cf. *Bibliothèque...*, t. IV, col. 799).

quelque chose qui choque la bienséance » (1). Borri, Burrus, Burro, Bruno, Boro, Brono, voilà des variantes que ne suffisent peut-être pas à expliquer les changements de résidence du voyageur ; nous verrons aussi qu'un de ses traducteurs anglais l'appelle Barri, mais ce n'est là sans doute qu'une faute d'impression.

Borri est né à Milan en 1583 et mort à Rome le 24 Mai 1632 (2). Il entra dans la Compagnie de Jésus le 16 Septembre 1601 et partit pour les Indes en 1615. L'auteur de la traduction anglaise qui a paru dans la collection de voyages de Churchill (3), dit que Borri vécut cinq années en Cochinchine, sans indiquer de qui il tient ce renseignement, il ajoute que Borri parlait à la perfection le langage du pays. Un prédécesseur de ce traducteur, Robert Ashley (4), se contentait de dire que Borri avait vécu *quelques années* en Cochinchine (*liued certaine yeeres there*). Les *Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus* (5) font connaître que le P. Borri aurait été missionnaire à la Cochinchine depuis l'année 1618 jusqu'en 1621. Et dans le même ouvrage, qui donne (p. 386) la liste des missionnaires jésuites qui allèrent en Cochinchine de 1615 à 1683, on lit le nom de Borri, neuvième de la liste, avec l'indication des

(1) *Voyages*, trad. franç., t. IV, p. 1.42 (cité par *Bibliothèque...*, t. I, 1821).

(2) La notice qui se trouve dans le tome I de la *Bibliothèque* ne précise pas la date de sa naissance ni celle de sa mort. Il faut se reporter au Supplément, t. VIII, col. 1878, pour trouver ces indications.

(3) *A Collection of Voyages and Travels ; some now first Printed from original Manuscripts, others now first Published in English...* London : Printed by Assignment from Mess^{rs} Churchill, for Henry Lintot, and John Oshorn, at the Golden-Ball in Pater-noster Row. MDCCXLIV.

Le premier volume de la *Collection*, qui se trouve dans la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, est de la 3^e édition ; les 5 autres volumes portent la date de 1732 et sont de la 2^e édition. La traduction de la Relation de Borri est placée dans le 2^e volume, pp. 721 sqq.

La première édition a paru en 1704 et comprenait 4 vol. in-folio au lieu de 6 in-folio.

(4) Robert Ashley avait publié en 1655 la première traduction anglaise de la Relation de Borri ou, plus exactement, de la partie qui concerne l' « Etat temporel du Royaume de la Cochinchine » ; nous donnons plus loin le titre complet de sa traduction.

(5) *Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus, publiés par des Pères de la même Compagnie pour servir de complément aux Lettres édifiantes* (II, Mission de la Cochinchine et du Tonkin). Paris, Douniol, éditeur, 1858. La traduction de trois Chapitres de Borri se trouve dans les *Pièces justificatives*, pp. 365-378.

deux mêmes dates extrêmes : 1618-1621. Voilà qui est précis. Mais sur l'époque de son retour en Europe, nous ne trouvons aucun renseignement. Pietro Della Valle le rencontra à Goa en 1623 (1). Rentrerait-il alors en Europe ? C'est peu probable.

Il est supposé, en effet, d'après une autre Relation dont il est auteur (2), qu'il visita les Indes orientales, le Japon, la Chine, l'Ethiopie, l'Ile Saint-Laurent (Madagascar), etc. Dans sa Relation écrite du Portugal en 1627, le P. Le Jeunehomme dit de Borri : « Le bon-homme ayant couru tant de mers, et de terres, de tout l'Orient et l'Afrique, il s'est oublié de son Italien maternel et ne se souvient de son latin ».

Mais si l'on ignore à quelle époque il fut de retour en Europe, on sait qu'il professa les mathématiques à Coïmbre et à Lisbonne, et que Philippe, roi d'Espagne, le fit venir à Madrid pour qu'il lui exposât ses découvertes relatives à la boussole. Borri, en grand voyageur, s'était en effet occupé des questions relatives à la navigation. Il avait fait un *Traité de l'Art de naviguer* (3), qui est en manuscrit à Evora, et une *Instruction pour faciliter le voyage aux Indes* (4), restée inachevée. D'après la Relation du P. Le Jeunehomme, Borri avait trouvé le moyen « de cognoistre les distances de longitude de l'orient à l'occident et une façon nouvelle pour mieux naviger, ce qui aura comme on croit par icy grande vogue ».

Il fit aussi des études astronomiques, et la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* cite le titre d'un ouvrage de lui sur les trois cieux (5). Le P. Le Jeunehomme dit qu'« il inventa une opinion, touchant les cieux, qu'ils estoient liquides, et qu'il n'y avoit que trois cieux, un que nous appelons air, l'autre pour les planettes ou estoilles

(1) *Bibliothèque* t. I. col. 1821.

(2) *Relazione a sua Santità dell cose dell'India Orientale, del Giappone, della China* (sic), *dell'Etiopia, dell'Isola di san Lorenzo, del Regno di Monomotapa, della Terra incognita Australe*. Ce titre est cité sans plus d'indications dans la *Bibliothèque*..., t. I, col. 1822, 3.

(3) *Tratado da arte de navegar, pelo Rdo Pe Cristovão Brono, da Companhia*, Anno Domini M...

(4) *Istruzione par facilitare il viaggio dell'Indie*.

Les titres de ces deux ouvrages sont cités sans autres indications dans la *Bibliothèque*...; t. I, col. 1822, 4, B.

(5) *Doctrina de tribus Cælis, Aereo, Sydereo, et Empireo, Opus Astronomis, Philosophis et Theologis favens*. Ulyssipone, per Alvar. Ferrerum, 1641 (?) 4° (*Bibliothèque*.... t. I, col. 1021, 2).

et l'autre Lempyrée. Ce qui desplut grandement à Rome, du temps du P.C. Aquaiuia, dont il en tira une pénitence, et un petit mot au bout ».

Sa doctrine n'eut donc point l'agrément de ses supérieurs. Il apparaît d'autre part que dans ces circonstances ou dans d'autres, à tort ou à raison, - le défaut de renseignements ne permet pas d'être plus précis - Borri eut à se plaindre de l'ordre des Jésuites, puisqu'il le quitta en 1632, peu de temps avant sa mort.

Les derniers mois de son existence semblent avoir été singulièrement mouvementés. Une lettre autographe et inédite adressée de Rome, le 15 Juillet 1632, par le P. Venot au P. Ayrault (1), fait connaître que le « P. Borri sortit de la Compagnie en 1632, pour entrer chez les Bernardins de Ste Croix de Jérusalem, à Rome, avec permission du Pape de faire sa profession après trois mois de noviciat. Ce temps écoulé, l'abbé ne voulut pas le recevoir. Il passa dans une autre maison de l'ordre de Cîteaux, dont il fut congédié après quelques semaines. Il intenta à ces religieux un procès qu'il gagna. En allant l'annoncer à un prélat, il lui survint « un accident » (2), on le mit au lit et il mourut le lendemain (24 Mai) chez le prélat, « n'estant ny Jésuite, ny Bernardin, ny mesme en maison religieuse (3) ».

II

Les éditions de la Relation de Borri ont été nombreuses.

Nous allons les citer par ordre de date.

La Relation a été écrite en italien sous le titre :

Relatione della nv va Missione delli PP. della Compagnia Di Giesu, al Regno della Cocincina, Scrita dal Padre Christoforo Borri, Milanese della medesima Compagnia, Che fu vno de primi ch'entrarono in detto Regno. Alla Santità Di N. Sig. Vrbano PP. Ottavo In Roma Per Francesco Corbelleti MDCXXXI Con licenza de Superiori (petit in-8°, 231 pp.).

(1) *Bibliothèque...*, col. 1821.

(2) Ces deux mots sont entre guillemets dans le texte.

(3) Les guillemets qui encadrent ce dernier membre de phrase indiquent une citation de la lettre du P. Venot. Ce qui précède ne serait donc qu'un résumé de cette lettre, il serait intéressant d'en connaître le texte exact.

La même année paraît une traduction française :

Relation de la nouvelle Mission des Peres de la Compagnie de Jesus au Royavme de la Cochinchine. Traduite de l'italien du Pere Christofle Borri Milanois, qui fut vn des premiers qui entreurent en ce Royaume. Par le Pere Antoine de la Croix, de la mesme Compagnie. A Lille, De l'Imprimerie de Pierre de Rache, à la Bible d'Or, 1631. Avec Priuilege et Approbation, (petit in 8°, 223 pp.).

A. de Bellecombe (1), Barbié du Bocage (2) et les *Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus* (p. 378. n. 1), donnent Rennes comme lieu d'édition de la traduction du P. Antoine de la Croix, c'est sans doute une erreur du premier répétée par le second et par les Jésuites ensuite. (3) Outre cette édition in-8° de Rennes, Barbié du Bocage cite une édition in-12 qui aurait paru à Paris, aussi en 1631. Nous n'avons pas trouvé trace de cette édition.

En 1632, paraissent une traduction en latin à Vienne et une traduction en hollandais à Louvain.

Relatio de Cocincina R. P. Christophori Borri e Societate Jesu, ex Italico latine reddita pro strenua D. D. Sodalibus Inclytae Congregationis Assumptae Deiparae in Domo Professa Societatis Jesu Viennae Austriae. Excudebat Michaël Rictius, in novo mundo. Anno MDCXXXII. (8°, 142 pp.).

(1) *Bibliographie annamite*, dans : *Tableau de la Cochinchine rédigé sous les auspices de la société d'Ethnographie*, par MM. E. Cortambert et Léon de Rosny... , Paris, Armand Le Chevalier, 1862, pp. 334-343.

(2) *Bibliographie annamite, Livres, recueils, périodiques, manuscrits, plans*, par M. V.-A. Barbié du Bocage. . . (Extrait de la *Revue Maritime et Coloniale*, Février, Mai et Août 1866, Paris, Challamel, 1867). Cette Bibliographie a été continuée par le Comité Agricole et Industriel de la Cochinchine, pour les ouvrages parus de 1866 à 1880, et par la Société des Etudes Indochinoises (MM. Landes et Folliot), pour les ouvrages parus de 1880 à 1889. Le premier de ces travaux porte le titre suivant: *Bibliographie annamite, Livres, Recueils, périodiques, manuscrits, cartes et plans, parus depuis 1866, publiée par le Comité Agricole et Industriel de la Cochinchine (Bulletin du Comité. ., 3^e série, t. I, N° II, année 1879, pp. 246-317)*. Le second est la *Bibliographie de l'Indochine Orientale depuis 1880 (Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises de Saigon, année 1889, 1^{er} semestre)*.

(3) Comme on peut s'en rendre compte par, la Planche qui reproduit le titre d'un volume qui se trouve à la Bibliothèque Centrale de Hanoi, il y a bien eu une édition parue à Rennes, chez Jean Hardy, en 1631. [*Note du Rédacteur du Bulletin.*]

L'auteur de cette traduction est Jean Bucelleni (1), et non Jean Bucellero comme le dit Barbié du Bocage. En outre, l'ouvrage est in-8° d'après la Bibliothèque des Jésuites et non in-4°.

Voici le titre de la traduction hollandaise, dont l'auteur est le P. Jacobus Susius (2).

Historie van eene nieuwe Seyndinghe door de Paters der Societeyt Jesu in't ryck van Cocincina. In't Italiaens gheschreven door P. Christophorus Borri Melanois. Der Societeyt Jesu, eenen die onder de eerste in dit Rijk zijn ghegaen. Ende verduyscht door P. Jacobus Susius der selve Societeyt. Tot Loven, by de Weduwe van Hendrick Haestens, 1632 (8°, 203 pp., sld.).

En 1632, aurait aussi paru, à Lille, d'après A. De Bellecombe, une nouvelle traduction française (3). Nous n'avons pas vu cette édition citée ailleurs.

En 1633, paraissent une traduction allemande et une traduction en anglais,

La première est publiée à Vienne, chez l'éditeur de la traduction en latin :

Relation von dem neuen Königreich Cochinchina (4).... aus dem Welsch und Latein verseuscht. Gedruckt zu Wien in Oesterreich bey Michael Riekhes. 1633. (8°, 143 pp.)

La seconde est l'œuvre de Robert Ashley ; elle ne comprend que la première partie de la Relation, celle qui a trait à « L'Estat temporel ». Elle est dédiée à la Compagnie des Indes (*to the Right worthy Knight sir Maurice Abbot, Governor of the Honourable Company of Merchants, trading to the East Indies ; and the rest of that renowned Society*). En voici le titre :

Cochinchina containing many admirable Rarities and Singularities of that Countrey. Extracted out of an Italian Relation, lately

(1) Né à Brescia en 1600, mort à Vienne en 1669 (Cf. *Bibliothèque....* t. II, col. 312-316). Nous citons le titre de la traduction d'après l'article Bucelleni ; l'article Borri ne le donne pas entièrement et contient en outre une légère faute d'impression.

(2) Né à Bruges en 1590, mort à Louvain en 1639. Nous citons le titre de la traduction d'après l'article Susius (t. VII, col. 1718-1721) ; l'article Borri ne le donne pas complètement.

(3) « Même relation, traduite de l'italien en français. Lille, 1632, în-12. » (*Loc. citat.*, p. 338).

(4) *Bibliothèque....*, t. VIII. col. 1878. Le titre est donné en abrégé.

presented to the Pope, by Christophoro Barri, that lived certaine yeeres there. And published by Robert Ashley. London., printed by Robert Raword ; for Richard Clutterbuck, and are to be sold at the signe of the Ball in Little Brittain. 1633.

La page de titre porte en épigraphe :

Cum hac persuasione vivendum est : Non sum uni angulo natus : Patria mea totus hic mundus est. Seneca,

Notons à propos de cette traduction de R. Ashley, que Barbié du Bocage écrit son nom Atsley (p. 4, n°21), et que cette erreur est reproduite dans *Mission de la Cochinchine et du Tonkin* (p. 378, n. 1).

Il faut maintenant arriver à l'année 1704, pour trouver une nouvelle traduction : elle est en anglais, et a paru dans la Collection Churchill. La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* indique à tort (1) que cette traduction est une réimpression de celle de R. Ashley. Nous n'avons pas pu consulter la 1^{re} édition des *Voyages and Travels*, mais il n'est pas à supposer que la 2^e édition donne un texte différent de celui de la première. Or, le texte de l'édition de 1732 que nous avons consultée n'offre point de rapports avec celui de R. Ashley et, en outre, la Relation est traduite tout entière : la première partie, traitant de l'« Estat temporel », et la seconde qu'avait négligée R. Ashley, « treating of the spiritual state of Cochinchina ».

D'autre part, la collection de Voyages de Pinkerton (2), parue en 1811, reproduit exactement le texte de la Collection Churchill ; voici le titre que porte la Relation dans ces deux recueils, titre différent aussi de celui de R. Ashley :

An Account of Cochinchina in two parts. The First treats of the Temporal state of that Kingdom. The second of what concerns the spiritual. Written in Italian, By the R. F. Christopher Borri, e Milaneze, of the Society of Jesus who was one of the First Missioners in that Kingdom.

A. De Bellecombe signale une nouvelle traduction française en 1852 : *Mission en Cochinchine*, Paris. 1852. in-8°.

(1) *Bibliothèque...*, t. I, col. 1821.

(2) *A general collection of the best and most interesting Voyages and Travels in all parts of the World...* by John Pinkerton, London, 1811 (vol. IX, pp. 771-828).

Enfin les *Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus*, dans le second volume : *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, publiée en 1858, donnent la traduction des Chapitres II, III et IV de la première partie (pp. 365-378) ; cette traduction est quelque peu différente de celle du P. de la Croix, ou, plus exactement, paraît être celle du P. de la Croix rajeunie (1).

CHARLES B. MAYBON.

(1) En récapitulant, il y aurait eu 12 (ou 15) éditions ou réimpressions de la Relation de Borri.

1631 - *Edition italienne de Rome.

*Traduction française de Lille.

Traduction française de Rennes (? A. De Bellecombe ; Barbié du Bocage ; *Voyages et Travaux...*).

Traduction française in-12 de Paris (? Barbié du Bocage).

1632 - Edition latine de Vienne.

Traduction hollandaise de Louvain.

Traduction française de Lille (? Bellecombe).

1633 - Traduction allemande de Vienne.

*Traduction partielle en anglais de R. Ashley (Londres).

1704 - Traduction parue dans la Collection Churchill.

1732 - *2^e édition de la Collection Churchill.

1744 - 3^e édition de la Collection Churchill.

1811 - *Traduction parue dans la Collection Pinkerton.

1852 - Traduction française de Paris (? Bellecombe).

1858 - *Traduction partielle parue dans les *Voyages et Travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus*.

Nous avons marqué d'un astérisque les éditions qui se trouvent dans la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, où nous avons pu les consulter.

[Avant que l'Ecole Française d'Extrême-Orient possédât l'édition française de 1631], dans notre désir de faire connaître aux lecteurs de la *Revue Indochinoise* la Relation de Borri, nous avons fait faire une traduction d'après le texte italien [par le P. Fillastre et M. Danovaro].

RELATIONE
DELLA NVOVA MISSIONE
DELLI PP. DELLA COMPAGNIA
DI GIESV,

AL REGNO DELLA COCINCINA,

Scritta dal Padre Christoforo Borri Milanese
della medesima Compagnia,

*Che fu uno de primi ch'entrarono
in detto Regno.*

ALLA SANTITA DI N. SIG.
VRBANO PP. OTTAVO



IN ROMA, Per Francesco Corbelletti.
MDCXXXI.

CON LICENZA DE' SUPERIORI.

RELATION
DE LA NOUVELLE
MISSION DES PÈRES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
AU ROYAUME DE LA
COCHINCHINE

*Ecrit par le Père CRISTOFORO BORRI, Milanais,
de la même Compagnie,
qui fut un des premiers qui entrèrent dans ledit royaume,
à la Sainteté de Notre Seigneur Urbain VIII Pape.*

**Rome, Francesco Corbelletti, 1631,
avec licence des Supérieurs**

*Traduit et annoté par le Lieutenant-Colonel BONIFACY,
chargé des cours d'histoire locale à l'Université de Hanoi,
correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*



RELATION DE LA NOUVELLE MISSION AU ROYAUME DE COCHINCHINE

AVANT-PROPOS

Avant de commencer la si intéressante traduction du P. Cristoforo Borri, nous croyons devoir résumer les quelques données certaines que l'on a pu recueillir sur le passage de quelques apôtres de la foi chrétienne en Annam (1) avant l'arrivée des PP. Jésuites.

Le premier en date dont on peut constater le passage dans un des pays qui forment l'Annam, est le Bienheureux Frère Odorico de Pordenone, qui fit escale au Champa en allant en Chine, vraisemblablement sous le règne du roi appelé par les Annamites Thê-A-Nan (1318-1342). Il n'y exerça pas son zèle apostolique.

En l'année première de *Nguyễn-Hoà* (chiffre de règne du roi Lê-Trang-Tông) (1533), un édit du 3^e mois proscrivit la religion prêchée par un homme de l'Océan (*Dương-nhân*), au nom de Jésus (*Gia-tô*) (2), dans les

(1) Ce terme « Annam » est pris ici dans son ancienne acception : il désigne la réunion des pays que nous appelons maintenant Tonkin, Annam et Cochinchine, et qu'on appelait, depuis le 17^e siècle, Tonkin et Cochinchine. Le mot « Annam » sera toujours pris dans ce sens, le mot « Tonkin » étant réservé au pays gouverné par les *Trịnh*, celui de « Cochinchine » au domaine des seigneurs *Nguyễn*.

(2) Les deux catactères qui se prononcent ainsi en sino-annamite, se disent *Yé-sou*, bonne transcription de *Jésus* (*Iésous*), en chinois.

villages de **Ninh-Cường** et **Quân-Anh**, du **huyện** de **Nam-Chân**, maintenant **Nam-Trực**, et dans le village de **Trà-Lũ**, **huyện** de **Giao-Thủy**, province de **Sơn-Nam**, actuellement **Nam-Định**. Cet homme s'appelait **I-ni-khu**, dit l'édit, c'est-à-dire **Inigo** (**Ignace**), C'était vraisemblablement un religieux venant de **Malacca**.

En 1550, lisons-nous dans *l'Historia de las Misiones Dominicanas en Tunking*, par le R. P. Fr. Marcos Gispert (3), le Dominicain **Gaspar de Santa Cruz**, de la mission de **Malacca**, débarqua dans le port de **Coacan** (?), probablement dans la province actuelle de **Hà-Tiên**, faisant alors partie du **Cambodge**, et alla s'embarquer pour **Canton** dans la baie de **Baria**. Il cite, en 1558, les PP. **Lopez** et **Acevedo** de la même mission, qui auraient évangélisé le même pays pendant dix ans.

Le premier évêque de **Macao** fut **Melchior Carneiro**, Jésuite portugais (1569), et le premier couvent fut celui des **Franciscains**, dont le Père Gardien fut **Pedro de Alfaro**, Portugais.

De 1580 à 1586, les PP. Dominicains **Luis de Fonseca**, Portugais, et **Grégoire de la Motte**, Français, de la mission de **Malacca**, évangélisèrent le **Quảng-Nam**, placé depuis peu sous les ordres de **Nguyễn-Hoàng** ; poursuivis par les soldats du vice-roi, le premier fut massacré alors qu'il disait la messe, le second mourut des suites de ses blessures (4).

En 1585, le Père Gardien des **Franciscains** de **Manille** envoya au **Tonkin** une mission dirigée par **Diego de Oropesa**, avec trois autres pères et des frères lais. Tous ceux qui faisaient partie de la mission, ignorant la langue du pays, ne purent rien faire ; au moment où ils se disposaient à monter à **Hanoi**, avec le bateau qui leur appartenait, une grande tempête s'éleva et les jeta sur la côte de l'île de **Hainan**. Faits prisonniers, ils furent envoyés à **Canton**, où le P. **Mateo Ricci**, de la **Compagnie de Jésus**, étant de passage, obtint leur délivrance. Ils étaient de retour à **Manille** quatre mois après leur départ.

(3) La plupart des noms portugais sont transcrits en espagnol d'après l'ouvrage cité du P. Marcos Gispert. Ce Père Dominicain, après avoir consacré 38 ans de sa vie à évangéliser le **Tonkin**, a mis à profit sa retraite pour rechercher, dans les monastères de son pays, les documents qui lui ont permis d'écrire son précieux ouvrage. Nous nous permettons de signaler que, bien qu'ayant critiqué très justement le roman de **Hordunez de Zaballos**, il n'en a pas moins introduit dans son histoire tous les racontars de ce faussaire, d'ailleurs justement stigmatisé, comme nous le verrons, par le P. **Borri**. Le P. Gispert cite d'ailleurs ses sources, et son ouvrage, fort belle contribution à l'histoire de l'**Annam**, devrait être traduit en français.

(4) Le P. Gispert cite le fait, page 13, d'après **Trương-Vĩnh-Kỷ**, mais il dit, page 180, qu'il eut lieu au **Siam** ; or les ouvrages sur ce pays que nous avons consultés n'en parlent pas. Nous donnons donc le renseignement sous toutes réserves.

L'année suivante le P. Gardien, Juan de Placencia, envoie l'un des Pères, Bartolomé Ruiz, qui faisait partie de la mission précédente, avec un compagnon. Ils furent bien reçus à la cour du roi **Mạc-Mậu-Hiệp**, régnant à Hanoi, mais ils ne purent que baptiser un enfant en danger de mort. Comme ils étaient espagnols, et que, de droit, la mission du Tonkin devait être confiée à des Portugais, ils furent rappelés cette même année 1586.

En 1588, l'Evêque Carneiro, de Macao, manquant de personnel appartenant aux réguliers, envoya deux prêtres séculiers, Alfonso d'Acosta et Joan Gonzalez de Sa, Portugais, âgés respectivement de 50 et 60 ans. Nous n'avons su eux que des renseignements tellement étranges, donnés par Ho dunez de Zevallos, que nous ne pouvons y ajouter foi, pas plus qu'au reste du roman fabriqué par ce personnage.

Nous ne sommes guère plus renseignés sur deux Franciscains portugais de Malacca : André de los Angeles et Jaime de la Concepcion, qui vinrent, paraît-il, du Champa inférieur en Annam. A cette époque, le P. Silvestre, avec d'autres Dominicains de Manille, était au Cambodge dont la Cochinchine actuelle faisait encore partie.

En 1595, le roi du Cambodge (5) ayant demandé des secours à Manille, on lui envoya 150 soldats dont 40 Espagnols, sous le commandement de Juan Sua ez Gallinato ; il avait avec lui les PP. Dominicains Alonzo Jimenez et Diego Aduarte. L'expédition ayant échoué, les Espagnols voulurent retourner à Manille ; ayant à se ravitailler, ils ne purent le faire dans la partie Sud du Champa encore indépendante, et allèrent à Tourane. Ils furent d'abord bien accueillis par le prince, fils de Nguyễn-Hoàng, alors au Tonkin, qui gouvernait le pays pendant l'absence de son père. « Ce prince, dit Aduarte, nous fit mille cadeaux, nous prodigua ses faveurs et ses caresses ; il me pria chaleureusement de demeurer avec lui, me promettant d'élever une église. Je lui répondis qu'il ne m'était pas permis d'accepter l'offre qu'il me faisait sans en avoir obtenu la permission de l'autre Père [Jimenez] qui était resté dans le bateau. Il me donna alors congé et je retournai au port [Tourane] ». Il y avait alors à Tourane, deux religieux de l'ordre de S'-Augustin qui invitèrent les deux Dominicains à se joindre à eux pour célébrer la fête de leur saint patron, ce qu'ils firent (6).

(5) Ce prince, Chau Pontra Tan, était l'allié des Espagnols qui le défendaient contre les entreprises de son parent, Prah Rama, qui avait usurpé le trône.

(6) Ces deux religieux Augustins, sans doute portugais, étaient autorisés par le prince à demeurer à Tourane non pour faire du prosélytisme, mais simplement pour prodiguer les secours de la religion à leurs compatriotes qui y venaient commercer. Le siège du gouvernement était alors à **Ai-Từ**, dans la province actuelle de **Quảng-Trị**. Ce n'est qu'en 1636 que la Cour fut transférée dans la région de Hué actuel.

Mais Gallinato avait aussi envoyé au prince un ambassadeur, Vargas, pour réclamer les objets volés à Desmarinas, père du gouverneur des Philippines, par des pirates qui, après l'avoir tué et avoir pillé son bateau s'étaient réfugiés en Cochinchine avec leur butin. Cette réclamation changea, complètement les dispositions du prince, qui non seulement voulait tuer Gregorio de Vargas, mais encore perdre les Espagnols qui étaient dans le port. Ceux-ci voulurent s'enfuir, mais ils furent assaillis par des barques et des brûlots qui cherchèrent à incendier leur flotte ; les deux jonques qui en faisaient partie purent s'éloigner de suite, grâce à leur légèreté, mais la petite frégate sur laquelle était Aduarte, dut souvenir un véritable combat, à la suite duquel elle parvint à se dégager. La flottille retourna à Manille, non sans courir de nombreuses aventures. Quant au P. Alonzo Jimenez, resté à terre, il fut traîné, à moitié nu, devant le roi qui lui fit rendre ses habits et lui permit de rester provisoirement à Tourane avec les Augustins. Pendant son séjour il convertit et enterra chrétiennement deux condamnés à mort (7), puis il partit à bord d'un bateau portugais.

Si, comme le prétend Horduñez, le vice-roi Nguyễn-Hoàng et son fils, ainsi que de nombreux seigneurs, avaient été baptisés, soit au Tonkin, soit en Cochinchine, le P. Diego Aduarte en aurait été informé. Il assure, au contraire, que le prince et les seigneurs de sa Cour étaient tous infidèles, et ne mentionne pas Horduñez.

Cependant, le P. Marcos Gispert ajoute encore, dans son *Historia*, qu'en 1605, un Franciscain de Malacca, dont on ignore le nom, fut emmené prisonnier au Tonkin, où il rencontra de nombreux chrétiens, et qu'il mit à profit son infortune pour baptiser des naturels ayant déjà reçu l'instruction religieuse. Il place vers cette époque la prédication du missionnaire Inigo qui, nous l'avons vu, est forcément antérieure à 1533, puisque c'est en cette année que la religion qu'il prêchait fut proscrite par le roi Lê-Trang-Tông.

Enfin il note qu'un Français, M. Montferran, passant par Macao en 1616, y rencontra deux Franciscains qui lui dirent qu'il y avait de nombreux chrétiens en pays annamite ; mais à cette époque, les Jésuites étaient déjà en Cochinchine, et c'est peut-être aux chrétiens convertis par eux que ces religieux Franciscains faisaient allusion.

Certains marchands portugais, qui faisaient du commerce en Cochinchine, ayant parlé aux Pères Supérieurs de Macao de ce qui pourrait se faire pour la gloire de Dieu dans ce royaume de Cochinchine, et un capitaine, en particulier, ayant vivement pressé le Père Provincial de ne pas abandonner

(7) *L'Historia* du P. Gispert, qui cite longuement l'ouvrage de ce même Aduarte : *Historia de la Provincia del Santisimo Rosario de las Filipinas*, nous permet de rétablir la vérité sur l'affaire de ce personnage, défigurée par les Histoires annamites et même par le bel ouvrage de M. Maybon : *Histoire moderne du pays d'Annam*, p. 28. note 1.

un pays aussi capable de recevoir avec fruit la semence évangélique, ce dernier se décida à y envoyer le P. Buzomi, Gênois, mais élevé dans le royaume de Naples, qui, comme nous le verrons dans la deuxième Partie de cet ouvrage, fut le premier Père de la Compagnie qui aborda à Tourane, le 18 Janvier de l'année 1615. Le Père Cristoforo Borri, né à Milan en 1585, mort à Rome en 1632, peu après l'impression de sa Relation, arriva en Cochinchine en 1618 et quitta ce pays en 1621 (7 bis). L'ouvrage que nous allons traduire fut imprimé à Rome en 1631, par Francesco Corbelletti. Il fut, la même année, réédité à Milan ; une traduction française de son confrère, le P. Antoine de la Croix, de Rennes, parut à Lille, toujours en 1631. Enfin on le traduisit en hollandais à Liège, en latin à Vienne, puis en allemand et en anglais.

Le lecteur appréciera, nous en sommes persuadé, le naturel du Père, la fidélité de ses descriptions, la naïveté, pleine de charme, de ses récits.

Et cette Relation, la première que nous possédions sur la Cochinchine, nous fournit des données excessivement précieuses sur le pays, ses habitants, son administration si peu compliquée. On y remarquera, sans doute, les détails du costume, si différent du costume chinois que Võ-Vương ordonna de porter vers 1750, l'existence du matriarcat, etc.

La deuxième Partie, qui a surtout trait à la prédication de l'Evangile, renferme des détails qui nous éclairent sur la façon de vivre des gens du pays, et n'en est pas moins intéressante à ce point de vue. Enfin, il ne peut nous être indifférent de savoir quels ont été, en Annam, les débuts du Christianisme et par conséquent de l'influence européenne.

Le nombre d'éditions, de traductions de cet ouvrage, montre avec quelle faveur il fut accueilli et quel intérêt avaient, pour tous les Européens de cette époque, les descriptions des pays éloignés.

Nous avons ajouté au texte de nombreuses notes, ce que n'ont pu faire les traducteurs, nos prédécesseurs, qui ignoraient complètement le pays dont ils traitaient.

Nous espérons que nos lecteurs voudront bien excuser les défauts qu'ils remarqueront dans le style de la traduction. Le P. Borri affectionne les phrases excessivement longues, bourrées d'incidentes, et on remarquera qu'il lui arrive quelquefois de manquer un peu d'ordre dans ses réflexions. Son italien ne vaut pas, pour la clarté, celui de mon compatriote, le P. Alexandre de Rhodes, et je crois fort qu'il lui est aussi inférieur pour l'élégance du style.

Le fond, et c'est l'essentiel, l'emporte certainement sur la forme.

A. BONIFACY.

(7 bis) Je montrerai plus loin, note 3 à la Lettre de Gaspar Luis, comment cette date, donnée par divers historiens, est fausse. Cristoforo Borri lui-même donna 1622, comme date de son départ de Cochinchine. [*Note du Rédacteur du Bulletin*].



RELATION DE LA COCHINCHINE
DIVISÉE EN DEUX PARTIES
DANS LA PREMIÈRE ON TRAITE DE L'ÉTAT TEMPOREL
DE CE ROYAUME, LA DEUXIÈME A TRAIT
A SON ÉTAT SPIRITUEL

Première Partie

CHAPITRE PREMIER

Du nom, de la situation et de l'étendue de ce royaume.

La *Cochinchine*, ainsi appelée par les Portugais, est nommée *Anam* par ses propres habitants ; ce nom signifie partie occidentale, ce royaume étant véritablement, par rapport à la Chine, à l'Occident (8). Pour la même raison il fut dit *Coci* par les Japonais dans leur langue, et cela signifie *Anam* en langue cochinchinoise. Les Portugais, qui

(8) Nos lecteurs savent fort bien que le P. Borri se trompe et que les caractères 安南 An-Nam, signifient « Sud pacifié ».

furent introduits en Annam, pour y commercer, par les Japonais, se servirent du même vocable qu'eux, *Coci*, et y ajoutant le mot *Cina*, ils en formèrent ce troisième mot *Cocincina*, et le donnèrent à ce royaume, comme s'ils disaient *Cocin* de la *Cina*, pour la distinguer de *Cocin*, cité des Indes, qu'habitent aussi les Portugais. Il se trouve dans les mappemondes, où est décrite la Cochinchine, sous la forme de *Caucincina*, ou *Cauchina*, ou autres semblables, ce qui provient de la corruption du nom réel, ou parce que les auteurs de ces cartes ont voulu donner à entendre que ce royaume était à l'origine partie de la Chine (9).

Ce royaume confine, du côté du Midi, au royaume de *Ciampa*, en un point correspondant au 11° degré de latitude ; du côté du Nord, en tournant un peu vers l'Est, avec le *Tunchim* (10) ; il a, à

(9) Nous rappelons d'abord que *ci*, en italien, se prononce à peu près *tchi*, en accentuant peu le *t*. En espagnol et en portugais, la même articulation s'écrit *chi*. Si on se rapporte à un nom très usité par les Chinois pour désigner le pays d'Annam : *Kiao tche*, on doit admettre, ainsi que l'a démontré Aourousseau, que ce nom est l'origine de *Cauci* ou *Cauchi*, que les plus anciennes cartes appliquent non seulement au pays que nous appelons maintenant Tonkin, mais aussi à sa capitale. Il n'en est pas moins vrai que *Coci* ou *Kouo-si* 國西 signifie « l'Ouest du royaume » en Chinois, et que cela a pu tromper les Japonais qui documentaient le P. Borri. Nous rappelons que ce n'est qu'à partir du 17^e siècle que le nom de Cochinchine fut réservé, par les Européens, au pays gouverné par les Seigneurs Nguyễn. Voir Léonard Aourousseau : *Sur le nom de Cochinchine*. B.E.F.E.O., XXIV, page 563.

Mais pourquoi, au 17^e siècle, ce nom de *Cocincina* est-il réservé au pays des Nguyễn, et pourquoi n'écrit-on plus *Cau*, mais *Co* ? Les Annamites, dans les Annales, emploient quelquefois les caractères se prononçant *Cổ-Chiêm*, écrits en *quốc-ngữ*, et signifiant : « ancien Champa », pour désigner le pays entre le Col des Nuages et le Cap Varella. La province de *Quảng-Nam* était généralement désignée, comme nous le voyons, par le nom de *Cacciam* (italien), ce qui est, peut-être une déformation populaire de ce mot *Cổ-Chiêm*. Il est probable que le peuple prononçait *Cham* et non *Chiêm*. On sait que la première colonisation annamite, sous Lê-Quy-Ly, échoua et que, d'après l'histoire, Lê-Thánh-Tông, après avoir conquis le pays, ordonna au peuple Cham de prendre des noms de famille et l'instruisit (d'après *Trương-Vĩnh-Ký*). Nous verrons plus loin qu'en ce qui concerne le port des cheveux, le laquage des dents, le bas peuple cochinchinois ne suivait pas les coutumes annamites, et que la forme du mariage était le matriarcat.

(10) Il est à remarquer que les premiers missionnaires transcrivent souvent par *m* les finales *ng* ou *nh*. Nous nous bornerons à donner une fois les noms orthographiés à la façon du Père Borri.

l'Orient, la mer de Chine, et vers l'Occident (11) le royaume des *Lai* (12).

Quant à son étendue, je ne parlerai ici que de la Cochinchine, qui est une partie du grand royaume du Tonkin, possédée par un roi, aïeul du roi régnant (13), qui se révolta contre le grand roi dudit Tonkin, et je ne parlerai que d'elle, parce que c'est la seule avec laquelle les Portugais ont commercé, et que c'est dans cette partie seule que les Pères de la Compagnie ont pénétré pour y fonder une chrétienté. Cependant, à la fin de cette relation, je dirai quelque chose de ce Tonkin, où nos Pères sont entrés depuis que je suis revenu en Europe.

La Cochinchine s'étend donc le long de la mer, pendant plus de cent lieues, en commençant au royaume de *Chiampa* (14), 11° degré de latitude, et en se terminant dans le golfe de *Ainam*, environ au 17° degré, où commence la juridiction du roi du Tonkin. Sa largeur n'est pas considérable, car elle est resserrée dans l'espace de 20 milles en nature de plaine, terminée d'un côté par la mer, et de l'autre par un grand massif de montagnes, habitées par les *Kemoi* (15), nom qui signifie : gent sauvage, car, bien qu'ils soient Cochinchinois, ils ne reconnaissent ni obéissent au roi en quoi que ce soit, confiant en l'âpreté de leurs montagnes confinant avec le royaume du Laos.

La Cochinchine se divise en 5 provinces : la première, confinant au Tonkin et dans laquelle se trouve le roi, s'appelle *Sinuua* [Thuận-Hóa]. La seconde *Cacciam* [Kê-Cham, Quảng-Nam], le Prince, fils du roi, la gouverne (16) ; la troisième s'appelle *Quamquya* [Quảng-Nghĩa, Quảng-Ngãi] ; la quatrième *Quignin* [Qui-Nhơn], qui est

(11) « Verso Maestrale », ajoute le Père, c'est le même mot que le provençal *Mistral*, et en Italie comme en Provence, il désigne le vent du Nord-Ouest, ici le Nord-Ouest.

(12) *Lao*, au singulier, vrai nom du pays, donne *lai* au pluriel, en italien. C'est ce pluriel qu'on a traduit en français par *Laos*, puis on a prononcé l's, comme on le fait généralement pour les mots étrangers.

(13) Le roi régnant, *Sãi-Vương*, était le fils et non le petit-fils de Nguyễn-Hoàng, qui fonda, en fait, le royaume de Cochinchine.

(14) Cette nouvelle orthographe, prononcez *Kiampa*, est donnée par le Père.

(15) *Kê Mội*, « les Mội ».

(16) Sans doute *Công-Thượng-Vương*, fils de *Sãi-Vương*, qui lui succéda en 1635.

appelée par les Portugais *Pullucambi* (17) ; la cinquième, qui confine au Champa, s'appelle *Renran*.

CHAPITRE II

Du climat et qualités de la Cochinchine.

Etant donné que ce royaume est placé entre le 11° et le 17° degré de latitude, il s'en suit qu'il est plutôt chaud que froid. Et pourtant il est vrai qu'il n'est pas aussi chaud que l'Inde, bien qu'il soit placé sous les mêmes degrés et dans la zone torride. Cette différence apparaît en ce que, dans l'Inde, il n'y a aucune distinction entre les quatre saisons de l'année, on y voit durer l'été pendant neuf mois, sans jamais voir un nuage, ni jour ni nuit, de sorte que l'air reste toujours comme embrasé par la réverbération des rayons du soleil ; on appelle les trois autres, mois d'hiver, non pas parce que la chaleur fait défaut, mais parce qu'à cette époque il pleut, pour l'ordinaire, nuit et jour. Bien qu'il paraisse que des pluies aussi continues devraient rafraîchir un peu l'air, comme elles tombent pendant les trois mois de Mai, Juin et Juillet, alors que le soleil se trouve à son apogée et au zénith de l'Inde, que les vents qui soufflent sont toujours chauds, l'air reste toujours enflammé, et on sent encore plus la chaleur que pendant l'été lui-même. En effet, dans cette dernière saison, il souffle d'ordinaire des brises légères, venant de la mer, qui rafraîchissent la terre et par lesquelles Dieu notre Seigneur manifeste sa Providence, sans laquelle ces terres ne seraient pas habitables.

Mais la Cochinchine, jouissant de la distinction des quatre saisons, bien qu'elles ne soient pas aussi fortement tranchées qu'en Europe, reste bien plus tempérée. Si elle a, en son été, qui embrasse les mois de Juin, Juillet et Août, de grandes chaleurs, car elle se trouve aussi dans la zone torride et le soleil est alors à son apogée, par contre, en Septembre, Octobre et Novembre, saison d'automne, les

(17) *Pulucambi* est le nom de l'île située en face des villes de *Nước-Mặn* et *Nước-Ngọt*, d'après la carte du P. de Rhodes. La province de *Ran-Ran* ou *Pho-An* [Phú-Yên], toujours d'après la même carte, se terminait au Cap Varella, où commençait le Champa, royaume alors tributaire, tout en ayant conservé une certaine indépendance. Ce nom de *Renran* vient probablement de celui de la rivière principale, *Đà-Ràn*.

chaleurs cessent, l'air restant tempéré par les pluies continuelles qui, à cette époque, tombent sur les montagnes des M̄qi. Les eaux en découlent en abondance, inondant le royaume de façon que, se joignant à celles de la mer, elles semblent former une nappe continue. Et pendant ces trois mois, les inondations se produisent presque tous les quinze jours, et pendant trois jours chaque fois. Elles servent non seulement à rafraîchir l'air, mais aussi à féconder la terre, en la rendant fertile et abondante en toutes choses, mais surtout en riz, qui est le plus commun et universel aliment dans tout le royaume.

Pendant les trois mois de l'hiver, qui sont Décembre, Janvier et Février, des vents froids soufflent du Nord, ils apportent des pluies fraîches, qui distinguent suffisamment l'hiver des autres saisons de l'année. Finalement en Mars, Avril et Mai, on voit les effets du printemps, tout paraissant vert et fleuri.

Et puisque nous avons parlé de ces inondations, je ne veux pas terminer ce chapitre, sans avoir fait mention de quelques choses curieuses, qui se produisent pendant leur cours.

La première de toutes est universellement désirée, non seulement parce qu'elle rafraîchit l'air, mais encore plus parce qu'elle donne la fertilité à la terre. Lorsqu'elle se produit, le plaisir, l'allégresse que tous en reçoivent, se montrent clairement par les visites qu'on échange, les festins auxquels on se convie, les cadeaux qu'on s'offre. Tous crient et répètent plusieurs fois : *Dàdèn, Lùt, Dàdèn, Lùt, (Đả đèn lựt, đả đèn lựt)*, c'est-à-dire : L'inondation est arrivée, elle est déjà venue. Dans cette fête, les personnes de toutes qualités, jusqu'au roi lui-même, se traitent réciproquement.

Et comme les inondations se produisent habituellement à l'Improviste, que bien souvent alors qu'on n'y pensait pas le soir, on se trouve le lendemain environné de toutes parts par les eaux, de façon à ne pouvoir sortir des maisons, et cela se produisant dans tout le royaume, comme je l'ai dit, il en résulte ceci, que beaucoup de bestiaux s'affolent et fuient, parce qu'on n'a pas le temps de les parquer sur les collines et les lieux élevés. A cause de cela, il est pour tout le royaume une loi commune qui commande que les bœufs, chèvres, porcs ou autres animaux quelconques qui divaguent, soient perdus pour leur maître et appartiennent à qui s'en empare. Cela est l'occasion d'une très grande fête et de joie, parce que, lorsque survient l'inondation, tous les habitants sortent dans leur barque, en quête des animaux affolés, avec la chair desquels ils préparent leurs repas et leurs banquets.

Et des fêtes proportionnées ne manquent pas pour les enfants, parce que les champs étant couverts de riz nourrissent une infinité de rats. Les eaux remplissant leurs tanières, ils sont forcés d'en sortir à la nage et, pour sauver leur vie, de se retirer sur les arbres, et c'est chose curieuse que de voir les rameaux tous chargés de rats qui s'y pendent, comme autant de fruits. Et on voit les enfants en troupe avec leurs petites barques secouant les arbres pour que les rats en tombent et s'enfuient, et il résulte de ce jeu d'enfant un incomparable bienfait pour la terre, car elle reste purgée de ces pernicioeux petits animaux qui, sans cela, peu à peu dévasteraient toute la campagne.

De plus le *Lût* procure un autre bénéfice à considérer, c'est qu'il donne à chacun la commodité de pourvoir sa maison de tout le nécessaire ; car pendant ces trois jours le pays peut être parcouru en barque, et on peut transporter les marchandises d'une cité à l'autre. C'est pourquoi les foires, les grands marchés ont lieu pendant ce temps et sont plus fréquentés que pendant le reste de l'année. C'est le moment où se font les provisions de bois à brûler, de bois de construction, qu'on amène des montagnes avec des barques, qui peuvent entrer dans les chemins inondés et dans les maisons même qui, à cet effet, sont formées de colonnades, afin de permettre à l'eau d'y entrer et de s'en retirer. Pendant ce temps on habite les étages supérieurs auxquels, et c'est chose merveilleuse, l'inondation n'arrive jamais. Ces maisons sont en effet bâties à la hauteur voulue par une longue expérience, de façon que les eaux restent constamment plus basses que ces étages supérieurs.

CHAPITRE III

De la fertilité de la terre.

De ces bienfaits, qu'apporte l'inondation, on peut comprendre en grande partie, quelle est la fertilité de la Cochinchine, mais en cela nous toucherons, en particulier, à certaines choses. A cause de l'inondation, la terre reste tellement féconde que trois fois l'année on récolte le riz, en telle quantité et abondance, qu'on ne trouve personne qui veuille travailler pour un salaire, chacun ayant de quoi se nourrir abondamment.

Les fruits sont nombreux et variés pendant toute l'année, et des mêmes espèces que ceux de l'Inde, la Cochinchine étant à peu près

Collegij Rhedo Soc Jesu
RELATION
DE LA NOVVELLE
MISSION DES PERES
DE LA COMPAGNIE DE IESVS,
AV ROYAVME DE LA
COCHINCHINE.

TRADVITE DE L'ITALIEN DV PERE
Christofle Borri Milanois, qui fut vn des
premiers qui entrerent en ce Royaume.
PAR LE PERE ANTOINE DE
la Croix, de la mesme Compagnie.



A R E N N E S,

Chez JEAN HARDY, Imprimeur &
Libraire, rue Saint Germain.

M. DC. XXXI.

Avec privilege du Roy, & Approbation.

sous le même climat. Il y a, en particulier, des oranges, plus grandes que celles que nous avons en Europe, elles ont l'écorce extérieure fine, tendre et savoureuse, de façon qu'on la mange avec le jus, dont la saveur n'est pas différente de celle des limons en Italie.

Il y a certains fruits appelés bananes par les Portugais, et par d'autres figes d'Inde, bien qu'à mon sens le nom de fige ne convienne ni à ceux de l'Inde, ni à ceux de Cochinchine, parce que ni l'arbre, ni le fruit ne ressemblent à nos figes et figuiers. L'arbre ressemble, en effet, à celui que nous appelons blé de Turquie, mais il est plus haut, et ses feuilles sont si longues et si larges, que deux suffiraient à recouvrir et à envelopper un homme des pieds à la tête. De là on a pris l'occasion de dire que ce fut l'arbre du Paradis terrestre, avec les feuilles duquel Adam se recouvrit (18). Cette plante produit une grappe de 20, 30 ou 40 fruits ensemble, et chacun de ces fruits est de longueur, de grosseur et de forme comme les concombres moyens d'Italie. L'écorce, lorsque le fruit n'est pas mûr, est verte, et jaune quand il est mûr, comme nous voyons pour les concombres. Il n'est pas nécessaire de se servir d'un couteau pour en ôter l'écorce, elle s'enlève comme celle d'une fève fraîche. Ce fruit a une odeur très suave et sa moelle ou chair intérieure, est jaune, et un peu ferme, comme une poire bergamotte bien mûre, de façon à se fondre dans la bouche. On voit par là qu'il n'a rien à faire avec notre fige, si ce n'est sa saveur et sa douceur. Il y a aussi une autre espèce de ces fruits, qui ne se mangent que rôtis, et avec du vin. Chaque année, le fruit étant produit, la plante se sèche, mais laisse à son pied un rejet qui donnera son fruit l'année suivante. L'arbre qu'on appelle figier d'Inde en Italie n'a rien à faire, ni pour la plante, ni pour le fruit, avec la banane dont nous parlons et qui ne se trouve pas en Italie où poussent les figuiers d'Inde. Par contre il est commun dans toute l'Inde. En Cochinchine il y en a une sorte que l'on ne trouve ni en Chine, ni dans l'Inde, elle est de la grosseur des plus grands concombres que nous ayons en Italie, si bien qu'une seule suffit à rassasier un homme. Leur substance est très blanche au dedans et pleine d'espèce de petits grains noirs et ronds qui, mastiqués ensemble avec la substance blanche, sont de goût très agréable et servent de remède contre la dysenterie (19).

(18) Le nom scientifique du bananier est *Musa paradisiaca*.

(19) c'est une espèce de banane qui a conservé les graines que la plupart des bananes cultivées ont perdues.

Il y a un autre fruit en Cochinchine, que je n'ai vu dans aucun autre pays de l'Inde, il est appelé *Càn* par les Cochinchinois, au dehors par sa forme et par la qualité de son écorce il ressemble à notre grenade, mais dedans il contient une substance liquide qui s'enlève et se mange avec un cuiller, elle est de saveur aromatique et sa couleur est semblable à celle de la nêfle bien mûre (20). Un autre est aussi propre au pays, dont la forme, la façon de porter le fruit est semblable au cerisier. Le fruit est petit et dense comme la cerise, mais sa saveur est celle des grains de raisin, on l'appelle *gnoo* [*nho*].

Il y a aussi des melons, mais ils ne sont pas aussi bons que les nôtres d'Europe, et on ne les mange qu'avec du sucre ou du miel. Les pastèques, qu'on appelle aussi melons d'eau, sont très grosses et très bonnes.

Il y a un fruit appelé *giacca* [jaque, *quả mít*], que l'on trouve aussi dans les autres parties de l'Inde, mais qui est bien plus gros en Cochinchine. Il naît sur un arbre de la hauteur d'un noyer ou d'un châtaignier, et a des épines plus longues que celles du jujubier. Le fruit est aussi gros qu'une grosse citrouille d'Italie, de sorte qu'un fruit forme la charge d'un homme. L'écorce, au dehors, ressemble à une pomme de pin, bien qu'elle soit tendre et molle au dedans. Ce fruit est plein de certaines gousses jaunes de la forme d'un jule ou teston (21), c'est-à-dire rondes et plates, et au milieu de chaque gousse se trouve le noyau, que l'on jette quand on mange le fruit (22). Ce fruit comprend deux espèces, une qui s'appelle en portugais *giacca barca*, le noyau de celle-ci se détache et sa chair est dense ; dans l'autre, au contraire, le noyau ne se détache pas, la chair est ferme mais gluante comme de la colle (23). La saveur du premier

(20) Il s'agit d'une espèce de barbadine (*Passiflora quadrangularis*) fort peu connue aujourd'hui. La vraie barbadine est une plante importée à laquelle les Annamites donnent le nom de *dura gan tây*. Ce nom de *gan*, que Borri écrit *càn*, ne se trouve pas dans le Dictionnaire de Génibrel, mais il figure dans le *Catalogue des produits de l'Indochine* de Crevost et Lemarié. Le *nho*, ou *gang* est le *Genipa esculenta*, ou génipayer.

(21) Teston, monnaie d'argent sous les Valois, sa valeur a varié de 10 à 19 sous.

(22) En réalité ce noyau est très mangeable lorsqu'il est cuit, et a un goût de châtaigne.

(23) Ces deux espèces sont appelées *quả mít mật*, c'est celui dont la chair est gluante et très douce, et *quả mít gai*, à chair plus ferme et moins douce. Ailleurs on dit : *mít ướt* et *mít ráo*.

et du second a quelque ressemblance avec le fruit appelé *durion* dont nous parlerons maintenant.

Le durion est l'un des fruits les plus précieux qui soient au monde ; on ne le trouve qu'à Malacca, à Bornéo et dans les circonvoisines. L'arbre diffère peu du jacquier et au dehors son fruit est comme le jacque qui ressemble à la pomme de pin, mais il est plus grand ; il ressemble encore à la pomme de pin par la dureté de son écorce. La substance qui se trouve à l'intérieur est très blanche, autour du noyau, auquel elle est attachée, et sa saveur, sa douceur sont semblables à celles de notre blanc-manger (24). La chair de ce fruit est répartie, ainsi que son suc, entre dix ou douze logettes séparées, disposées autour du noyau, semblable à un gros marron. Il est bon d'avertir que lorsqu'on rompt ce fruit pour l'ouvrir, il en sort une odeur nauséabonde, semblable à celle d'un oignon pourri, tandis que la chair en reste d'une saveur indicible et très suave.

A cette occasion je raconterai un fait qui s'est passé devant moi : Un prélat arriva à Malacca, et quelqu'un ouvrit un de ces fruits, en sa présence, pour le lui faire goûter. Mais le prélat, lorsqu'il sentit cette odeur si déplaisante, eut la nausée et ne voulut en aucune façon le goûter. S'étant mis ensuite à table pour le dîner, et un plat de blanc-manger lui ayant été servi parmi les autres, lequel n'était autre chose que la chair de ce fruit, qui est absolument semblable à ce mets pour sa couleur, comme il l'est pour sa saveur, le prélat en goûta, et cette saveur lui parut tellement inaccoutumée, qu'il demanda quel était le cuisinier qui savait préparer une friandise aussi exquise. Alors celui qui l'avait invité lui dit en souriant que le cuisinier n'était autre que Dieu qui avait produit ce fruit, que c'était ce durion qu'il n'avait pas voulu goûter. Le prélat fut émerveillé à ces paroles, et il ne pouvait s'en rassasier. Ce fruit est tellement estimé, que même à Malacca, où il pousse, il se vend quelquefois un écu la pièce.

La Cochinchine produit encore en abondance un autre fruit appelé *Ananas* par les Portugais. Bien qu'il soit commun dans les Indes et au Brésil, je veux en parler, car je ne le trouve pas bien décrit par certains auteurs. Il ne naît pas sur un arbre, ni de semence, mais de racine, comme notre artichaut, et son tronc, la forme de ses feuilles

(24) Blanc-manger. : « Crème en gelée, faite avec du lait, des amandes et du sucre. - Gelée de viande blanche, crème alimentaire pour les convalescents, les valétudinaires » (*Dictionnaire général de la langue française, par Hotzfeld, Darmesteter et Thomas*).

sont semblables au tronc et aux feuilles du cardon ou de l'artichaut ; le fruit est de forme cylindrique comme une colonne, long d'une palme, et gros de façon à ce qu'il faille les deux mains pour l'embrasser. La chair de l'intérieur est dense, et semblable à de la rave, l'écorce est encore plus dure et a des écailles comme celles d'un poisson. Lorsque le fruit est mûr, il est jaune au dedans et au dehors ; on enlève l'écorce avec un couteau et on le mange cru, sa saveur est douce et acidulée et il est tendre comme une poire bergamotte bien mûre (25)

Il y a de plus en Cochinchine un fruit particulier à ce pays et qui est appelé *Areca* [Arec] par les Portugais.

Il a le tronc droit comme celui d'un palmier et creux au dedans, il produit, à sa cime seulement, des feuilles semblables à des palmes ; entre ces feuilles naissent quelques petits rameaux qui produisent un fruit ayant la forme et la dureté des noix et qui sont verts par dehors, absolument comme l'écorce des noix ; au dedans la moëlle est blanche et dure comme la châtaigne, mais sans aucune saveur. Ce fruit ne se mange pas seul, mais on l'entoure avec une feuille de *Betle* [Bétel], bien connu dans toute l'Inde, qui ressemble à la feuille de notre lierre d'Europe et dont la tige adhère aux arbres comme le lierre. Ces feuilles sont taillées en tranches et on insère dans une de ces tranches, un morceau d'arec, car de chaque fruit on fait quatre ou cinq morceaux, et avec l'arec on met aussi de la chaux. On ne la fait pas ici avec de la pierre comme en Europe, mais avec des coquilles d'huîtres, restant de cuisine qu'on trouve dans toutes les maisons. Et dans chaque maison de Cochinchine, on trouve une personne dont l'office est de préparer ces bouchées d'arec et de bétel, et ces serveurs, qui sont ordinairement des femmes, sont appelés *betlere* [préparateurs de bétel]. On remplit des boîtes de ces bouchées, et on les mastique tout le long du jour, non seulement à la maison, mais aussi chemin faisant, en parlant en même temps, mais on ne les avale pas et on les crache après les avoir mâchées. On en absorbe seulement la saveur et les qualités, qui réconfortent admirablement l'estomac. Et l'usage de ces bouchées est si répandu que, lorsque une personne va en visiter une autre, elle en porte une boîte, et en offre de suite à la personne visitée, celle-ci la met incontinent dans sa bouche. Ensuite, avant que le visiteur ne parte, la personne visitée ordonne à la *betlera* de la maison d'aller quêrir une boîte de ce même fruit, et la présente

(25) Il s'agit du fruit du Limettier bergamotier (*Citrus limetta bergamia* Duham, généralement piriforme et toruleux, et dont la saveur acide est fort agréable.

au visiteur, comme pour lui rendre la politesse reçue, il est donc nécessaire de préparer d'avance une provision de ces bouchées. Et tellement grande est la quantité qui se consomme de ce fruit, que les principaux revenus du pays sont fournis par les plantations d'aréquiers, comme chez nous les plantations d'oliviers, et autres semblables.

On use aussi de tabac, mais pas autant que de bétel. Il y a de même abondance de citrouilles de toutes sortes, et de cannes à sucre. Les fruits d'Europe ne sont pas encore arrivés dans ce pays, je pense pourtant que les raisins et le figuier y viendraient bien. Nos herbes [légumes], telles que chicorées, laitues, choux et autres semblables, réussissent bien en ce pays, comme dans toute l'Inde, mais ils produisent des feuilles sans donner de semences, de sorte qu'il est nécessaire d'en faire venir de nouvelles d'Europe.

La viande se trouve en quantité considérable, non seulement par la multitude des animaux domestiques, comme vaches, chèvres, porcs, buffles, mais aussi des animaux sauvages, comme ceris, plus grands que ceux d'Europe, sangliers, etc., et encore de volailles, telles que poules domestiques, poules sauvages dont les champs sont pleins, tourterelles, colombes, canards, oies et grues qui sont assez agréables en goût, et ensuite d'autres espèces, dont nous manquons en Europe.

La pêche est très abondante, et le poisson de saveur si exquise que moi, qui ai parcouru tant de mers, traversé tant de pays, il ne me semble pas d'en avoir trouvé qui se puissent comparer à ceux de la Cochinchine. Et comme, ainsi qu'il est dit plus haut, tout le pays est situé au bord de la mer, les barques de pêche sont si nombreuses, et si nombreux sont ceux qui transportent le poisson par tout le royaume, que c'est chose merveilleuse que de voir la longue file de personnes qui des bords de la mer jusqu'à la montagne portent le poisson, ce qui se fait toujours de la vingtième heure à la vingt-quatrième (26). Et les Cochinchinois aiment autant manger le poisson que la viande, c'est pourquoi ils s'adonnent tant à la pêche qui leur procure encore un certain condiment, nommé *Balaciam* (27),

(26) Les heures étaient alors comptées, en Italie, en partant du soir, à la 18^e heure actuelle. Cet usage est toujours suivi en ce qui concerne les offices catholiques. De la 20^e heure à la 24^e heure, signifie donc de 14 heures à 18 heures.

(27) Ce nom, avec orthographes diverses, est aussi donné au *nuôcm* par les Européens ayant visité le Tonkin. Or, le poisson le plus employé

briser les vagues de la mer. Ce tout petit animal prend avec son bec de cette écume de la mer, et avec une certaine humeur, qu'il tire de son estomac, il en forme je ne sais quel enduit, ou bitume, dont il se sert pour fabriquer son nid. Ce nid, après s'être séché et endurci, demeure transparent et de couleur unie entre le vert et le jaune. Or les paysans vont récolter ces nids qui, ramollis dans l'eau, servent de condiment pour les aliments, viande, poisson, herbes ou autres, et leur communiquent une saveur tellement variée, et propre à chacun d'eux, qu'il semble qu'ils ont été préparés avec du poivre, de la cannelle, du girofle, et avec les plus précieuses épices, si bien que ce nid seul suffit à rendre savoureuse toute viande, sans qu'on y ajoute ni sel, ni huile, ni lard, ni tout autre condiment. C'est pour cela que je dis qu'il me paraît semblable à la manne, qui réunissait en elle la suavité des mets les plus savoureux, avec la différence que celui-là est l'œuvre d'un petit oiseau, et l'autre celle des Anges du souverain Dieu. Et on en trouve de telles quantités, que j'ai vu moi-même charger dix petites barques de ces nids recueillis sur des écueils dans l'espace de moins d'un mille, Mais étant une chose si précieuse, le roi seul en fait commerce, pour ceux auxquels ils sont réservés, et en particulier au roi de la Chine, qui les estime beaucoup.

Ils n'usent d'aucune sorte de laitage, tenant pour péché l'action de traire les vaches, et ils donnent ainsi raison de ce scrupule, disant : le lait est, par sa nature, destiné à l'alimentation des petits, et celui qui a des petits ne peut disposer pour un autre objet de l'aliment qui leur est dû. Ils mangent certaines choses que nous abhorrons, tels que les caméléons qui, ici, sont un peu plus grands que ceux que l'on voit de temps en temps portés secs en Italie des pays étrangers. J'en ai vu acheter quelques-uns par un ami, liés en paquet, et jetés sur de la braise ardente ; ils y marchèrent lentement, comme ils ont l'habitude de le faire, jusqu'à ce qu'ils aient senti l'action du feu, auquel, à cause de leur température très froide, ils résistèrent un instant, mais ensuite ils furent brûlés. Alors l'ami les retira du feu, et ayant raclé avec un couteau la peau qui s'était rôtie, il ne resta que la chair très blanche. Il les écrasa ensuite, et les ayant enduits d'un certain condiment semblable à du beurre, il les mangea comme un mets fort délicat en m'invitant à lui tenir compagnie ; mais il me suffisait de les voir (29).

(29) Il s'agit probablement du Varan (*Hydrosaurus salvator*), que les Français appellent improprement iguane ; ou plutôt d'un lézard habitant sous terre, dans les dunes, que les Annamites des provinces avoisinant

Pour tout le reste, qui sert à entretenir la vie humaine, la Cochinchine est aussi très fertile, ainsi, en ce qui concerne le vêtement, il y a tant de soie que les bûcherons, les artisans en usent indifféremment. Je pris plaisir, plus d'une fois, à observer des hommes et des femmes travaillant à transporter des pierres, de la chaux ou autres choses semblables, sans le moindre soin pour éviter de déchirer ou de salir les riches vêtements qu'ils avaient endossés. Et cela n'étonnera pas ceux qui savent que les mûriers élevés, dont les feuilles sont mangées par les vers qui produisent la soie, sont plantés dans les champs très vastes, à la manière dont on sème le chanvre chez nous. Ils poussent de la même façon, et en peu de mois les vers peuvent monter dessus pour en manger les feuilles et s'en repaître ; là, en leur temps, ils tirent leur fil, et tissent leurs cocons en telle quantité et abondance, que non seulement les Cochinchinois en ont pour fournir à leurs besoins, mais qu'ils en approvisionnent le Japon et en envoient au royaume des Laotiens, d'où on en fait parvenir au Thibet, car cette soie n'est pas aussi fine et délicate que celle de la Chine, mais elle est plus solide (30).

Quant aux bâtiments et habitations que les Cochinchinois construisent en bois, ils n'ont rien à envier à quelque autre partie de l'univers que ce soit, car, sans exagération aucune, on trouve dans le pays le meilleur bois qui soit au monde, de l'avis de ceux qui y sont venus jusqu'ici. Parmi la multitude et la grande variété des bois, il en est deux dont on se sert plus communément pour les constructions, et ils sont incorruptibles, de telle façon que ni sous la terre, ni sous l'eau, ils n'éprouvent aucun dommage, et ils sont tellement durs

Tourane mangent de nos jours, exactement comme le décrit Borri ; son nom est *con nhông* ; le Dictionnaire Génibrel traduit : « Caméléon des cavernes ».

(30) Ce passage est très intéressant. Nous savons d'autre part que les Japonais taisaient un grand commerce de soie en Cochinchine et, lorsqu'un ordre de leur Gouvernement leur interdit ce long voyage, les Hollandais leur servirent de courtiers. On peut élever des vers à soie en plein air, mais ils sont exposés aux piqûres des mouches, au bec des oiseaux, etc. Cependant, il est évident qu'avant d'être domestiqué, d'avoir perdu par suite les qualités nécessaires à la lutte pour la vie, ce lépidoptère a existé à l'état sauvage. Il est difficile d'écarter les renseignements donnés par le P. Borri qui, en qualité d'Italien, était versé en cette matière et s'y intéressait certainement. Parmi les espèces de Bombyx sauvages vivant en plein air, un se trouve sur le mûrier, c'est la *Theophila mandarina*, dont le cocon, jaune grisâtre, donne une soie fort jolie, appelée en Chine *t'ien seu* (soie céleste) ; peut-être avait-on introduit ce bombyx en Cochinchine.

et tellement pesants qu'ils plongent sous l'eau et que l'on en fait des poids pour servir d'ancre aux navires. L'un d'eux est noir, mais pas autant que l'ébène, et l'autre est rouge, et tous les deux sont si lisses et si polis, quand on a enlevé leur écorce, qu'on n'a pas à se servir de la hâche quand on les travaille. Ces arbres s'appellent *tin*, et celui qui dirait que c'est avec ce bois que le roi Salomon construisit le temple ne s'éloignerait guère de la vérité. Nous savons déjà par l'Écriture sainte que ces bois étaient appelés d'un nom peu différent, *ligna tinaea*. Les forêts de la Cochinchine sont pleines de ces arbres tout droits, d'une hauteur tellement démesurée, qu'ils semblent toucher les nuages, et de telle grosseur, que deux hommes ne pourraient les embrasser. Les Cochinchinois construisent donc leurs maisons avec ces arbres, et il est permis à tous d'en couper, dans la montagne, autant qu'ils en veulent.

Les superstructures des maisons sont appuyées sur des colonnes hautes, solides et bien plantées, entre lesquelles on place les tables, les meubles, ainsi qu'il plaît ; ou bien on les remplace par des grillages de canne, qu'ils entrelacent avec beaucoup de goût pour donner passage à l'air dans la saison chaude, soit encore pour laisser passer l'eau et les barques lors des inondations, comme nous l'avons dit plus haut ; ils ont mille curieuses inventions et moyens ingénieux, pour orner leurs maisons avec des sculptures et des travaux sur panneaux qui les embellissent à merveille.

Et puisque nous en sommes à parler des arbres, avant de passer à un autre sujet, je dirai quelque chose d'un bois qu'on estime la marchandise la plus précieuse qu'on puisse tirer de la Cochinchine pour les autres royaumes. C'est le très célèbre *bois d'Aigle*, et le *Calambà*, qui sont la même chose en ce qui concerne l'arbre, mais divers quant à l'estime et à leur vertu. De ces arbres qui sont hauts, et très gros, les montagnes des **Moi** sont pleines. Si le bois est pris sur un tronc jeune, il devient du bois d'Aigle, et de celui-ci il y a abondance, chacun en coupant autant qu'il peut. Quand le bois est pris sur un tronc assez vieux, il devient du Calambà. Il serait très difficile de trouver de celui-ci, si la nature n'y avait pourvu, en le faisant naître sur les âpres sommets des montagnes inaccessibles, où il peut vieillir sans outrage. De temps en temps il en tombe quelques rameaux, qui se détachent d'eux-mêmes, soit par sécheresse, soit par la vieillesse, et ils sont tout vermoulus et tout pourris, ce qui augmente

d'une façon extraordinaire leur vertu bien au-dessus du bois d'Aigle ordinaire. C'est là le célèbre et très estimé Calambà (31).

Chacun vend l'Aigle à son gré, mais le Calambà est une marchandise qui appartient au roi seul, à cause de l'estime dans laquelle on tient son odeur et sa vertu. Et dans l'endroit où on la cueille, elle est si odorante et si suave, qu'en ayant reçu en don quelques morceaux pour les essayer, je les enfouis sous terre à plus de sept palmes, et cependant on les sentait encore, et ils se décelaient par leur fragrance. Le Calambà vaut sur place, cinq ducats la livre, mais dans le port de la Cochinchine où on en fait le commerce, il se vend beaucoup plus cher, et non moins de seize ducats la livre. Arrivé au Japon, il vaut deux cents ducats, mais s'il s'en trouve un morceau tel qu'il puisse servir d'oreiller, les Japonais le paient à raison de trois ou quatre cents ducats la livre. Cela vient de ce que, au lieu de doux oreillers de plumes, ils se servent pour dormir et pour poser la tête de quelque chose de dur, tel qu'un morceau de bois, et chacun cherche à s'en procurer un précieux morceau. L'oreiller de Calambà est estimé digne d'un roi ou d'un autre grand seigneur.

Bien que l'Aigle soit moins estimé et de moindre prix, son cours de vente est cependant assez élevé pour qu'avec le chargement d'un bateau de ce bois, un marchand s'enrichisse pour toujours. Le meilleur gain que le roi puisse donner au capitaine de Malacca est de lui concéder un voyage d'Aigle, car les Brahmanes et les Banians de l'Inde, à cause de la coutume qu'ils ont de brûler le corps des défunts avec ce bois très odorant, sont cause qu'on en use continuellement des quantités infinies.

Finalement, la Cochinchine abonde en mines des métaux les plus précieux, surtout en mines d'or. Et pour dire brièvement ce que je pourrais développer plus longuement de la fertilité de ce pays, je conclurai ainsi : « Les marchands européens qui y commercent disent que les richesses de la Cochinchine sont plus grandes que celles de la Chine même, qui, nous le savons, est riche en toutes choses ».

Je devrais ici traiter un peu de ces animaux, dont nous avons vu qu'ils étaient en quantité, et très variés, mais pour ne pas m'étendre

(31) Ces bois sont produits par *l'Aquilaria Agallocha* et *A. Malaccensis*. Le Calamba en Calambac faux, par *l'Excæcaria Agallocha*. Les deux premiers sont des Thyméliacées, le dernier une Euphorbiacée.

d'avantage, je me bornerai à parler des éléphants et des rhinocéros qui se trouvent tout particulièrement en ce pays, et qui peuvent être considérés comme des êtres très curieux et dont peu de gens ont entendu parler.

CHAPITRE IV

Des éléphants et des rhinocéros.

Il y a, dans les forêts de la Cochinchine, beaucoup d'éléphants dont les Cochinchinois ne se servent pas, car ils ne savent ni les prendre, ni les domestiquer.

On leur en conduit tout domestiqués et dressés du Cambodge, qui est un autre royaume voisin. Ceux-ci sont deux fois plus grands que ceux de l'Inde, les traces de leurs pas n'ont pas moins de deux palmes de diamètre, et les deux dents, qui leur sortent de la bouche, et qui donnent l'ivoire, arrivent bien des fois à dix-huit palmes de longueur chez les mâles, les femelles les ont beaucoup plus courtes. On peut donc facilement se rendre compte combien ces éléphants de Cochinchine dépassent en taille ceux qu'on amène en Europe pour les montrer, et dont les dents ne dépassent pas trois palmes.

Les éléphants vivent très longtemps ; ayant demandé l'âge de l'un d'eux, le cornac me répondit qu'il avait soixante ans du Cambodge et quarante de Cochinchine (32). Comme j'ai plusieurs fois voyagé à éléphant dans ce royaume, je peux en raconter beaucoup de choses qui paraîtront nouvelles, mais qui pourtant sont vraies.

L'éléphant porte ordinairement de treize à quatorze personnes, qui se placent de cette façon : de même que nous mettons la selle à un cheval, on adapte sur l'éléphant certaine machine en forme de carrosse, dans laquelle se trouvent quatre sièges ; elle s'attache avec des chaînes sous la panse de l'éléphant, de même façon que la sangle d'un cheval. Le howdah a deux entrées sur les côtés, et là s'asseyent six personnes, trois de chaque côté ; une entrée par derrière, et là se tiennent deux autres personnes ; et de plus, le *Nayre* [cornac], qui correspond au cocher, est assis sur la tête, c'est lui qui gouverne et

(32) Cela veut dire sans doute que l'éléphant avait d'abord vécu soixante ans au Cambodge, puis quarante en Cochinchine. On estime cependant aujourd'hui que l'éléphant ne dépasse guère soixante-dix ans.

conduit l'éléphant. Il m'est non seulement arrivé de voyager sur terre à éléphant, comme il est dit, mais encore par mer, en passant par quelques-uns de ses bras ayant plus d'un mille de largeur. C'est chose merveilleuse pour qui ne l'a pas éprouvée, que de voir une si grande et si démesurée machine de chair de grand poids, s'en aller nageant, comme une barque allant à la rame. Il est bien vrai que l'animal ressentait une grande fatigue, que lui occasionnait sa corpulence immense et démesurée, et la difficulté de respirer, si bien que pour s'alléger et se rafraîchir dans son angoisse, il prenait de l'eau avec sa trompe et la jetait en l'air tellement haut, qu'il paraissait une baleine nageant dans l'Océan.

Pour la même raison, sa forte corpulence lui cause grande difficulté pour se baisser, et comme c'est nécessaire pour permettre aux voyageurs de monter ou de descendre, il le fait au commandement du cornac, et si, pendant qu'il est ainsi incliné, un voyageur s'attarde, pour faire des compliments ou pour toute autre cause ; l'éléphant se redresse avec mauvaise humeur, montrant ainsi la gêne qu'il éprouve dans cette posture.

Le voir former, au commandement de son cornac, une sorte d'échelle avec ses membres pour aider ceux qui doivent monter dans le howdah, n'est pas moins digne d'admiration. Le premier degré de l'échelle est le pied, qui est assez élevé, le second la noix du même pied, qui en est assez distante, ensuite le genou plié, et enfin l'os du flanc, qu'il fait ressortir un peu en dehors ; (33) celui qui monte s'accroche, à ce moment, à une échelle suspendue au howdah, qui lui permet de continuer son ascension.

Et l'on voit, par là, combien se trompent ceux qui disent et ont laissé par écrit que l'éléphant ne pouvait ni s'incliner, ni se coucher, et que, pour le prendre, l'unique moyen était de couper l'arbre sur lequel il s'appuie pour dormir, parce que, tombant en même temps que ce soutien trompeur et ne pouvant plus se relever, il devient la proie du chasseur (34). Cela est une fable, bien qu'il soit très vrai que

(33) Ces degrés sont le sabot, le talon, le genou, la hanche ; il s'agit, bien entendu, d'un des membres postérieurs.

(34) Cette fable a couru le monde, on l'a appliquée à divers animaux, voir César : *Commentaires sur la guerre des Gaules*, livre VI, paragraphe 27 : *Sunt item, quae appellantur alces...* D'après ce paragraphe, l'élan (*alces*), dont il est question, aurait les cuisses sans articulations (*crura sine nodis articulisque habent*), ce qui l'empêcherait naturellement de se coucher.

la position couchée étant pour lui très pénible, comme il est dit, il dort debout, avec un mouvement continu de sa tête.

En cas de guerre et de bataille, on enlève le toit du howdah, du haut duquel les soldats combattent, comme d'une tourelle, avec leurs mousquets, flèches, et quelquefois avec une pièce d'artillerie, car l'éléphant ne manque pas de force pour la porter. L'éléphant est, en effet, très fort, comparé aux autres animaux, et j'en ai vu moi-même un qui, avec sa trompe, portait des poids démesurés, un autre qui souleva une grosse pièce d'artillerie, et même un autre qui, à lui seul, mit à l'eau dix petites galères, en les prenant avec ses défenses très habilement et en les poussant à la mer. J'en vis d'autres renverser de gros arbres avec la facilité que nous avons à arracher un chou ou une laitue. Avec la même facilité, ils jettent à terre et abattent les maisons, dévastent des contrées entières, quand cela leur est commandé pour causer du dommage à l'ennemi, ou bien, en temps de paix, pour arrêter le cours des flammes en combattant un incendie.

La longueur de la trompe est proportionnée à la hauteur du corps, de façon que, sans se baisser, l'éléphant puisse ramasser à terre un objet quelconque ; elle est composée de nombreux nerfs conjugués, enchaînés les uns aux autres, ce qui la rend propre à tout, aussi bien pour prendre des choses très petites, que pour fournir un gros effort, comme nous l'avons vu.

Le corps est tout recouvert d'une peau rude, de couleur cendrée. L'étape ordinaire d'un éléphant est de douze lieues par jour. Son allure cause, à ceux qui n'y sont pas habitués, ce qu'éprouvent les personnes peu résistantes au mouvement des barques à la mer.

Je dirai, de la docilité de l'éléphant, des choses plus merveilleuses que celles qu'on rapporte ordinairement, et l'on verra par elles que c'est avec raison qu'on a dit de l'éléphant : *Elephanto belluarum nulla prudentior* (35), car il fait des choses qui laissent croire qu'il agit avec intelligence et avec prudence. D'abord, bien que le cornac, se serve d'un certain instrument de fer long de quatre palmes, qui est terminé d'un côté par un croc avec lequel il le bat ou le pique, afin qu'il soit attentif à ce qu'il lui commande, cependant il le conduit ordinairement par paroles, et il semble qu'il comprend très bien la langue. Il y en a même qui en connaissent trois ou quatre très

(35) « Il n'est nulle grosse bête plus prudente que l'éléphant ».

différentes suivant les divers pays où ils ont vécu. C'est ainsi que celui sur lequel j'étais monté, paraissait comprendre la langue du Cambodge, d'où il était venu, et celle de la Cochinchine, où il était. Et qui ne trouverait pas merveilleux d'entendre le cornac converser avec son éléphant, lui indiquer le chemin, la route à suivre, l'endroit où on doit passer, l'hôtellerie où on doit loger, ce qu'on y trouvera à manger, en somme lui fournir un compte minutieux de ce qu'il devra faire dans la journée. La ponctualité avec laquelle l'éléphant exécute ce qui le concerne, pourrait le faire qualifier homme de jugement sain et mûr. A tel point que lorsque l'éléphant a compris à quel endroit il doit aller, il s'y rend tout droit, par le chemin le plus court, sans suivre la voie battue, sans tenir compte des fleuves, ni des forêts, ni des montagnes, car il est persuadé fort bien qu'il peut tout surmonter. S'il rencontre un fleuve, il le passe à gué ou à la nage ; s'il a à traverser des bois, il brise les rameaux, renverse les arbres avec sa trompe, il en coupe d'autres au moyen d'un fer bien affilé, qui, semblable à une faux, est à cet effet suspendu au toit du howdah. Lorsque l'occasion s'en présente, prenant et tirant d'abord les rameaux avec sa trompe, il les taille, les fend de telle façon, qu'il s'ouvre partout une ample voie, quelle que soit l'épaisseur du bois, et on reconnaît fort bien que l'éléphant a passé par là et a ouvert le chemin ; il exécute tout cela en obéissant au cornac avec facilité, et avec une égale prestesse.

Cet animal souffre d'une seule chose, qui lui cause une grande douleur, c'est quand quelque épine, ou quelque autre chose semblable pénètre dans la plante de son pied ; il l'a en effet très tendre et très délicate, si bien qu'il marche avec de grandes précautions, lorsqu'il passe par des endroits où il pourrait s'en rencontrer. Je me trouvais une fois en voyage avec sept éléphants et plus qui allaient de conserve, lorsque j'entendis les cornacs qui avisaient chacun son éléphant de bien regarder où il posait le pied, parce qu'on devait passer par un mauvais endroit sablonneux, où des épines se trouvaient cachées. A cet avis, tous les éléphants baissèrent la tête, et ouvrant bien les yeux, comme lorsqu'on cherche un petit objet perdu, ils allèrent pas à pas avec beaucoup d'attention jusqu'au moment où, avisés qu'ils n'avaient plus rien à craindre, ils relevèrent la tête, poursuivant leur chemin comme avant.

Lorsque, au soir, nous arrivâmes à l'auberge, les cornacs envoyèrent les éléphants dans un bois pour y paître, sans leur enlever le howdah. Les ayant interrogés sur ce point, ils répondirent que les éléphants païssaient des troncs d'arbres, et pour qu'ils puissent les

tailler avec ce fer, dont j'ai parlé plus haut, il fallait leur laisser le howdah sur lequel il était placé. Etant arrivés le jour suivant à un endroit où il n'y avait pas de bois, chaque cornac apporta un fagot de troncs assez gros et verts à son éléphant. Je restai avec un plaisir tout particulier à regarder l'un d'eux, qui, avec plus d'adresse que les autres, prenait ces rameaux avec sa trompe, les écorçait avec les dents, et puis les mangeait avec goût et prestesse, comme nous mangerions une figue, ou un autre fruit. Le jour suivant, étant en conversation avec les voyageurs, qui étaient environ au nombre de vingt, je leur dis le plaisir que j'avais eu à voir la gentillesse de cet éléphant mangeant ses troncs. Alors le cornac, sur le commandement du maître de l'éléphant, l'appela à voix haute par son nom, qui était *Ghin* ; il était un peu à l'écart, mais à l'appel de son nom, il leva la tête et tendit l'oreille à ce qu'on lui disait. « Rappelle-toi, dit le cornac, de ce Père voyageur, qui t'a regardé hier pendant que tu mangeais, maintenant prends un rameau comme celui-là, viens devant lui, comme tu l'as fait hier ». Le cornac n'avait pas fini de parler que l'éléphant était devant moi, avec un rameau dans sa trompe, et me choisissant parmi les autres, il me le montre, le pèle et le mange. Puis m'ayant fait une profonde révérence, il s'en va comme en riant, avec des signes de joie et d'allégresse, pendant que je restais, frappé d'admiration, en voyant dans un animal la capacité de comprendre et de faire aussi bien ce qu'on lui commandait.

Mais l'éléphant n'obéit qu'à son cornac et à son maître, et il n'admet qu'eux seuls pour le monter. Si un autre le fait, et que l'éléphant s'en aperçoive, cet intrus court un grand péril, car avec sa trompe il jette le howdah par terre et risque de le tuer. Donc, lorsque quelqu'un veut monter, le cornac à l'habitude de couvrir les yeux de l'éléphant avec ses oreilles qui sont très grandes et difformes.

S'il n'obéit pas avec la rapidité requise, le cornac le bat et le châtie avec dureté, lui déchargeant des coups de bâton au milieu du front, en se tenant debout sur sa tête. Il arriva une fois qu'étant sur l'éléphant avec d'autres, le cornac le battit ainsi, et à chaque coup de bâton qu'il lui donnait, il nous semblait que nous allions être tous jetés à terre ; à l'ordinaire, on donne six ou sept coups au milieu du front, mais avec une telle violence, que l'éléphant est tout tremblant, et cependant il supporte ces coups avec beaucoup de patience. En un seul cas il n'obéit ni au cornac, ni à personne, c'est lorsque, à

l'improviste, s'éveille en lui l'ardeur de la concupiscence, parce qu'alors, étant complètement hors de lui, il ne connaît personne, et prenant le howdah et ceux qui sont dedans, avec sa trompe, il tue, fracasse, met tout en pièces. Le cornac est avisé à l'avance de cet état par certains signes ; descendant rapidement avec tous les voyageurs, il le décharge en lui enlevant le howdah, et le laisse à part, seul, jusqu'à ce que sa furie soit passée. Ensuite, comme averti de son erreur, et ayant honte de lui-même, l'éléphant vient, tête baissée, recevoir la bastonnade qu'on va lui donner, comme s'il sentait l'avoir méritée.

Autrefois on se servait beaucoup de l'éléphant à la guerre, et les armées qui allaient en campagne avec un bon escadron de ces animaux étaient fort à craindre, mais depuis que les Portugais trouvèrent le moyen de leur décocher en face certains artifices semblables à des langues ou des trombes de feu, ils sont plutôt un danger qu'autre chose. Car ils ne peuvent souffrir ces étincelles enflammées, qui leur entrent dans les yeux, et ils prennent la fuite en furie, mettant en désordre leur propre armée, confondant et tuant tout ce qui se trouve devant eux (36).

L'éléphant domestique ne combat que contre deux seuls animaux, l'un est l'éléphant sauvage, l'autre le rhinocéros (37). Il vainc généralement le premier ; il est battu par le second. Le rhinocéros est un animal ayant une forme intermédiaire entre celle du bœuf et celle du cheval ; gros comme un petit éléphant, tout couvert d'écailles, et comme armé de lames de métal, il a une seule corne, droite, en forme de pyramide, au milieu du front, ses pieds et ses ongles sont semblables à ceux du bœuf. Me trouvant dans la ville de Nuocmon [Nước-Mặn], de la province de Pulucambi [Qui-Nhơn], le gouverneur alla une fois à la chasse d'un rhinocéros qui était dans un bois voisin de notre habita-

(36) Cependant, les éléphants continuèrent à être employés dans les armées, mais on tâcha de les habituer aux détonations et aux artifices en les faisant charger sur des haies dans lesquelles on faisait éclater des pétards. Les Cochinchinois gagnèrent la bataille de Nhật-Lê sur les Tonkinois grâce à leurs éléphants, en 1627. Voir : *Le mur de Đổng-Hới*, page 130. Les Tây-Son et Gia-Long en avaient encore, et ils rendirent de bons services.

(37) Le Père nomme le rhinocéros, *Abada* (portugais), et, comme on le verra, il croit à l'*unicorne* et aux propriétés de sa défense. Cette défense n'était pas autre que celle du rhinocéros. Dans l'antiquité et le moyen-âge on attribuait, entr'autres vertus, à la corne de rhinocéros, façonnée en coupe, le pouvoir de neutraliser les poisons.

tion. Il avait avec lui plus de cent hommes, partie à pied, partie à cheval, et de huit à dix éléphants. Le rhinocéros sortit du bois et, à la vue de tant d'ennemis, non seulement il ne donna pas de signe de crainte, mais avec un grand courage il se jeta contre tous ceux-ci, qui se divisèrent en formant des ailes. Le rhinocéros, courant entre ces ailes, arriva jusqu'à l'arrière garde, où était le gouverneur qui, sur son éléphant, l'attendait pour le tuer. L'éléphant chercha à le saisir avec sa trompe, mais à cause de l'agilité du rhinocéros et des bonds qu'il faisait, cela ne fut pas possible ; de plus, le rhinocéros cherchait à percer l'éléphant de sa corne. Le gouverneur, sachant parfaitement que le rhinocéros ne pouvait recevoir du mal à cause de ses écailles, à moins qu'il ne le frappât au flanc, attendit que, dans un bond, il découvrit l'endroit désarmé, et lançant un dard avec dextérité, il le perça de part en part aux applaudissements et à la grande joie de toute cette multitude, qui, sans attendre autre chose, ramassa sur place un gros tas de bois et y mit le feu. Pendant que les écailles brûlaient, que la bête entière rôissait, les assistants dansaient et sautaient autour, taillant, de ci de là, des morceaux de la chair qui se cuisait, et ils la mangeaient. De l'intérieur de l'animal, c'est-à-dire du cœur, du foie et de la cervelle, ils firent un plat plus présentable et l'offrirent au gouverneur, qui se tenait en un lieu élevé et prenait plaisir à contempler ces jeux. Je me trouvais là et obtins du seigneur gouverneur les ongles qu'on croit avoir les mêmes propriétés et vertus que les ongles de la grande bête, et dont la corne est également très bonne contre le venin, tout comme celle de *l'unicorne* (38).

CHAPITRE V

*Des qualités, conditions, coutumes des Cochinchinois,
de leur façon de vivre, de se vêtir et de se traiter* (39).

Les Cochinchinois sont, pour la couleur, semblables aux Chinois, c'est-à-dire olivâtres, si on parle de ceux qui sont voisins de la plage, car ceux qui habitent le milieu des terres jusqu'au Tonkin, sont blancs comme les Européens. En ce qui concerne les traits du

(38) Autre nom de la licorne.

(39) *Medicinarsi*, on devrait traduire : « se médiciner », si le mot était français.

visage, ils ressemblent plutôt aux Chinois par leur nez plat, leurs yeux petits, mais ils sont de stature moyenne, c'est-à-dire moins petits que les Japonais, moins grands que les Chinois ; par ailleurs, ils sont plus robustes et plus gaillards que les uns et les autres, et supérieurs aux Chinois par l'esprit et le courage. Les Japonais les battent sur un point, c'est par leur mépris de la mort dans les périls, car alors les Japonais ne font nul cas de la vie et ne craignent pas la mort.

Et de sa nature, le Cochinchinois est plus affable et plus courtois dans sa façon de traiter les Européens, bien qu'il ait une haute opinion de sa valeur personnelle ; il pense que se laisser aller à la colère est chose dégradante. Alors que toutes les autres nations de l'Orient, regardant les Européens comme gens profanes, les ont naturellement en abomination, et que, lorsque nous entrons pour la première fois en quelque endroit de leur terre, ils s'empressent de fuir, en Cochinchine c'est tout le contraire, ils nous accostent en foule, nous font mille questions, nous invitent à manger avec eux, et en usent, en somme, avec toutes sortes de courtoisie, de familiarité et de grande civilité. C'est ce qui m'arriva, ainsi qu'à mes compagnons ; à peine étions nous entrés chez eux, qu'il nous semblait être avec des amis, connus depuis longtemps. Cela est une bonne disposition pour faciliter aux ministres du Christ la prédication du saint Evangile.

A cause de cette gentillesse naturelle, de cette facilité des coutumes, provient une parfaite union d'âme entr'eux, ils se traitent familièrement, comme s'ils étaient frères et d'une même maison, même avant de s'être vus ou connus. Serait réputé grande vilenie pour une personne quelconque de manger quelque chose, pour peu que ce soit, sans la répartir entre les assistants en en donnant à chacun un petit morceau. Leur instinct naturel est d'être bienfaisant et surtout envers les pauvres, auxquels ils ne refusent jamais l'aumône qu'ils demandent, la refuser serait manquer à un devoir, comme si la justice les obligeait à la faire. Il en résulte qu'une fois certains naufragés, qui avaient pu se sauver dans un port de Cochinchine, dont ils ignoraient la langue, apprirent une seule parole *doij* [Đói] (40), qui signifie « j'ai faim ». Dès que ces étrangers se présentaient à la

(40) Dans l'ancienne orthographe italienne le *j*, appelé *i lungo* (*i* long) avait la valeur de deux *i*. Le P. Borri emploie la graphie *oij*, pour faire sentir que la syllabe est longue. Il est de même, plus loin pour *cai*.



A MONSEIGNEVR,
MONSEIGNEVR
DE BOVRNEVF
Cheualier, Seigneur de Cus-
sé & d'Orgeres &c. Conseiller.
du Roy en ses Conseils d'Estat
& premier President en son Par-
lement de Bretaigne.

MONSEIGNEVR,

*Souffrez, s'il vous plaist, que ce-
ste Histoire estrangere, qui vient
d'apprendre à parler nostre langage
en ceste ville, se donne la hardiesse*

à 2

porte des maisons, criant : *doij*, comme s'ils se plaignaient de se trouver dans la plus profonde misère, tous les habitants, touchés de compassion, leur tendaient quelque mets à manger, ce qui fait qu'ils ramassèrent en peu de temps tant de choses, qu'un bateau leur ayant été donné, par ordre du roi, pour retourner dans leur patrie, comme ils s'étaient accoutumés au pays où, sans travailler, ils trouvaient tout le nécessaire pour vivre, aucun d'eux ne voulait s'en aller. Il fut nécessaire que le capitaine du bateau les forçât, à coups de bâton et de couteau, à s'embarquer ; l'embarcation était chargée de riz, qu'ils avaient ramassé rien qu'en criant : J'ai faim.

Mais autant les Cochinchinois sont prompts et libéraux, dès qu'il s'agit de donner, autant ils sont enclins à demander tout ce qu'ils voient. De sorte que, dès qu'ils ont aperçu quoi que ce soit de neuf et de curieux, ils disent : *scin mocaij* [*xin một cái*], ce qui veut dire : Donnez-moi de ces choses. Ce serait un tel manque de courtoisie que de la refuser, que celui qui le ferait serait réputé par tous comme un vilain. Il faut donc ou cacher les choses, ou se décider à en donner si on les montre. Un marchand portugais, non averti, ne pouvait supporter cette coutume insolite, et il résolut, une fois, de faire de même avec eux. Il s'approcha donc de la barque d'un pauvre pêcheur, et mettant la main sur une grande manne pleine de poisson, il dit, en langue du pays : *scin mocaij*. Le brave homme ne répliqua pas et lui donna incontinent toute la manne pour qu'il l'emportât, comme il le fit, à sa maison, non sans être étonné et émerveillé de la libéralité des Cochinchinois ; mais touché de compassion pour le pauvre pêcheur ; il lui remboursa le prix qu'il pensait lui devoir.

Les termes de politesse et de courtoisie usités par les Cochinchinois sont, à peu près, les mêmes que ceux des Chinois, avec grande déférence de l'inférieur pour le supérieur, des égaux entr'eux, avec toute la minutie que nous savons être propre aux Chinois en cette matière, et spécialement en ce qui concerne le respect que l'on porte aux plus âgés. L'âge est, en effet, considéré plus que le rang, et on donne aux anciens la prééminence sur les jeunes. Il advint que certains seigneurs étant venus nous visiter et étant avisés qu'un Père, bien que plus âgé que l'autre, n'était cependant pas le supérieur, ils ne se laissèrent jamais amener à révéler le jeune supérieur avant le vieux Père. Dans chaque maison, pour pauvre qu'elle soit, les Cochinchinois s'assoient de trois façons différentes : la première, l'infime, est de s'accroupir sur une natte étendue sur le sol, et de cette façon s'assoient les personnes qui sont de même qualité, c'est-à-dire toutes

celles d'une même famille ; la seconde, sur une natte recouverte d'un tissu bien plus fin et délicat, et là siègent les personnages plus importants ; la troisième est une table élevée de trois palmes au-dessus du sol et en forme de lit ; là s'assoient seulement les gouverneurs, les seigneurs du lieu, les personnes vouées au culte divin, de sorte que c'est là qu'ils font toujours asseoir nos Pères.

C'est de ce caractère aimable et gentil des Cochinchinois que naît l'estime en laquelle ils tiennent les étrangers, auxquels ils permettent de vivre chacun suivant sa propre loi et de s'habiller comme il leur plait. Ils louent même les coutumes des étrangers et, avec beaucoup de politesse, admirent leurs doctrines, les plaçant avant les leurs, au contraire des Chinois qui sont infatués des coutumes et des doctrines de leur propre patrie.

Quant à leur vêtement, nous avons dit ci-dessus qu'ils font grand usage de la soie, et il ne reste à parler que de la forme de leurs habits. Et, pour commencer par les femmes, je dis qu'il me paraît le costume le plus décent de toute l'Inde, parce que par les plus fortes chaleurs qu'on puisse supporter, aucune partie de leur corps n'est à découvert. Elles portent cinq ou six robes l'une sur l'autre, et toutes de différentes couleurs ; la première descend jusqu'à terre, et elles la portent (41) avec tant de gravité, de décorum et de majesté, qu'on ne voit pas la pointe de leurs pieds ; la deuxième est d'une demi-palme plus courte que la première, la troisième plus courte que la seconde, et ainsi de suite, de sorte qu'on découvre toutes les couleurs et leur variété, et cela est le vêtement au-dessous de la ceinture, car, comme corsage, elles ont un tissu à carreaux de couleurs variées ; au-dessus elles portent un voile, mais d'étoffe tellement fine et transparente, que bien qu'elles s'en couvrent entièrement, on voit au travers tout ce dont se compose leurs atours, qui, bien que décents, sont tellement seyants, qu'on croirait voir un gracieux printemps fleuri. Elles portent les cheveux dénoués et ondoyants sur les épaules, ils sont tellement longs qu'ils descendent jusqu'à terre, et plus ils sont longs, plus on les trouve beaux. Sur la tête elles ont une capeline tellement large, qu'elle leur cache toute la face, de sorte que leur vue ne porte guère qu'à trois ou quatre pas en avant d'elles, et ces

(41) Le mot italien devrait plutôt être traduit par « traînent ». Plus bas, j'ai traduit par « à carreaux », le terme *scacchi* « échecs », Ces étoffes écossaises, fort à la mode alors, sont citées comme article d'importation, dans un autre ouvrage.

capelines sont tissées de soie et d'or suivant le grade de la personne. Par suite, les dames, pour rendre le salut par courtoisie, sont obligées de soulever leur capeline de façon à être vues en face (42).

Les hommes, en remplacement de hauts de chausses, s'entourent avec une pièce entière d'étoffe, couvrant aussi la partie supérieure du corps avec cinq ou six habits longs et larges de soie très fine et de différentes couleurs, avec manches larges, comme sont celles des Pères de Saint Benoit. Ces vêtements, de la ceinture en bas, sont taillés et découpés en bandes fort jolies, de sorte que lorsqu'ils marchent, toutes ces bandes s'agitent et se mélangent confondant leurs couleurs, Pour peu qu'une légère brise les soulève, ils semblent, point pour point, à autant de paons aux pennes ocellées déployées en cercle gracieux.

Ils portent les cheveux comme les femmes et les laissent croître jusqu'aux talons, et ils ont aussi la capeline, mais ceux qui ont de la barbe ne la coupent pas, ils sont rares d'ailleurs, et en cela ils ressemblent aux Chinois. Comme eux, ils laissent pousser les ongles des mains, et les nobles ne les taillent jamais. Cela est le caractère distinctif qui les sépare de la plèbe et des ouvriers manuels qui, par l'usage continuel de leur métier, les ont toujours courts, alors que les cavaliers (43) les ont si longs, qu'ils ne peuvent serrer avec la main quelque chose de fin. Ils ne peuvent en ceci approuver notre usage de couper les cheveux (44) et les ongles, car il leur semble qu'ils sont donnés par la nature pour l'ornement de la personne. Si bien que, parlant une fois des cheveux, ils nous firent une objection, qu'il ne nous fut pas d'abord facile à réfuter Pourquoi, disaient-ils, si le Sauveur du monde, auquel vous vous efforcez de conformer vos actions, portait les cheveux longs avec la barbe à la nazaréenne, comme vous l'affirmez et nous le montrez par des tableaux, pourquoi ne faites-vous pas de même. Et ils ajoutaient que le Rédempteur ayant porté la longue chevelure, c'était certainement meilleure coutume. Cependant à la fin, ils finirent par se contenter, lorsque nous leur

(42) La « capeline » (*cap llin*) signifie certainement ici le chapeau pointu porté par les hommes seulement au Tonkin, par les deux sexes à Hué.

(43) *Cavaliere* signifie ici « gentilhomme ».

(44) Se rappeler que ces bons missionnaires étaient partis d'Europe à la fin du 16^e siècle ou au commencement du 17^e, alors qu'on portait les cheveux courts et la barbe.

eûmes dit que l'imitation [du Sauveur] ne consistait pas dans le vêtement (45).

Les écoliers et les docteurs sont vêtus d'une façon plus sévère, sans autant de franges et de couleurs : avec une toge de damas noir, ils couvrent tous les autres vêtements, ils se mettent de plus une sorte d'étole au cou et un manipule de couleur bleue aux bras, se couvrant ordinairement la tête avec une sorte de bonnet ressemblant à une mitre d'évêque.

Ensuite, les hommes comme les femmes tiennent à la main un éventail, semblable à celui dont se servent les matrones en Europe, mais plutôt comme un ornement que par nécessité. Lors des deuils, alors que nous Européens nous portons le noir, ils s'habillent de blanc. Lorsqu'ils saluent, ils ne se découvrent jamais la tête, ce qui serait considéré comme contraire à la courtoisie ; en cela ils agissent comme les Chinois, chez lesquels cette action est considérée comme tellement inutile et irrévérencieuse que, pour condescendre en cela à leurs sentiments, il fallut que les Pères de la Compagnie demandassent à Sa Sainteté Paul V (46), la permission de célébrer, dans ce pays, le saint Sacrifice de la Messe en conservant la tête couverte. Enfin, finalement, les Cochinchinois ne portent ni chaussettes, ni souliers, défendant au plus la plante des pieds avec une sole de cuir reliée au pied avec certains boutons et des rubans de soie qui passent entre les doigts, en guise de sandale. Ils ne tiennent pas comme une indécence le fait d'aller nu-pieds, et si en marchant ainsi, soit chaussés de sandales, soit sans sandale, ils se salissent, ils n'y prennent pas garde, car ils placent devant la porte de la grande salle de chaque maison, un vase d'eau propre, dans laquelle ils se lavent les pieds ; ceux qui portent des sandales les

(45) Ce costume, avec le sampot, les cheveux dénoués, l'usage de l'étoffe à carreaux multicolores, dite *écossaise*, étonnera le lecteur, persuadé que le costume fut immuable en Annam et que le turban y fut porté depuis l'antiquité. En réalité il a constamment varié ici, bien que moins souvent qu'en Europe. Le P. Borri nous semble décrire le costume des hommes et des femmes de qualité. Dampier, vers la fin du 17^e siècle, nous dit que les Cochinchinois ont les cheveux courts. Koffler, au milieu du 18^e, précise et dit que, seules les personnes de qualité portent les cheveux longs et les dents laquées. Il est probable qu'il en était ainsi à l'époque du P. Borri, qui ne parle pas, d'ailleurs, des dents laquées.

(46) Paul V, Camille Borghèse, pape de 1605 à 1621.

laissant là, pour les reprendre quand ils partent. Ils agissent ainsi pour ne pas salir les nattes qui couvrent entièrement le plancher (47).

Les Cochinchinois n'étant pas, comme les Chinois, si affectionnés aux usages de leur pays qu'ils méprisent ceux des étrangers, nos Pères, chez eux, n'ont pas eu l'obligation de changer la forme de leurs vêtements. Ils revêtent une robe de soie fine qu'ils appellent *Ehingon* et qui est habituellement de couleur bleue, sans manteau, ni autre vêtement de dessus ; ils ne portent ni souliers, comme en Europe, ni sandales à l'usage du pays, ceux-là parce que personne ne saurait les faire, celles-ci parce qu'ils ne peuvent les supporter à cause de la douleur qu'occasionne, à qui n'y est habitué, les boutons et bandes qui tiennent les orteils écartés. Ils considèrent comme un moindre mal d'aller nu-pieds, bien qu'ils s'exposent ainsi aux maux de ventre, surtout dès le commencement, à cause de l'humidité de la terre et du manque d'habitude. Il est vrai que peu à peu leur nature s'y accoutume, et que la peau s'endurcit de façon à ne plus sentir de mal même en marchant sur des pierres, ou au milieu des épines. Pour moi, accoutumé d'aller pieds nus, lorsque je revins à Macao, je ne pouvais plus souffrir les souliers, ils me paraissaient lourds et me gênaient les pieds.

La nourriture des Cochinchinois consiste principalement en riz, et c'est chose admirable que le pays abondant en viande, volailles, poissons et fruits de tant d'espèces, de toute façon, quand ils mangent, ils commencent par se bourrer de riz, puis ensuite, comme par cérémonie, il goûtent aux autres mets ; ils font du riz, comme nous du pain, leur nourriture principale. Pour ne pas s'en lasser, ils le mangent pur, sans aucun condiment, ni huile, ni beurre, ni sel, ni sucre, mais cuit à l'eau pure, en mettant juste ce qu'il en faut pour qu'il ne s'attache pas à la marmite, pour qu'il ne rôtisse pas, mais de façon à ce que les grains restent entiers, ramollis seulement et imprégnés d'eau. Pour cette même raison, le riz n'étant pas assaisonné, il en résulte qu'il se digère facilement. C'est pourquoi les mangeurs de riz, c'est-à-dire tous les hommes de l'Orient, sont habitués à manger quatre fois par jour et en grande quantité, pour fournir aux besoins de la nature. Les Cochinchinois mangent assis

(47) Cet usage est conservé dans la haute région, où on habite des maisons sur pilotis. Le vase plein d'eau est tantôt en bas de l'escalier, tantôt sur le petit balcon qui précède la porte au haut de cet escalier. Mais on ne se lave pas les pieds dans ce vase, on y puise de l'eau avec une épuisette et on en arrose les pieds, en les frottant l'un contre l'autre.

par terre avec tes pieds croisés, ayant une table ronde devant eux, aussi haute qu'il le faut pour arriver à hauteur de la poitrine, cette table est bien ornée, sculptée, quelquefois argentée et même dorée, selon la qualité et les facultés de la personne. Elle n'est pas très large, la coutume étant que chacun ait la sienne, de sorte que, dans les banquets, il y a autant de tables que de convives, et en général on en use ainsi dans le privé, si ce n'est parfois que le mari et la femme, le père et le fils, s'accommodent d'une seule table. Ils ne se servent ni de couteaux, ni de fourchettes, et n'en ont pas besoin, tout venant sur la table coupé en petits morceaux à la cuisine. Ils les remplacent par deux baguettes de bois poli placées entre les doigts, avec lesquelles ils prennent avec grâce et une prestesse merveilleuse quoi que ce soit, de sorte qu'ils n'ont pas besoin de serviette, car ils ne se salissent pas les mains qui ne touchent à aucun mets.

Les festins entre voisins sont fort fréquents, et on y sert des plats beaucoup plus variés que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. On ne fait pas alors cas du riz, car on suppose que chacun en a suffisamment à sa maison. Pour pauvre qu'il soit, l'amphytrion manque à son devoir s'il ne fournit pas à chacun de ses invités une table chargée de cent plats, et comme ils ont coutume d'inviter tous leurs amis, leurs parents et leurs voisins, il n'y a pas de festin où ne concourent trente, quarante, cinquante et quelquefois cent personnes, même deux cents. Je me trouvai une fois à un banquet très solennel, où mangèrent pas moins de deux mille convives. Il est par suite nécessaire que ces banquets se servent à la campagne, afin d'avoir un endroit assez spacieux pour installer autant de tables. Il ne paraîtra étrange à personne que les tables étant assez petites, comme nous l'avons dit, on puisse cependant y déposer une centaine de plats, car avec un merveilleux artifice ils disposent, en cette occasion, sur chaque table un château de canne à sucre, sur les étages duquel ils répartissent les plats fort joliment ; et ces plats doivent contenir toutes les variétés de mets produits par le pays, aussi bien de chair que de poisson, de quadrupèdes que de volatiles, d'animaux sauvages et d'animaux domestiques, et toutes les espèces de fruits de la saison. S'il en omettait un seul, l'amphytrion serait convaincu de manquement grave et le repas ne pourrait être réputé banquet (48).

(48) Le P. Borri exagère peut-être un peu, mais il semble certain, d'après ses descriptions, que la Cochinchine était alors un pays fort riche, sans doute parce que la population y était moins dense qu'aujourd'hui.

Dans ces banquets, les maîtres mangent d'abord, et ils sont servis par leurs serviteurs les plus marquants. Lorsque les patrons ont mangé de ce qui leur plaît le plus, ces mêmes serviteurs les plus honorés prennent leurs places et ils mangent servis par les serviteurs de moindre importance. Ceux-ci leur succèdent, et comme ils ne suffisent pas pour consommer tous les apprêts et que, suivant la coutume, tous les plats doivent être vidés, quand ils sont rassasiés, viennent les plus infimes serviteurs de chaque seigneur, qui non seulement mangent les restes, mais, dans certaines besaces apportées à cet effet, mettent tous les reliefs, et les emportent à leur maison, les partageant avec joie et allégresse à leurs enfants ou autres gens de peu, et ainsi se termine la fête.

La Cochinchine manque de raisin, et pour boire, en guise de vin, ils se servent d'un alcool de riz distillé, qui a la saveur de l'eau de vie, à laquelle il ressemble comme couleur, comme montant, comme esprit et force. Ils en ont en telle abondance, qu'ils en boivent communément autant qu'ils en veulent et ils s'enivrent aussi bien que nous avec le vin. Cependant les personnes qui se respectent ont l'habitude de tempérer ce breuvage avec un autre produit d'alambic, qui se tire du Calambà, et qui lui communique une odeur très suave ; ils font ainsi un mélange de prix.

Pendant le jour ils ont coutume de boire une certaine eau très chaude, dans laquelle ils font cuire la racine d'une herbe qu'ils appellent *chià [trà]*, la boisson elle-même reçoit le même nom. C'est un breuvage cordial, et qui aide très bien à détacher les humeurs de l'estomac et à faciliter la digestion. Les Japonais et les Chinois prennent la même boisson, mais en Chine, au lieu des racines on cuit la feuille de ce même arbre, et au Japon une certaine poudre, faite de ces feuilles. Les effets en sont les mêmes, et on lui donne le même nom *chià* (49).

(49) Le thé fut connu assez tard en Europe Marco-Polo n'en parle pas. Les Portugais, qui ont fréquenté les ports de Chine dès 1517, en font à peine mention. Ce furent les Hollandais de Bantam qui, au commencement du 17^e siècle, prirent l'habitude d'en boire. Il n'en est question parmi les Anglais qu'en 1615, et la première mention en est faite dans une lettre d'un agent de l'East India Company qui, de Firando, au Japon, écrit à un de ses camarades de Macao qu'il lui envoie « un pot de la meilleure sorte de *chaw* ». Il est probable que le P. Borri a connu, en Cochinchine, un breuvage qu'il a pris pour du thé. Il est assez naturel qu'on ait, en Cochinchine, parfumé l'alcool de riz avec le Calambà.

Au milieu d'une si grande abondance de vivres, il paraît incroyable que nous, Européens, souffrions de la faim et de la soif, non pas par manque de nourriture, mais pour ne pas y être habitués, notre nature se ressentant grandement d'être ainsi privée, tout à coup, de pain et de vin. Je crois qu'il en arriverait de même aux Cochinchinois, s'ils venaient en Europe, et s'ils devaient être privés de riz, leur soutien ordinaire, bien qu'ils aient en abondance d'autre nourriture. Je ne manquerai pas, à ce propos, de rapporter ce qui nous arriva avec un gouverneur de la Cochinchine : celui-ci, à titre de très bienveillant protecteur, fut invité par nous à manger dans notre maison, et en signe de cordialité nous nous efforçâmes de lui présenter différents plats préparés à la mode d'Europe. Il se mit à table et nous espérions qu'il tiendrait compte de notre bonne volonté, qu'il la louerait et nous en remercierait comme d'une nouveauté, car cela nous avait coûté beaucoup de travail. Ayant essayé, un à un, de chaque plat, il nous fut manifeste qu'il n'en pouvait manger, bien que, par courtoisie, il fit tous ses efforts. Il fut donc nécessaire d'apprêter d'autres mets selon la coutume du pays aussi bien que possible ; il en mangea avec beaucoup de plaisir et ses goûts furent ainsi contentés, ainsi que les nôtres. Mais la divine Providence ne se lasse jamais de soulager, de mille manières, ses serviteurs du poids qu'ils supportent pour la prédication de son saint Evangile, les moyens ne lui manquant pas pour changer, même en cette vie, tout ce qu'ils souffrent pour l'amour d'elle. Il en arrive ainsi en ce qui concerne la nourriture, le fait de marcher déchaussé, car peu à peu la nature s'y habitue et arrive à s'accommoder des usages du pays, de sorte qu'il devient difficile de reprendre ceux suivis autrefois. C'est ce qui m'arriva lorsque je revins de là [de la Cochinchine], je n'avais plus d'appétit que pour le riz de Cochinchine, et c'est ce qui me manquait le plus.

Quant aux médecins, à la façon de traiter les malades, je dois dire qu'il y a abondance de médecins, non seulement Portugais, mais natifs du pays, et on éprouve par expérience que certaines infirmités, auxquelles, à l'ordinaire, les médecins d'Europe ne trouveraient pas de remèdes, sont guéries facilement par ceux du pays. Il arrive parfois que lorsqu'un de nos médecins regarde un malade comme perdu, on appelle quelque praticien du pays, qui le guérit.

Les médecins du pays ont l'habitude de s'en tenir à cette façon de guérir : lorsqu'ils sont arrivés près du lit du malade, ils se reposent un instant, pour calmer en eux l'agitation causée par la marche. Ensuite ils tâtent le pouls du malade pendant longtemps avec très

grande attention et réflexion, ils disent ensuite : Vous avez telle maladie, et si elle est incurable, ils disent avec sincérité : Je n'ai pas de remède pour un tel mal ; cela veut dire que la maladie est mortelle. S'ils jugent qu'elle est curable, ils disent : J'ai des remèdes qui peuvent sauver le malade, et en tant de jours je le délivrerai de la maladie. Ils conviennent ensuite du prix dû pour rendre la santé au malade et s'accordent au plus haut ou au plus bas prix, selon convention, et il arrive qu'on dresse un acte public du prix ainsi convenu. Ensuite le médecin lui-même compose le remède, non pas pour usurper les fonctions du pharmacien, car il n'en existe pas, mais pour ne pas divulguer le secret de la composition du remède qu'il prépare ; c'est pourquoi il n'admet pas qu'un autre lui fournisse les ingrédients prescrits. Si le malade guérit à l'époque fixée, comme cela arrive ordinairement, il paie le prix convenu ; s'il ne guérit pas, le médecin perd ses honoraires et ses remèdes.

Les remèdes dont ils usent ne sont pas comme les nôtres qui donnent des nausées et relâchent le ventre, mais ils ont bon goût comme les potages et ils nourrissent sans qu'il soit nécessaire de prendre d'autres aliments. De là ils en donnent au malade plusieurs fois par jour, comme nous donnons des tasses de bouillon à heures fixées ; et ces remèdes n'altèrent pas le tempérament, mais ils aident les opérations naturelles, divisant les humeurs peccantes sans peine pour le malade.

Il arriva un fait digne d'être rapporté ici : un Portugais tomba malade, et il appela les médecins d'Europe ; après l'avoir soigné, ils déclarèrent qu'il était perdu. Lorsqu'ils furent partis, on appela un médecin du pays, qui promit de le guérir en tant de jours, en lui ordonnant sévèrement que pendant le temps qu'il le soignerait, il se gardât d'avoir commerce avec les femmes, sous peine de mort certaine, car alors la vertu de ses remèdes ne pourrait l'arracher à la mort. Ils convinrent du prix, et le médecin promit de le guérir en 30 jours. Le malade prit les remèdes prescrits, et s'en trouva si bien, qu'il n'eut pas peur de transgresser l'ordre du médecin qui, en visitant le malade, s'aperçut de son incontinence à l'agitation de son poulx, et il lui dit de se préparer à mourir parce qu'il n'y avait plus de remède pour lui, mais il devait lui payer ses honoraires, parce que s'il mourait, la faute n'en était pas à lui médecin. L'affaire fut portée en justice, le malade fut condamné à payer, et il mourut.

L'usage de la saignée existe, mais on ne tire pas des veines autant de sang qu'en Europe, et on ne se sert pas d'une lancette de fer,

mais ils ont certaines plumes d'oie, dans lesquelles ils insèrent des morceaux pointus de fine porcelaine, en dent de scie, les uns plus grands, les autres plus petits et de formes variées. Quand ils ont à tirer du sang, ils appliquent sur la veine une de ces plumes qui s'y adapte exactement, et donnant une pichenette sur la lancette, ils ouvrent la veine en y faisant entrer la porcelaine autant qu'il est nécessaire. Ce qui est admirable, c'est que le sang étant tiré, ils ne se servent ni de bande, ni de ligature pour l'arrêter, mais avec le pouce, légèrement baigné de salive, ils pressent l'ouverture de la veine, remettant la chair en place à l'endroit coupé. Le sang est alors arrêté sans plus sortir ; je pense que cela est ainsi par suite de cette façon d'ouvrir la veine et de la presser avec cette porcelaine dentée, et que, à cause de cela, la veine se referme plus facilement,

Il y a également des chirurgiens, qui possèdent des secrets merveilleux, j'en citerai ici deux exemples, un qui me concerne, et l'autre qui concerne un de nos frères, mon compagnon. Etant tombé d'un endroit fort élevé, et ma poitrine ayant butté contre l'angle d'une pierre, je commençai aussitôt à jeter le sang par la bouche, et ma poitrine était entamée. Nous employâmes quelques remèdes en usage en Europe, mais sans que j'en ressentisse du soulagement. Vint un chirurgien du pays qui prit quantité d'une certaine herbe semblable à la foirolle (50), et en faisant un emplâtre, il me le posa sur la poitrine, il en fit bouillir pour m'en faire un breuvage, et il m'en faisait manger crue. En quelques jours, ce traitement me guérit complètement. Pour en faire une nouvelle expérience, je fis casser la jambe d'une poule en plusieurs endroits, et je fis attacher un emplâtre de cette herbe sur les cassures, en peu de jours elles furent réduites et guéries.

Un scorpion (51) mordit au cou le frère mon compagnon, et dans ce pays, la piqûre du scorpion est mortelle. Sa gorge entière s'enfla,

(50) La foirolle, ou mercuriale, est une euphorbiacée de la tribu des jatrophées. Ses feuilles ont des propriétés laxatives, diurétiques, émollientes. On les utilise en infusion, lavements, cataplasmes. En pharmacie, on utilise la plante entière pour faire le miel de mercuriale composé et le sirop de longue vie.

(51) Il doit s'agir du cent-pieds, *Scolopendra gigantea*, commun dans toute l'Indochine et qui peut atteindre 20 centimètres de longueur. La blessure faite par les pattes-mâchoires, en rapport avec une glande à venin, est plus ou moins dangereuse, suivant la taille de l'animal, mais très rarement mortelle. Il existe aussi des scorpions en Annam.

et nous étions sur le point de lui donner l'Estrême-Onction. Un chirurgien fut appelé, il fit aussitôt cuire une marmite de riz à l'eau pure, puis, mettant la marmite entre les pieds du frère, il le couvrit tout autour avec des draps, ayant la marmite sous lui, afin que la vapeur ne puisse s'échapper. Aussitôt que la vapeur et la fumée chaude du riz arrivèrent à l'endroit de la morsure, le frère sentit la douleur cesser, sa gorge se dégonfla et il resta sauf, comme s'il n'avait eu aucun mal.

On pourrait ici ajouter beaucoup d'autres choses, mais je dirai seulement que dans ce pays les remèdes ont beaucoup plus de vertus que quand ils arrivent dans le nôtre. Je puis dire, en ce qui me concerne, que j'emportai avec moi un baril de rhubarbe, qui était ici très parfaite ; lorsque j'arrivai en Europe, après deux ans de voyage, et que j'ouvris le bari, je la trouvai tellement changée, que je la reconnaissais à peine. Les remèdes perdent donc notablement de leur vertu quand ils sont transportés de ce pays dans le nôtre.

CHAPITRE VI

Du gouvernement politique et civil des Cochinchinois.

Je dirai en résumé ce qui suffit, par voie d'informations succinctes, car si j'avais à parler de tout, ce serait chose trop longue et trop éloignée de mon intention, en ce qui concerne cette brève relation.

En général, le gouvernement de la Cochinchine tient le milieu entre celui du Japon et de la Chine, parce que, alors que les Japonais n'estiment pas autant les lettres que les armes, chez les Chinois, au contraire, on attribue tout à la science éminente, en faisant peu de cas des armes. Les Cochinchinois ne s'écartent pas des uns, pour se déclarer entièrement partisans des autres. Ils encouragent également dans le peuple, et les armes, et la science, suivant les occasions, récompensant et élevant aux grades et aux plus hautes dignités tantôt le docteur, tantôt le soldat, suivant qu'ils ont plus besoin de l'un, ou de l'autre.

Les remèdes de bonne femme étaient très à la mode au temps du P. Borri, c'est sans doute ce qui suscite son enthousiasme pour la médecine annamite dont certains remèdes ne sont pourtant pas à dédaigner.

On trouve en Cochinchine beaucoup d'universités, dans lesquelles il y a des professeurs, des écoles, des promotions aux grades par voie d'examen, de la même manière qu'en Chine. On enseigne les mêmes matières, et on emploie les mêmes livres, c'est-à-dire ceux de Zinfus, ou Confus (52), comme les appellent les Portugais, acteur de doctrine si profonde, jouissant auprès d'eux d'une autorité et d'une estime comme Aristote chez nous, mais il est plus ancien que celui-ci. Leurs livres sont pleins d'érudition, d'histoire, de sentences sévères, d'adages et choses semblables concernant toutes le gouvernement de la cité, comme le sont chez nous Sénèque, Caton et Tullius (53). Ils emploient beaucoup d'années à apprendre la propriété des phrases, paroles, caractères, et hiéroglyphes au moyen desquels on les écrit. Cependant ce qui leur paraît le plus important, ce qu'ils estiment le plus est la philosophie morale, l'éthique, l'économie et la politique.

C'est chose agréable que de les voir et de les entendre quand ils étudient dans leurs salles, lisant et récitant leurs leçons à voix haute en forme de chant. Ils font cela pour s'habituer à donner à chaque mot son accent propre, ces accents sont nombreux et signifient des choses diverses. Il semble que pour pouvoir parler avec eux, il est nécessaire de savoir les principes de la musique et du contrepoint.

Cependant la langue qu'ils parlent ordinairement est très différente de celle avec laquelle ils enseignent, ils lisent pendant leurs études, et dans laquelle sont écrits leurs livres, de même que chez nous est autre la langue, qu'on appelle vulgaire, et qui sert à tous, et autre la latine, dont on se sert pour les études et dans les écoles. Et une différence entr'eux et les Chinois, c'est que ceux-ci, qu'ils soient lettrés ou nobles, parlent toujours une même langue, qu'ils appellent mandarine, c'est-à-dire des docteurs, juges, gouverneurs. Les caractères dont ils se servent, tant pour écrire que pour imprimer des livres, dépassent le nombre de 80 mille, tous différents l'un de l'autre. C'est pour cette raison que les Pères de la Compagnie dépensent huit et même dix ans dans l'étude des livres chinois avant qu'ils puissent les comprendre et en traiter. Mais les Cochinchinois ont réduit à trois mille le nombre de caractères dont ils se servent ordinaire-

(52) Nous avons traduit mot à mot. On ne peut savoir, l'auteur employant le pluriel : *li* (*gli*, « les »), puis le singulier : *autore* (auteur), s'il parle d'un ou de deux personnages.

(53) Cicéron : Marcus, Tullius, Cicero.

ment, et cela suffit pour les discours, lettres, suppliques, mémoires et choses semblables ne touchant pas aux livres imprimés, parce qu'il est de toute nécessité que ceux-ci soient composés avec [tous] les caractères chinois.

Les Japonais ont été encore plus ingénieux, lesquels, bien qu'ils se conforment à l'usage chinois en tout ce qui concerne les livres écrits, ou imprimés, de toute façon, pour l'usage ordinaire, ont inventé 48 lettres, qui leur servent à exprimer et à déclarer ce qu'ils veulent, comme nous le faisons avec notre A. B. C. Mais malgré cela les caractères chinois sont tenus en telle estime au Japon, que, nonobstant la facilité, la commodité que les 48 lettres apportent pour l'expression des pensées, cependant, en comparaison des caractères, elles sont méprisées, si bien que, par dédain, on les appelle lettres de femme (54).

L'invention ingénieuse de l'imprimerie fut trouvée en Chine, et en Cochinchine, avant qu'elle ne fut pratiquée en Europe, mais cependant elle était moins perfectionnée, parce qu'ils ne composent pas lettre par lettre, ou caractère par caractère, mais avec un burin, un scalpel, une pointe, ils gravent ou creusent sur une planche les caractères tels qu'ils doivent être imprimés dans le livre, et sur la planche ainsi gravée on étend le papier, on le presse avec le rouleau de la façon dont on use en Europe quand on imprime avec la plaque.

Outre les livres susdits de doctrine morale, ils en ont d'autres contenant des traités des choses qu'ils estiment sacrées, comme qui dirait de la création, du Principe du monde, des âmes douées de raison, des démons, des idoles, et de leurs sectes variées ; ces livres s'appellent *Sayc Kim* à la différence des autres profanes qui s'appellent *Sayc Chiu* (55). Nous parlerons, dans la seconde partie de cette relation, des doctrines de ces livres sacrés, au moment où cela sera à propos.

Le parler des Cochinchinois, bien qu'il soit semblable à celui des Chinois en une de ses particularités, c'est-à-dire en celle qui consiste à former tous les mots d'un monosyllabe et à les prononcer avec des tons et des accents variés, en diffère totalement par le matériel

(54) Le Père ne fait aucune allusion aux *chũ nôm*, peut-être peu employés à cette époque en Cochinchine.

(55) *Sayc Kim*, orthographe actuelle : *Sách Kinh*, « les livres canoniques » ; - *Sayc Chiu*, orthographe actuelle : *Sách chũ*, « les livres en caractères », ou peut-être : *Sách sũ*, « les livres des Annales ».

même des mots. Le cochinchinois est, en outre, plus abondant en voyelles, et par suite plus doux, plus suave ; il est plus riche en accents et en tons, et, par suite, plus mélodieux. Pour celui qui a naturellement l'oreille musicale, pour saisir la variété des tons et des accents, la langue cochinchinoise est plus facile que toutes les autres à mon avis. Elle n'a, en effet, aucune variété dans la conjugaison des verbes, dans la déclinaison des noms, mais pour tous un seul mot, un vocable qui, en y ajoutant un adverbe et un pronom, signifie le temps présent, le prétérit et le futur, les nombres singulier ou pluriel, et qui, en somme, supplée à tous les temps, à toutes les personnes, à la diversité des nombres et des cas. Pour en donner un exemple, le mots « avoir », qui en langue cochinchinoise se dit *Cò*, sans autre changement que d'y ajouter le pronom, signifie ce que nous appellerions : avoir, tu avoir [tu as], celui-là avoir [il a], exprimant avec le pronom personnel ce que nous avons coutume d'exprimer en changeant la terminaison, disant ; j'ai, tu as, il a (56). De la même manière, on supplée à la diversité des temps, comme si nous disions, pour le présent : je maintenant avoir ; pour le prétérit : j'ai déjà avoir ; pour le futur : je ensuite, ou à l'avenir avoir, et ainsi de suite, sans jamais faire varier le *Cò* (57). On voit donc avec quelle facilité cette langue se peut apprendre, comme il m'arriva à moi, qui en six mois en sus assez de façon à parler et aussi à entendre les confessions, bien que d'une façon imparfaite, parce que, se rendre parfaitement maître de la langue, exigerait une étude de quatre ans de suite.

Mais reprenons le fil de ma narration. Je disais que non seulement les Cochinchinois ont pour coutume de tenir compte des lettrés en rémunérant leur science avec des grades de dignités et des emplois, avec de bonnes pensions, mais encore qu'ils tiennent grand compte de la valeur des armes, bien que chez ces peuples on procède d'une façon toute autre que chez nous. En effet, au lieu d'assigner aux preux capitaines, aux valeureux, pour prix de leur valeur, une terre, un comté, un marquisat, on leur donne tant de personnes, un tel nombre

(56) L'italien, comme toutes les langues latines, sauf la française, n'emploie que rarement le pronom personnel ; pour : j'aime, tu aimes, il aime, il dit : *amo, ami, ama* ; de même le provençal dit : *ame, ames, amo*. Le pronom s'emploie comme en latin dans le cas : *tu rides, ego fleo*, et, en italien dans celui où deux personnes ont la même terminaison ; *io a eva, avevi, egli aveva*, « j'avais, tu avais, il avait ».

(57) En réalité, on n'emploie ces adverbes que si la texture de la phrase l'exige.

déterminé de vassaux du roi, lesquels, en quelque partie du royaume qu'ils habitent, sont tenus de reconnaître pour leur seigneur celui auquel ils ont été assignés par le roi, avec obligation de le servir en toute occasion avec les armes, et de lui reconnaître sur eux tous les droits qu'ils devaient reconnaître antérieurement au roi lui-même. De même que nous disons : un tel est seigneur, comte ou marquis de tel lieu, eux disent : un tel est une personne de cinq cents, un tel de mille, le roi a accordé mille hommes de plus à celui-ci, à celui-là deux mille. Ils tirent ainsi avantage de leur grandeur, dignité, richesses, en recevant de nombreux vassaux nouveaux (58). Nous parlerons, dans le chapitre suivant, des guerres en ce royaume.

Il nous reste maintenant à toucher certaine chose du gouvernement civil plus digne d'être sue. Premièrement, ils gouvernent plus rapidement, *more belli*, que par voie de juges, notaires et procureurs avec leurs procès ; les vice-rois et les gouverneurs des provinces suppléent à tout cela. Ils donnent chaque jour audience

(58) Ce sont les distinctions militaires *Bđ-hộ, Thịn-hộ*, « cent familles, mille familles », qui se sont perpétuées, bien qu'on ne donne plus à ceux qui les reçoivent, cent ou mille familles à commander. Les relations concernant le Tonkin en parlent aussi pour ce pays, où s'est formée la nation annamite, mais la possession de la terre se joignait à celle des hommes. Voici ce qu'en dit le P. de Rhodes dans la *Relazione de felici successi*, livre 1^{er}, chapitre VIII :

« Beaucoup d'endroits y sont immédiatement tributaires du Prince. Les impôts de beaucoup d'autres se donnent en récompense aux capitaines et à ceux qui ont bien mérité de la Couronne, de façon que la récompense la plus usitée du Roi du Tonkin est de céder le tribut susdit de une ou plusieurs terres. Cela se fait en sorte que, la donation ne passe pas aux descendants sans que le Prince ne la confirme ; il peut même l'annuler, s'il lui plaît, même pendant la vie du capitaine, bien que cela ne se fasse pas sans raison, ou démerite. Il s'en suit que quelques-uns des anciens serviteurs de la Couronne, et qui se sont voués beaucoup à son service, possèdent quelquefois un grand nombre de ces terres qui leur donnent le tribut royal ».

On voit donc que c'est absolument le même système de récompenses attribuées par les Carolingiens à leurs féaux, avant que les fiefs ne deviennent héréditaires.

On voit aussi, au chapitre suivant, que quelques uns de ces apanages étaient donnés à certains groupes de soldats choisis, sans autre différence que celle-ci : alors qu'un capitaine pouvait recevoir plusieurs châteaux (*castella*), un seul château était attribué à beaucoup de soldats. Ainsi, par exemple, le tribut d'un seul endroit, est le large salaire d'une galère entière et bien armée.

C'est ainsi que César récompensait ses légionnaires.

publique, de la durée de quatre heures par jour, dans une salle très vaste de leur propre palais, deux heures le matin, et deux heures après dîner [repas de midi]. A ces audiences accourent tous les plaideurs avec leurs prétentions et querelles, et le vice-roi du gouverneur, se tenant sur une estrade élevée, entend chacun à tour de rôle, et comme d'ordinaire ces gouverneurs sont de jugement sûr, intelligents, ayant beaucoup d'expérience, avec certains interrogatoires, et encore plus par l'expression des sentiments des assistants, qui se manifestent par leurs applaudissements soit à l'accusateur, soit à l'accusé, ils s'assurent de la vérité dans l'affaire, et incontinent, sans autre délai, ils prononcent à haute voix la sentence, qui est exécutée immédiatement, sans réplique, sans appel, que ce soit la mort, l'exil, la bastonnade ou l'amende, chaque délit étant puni de la peine fixée par les lois.

Les délits qui provoquent les accusations et qui sont sévèrement réprimés sont nombreux, mais on procède avec beaucoup de rigueur surtout contre les faussaires, les voleurs, les adultères. Les premiers, convaincus d'avoir, dans un jugement, porté un faux témoignage, sont condamnés comme s'ils avaient commis eux-mêmes le délit dont ils accusent un autre, et si ce délit entraîne la peine de mort, ils sont condamnés à mort. Et, en vérité, l'expérience démontre que ce mode de juger est fort efficace pour découvrir la vérité.

Aux voleurs, on coupe le cou, si le vol est grave ; s'il est léger, s'il s'agit, par exemple, du vol d'une poule, pour la première fois on coupe un doigt, s'ils sont pris une deuxième fois, un autre doigt, à la troisième, une oreille, à la quatrième, le cou.

Pour les adultères, aussi bien le mari que la femme sont punis en les livrant aux éléphants, afin qu'ils les tuent, ce qui se pratique de cette manière : On conduit le coupable au dehors, à la campagne où, en présence d'un peuple très nombreux qui y accourt, il est jeté au milieu, avec les pieds et les mains liés, près d'un éléphant, auquel on lit la sentence du condamné, et qu'il exécute de point en point, de sorte que, premièrement il le saisit, l'entoure et le serre de sa trompe et le tient ainsi suspendu en l'air, le montrant à tous ; puis il le jette en haut, et le reçoit sur la pointe de ses défenses, afin que, de son propre poids, le coupable tombant en soit transpercé, et que, d'un coup, il le rejette contre terre, et finalement l'écrase en morceaux avec ses pieds. Tout cela est exécuté point par point par l'éléphant. pour l'étonnement et la terreur des spectateurs, qui, par cette rigueur de la peine, apprennent quelle doit être la fidélité entre conjoints.



RELATION

DE LA COCHINCHINE

DIVISÉE EN DEUX

parties.

EN L'UNE DESQUELLES IL SE
traite de l'estat temporel de ce Royaume,
& en l'autre de ce qui concerne
le Spirituel.

PREMIERE PARTIE.

De l'estat temporel du Royaume
de la Cochinchine.

CHAPITRE I.

Du nom, situation & grandeur de ce Royaume.



LA Cochinchine ainsi nommée
des Portugais, s'appelle en la
langue des originaires du pays
Anam, qui vaut autant à dire
comme quartier Occidental, ce Royaume eu

A

Et il ne sera pas hors de propos, puisque, à ce sujet, nous sommes arrivés à parler du mariage, d'en dire quelques autres particularités avant de terminer ce chapitre. Les Cochinchinois, bien que gentils, n'ont pas coutume de se marier entre parents aux degrés qui nous sont aussi prohibés par la loi divine et naturelle, ni du moins dans la ligne transversale des frères et sœurs (59). Aux autres degrés, le mariage est permis à tous avec une seule femme, bien que les riches aient coutume d'avoir beaucoup de concubines pour faire preuve de grandeur, prenant pour avarice le fait de n'en pas entretenir autant que leurs ressources le leur permettent. Celles-ci sont appelées seconde, troisième, quatrième et cinquième, selon le rang de chacune d'elles ; elles sont servantes de la première et on croit que cette première femme est la vraie épouse qui a le devoir de choisir les autres à son goût pour son mari.

Ces mariages ne sont pas indissolubles, les lois de la Cochinchine permettant le divorce, mais il n'est pas accordé à la volonté de l'une ou de l'autre des parties, il faut, au contraire, qu'elle prouve l'existence de certains délits, d'ailleurs nombreux. Le délit prouvé, il est permis de rompre le premier mariage et d'en contracter un nouveau. La dot est apportée par les maris, qui de plus abandonnent la maison paternelle et vont dans celle de l'épouse, qui les nourrit de son argent, et qui règle elle-même toutes les affaires de la maison, supportant elle-même le poids du gouvernement de la famille, tandis que le mari reste oisif dans la maison, sachant à peine quelle somme d'argent s'y trouve, et se contentant seulement d'être pourvu de nourriture et de vêtement (60).

CHAPITRE VII

De la puissance du roi de Cochinchine et des guerres qu'il a dans son royaume.

J'ai dit, au commencement de cette narration, que la Cochinchine était une province du grand royaume du Tonkin, usurpée

(59) C'est-à-dire que le mariage n'est permis qu'entre cousins issus de germains.

(60) Nous verrons plus loin que le P. Borri avait sa résidence à *Nưc-Mạn*, dans la province de *Qui-Nhơn* ou Pulocambi, où se trouvait Cha-Bàn (Vijaya),

par le grand-père du Seigneur aujourd'hui régnant (61), lequel, l'ayant eue à titre de gouverneur, se révolta contre le roi du Tonkin, ce à quoi il fut encouragé parce que, en un temps assez long, il avait pu rassembler des pièces d'artillerie variées provenant des naufrages sur les écueils, de certains bateaux, soit portugais, soit hollandais. De ces pièces, repêchées par les paysans, on en voit bien soixante, et quelques unes sont des plus grandes. Les Cochinchinois se sont trouvés très experts dans l'art de manier ces pièces, qu'ils savent charger et tirer mieux que les Européens eux-même. Ils s'entretiennent par des exercices continuels et des tirs à la cible et y réussissent si bien, qu'ils sont orgueilleux et se vantent de leur propre valeur ; ainsi, lorsque des navires européens arrivent dans leurs ports, les matelots du roi défient aussitôt nos bombardiers, qui, persuadés qu'il ne peuvent se mesurer avec eux, évitent le défi autant qu'ils le peuvent, sachant, très-bien, par expérience, qu'ils sont plus capables de toucher le but, avec leurs canons, que les autres ne pourraient le faire avec une arquebuse des mieux ajustées. Ils connaissent fort bien aussi cette dernière arme, et en tous temps ils sortent dans la campagne, en belles formations, pour s'y exercer, et s'habituer à ajuster leur tir. Ce qui fut encore un stimulant pour la rebellion, fut de se trouver avec plus de cent galères. Et ainsi s'étant rendu fort sur mer, et ayant de plus son artillerie à terre, il lui fut facile d'arriver à ses fins contre le roi du Tonkin (62). De plus, la Cochinchine trouvait, dans son com-

l'ancienne capitale des Chams. Le Père nous décrit le mariage *matriarcal*, forme usitée chez les Chams, on peut donc en conclure que le fond de la population était chame. L'histoire annamite nous apprend d'ailleurs que lorsque les Annamites soumettaient une province chame, ils obligeaient ses habitants à pendre des noms de famille chinois, comme les leurs, mais ils ne pouvaient sans doute changer les coutumes. Le Père emploie le mot « dot » (*dote*), pour assimiler plus parfaitement le mari annamite à la femme européenne.

Remarquons d'autre part que les **Lac** ou **Giao-Chi** avaient le matriarcat lors de la conquête chinoise, et qu'il en existe des survivances, non seulement dans la haute région, mais dans le Delta. Ce mode d'union était aussi celui de la Chine primitive et probablement de tous les peuples anciens.

(61) Nous rappelons que le fondateur du royaume, **Nguyễn-Hoàng**, était, non le grand-père, mais le père de **Nguyễn-Phúc-Nguyễn** ou **Sãi-Vương**, qui régnait lorsque Cristoforo Borri vivait en Cochinchine.

(62) Il n'y eut pas de guerre déclarée entre la Cochinchine et le Tonkin alors que le P. Borri était présent, et il doit faire allusion à celle de 1627,

merce continuel avec les Japonais, à se procurer des *catane* (63) (qui sont des cimenterres de très excellente trempe, travaillés au Japon) en grand nombre. De plus, le pays abonde en chevaux, petits, à la vérité, mais beaux, pleins d'ardeur, sur lesquels ils combattent en lançant des dards, car ils s'exercent aussi continuellement à se servir de cette arme (64).

La puissance du roi est telle qu'il pourra, à sa volonté, mettre en campagne quatre-vingt mille combattants ; et cependant il craint toujours le roi du Tonkin, dont la puissance est quatre fois plus grande que la sienne. C'est donc pour sortir de peine que, de bon accord, il lui donne en tribut toutes les choses qu'on peut se procurer dans son royaume pour le service du Tonkin, et en particulier de l'or, de l'argent et du riz, lui fournissant en outre des planches et autres pièces de bois pour la confection des galères. Ce n'est pas pour une autre raison qu'il se lia avec le fils fugitif du dernier roi, qui gouvernait la province extrême du Tonkin, qui confine à la Chine, si non pour ceci, c'est que, ce dernier étant resté vainqueur et maître du Tonkin, la Cochinchine aurait été ensuite libérée de ses obligations et du tribut.

Et l'on comprendra mieux cela lorsqu'on saura, qu'au temps où j'habitais la Cochinchine, celui qui possédait le royaume du Tonkin était, non pas le fils du dernier roi, mais le gouverneur (65) de ce

entre **Trịnh-Tráng** et **Sãi-Vương**, dont on connaît l'issue défavorable pour les Tonkinois, ou bien fait-il allusion à l'expédition manquée de 1620 (Voir Cadière : *Le mur de Đông-Hới*, dans B.E.F.E.O. 1906, pp. 117-119.

(63) J'ignore l'origine de ce vocable.

(64) Dans le cours des guerres entre Tonkinois et Cochinchinois, la cavalerie ne fut guère employée que par les premiers.

(65) Le mot *ajo* ou *aio*, employé par le P. Borri, ne signifie pas « gouverneur de province », mais « gouverneur des enfants ». Il semble ici désigner **Trịnh-Kiểm** ou **Trịnh-Tông**, et dans ce dernier cas, le jeune roi **Lê-Thê-Tông**. Toutefois, par une erreur qui montre combien les événements du Tonkin étaient peu connus ou dénaturés en Cochinchine, le P. Borri confond **Lê-Thê-Tông** ou **Lê-Kinh-Tông**, avec le roi **Mạc-Kinh-Cung** qui régnait alors à **Cao-Bằng**. Il est fort probable que **Sãi-Vương** était d'intelligence avec **Mạc**, car on voit celui-ci, en 1627, attaquer les **Trịnh** et menacer Hanoi juste au moment où **Trịnh-Tráng** commandait l'expédition contre la Cochinchine. Il en revint juste à temps pour chasser **Mạc-Kinh-Cung** qui était arrivé à Gia-Lâm, sur la rive gauche, en face de Hanoi. On peut voir, dans **Đức Chai-gneau**, combien l'histoire d'Annam était défigurée en Cochinchine, au moins par le peuple.

même fils, qui échappa des mains de ce gouverneur de crainte d'être tué. Si bien que ce prince demeurait en fugitif dans la province confinante à la Chine où, ayant été reconnu pour ce qu'il était, c'est-à-dire pour le fils du roi mort, il fut choisi par ces peuples comme leur chef. Et, à cause de sa bonne façon de gouverner, il avait acquis tellement de partisans que le gouverneur alors roi du Tonkin, craignait très fort, en le voyant ainsi gagner en autorité, qu'il ne s'accorde avec le roi de Cochinchine qui était contre lui, pour le prendre entre deux feux et le chasser du trône dont il s'était injustement emparé.

C'est pour cela que le roi du Tonkin, afin d'échapper à un pareil péril, levait chaque année une grosse armée contre ce prince afin de le détruire ; mais ce fut toujours en vain, parce que l'armée devait marcher cinq ou six jours, pendant lesquels elle ne trouvait, comme eau, que celle de quelques fleuves, qui sortaient du pays de l'ennemi ; or cette eau était empoisonnée par les gens du prince avec certaines herbes, de sorte que les hommes et les chevaux qui en buvaient, mouraient. Il était donc toujours obligé de se retirer, ayant dépensé son argent et fatigué ses hommes en vain (66).

La discipline militaire et l'art de faire la guerre, en Cochinchine, sont presque les mêmes qu'en Europe, la façon de ranger les troupes, de combattre, de donner l'assaut, de battre en retraite étant pareille. Et le roi a ordinairement à prévoir la guerre dans trois parties de son royaume, d'abord parce qu'il faut toujours rester sur la défensive du côté du Tonkin, qui, comme nous l'avons dit, le menace et envahit ses confins. C'est pourquoi le roi de Cochinchine réside en Sinuua [Thuận-Hóa], province extrême de son royaume, pour être plus près, afin de s'y opposer et de faire marcher ses forces contre la frontière

(66) Ceci est un écho de la répugnance qu'avaient les Annamites du Delta, soldats des **Trịnh**, à opérer dans la haute région. On sait qu'en annamite, pays, climat et eau se désignent par un seul vocable : **nước**. L'expression **nước-độc** signifie donc « pays ou climat malsain » et « eau empoisonnée ». Il se peut que les soldats annamites aient cru que les eaux du Sông Cầu ou du Sông Côn aient été intentionnellement empoisonnées par les gens des **Mạc**, et nous nous rappelons que les eaux pures et claires du Sông Đáy (Đáy des montagnes), qui jouissent d'une sinistre réputation, doivent leur nocivité d'après les riverains eux-mêmes, aux feuilles de *lim* qui y tombent. En réalité, si le *lim* lui-même n'est pas vénéneux, il nourrit un champignon, le Polypoce lucide (**nấm-lim**), d'un beau rouge, qui l'est beaucoup.

du Tonkin, qui est une province [le **Nghệ-An**] fort puissante, et ayant pour gouverneur, à l'ordinaire, un homme expérimenté et habile dans les armes.

Il soutient de plus une guerre qu'on peut appeler civile ; elle a été engagée contre lui, par deux de ses propres frères qui, désireux de l'égaliser en commandement et en puissance, ne se sont pas contentés des avantages qu'on leur avait accordés, et se sont révoltés contre lui, demandant pour cela le secours du Tonkin, et tenant le roi en perpétuelle alerte (67). Et, en effet, pendant que je demeurais dans cette partie du pays, ces princes, pourvus de quelques pièces d'artillerie, portées sur des éléphants, se fortifièrent sur les confins de leur gouvernement, de façon que lorsque l'armée royale marcha contre eux, elle fut défaite par les deux frères dans le premier combat, qui coûta trois mille hommes tués aux troupes royales. Mais lorsqu'ils en vinrent de nouveau aux mains, les deux frères perdirent tout ce qu'ils avaient gagné et on leur aurait ôté la vie, si d'autres personnes n'avaient rappelé à ce même roi sa bienveillance habituelle et son amour fraternel ; ces sentiments ayant prévalu sur sa juste colère, firent qu'il se contenta de leur laisser la vie mais non la liberté.

Il fait la guerre continuellement, en troisième lieu, dans l'autre partie occidentale, à l'extrémité de son royaume, appelée Renran (68), contre le roi du Champa, dont le choc, parce qu'il est moins puissant, est facilement soutenu par le Gouverneur de cette province dont les forces sont suffisantes pour cette défense.

En outre, il est continuellement à préparer et à mettre en marche des farces pour soutenir le roi du Cambodge, mari d'une de ses filles,

(67) Il s'agit de la récolte de **Hạp** et **Trạch**, septième et huitième fils de **Nguyễn-Hoàng** (voir Cadière : *Le Mur de Đông-Hới*). Ils se soulevèrent en 1620 et entrèrent en relation avec les **Trịnh**, qui envoyèrent, pour les appuyer, cinq mille hommes sur la frontière, sous le commandement de **Nguyễn-Khải**.

Le reste du paragraphe justifie absolument l'opinion du P. Cadière : c'est bien **Sãi-Vương** qui voulut faire exécuter ses frères, et ses mandarins qui l'en empêchèrent ; c'est aussi ce que dit un document contemporain (*Việt-Nam khai quốc*) ; alors que les documents postérieurs disent le contraire, pour mettre en relief la clémence supposée de **Sãi-Vương**. Ils moururent bientôt dans la prison où ils avaient été jetés.

(68) Renran, vient sans doute, comme il a été dit, du nom de la rivière principale, **Đà-Ràn** ; cette province, actuellement **Phú-Yên**, était bornée au Sud par la chaîne du Cap Varella, limite du Champa, alors indépendant. La carte du P. de Rhodes lui donne pour capitale « *Dinh pho an*. »

bâtarde, le secourant de ses galères et de ses soldats contre le roi du Siam. C'est ainsi que partout, aussi bien sur terre que par mer, résonne le nom glorieux, et est honorée la valeur des armées de la Cochinchine (69).

En mer, on combat sur les galères comme il a été dit, chacune d'elles porte ses pièces [de canon] et se trouve bien garnie de mousquetterie. Il ne paraîtra étrange à personne d'entendre dire que le roi de Cochinchine tient en ordre plus de cent galères, quand on saura de quelle façon on les équipe. On doit donc savoir que les Cochinchinois n'ont pas coutume de se servir de chiourme de criminels ou d'autres forçats sur leurs galères (70), mais quand elles sont prêtes à sortir, ou pour combattre, ou pour autre fin, le mode de les équiper rapidement est celui-ci : on met en route, secrètement, des sbires et des commissaires, qui parcourant en même temps et à l'improviste tout le royaume, avec des ordres du roi, mettent la main sur tous ceux qu'ils jugent aptes à ramer, et il les amènent en bloc aux galères, s'ils ne sont pas exempts de service à cause de la noblesse de leur sang ou pour un autre motif. Cette façon d'agir n'est pas aussi injuste qu'elle le paraît au premier abord, parce que ceux qui sont envoyés aux galères y sont bien traités et mieux payés [qu'ils ne l'étaient dans leur ancienne position], et qu'en outre, leurs femmes, leurs enfants et toute leur famille, sont pourvus de tout aux frais du roi suivant leur rang, pendant tout le temps qu'ils sont absents de leur maison.

Il ne servent pas seulement comme rameurs, mais, lorsqu'il le faut, ils prennent les armes, c'est pourquoi à l'un est confiée une arquebuse, un mousquet et ses dards (71), des *catane*, ou cimeterres ; comme les Cochinchinois sont des hommes au cœur intrépide et valeureux, ils en donnent des preuves en se servant des rames pour

(69) Voir Georges Maspéro : *L'Empire Khmer*, page 61. Il s'agit de Prah Chey Chettha (ou Chesdha) qui régna, croit-on, de 1618 à 1625. Le P. Borri appelle improprement bâtards les enfants des concubines. Nous aurons à revenir sur les relations de *Sãi-Vương* avec son gendre.

(70) On sait qu'en Europe les rameurs des galères étaient des condamnés, des forçats, dont la réunion formait la *chiourme*. Ces deux mots son provençaux d'origine,

(71) Dans l'esprit du P. Borri, « dard » (*dardo*) signifie projectile ; nous avons déjà vu qu'il emploie ce terme pour désigner les flèches. Si les Annamites avaient des arcs et des arbalètes, ils ne semble pas qu'ils se soient servis de javelots semblables au *pilum* des Romains, au *gacsum* des Gaulois.

entourer [l'ennemi], et des armes lorsqu'il ; l'ont entouré. Leurs galères sont un peu plus petites, et en particulier plus étroites que les nôtres, mais si jolies, si riches, si bien ornées d'or et d'argent, qu'elles sont très belles à voir. La proue, en particulier, choisie par eux comme le lieu le plus honorable, est toute or. C'est là que se placent le capitaine et les personnes les plus respectables. On en donne pour raison que le capitaine devant être le premier dans les occasions [sans doute le premier à tout voir dans toutes les circonstances], il convient qu'il se trouve dans la partie de la galère la plus commode pour cela (72).

Pour armes défensives ils se servent, entr'autres, de targes (73) ovales et concaves, assez hautes pour couvrir toute la personne, et elle sont si légères qu'ils les manient avec beaucoup de facilité et sans aucune peine. La manière de construire les maisons sert à la défense des cités de ce royaume, car étant en planches sur des colonnes en bois, comme nous l'avons dit, si l'ennemi vient avec des forces telles qu'on s'aperçoive que la résistance n'est pas possible, chacun, avec ses propres bagages, s'enfuit dans les montagnes, après avoir mis le feu aux maisons, ne laissant à l'ennemi que des restes épargnés par les flammes. Ainsi ils n'ont pas à se fortifier, ni à résister, il suffit de se retirer dans un pays propre à cela. Ils retournent ensuite à leur terre très facilement, et en peu de temps reconstruisent leurs habitations, faisant surgir du sol la même cité.

CHAPITRE VIII

Du commerce et des ports de mer de la Cochinchine.

La Cochinchine étant abondante en toutes choses, comme je l'ai dit ci-dessus, nécessaires à la nourriture des hommes, ses peuples ne sont ni curieux, ni inclinés à parcourir d'autres royaumes pour commercer. C'est pourquoi, dans leurs voyages par mer, ils ne s'éloignent jamais de façon à perdre de vue le littoral. Ils sont cependant

(72) Le P. Borri a fait erreur en écrivant « proue » (*prora*) pour « poupe » (*poppa*). La raison, les Relations des autres Européens, indiquent la poupe comme place du capitaine, il est nécessaire, en effet, qu'il voit la route, et en même temps l'équipage.

(73) Targe ou targette, bouclier des fantassins ; le Père dit : *rotella*.

très portés à fournir des ports d'escales aux étrangers, et sont très heureux de voir ceux, non seulement des provinces et des royaumes voisins, mais encore des contrées les plus reculées, venir dans leurs terres pour s'y livrer au négoce. Ils n'ont pas, pour cela, besoin d'user d'artifices : les étrangers, étant suffisamment attirés par la fertilité du pays et excités par l'amour des richesses, y pullulent. Ils y viennent non seulement du Tonkin, du Cambodge, de *Cinceos* (74) et autres lieux voisins, mais encore des plus éloignés, comme la Chine, Macao, le Japon (75), Manille et Malacca, qui tous portent en Cochinchine de l'argent, pour en rapporter des marchandises du pays, qu'on n'achète pas, mais qu'on échange contre cet argent, qui ici s'emploie lui-même comme marchandise, valant tantôt plus, tantôt moins, suivant qu'on en trouve en grande abondance ou non, ainsi qu'il arrive pour la soie et les autres marchandises.

La monnaie qui sert aux achats est de cuivre et toute de la même valeur, comme si c'était un *quatrino* (76), dont 500 font un écu. Ces monnaies sont parfaitement rondes et faites au coin, elles portent les armes et insignes du roi (77), et chacune est percée au milieu d'un trou par lequel on les enfle par mille, et chaque ligature vaut deux écus.

Le principal commerce avec la Cochinchine est fait par les Chinois et les Japonais qui, dans une foire qui se tient chaque année dans un de ces ports (78) et dure quatre mois, introduisent, les premiers, avec leurs jonques, la valeur de quatre à cinq millions en argent, et les derniers, avec certains vaisseaux, qu'ils appellent *somme*, une grande quantité de soie très fine, avec d'autres marchandises de leurs pays. Le roi tire de cette foire, par les douanes et la gabelle de très grosses

(74) Province de Canton.

(75) L'interdiction de voyager au loin n'avait pas encore été prononcée par le Shogun. Après cette interdiction, beaucoup de Japonais restèrent en Annam. Ils s'y sont peu à peu fondus dans la population annamite. Les Hollandais remplacèrent les Japonais pour le transport des marchandises de l'Annam au Japon. St-Phalle nous apprend qu'ils exportaient de la Calamine provenant des mines du Tonkin, entr'autres marchandises.

(76) Le *quatrino*, ou mieux *quattrino*, était le liard romain, le Père donne sa valeur. L'écu (*scudo*) valait trois livres.

(77) Les sapèques portaient le chiffre de règne du roi Lê et les caractères *thông-báo*, « monnaie d'échange. »

(78) C'est le port de Phây-phô, ou Faifo. Nous verrons que les Japonais et les Chinois y avaient des établissements permanents où ils se gouvernaient d'après leurs lois et leurs coutumes.

rentes, et le pays entier en reçoit un très notable bénéfice. Comme les Cochinchinois ne sont pas, d'une part, très laborieux en ce qui concerne les arts, ne s'y appliquant pas à cause de l'abondance dont ils jouissent, qui les rend paresseux, et comme, d'autre part, ils apprécient facilement les curiosités des autres pays, il s'en suit qu'ils estiment et achètent cher beaucoup d'objets qui, pour d'autres, sont de très petite valeur, comme par exemple des peignes, des aiguilles, des bracelets, des boucles d'oreilles de verre et autres ornements pour les femmes. Je me rappelle un Portugais qui ayant apporté de Macao en Cochinchine une boîte d'aiguilles, qui ne pouvait valoir plus de 30 ducats (79), en gagna plus de mille, en vendant, pour un *réal* de la Cochinchine, ce qui lui coûtait un *quatrino* à Macao. En somme, ils achètent finalement comme aux enchères, tout ce qu'ils voient de nouveau, d'étranger, sans s'embarasser du prix. Ils sont très amateurs de nos chapeaux, de nos barettes, ceintures, chemises et de tous nos autres vêtements, simplement parce qu'ils sont différents des leurs, mais sur toute chose ils aiment grandement le corail (80).

Quant aux autres ports, c'est chose certainement digne d'étonnement, que le long d'une plage qui n'a qu'un peu plus de cent lieues, on compte plus de soixante endroits propres à un débarquement, cela vient de ce qu'il y a beaucoup de rivages et de grands bras de mer. Cependant le port principal est celui de la province de Cacciam [Quảng-Nam]. On entre dans ce port par deux bouches de mer : l'une s'appelle de Pulluciampello (81), l'autre de Turon, qui sont d'abord

(79) Monnaie de compte ; un ordre du Pape en fixe la valeur à dix livres pour les Etats ecclésiastiques de Provence (Avignon et Comtat Venaissin); le réal (*reale*) est une monnaie que le Père assimile sans doute à la ligature (*quan*) ou au dixième de la ligature (60 sapèques). Remarquons que la ligature est de 600 sapèques et non de mille comme le dit le Père.

(80) Les Relations concernant le Tonkin parlent également de la grande vogue qu'avait le corail dans ce pays au 17^e siècle. On pourrait, peut-être, ressusciter ce goût au grand profit de nos pêcheries de la Méditerranée. On sait que le rouge est une couleur faste pour les Annamites.

(81) « Polociampello » de la carte du P. de Rhodes, en face de « Dinh-Ciam » et de « Haifo » (Phai-fo), c'est Cù-lao-Cham actuelle. Il faut remarquer que ce terme « cù-lao » est la représentation annamite du malais *pulo* (île). Les Annamites remplacent souvent, quand ils veulent reproduire le *p*, cette labiale par la gutturale sourde *k* (écrit *c* en *quôc-ngũ*, devant *a*, *o* et *u*). Ils disent, par exemple : *cucbê*, pour « poupée ». « Il y a beaucoup de rivages et de grands bras de mer », signifie que la côte est très découpée et qu'il y a beaucoup d'îles.

distantes de trois ou quatre lieues, mais ensuite s'écartent l'une de l'autre en continuant dans les terres en guise de deux fleuves toujours divisés. Elles se réunissent finalement en un seul, dans lequel on rencontre les vaisseaux qui sont entrés soit par l'une, soit par l'autre des deux parties.

Là furent concédés aux Japonais, par le roi de Cochinchine, et aux Chinois, des établissements proportionnés à leur nombre, pour y élever une cité afin de faciliter grandement la foire dont il a été parlé. Cette cité se nomme Faifo et elle est assez grande, nous pouvons le dire, car une partie est aux Chinois, l'autre aux Japonais, qui vivent séparés les uns des autres, ayant chacun leur gouverneur distinct, les Chinois vivant selon les lois de la Chine, et les Japonais selon celles du Japon.

Et parce que, comme nous le disons, le roi de Cochinchine accorde libre entrée à toutes les nations bien qu'étrangères, les Hollandais y accourent aussi avec leurs nefes chargées de beaucoup de marchandises. C'est pourquoi les Portugais de Macao décidèrent d'envoyer un ambassadeur au roi, au nom de tous, afin qu'il demandât que les Hollandais, les pires ennemis de leur nation, fussent chassés de toute la Cochinchine. On choisit comme ambassadeur un capitaine se nommant Fernando da Costa, fort connu, et ayant une grande réputation dans les armes. Costa exposa les raisons de son envoi, il fut écouté courtoisement, avec promesse de faire ce qu'il demandait. Et cependant lorsqu'il demeurerait encore à la Cour, un navire hollandais entra et, ayant jeté l'ancre dans le port, quelques-uns d'entr'eux descendirent avec grande fête et allégresse, et aussitôt ils furent envoyés au roi avec de riches présents. Il accepta le tout de bonne grâce, et accorda l'habituelle licence de pouvoir commercer librement dans son royaume.

Costa ayant appris cela se rendit incontinent chez le roi, et irrité de voir que la parole royale n'était pas tenue, il s'en plaignit en frappant la terre du pied avec l'animosité des Portugais. Le roi et tous ses courtisans approuvèrent beaucoup cet acte de courage, on lui dit de supporter cela pendant quelque temps, d'attendre la fin, qu'il n'aurait pas lieu de se plaindre, et on le licencia.

Entre temps, on ordonna à tous les Hollandais de descendre à terre et de sortir, pour la foire, toutes leurs marchandises des cales, ainsi que le faisaient les Portugais. Ils exécutèrent en tout point ce commandement, mais alors que, dans leurs canots, ils

remontaient le fleuve, ils furent à l'improviste assaillis par les galères, de sorte que les capitaines et les équipages de ces canots furent presque tous tués. Le roi resta maître des marchandises, et il allégua, comme motif de cet acte, qu'il savait fort bien que les Hollandais, comme corsaires publics, qui allaient infestant toute la mer, étaient passibles des plus grands châtiments. Et ainsi il ordonna, par édit, qu'aucun d'entr'eux n'osât plus à l'avenir accoster dans son pays. Et en réalité on trouva que ceux-ci même avaient pillé quelques vaisseaux de la Cochinchine, c'est pourquoi il voulut exercer une juste vengeance, acceptant les Portugais comme bons et cordiaux amis. Ces derniers, peu après, envoyèrent de Macao un autre ambassadeur, afin d'obtenir du même roi une nouvelle confirmation de l'édit déjà publié sur les instances de da Costa, alléguant pour motif de cette demande, le péril causé par les tentatives des Hollandais qui pourraient tenter d'occuper par ruse, quelque partie du royaume de Cochinchine, comme ils avaient fait dans d'autres parties des Indes. Mais des personnes prudentes du pays avisèrent le nouvel ambassadeur de ne pas parler au roi de cette façon, car ce serait pour lui un motif de concéder un nouveau droit de trafic aux Hollandais, et d'y inviter toute la Hollande, car il professait qu'il ne craignait aucune nation de la terre, et cela tout au contraire du roi de la Chine, qui, craignant tout le monde, avait exclu tous les étrangers du commerce avec ses sujets. Il fallait donc que l'ambassadeur mette en avant d'autres motifs pour obtenir ce qu'il voulait (82).

(82) Il semble que cette affaire concerne les Anglais et non les Hollandais. Voici ce qu'on lit dans Maybon (*op. cit.*, p. 65). « En 1613, Richard Cocks, chef de la factorerie de Hirado que venait d'ouvrir John Saris, envoya en Cochinchine une jonque commandée par le marchand Peacock. Celui-ci, arrive à Fai-fo, fit descendre à terre l'un de ses agents, nommé Walter Carwarden, avec des lettres du roi d'Angleterre et des présents. Carwarden fut reçu avec faveur et réussit à vendre au roi plusieurs pièces de drap d'Angleterre. Les affaires étant ainsi entamées sous d'heureux auspices, le chef de l'expédition crut pouvoir se rendre à son tour auprès du roi pour recevoir le prix des marchandises. Mais au moment où il débarquait, les Annamites se jetèrent sur lui et le massacrèrent avec son interprète et ceux qui l'accompagnaient ».

Maybon, qui ne parle pas d'une affaire avec les Hollandais, cite cependant, d'après le P. Borri, l'ambassade de Fernan da Costa, ainsi que la deuxième ambassade (pages 54 et 55). Mais il dit que le Seigneur, trop bien avisé, fit écrire aux représentants de la Compagnie néerlandaise à Patani et à Ligor (presqu'île de Malacca), pour les décider à venir commercer dans ses états :

Le roi de Cochinchine a toujours montré qu'il aimait extrêmement les Portugais qui vont commercer dans son royaume. Il leur a plusieurs fois offert trois ou quatre lieues du pays le plus fertile qui soit dans le port de Turon, afin qu'ils bâtissent là une ville avec toutes leurs commodités, de la manière qu'ont fait les Japonais et les Chinois. Et s'il m'était permis d'exprimer en ceci mon sentiment à Sa Majesté Catholique (83), je dirais qu'elle devrait ordonner aux Portugais d'accepter de toutes façons l'offre courtoise qui venait de leur être faite, et qu'ils s'occupent d'y construire une belle ville, qui serait certainement un refuge et une escale pour tous les bateaux qui vont en Chine, car on pourrait entretenir là une armée prête contre les Hollandais, qui vont dans ce même pays et au Japon. Il faut en effet qu'ils passent par le milieu du canal, qui se trouve entre la côte de ce royaume dans les provinces de Ranran [Phú-Yên] et de Pulucambi [Qui-Nhơn], et les écueils de Pulusisi [Poulo Cécir].

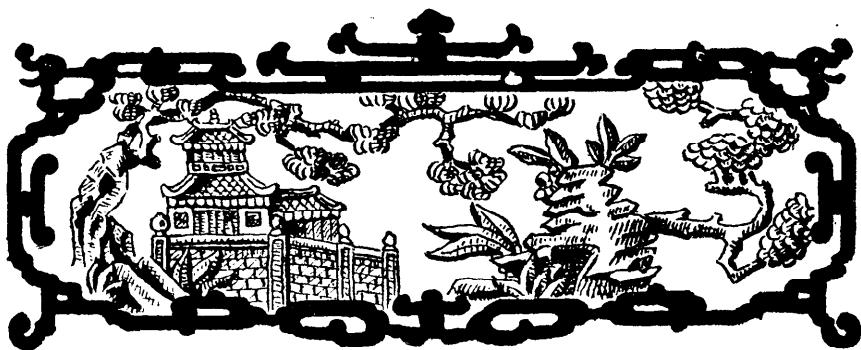
Et ceci est le peu qu'il m'a paru pouvoir rapporter de l'état temporel de la Cochinchine, par la connaissance que j'en ai pu avoir dans l'espace de quelques années que j'y ai demeuré, comme on l'entendra mieux dans la seconde partie de cette Relation.



la baie de Qui-Nam (Quảng-Nam) était excellente, le trafic avec les Chinois et les Portugais fort important et la soie de très bonne qualité. Il semble cependant que ce n'est qu'en 1633 que les Hollandais vinrent à Faifo, dans un vaisseau marchand commandé par Paulus Tradenius. Des présents furent portés au roi et on le remercia d'avoir renvoyé divers employés de la Compagnie qui avaient fait naufrage. Enfin, en 1636, il y eut, à Qui-Nam, un comptoir dirigé par le chef marchand hollandais Abraham Duijeker.

Le minutieux chercheur qu'était Maybon n'a donc rien trouvé sur le massacre des Hollandais dont parle Borri, ce qui n'implique pas absolument que ce massacre n'ait pas eu lieu.

(83) On sait qu'à cette époque, le Portugal, sans être réuni à l'Espagne, était cependant gouverné par le même roi. Sa Majesté Catholique avait donc remplacé Sa Majesté Très Fidèle.



Seconde Partie.

DE L'ÉTAT SPIRITUEL DE LA COCHINCHINE

CHAPITRE PREMIER

De l'entrée des Pères de la Compagnie de Jésus dans ce royaume, et des deux églises qu'ils y édifièrent à Turon et Cacciam (84).

Avant que les Pères de la Compagnie de Jésus entrassent en Cochinchine, la coutume des Portugais, qui y allaient trafiquer de Malacca et de Macao, des Castellans, de Manille, était de conduire avec eux quelque aumônier, qui leur dise la Messe et leur administre les Saints Sacrements pendant tout le temps qu'ils y demeuraient, ce temps étant ordinairement de trois à quatre mois de l'année (85). Ces aumôniers, qui n'avaient d'autre obligation que de servir les Portugais, ne se préoccupèrent pas de procurer le bien spirituel des gens du

(84) Turon est Tourane, et Cacciam (Kè Cham), la capitale de la province de Quàng-Nam, appelée comme la province elle-même. La carte du P. de Rhodes l'appelle Dinh (nom usité alors pour les capitales de province) Ciam, et la place au S. O. de Hai-fo (Phai-pho ou Faifo).

(85) Les voyages, surtout sur les côtes d'Annam, étaient réglés par les moussons.

pays, ne s'appliquant pas à apprendre leur langue et ne faisant pas d'autre diligence pour faire briller à leurs yeux la lumière de l'Evangile. Et cependant parmi ceux-ci ne manqua pas un certain [hableur] (86) qui, dans un livre intitulé *Viage del Mundo*, osa se vanter en Espagne d'avoir catéchisé et baptisé l'infante de Cochinchine avec beaucoup de ses dames ; bien que jamais l'infante, ni toute autre personne de la maison royale n'ait jusqu'ici manifesté sa volonté de se faire chrétienne. Alors que chaque année nous allons visiter le roi et causons avec tous les seigneurs de la Cour, ni eux, ni l'infante ne nous ont montré aucun signe, ni d'être chrétiens, ni de savoir quoi que ce soit de la foi chrétienne. Et on peut bien voir combien il dit des fables en cela, parmi celles qui se lisent en ce livre sur cette infante, il va jusqu'à prétendre qu'elle voulait se marier avec lui, prêtre, et autres choses semblables (87).

Nous savons seulement que quelques Pères de Saint François de Manille, et un de Saint Augustin, de Macao, allèrent en Cochinchine pour la conversion de ces âmes, mais les difficultés nombreuses et variées qu'ils y trouvèrent firent qu'ils retournèrent dans leur pays. L'éternelle Providence en avait disposé ainsi, ayant destiné ce champ pour être cultivé par les fils du saint patriarche Ignace ; ce qui eut lieu de la façon suivante :

Certains marchands portugais entretenirent les Pères Supérieurs de la Compagnie à Macao, du grand bien qui se pourrait opérer en Cochinchine pour la gloire de Dieu, à condition que des ouvriers intrépides et remplis de zèle pour l'aide des âmes y allassent. Et en

(86) Quelques mots, entre crochets, ont été ajoutés par le traducteur. On ne peut pas dire en français : *un certain qui*, et il est évident que le P. Borri pensait que Horduñez était un hableur et peut-être un menteur.

(87) Ce n'est pas une princesse de Cochinchine qu'aurait baptisé Horduñez de Zeballos, dont il est question, mais une sœur du roi **Lê-Thê-Tông**. Or, il est à remarquer que ce prêtre débarqua, non dans la province de Thanh-Hoá où résidait alors la famille royale, mais dans celle de **Quảng-Yên**. Les villes qu'il cite : Picipuri, Quibenhü, se trouvent dans la partie du Tonkin appartenant alors aux **Mạc**. Il est vrai qu'il se vante, dans la suite, d'avoir baptisé un prince qui serait, d'après ses explications, **Nguyễn-Hoàng**, auquel il aurait donné le nom de Grégoire, son fils, et de nombreux seigneurs de sa suite (Voir mes *Débuts du christianisme au Tonkin*). On peut à bon droit s'étonner que de pareilles fantaisies aient pu convaincre des personnes ayant quelques connaissances de l'histoire et de la géographie de l'Annam.

particulier un capitaine (88) fit, fort à propos, instances auprès du Père Provincial, pour qu'il n'abandonnât pas un royaume aussi capable d'être instruit et amené à la foi chrétienne. Cette demande parut au Père Provincial très conforme à l'esprit de notre vocation, et pour ne pas différer sa résolution, il choisit pour cette entreprise le P. Francesco Buzome (89), qui avait proposé la Théologie sacrée à Macao ; il était Génois de nation, mais élevé dans le royaume de Naples, où il fut reçu dans la Compagnie. Il en partit pour aller aux Indes en compagnie du P. Diego Caravaglio (90), Portugais, qui, de la Cochinchine devait tenter de passer au Japon ; ainsi fit-il, et ce fut lui qui, jeté dans un étang d'eau froide au cours de l'hiver, exposé à la neige et aux vents, expirant lentement de froid dans cette eau glacée, donna sa vie par amour du Rédempteur.

Le P. Caravaglio étant donc parti, le P. Buzome resta seul en Cochinchine avec un Frère coadjuteur. Tout enflammé du désir de sauver les âmes, il s'appliqua à leur conversion par tous les moyens, et pour cela il commença sa mission à Turon, ne sachant pas encore la langue, n'ayant pas d'interprète, n'en trouvant pas qui connussent le portugais, sauf à peine quelques mots pour acheter, ou vendre, et de plus certaines paroles, ou phrases, desquelles les interprètes des aumôniers des bateaux se servaient, avant que la Compagnie entre dans le pays, pour demander aux Cochinchinois s'ils voulaient se faire chrétiens. Ils en avaient, de cette façon, fait quelques-uns, mais tels qu'on pouvait les appeler chrétiens de nom, plutôt que de profession. Ils ne comprenaient pas, en effet, ce que signifiait le nom de chrétien, et cela à cause de la phrase que les interprètes employaient pour leur demander s'ils voulaient se faire chrétiens, car les paroles dont ils se servaient ne signifiaient rien, si non s'ils voulaient devenir Portugais. Le P. Buzome s'en aperçut dans les circonstances suivantes : On représentait une comédie sur la place publique et le Père vit que, comme intermède, on introduisait [sur la scène] un [personnage] en habit de Portugais, avec une panse

(88) Ce capitaine était le capitaine Fernando da Costa (A. de Rhodes : *Divers Voyages et Missions*, 2^e édition, Sébastien Mabre-Cramoisy, Paris, rue St.-Jacques, aux Deux Cigognes, page 66).

(89) On écrit généralement Buzomi ; à cette époque on prêtait peu d'attention à l'orthographe des noms propres.

(90) Le texte est rendu exactement. On voit qu'il y a une lacune. C'est de Macao, et non de Naples, que le P. Buzome partit pour la Cochinchine avec le P. Carvalho (graphie portugaise).

faite avec un tel artifice, qu'un enfant s'y cachait. Le personnage, sur la scène et en face de tous, le faisait sortir de son ventre, puis il lui demandait s'il voulait entrer dans la panse du Portugais par ces paroles ; *Con gnoo muon bau tloom laom Hoalaom chiam* [*Con nhô muôn vào trong lòng Hoa Long chẳng*] (91), qui veulent dire : Petit fils, voulez-vous entrer dans le ventre du Portugais, ou non ? L'enfant répondait : Oui, et il le remettait de nouveau [dans son ventre], puis de nouveau il l'en ressortait, lui faisait la même demande, répétant plusieurs fois ce jeu pour l'amusement des spectateurs. Le Père se rendant compte que cette phrase répétée tant de fois par le comédien : *Muon bau tloom laom Hoa laom chiam*, était la même dont les interprètes se servaient quand ils demandaient à quelqu'un s'il voulait se faire chrétien, comprit l'erreur qui courait parmi les Cochinchinois : ils croyaient que se faire chrétien n'était autre chose que de cesser d'être Cochinchinois pour devenir Portugais, ce qui s'exprimait, dans le jeu de la comédie, en faisant entrer l'enfant dans le ventre de celui qui représentait un Portugais. Le Père fit en sorte qu'une pareille erreur pernicieuse ne se répandit pas, instruisant ceux qui avaient déjà reçu le baptême des obligations qu'ils avaient, et enseignant à ceux qui voulaient se convertir en quoi consistait et le saint baptême, et l'acte de se faire chrétien. S'inquiétant aussi de la bonne instruction des interprètes, afin qu'ils l'utilisent pour l'instruction des autres, il changea aussitôt la dite phrase en cette autre : *Muon bau dau christiam chiam* [*muôn vào đạo christiang chẳng*], c'est-à-dire : Voulez-vous entrer dans la loi chrétienne, ou non ? Et il fit tant par sa grande diligence, par sa charité, qu'en peu de jours il put jouir du fruit de ses fatigues, aussi bien par la réforme de ceux qui auparavant n'étaient chrétiens que de nom, que par la conversion de beaucoup d'autres.

Non seulement à Turon, où il résidait ordinairement, mais encore en d'autres lieux, il répandait le bon renom de sa charité et de son zèle pour les Ames, s'efforçant partout de les instruire, de les convertir, de les disposer au saint Baptême avec tant de ferveur et de réussite, qu'en peu de jours, ces nouveaux chrétiens édifièrent une église à Turon, très grande, dans laquelle se célébrait publique-

(91) La graphie du P. Borri, prononcée à l'italienne, représente bien les sons de la langue annamite, sauf les accents, et indique les légères différences de prononciation entre cette époque et la présente. Remarquer cependant que le V, qu'on n'écrivait en Europe que comme U majuscule, est remplacé par un b.



SECONDE PARTIE

DE L'ESTAT SPIRITUEL DE LA COCHINCHINE.

CHAPITRE. I.

*DE L'ENTREE DES PERES DE
la Compagnie de I E S V S en ce Royau-
me , & des deux Eglises qu'ils
bastirent , l'une à Turon, &
l'autre à Cacciam*



AVANT que les Peres de la
Compagnie de I E S V S fussent
allez dans la Cochinchine, la
coustume des Portugais estoit,
quand ils y alloient pour trafi-
quer, d'y mener avec eux de Malacca, & de
Macao quelque Chapelain pour leur dire la
Messe, & leur administrer les Sacrements pour
tout le temps qu'ils y negotioient, qui estoit

G

ment le très saint sacrifice de la Messe, et où on prêchait et enseignait la doctrine chrétienne par le moyen d'interprètes bien instruits. Tous restaient excessivement affectionnés au P. Francesco Buzome, oui, outre qu'il était homme de grand savoir et de grande vertu, par sa douceur, son affabilité, captivait tellement les âmes de ces gentils, que tous lui couraient après. Cela se faisait particulièrement en Cacciam, qui est la cité dans laquelle demeure le roi (92), et qui est distante de Turon de six ou sept lieues, en faisant route par le fleuve.

Le Père Buzome causa un si grand mouvement dans cette Cour qu'on lui assigna aussitôt un endroit pour construire une église, que l'on édifia avec la plus grande vitesse, tous prenant part à la dépense ou au travail, chacun suivant ses moyens. On assigna de plus une bonne maison et propre pour servir de résidence au Père, qui devait, avec le temps, y venir habiter pour instruire ce peuple des choses de la sainte Foi. Cela se fit surtout avec l'aide d'un dame très noble, qui se convertit et fut nommé Giovanna [Jeanne] à son baptême. Non seulement elle prit à son compte la fondation de l'église et de la résidence, mais encore elle édifia plusieurs autels et oratoires dans sa propre maison, ne cessant jamais de remercier l'unique et vrai Dieu du Ciel et de la Terre de la grâce qu'il lui avait faite en lui dispensant ses lumières et l'appellant à la sainte Foi. La divine Majesté fit tout cela dans l'espace d'un an, par l'intermédiaire de son serviteur le P. Francesco Buzome, et la renommée en étant parvenue à Macao, il parut utile au P. Provincial de lui envoyer un autre Père plus jeune avec un Frère [coadjuteur] japonais, afin qu'ayant appris la langue, il pût prêcher sans avoir besoin d'interprète. Ce Père fut Francesco di Pina, Italien, qui avait été le disciple du P. Buzome en théologie. Si les fruits cueillis cette seconde année ne furent pas aussi abondants que ceux de la première année, en ce qui concerne la conversion des âmes, ils furent pourtant très grands, étant donnés les labeurs causés par une très cruelle persécution, suscitée par l'ennemi, semeur de zizanies, qui ne put souffrir de voir la semence divine germer avec tant de bonheur dans ce pays et s'efforça de l'étouffer, comme le dira le chapitre suivant.

(92) On voit que ce roi n'est autre que le gouverneur de la province de **Quảng-Nam**, qui était le prince royal Kì, fils aîné de **Sãi-Vương** qui régnait alors. C'est **Nguyễn-Hoàng** qui, en 1602, avait envoyé le futur **Sãi-Vương**, son fils et son héritier présomptif, comme **Trần-thủ** du **Quảng-Nam** ; **Sãi-Vương**, qui remplaça son père en 1613, mit son fils aîné dans cette province. Kì, dont il sera souvent question dans la Relation, mourut avant son père, en 1632.

CHAPITRE II

De la persécution que souffrit la nouvelle église de Cochinchine dans ses commencements, et comment je fus envoyé à son secours par mes Supérieurs.

La persécution contre les Pères commença par un accident ridicule à première vue, et de peu d'importance, mais qui cependant leur coûta beaucoup de larmes. Cette année là, une stérilité extraordinaire affligea toutes les terres du royaume, à cause du manque des pluies d'automne si nécessaires pour les semailles du riz, soutien de la vie de l'homme, comme il est dit dans la première Partie. Leurs prêtres, que l'on nomme *onsaij*, se réunirent en un grand conciliabule, pour chercher la cause qui avait tellement irrité leurs idoles par tout le royaume que, voyant les hommes mourir de faim dans les campagnes, elles ne se laissaient pas toucher par une si grande misère. Il fut conclu, de l'avis de tous, que dans le royaume il n'y avait pas d'autre nouveauté, qui fût plus propre à irriter les idoles, que d'en avoir permis l'entrée à des étrangers et de les avoir laissés prêcher librement une loi contraire absolument au culte de ces mêmes idoles. Celles-ci justement indignées se vengeaient en privant le pays des pluies désirées.

Leur ignorance ayant trouvé ce motif indubitable, ils allèrent aussitôt en tumulte trouver le roi et le prièrent avec instances de chasser les prédicateurs de la nouvelle doctrine de tout le royaume, car c'était l'unique moyen d'apaiser la juste colère des dieux. Le sage roi rit à cette proposition, car il savait bien que c'était une chimère de ces prêtres, et il en fit d'autant moins de cas, que son estime pour les Pères était très grande, ainsi que l'affection qu'il avait pour les Portugais. Mais cette bonne volonté du roi fut peu de chose pour nous garer de la rage des ministres de Satan, car ils excitèrent tout le peuple à redoubler d'instances, afin que fussent chassés du royaume les prédicateurs de l'Evangile. Le roi, ne pouvant résister par crainte d'un soulèvement, fit appeler les Pères et leur dit, avec beaucoup de cœur, qu'il connaissait parfaitement la folie de ce peuple, l'ignorance de leurs prêtres, mais qu'il n'était pas prudent pour lui de s'opposer à une plèbe si résolue en cela qu'elle l'était, car l'affaire concernait le remède à apporter à l'universelle misère, donc ils devaient partir, et sortir du royaume au plus tôt. Les Pères écoutèrent cela les larmes aux

yeux, voyant qu'ils devaient abandonner cette tendre et encore nouvelle plante, cette chrétienté ; cependant, toujours obéissants à la volonté divine, ils allèrent s'embarquer. Mais ainsi embarqués pour obéir à l'ordre royal, il ne leur fut jamais possible de sortir du port, parce que soufflaient déjà certains vents contraires, qui persistent durant trois ou quatre mois et qui sont appelés, par les Portugais, *mousson*, ou vents généraux. Les Cochinchinois, voyant cela, ne voulurent pas qu'ils entrassent dans la cité, mais les forcèrent à demeurer sur une plage, privés de tout secours humain, et exposés aux ardeurs continuelles du soleil, très cuisantes dans cette région. Ce leur fut cependant un grand soulagement dans ces souffrances, de voir la constance de quelques-uns de ces nouveaux chrétiens qui n'abandonnèrent jamais leurs maîtres, les suivant, les accompagnant, les secourant du mieux qu'ils pouvaient, se faisant volontiers les compagnons de leurs malheurs. Mais le P. Fr. Buzome eut là une nouvelle occasion d'exercer ses vertus, parce que les désagréments d'une vie aussi tendue, au bout de quelques jours, lui firent ouvrir une apostume à la poitrine, de laquelle coulait continuellement du pus, et qui le faisait beaucoup souffrir.

Et l'ennemi infernal, non content d'avoir réduit les prédicateurs du saint Evangile à ces extrémités misérables, fit encore de nouveaux efforts pour discréditer plus grandement leur doctrine et la Religion catholique, se servant, à cette fin, d'un de ces *onsaij* qui, vivant dans la solitude, était pour cela en grand renom de sainteté. Celui-ci, étant sorti un jour de son ermitage, se vanta publiquement d'amener au moyen de ses oraisons, les idoles à donner de la pluie. Aussitôt, accompagné d'une multitude innombrable, il s'achemina vers la cime d'une montagne, et là, il commença à invoquer les démons, les conjurant par ses paroles et frappant trois fois la terre du pied. Et voilà qu'en un instant le ciel se voila de nuages, et qu'une ondée se répandit sur la terre. Bien qu'elle n'ait pas été suffisante pour parer au besoin, elle le fut cependant assez pour accréditer le ministre de l'enfer et pour faire mépriser notre sainte Foi, tous disant qu'ils n'avaient pas encore vu les prêtres étrangers en obtenir autant du grand Dieu qu'ils faisaient profession de servir.

Ce fait attira sur nos Pères un plus grand mécontentement de la part de ceux qui causaient les peines et les ennuis dans lesquels ils vivaient, mais la divine Providence ne manqua pas de leur apporter opportunément un réconfort par le moyen de Dame Giovanna, dont nous avons fait mention ci-dessus. Celle-ci, comme inspirée par un

esprit prophétique, leur dit de ne pas s'affliger de ce qui était arrivé parce que, par la suite, Dieu ferait connaître à tous la sainteté simulée de cet *onsaij*, et lui ferait perdre tout le crédit qu'il avait acquis jusqu'à ce jour, ce qui se vérifia point pour point peu après. Après que se fut répandu le bruit du succès de cet homme en ce qui concerne la pluie, et lorsqu'il fut arrivé aux oreilles du roi, il le fit immédiatement appeler et le logea dans son propre palais. Mais là, il s'amouracha d'une des concubines du roi, et il ne lui fut pas difficile d'arriver à ses fins. L'affaire ayant été divulguée, et bien qu'en Cochinchine ce péché soit considéré comme très grand et que la peine de mort soit prononcée contre celui qui ose accoster une femme qui a été une seule fois touchée par le roi, il ne fut pas procédé à l'égard de ce personnage, considéré comme sacré, selon le mode prescrit par les lois. Le roi donc proféra la sentence par laquelle l'*onsaij* devait disparaître, mais sans qu'il pût aller vers l'Orient, ou l'Occident, ni vers le Nord, ni vers le Midi, ni dans toute autre partie du royaume. Ce décret, publié, fut exécuté de telle manière que l'*onsaij* disparut avec son infamie et qu'on ne le vit plus jamais, ni dans le royaume, ni au dehors.

Mais le démon moqué fut enflammé de rage contre les serviteurs de Dieu, et il incita le peuple à mettre le feu à l'église de Turon, au grand désespoir des Pères qui, de la plage, voyaient le tout sans espoir d'y porter remède.

La disgrâce des Pères fut bientôt connue de toutes les terres environnantes, et l'avis en pénétra à Macao, à la grande douleur des Pères de ce Collège qui, touchés de compassion pour le malheur de leurs frères, décidèrent de leur envoyer quelques secours par un vaisseau portugais qui était sur le point de faire voile pour la Cochinchine. Les Supérieurs pensèrent que l'affaire réussirait mieux s'ils y envoyaient deux Pères, l'un ayant le titre d'aumônier du bateau et devant retourner avec celui-ci, de façon que les Cochinchinois n'aient pas à se plaindre, l'autre qui devait rester dans le pays, et irait travesti et inconnu. Le P. Piétro Marches (93), Portugais, fut choisi pour aumônier, et m'échut la bonne fortune d'être son compagnon, la sainte obéissance l'ayant décidé ainsi. Bien que, par ordre de notre Père Général, j'aie été désigné pour la Chine, j'embrassai volontiers et avec grand plaisir l'occasion de me donner à Dieu pour la Cochinchine, et de porter des

(93) Pedro Marquez, c'était un métis de Portugais et de Japonaise.

consolations à ces Pères si affligés, d'autant que la persécution qui s'était élevée en Chine m'en interdisait absolument l'entrée.

Je partis donc de Macao en habit de domestique, et en peu de temps je me trouvai en Cochinchine, le jour même de mon anniversaire qui, il s'en fallut de peu, faillit m'ouvrir le chemin à une vie plus heureuse. Mais il plut à la divine Providence d'en disposer autrement, ou bien parce que mes péchés ne me rendaient pas digne d'une telle faveur, ou par suite d'un autre de ses inscrutables secrets. Au moment où le vaisseau, sur lequel étaient montés de nombreux paysans, entra dans le port, une querelle éclata entre deux Portugais ; l'un d'eux étant tombé comme mort, l'autre se jeta à la mer pour échapper à la main des compagnons et des partisans du blessé, qui le voulaient occire. Il nagea pendant un moment, puis il se fatigua, et pour ne pas couler à fond, il se rapprocha du navire pour se sauver, cherchant à se cramponner ; mais il ne le pouvait, parce que les autres étaient sur lui avec des sagaies, des espontons et des épées pour l'achever. Le voyant en tel péril, je cherchai à le sauver, et bien que couvert d'habits serviles, je me jetai au milieu du groupe et, criant contre celui-ci, retenant celui-là, je fis tant, que je les apaisai.

Les Cochinchinois qui étaient dans le bateau, voyant que les Portugais, à l'apparition d'un domestique, s'étaient radoucis, mirent à profit leur malice, car ils savaient par pratique que les Portugais, quand ils sont en colère, ne s'apaisent pour si peu, à moins que n'interviennent des religieux. Ils dirent donc entr'eux : Certainement celui-ci n'est pas un serviteur, comme l'indique son habit, et comme il n'est pas non plus un marchand comme les autres, certainement c'est un de leurs religieux qui, malgré l'ordre du roi, viennent se jeter dans notre pays. Nous devons donc le dénoncer au roi, pour qu'il soit châtié comme il le mérite. Ils m'entourèrent aussitôt, et bien que je n'entendisse pas leur langage, je m'apercevais fort bien qu'ils avaient tous des soupçons, et bien que je susse fort bien dissimuler pour n'être pas découvert, je ne pus empêcher qu'ils n'envoyassent un avis à la Cour. Quand je m'en aperçus, tenant ma mort pour certaine, je résolus de mourir, étant reconnu de tous pour ce que j'étais. Je m'habillai donc suivant l'usage de notre Compagnie, je posai un surplis sur mon dos, une étole à mon cou, et ainsi vêtu je commençai à prêcher la Foi du Christ, par interprète. Puis, ayant dressé un autel sur la plage, je célébrai la sainte Messe et communiai les Portugais qui se trouvèrent préparés pour cela. Combien j'aurais

voulu que le Seigneur Dieu disposât de ma vie, mais il ne lui plut pas alors de m'accorder la grâce de verser mon sang pour lui. Pendant que s'instruisait mon procès, il plut en si grande abondance, jour et nuit, sans cesser jamais, que tous se mirent à labourer leurs rizières et à semer leur riz. Faisant alors par aventure la réflexion qu'à mon arrivée ils avaient obtenu ce qu'ils avaient désiré pendant si longtemps, ils la considérèrent comme étant de bon augure, et en conclurent que ce n'était pas par la faute des Pères que l'eau avait manqué. Ils se repentirent donc de ce qu'ils avaient machiné contre nous et ne nous molestèrent plus, nous laissant vivre dans le royaume en toute liberté.

Les choses ayant donc été apaisées de cette manière, je résolus d'aller chercher le P. Buzome et son compagnon, puisque j'étais venu pour cela, et je faisais en même temps diligence pour en avoir des nouvelles. Le bruit de mon arrivée s'étant répandu dans la cité, il me fut facile de retrouver très vite cette Dame Jeanne dont j'ai parlé ci-dessus, et j'appris d'elle que le P. Francesco di Pina, avec le Frère japonais, avaient été conduits secrètement, par des Japonais chrétiens, dans la cité de Faifo, se croyant certains, d'après les dires de tous, que les Pères étaient déjà sortis du royaume. Le P. Pietro Marches, qui savait très bien la langue des Japonais, voulut que nous allions à Faifo, où nous trouvâmes le P. Francesco di Pina, qui se tenait caché, mais très bien traité par ces bons chrétiens japonais, auxquels il administrait secrètement les saints Sacrements. L'allégresse que nous ressentîmes de notre rencontre fut vraiment incroyable, car, en plus de la charité qui est commune à ceux de la Religion, nous avions été compagnons et amis étroitement liés au Collège de Macao. L'amabilité (94) des Japonais fut aussi extraordinaire : par des signes inaccoutumés d'amour et de joie, ils nous traitèrent, pendant quinze jours, d'une façon royale.

J'appris aussi là que, comme par singulière assistance de Dieu, le P. Buzome s'était sauvé dans le royaume ; il paraissait que la Divine Majesté le voulût défendre pour porter secours à cette Mission, parce que, pendant qu'il était sur cette plage en proie à de si grandes afflictions, avec cette apostume sur la poitrine, arriva à Turon le gouverneur de Pulucambi (95) ; voyant cet homme si mal en point, et paraissant un cadavre respirant, mû par une compas-

(94) Le texte dit *amarevolezza*, qui a un sens beaucoup plus fort qu' « amabilité », et est intraduisible en français.

(95) C'était le nom donné par les Portugais à la province de **Binh-Định**.

sion naturelle, il demanda qui c'était, et par quelle disgrâce il avait été réduit à un état si misérable. On lui dit tout ce qui s'était passé, et que, comme on lui avait attribué, ainsi qu'à ses compagnons, le manque de pluie, il avait, avec tous les autres, été chassé par ordre royal. Le gouverneur se rit de ce qu'on pouvait attribuer à un pauvre religieux étranger ce qui ne pouvait dépendre de lui d'aucune façon. Si bien qu'il ordonna qu'il fut enlevé de cette plage, et placé sur une de ses galères. Il le conduisit avec lui dans sa province, le reçut dans sa propre maison, le faisant soigner par les médecins les plus habiles et les plus renommés de sa Cour, le faisant servir par ses propres fils pendant la durée d'un an, tant que dura sa maladie. Chacun était frappé de voir qu'un gentil, par pitié et par compassion naturelle, se comportât avec une telle courtoisie envers une personne inconnue et étrangère.

Nous nous trouvions donc, en Cochinchine, quatre prêtres de la Compagnie, le P. Buzome à Pulucambi, éloigné de cent cinquante milles du port de Turon ; le P. Marches resta à Faifo comme Supérieur et comme secours des Japonais, ayant pour compagnon le P. Francesco di Pina ; quant à moi, je m'en retournai à Turon pour y servir les Portugais et leur dire la Messe, pour prêcher et les confesser. J'apprenais dans le même temps la langue cochinchinoise et trouvais le moyen, bien qu'à l'aide d'interprète, de convertir quelques-uns de ces gentils et surtout de fortifier et de confirmer dans leur foi ceux qui, déjà, avaient été baptisés. Il m'arriva dans ces commencements un cas digne d'être su : je fus appelé pour baptiser un enfant qui était près de mourir ; je le baptisai, et il expira peu après. Mais j'étais travaillé par l'idée que je ne savais pas où l'ensevelir, ce qui me donna l'occasion de penser à établir un cimetière, qui servît dorénavant pour tous les chrétiens qui mourraient. J'ordonnai, à cet effet, qu'on prit un mât de navire, qui se trouvait là dans un coin, et qu'on en fît une belle croix. Lorsqu'elle fut faite, j'invitai tous ces Portugais et marins, afin qu'ils aidassent à la porter au lieu destiné, et moi-même, avec le surplis et l'étole, j'y jouais mon rôle. Pendant qu'on creusait la fosse pour y planter la sainte Croix, voici que du voisinage sortit une grande troupe de gens armés, qui avec leurs arquebuses menaçaient de me tuer, ce que voyant, je pris soin de leur faire savoir, par interprète, ce que nous prétendions faire. On me répondit qu'on ne voulait pas que je plantasse là cette Croix, parce qu'ils craignaient que les diables ne causassent des ennuis à leurs maisons. Je répliquai qu'il arriverait précisément tout le contraire, parce que la Croix

avait la vertu de faire fuir le Diable. Ils en furent tellement satisfaits, qu'ayant aussitôt déposé leurs armes, tous coururent pour nous aider, et ainsi, avec grande joie de tous, le glorieux bois resta arboré et le cimetière établi. Le gouverneur de Pulucambi étant arrivé en ce temps là, amenant avec lui le P. Buzome, nous nous réunîmes avec une joie indicible à Faifo, tous les quatre Pères de la Compagnie avec deux Frères, l'un Portugais et l'autre Japonais. Après de brèves, mais charitables congratulations, nous commençâmes à nous consulter sur ce qu'il y aurait à faire de plus à propos pour préparer le bien de cette mission. Il fut convenu, d'un commun accord, que le P. Marches resterait à Faifo avec le Frère japonais pour en être le bon prédicateur. Que les autres trois, avec le Frère portugais, suivraient le gouverneur de Pulucambi, qui nous en priait avec instances, et ainsi fut fait, comme on le dira ci-après.

CHAPITRE III

Le gouverneur de Pulucambi introduit les Pères de la Compagnie dans sa province, leur construisant une église et une maison.

Les Pères Francesco Buzome, Francesco di Pina et moi, partîmes de Faifo pour Pulucambi avec le gouverneur de cette province, qui, pendant tout le voyage, nous traita avec une courtoisie et une amabilité (96) indicibles, nous faisant loger avec lui, se comportant avec nous de telle façon, que les motifs humains faisant défaut, il fut reconnu clairement que tout cela était un effet de la divine Providence.

Il réserva une galère, qui ne servît pas pour d'autres que pour nous et pour nos interprètes, sans permettre même que nos bagages y fussent embarqués, auxquels on assigna une autre barque. Avec cette commodité, nous naviguâmes douze grandes journées, abordant dans les ports le matin et le soir, car tous les ports étaient situés près des bourgs, ou des grandes cités de la province de Quanghia (97), dans laquelle le gouverneur avait la même autorité que dans sa province de Pulucambi. Tous couraient lui rendre hommage et le gratifier de très riches présents, dont on nous offrait les premiers, ainsi qu'il

(96) Voir la note ci-dessus : *amarevolezza*.

(97) Quảng-Nghĩa, on n'avait pas encore corrompu ce dernier terme en Ngãi.

l'avait lui-même ordonné. Chacun s'émerveillait de nous voir ainsi honorés, ce qui accroissait notre réputation et l'idée qui se faisait de nous dans les esprits de ces gens. C'était précisément ce que voulait le gouverneur, à qui il plut de montrer la grande estime qu'il avait de notre intercession quand s'offrait l'occasion de châtier quelque délit. Car toutes les fois que nous ouvrons la bouche, nous obtenions ce que nous voulions, ce qui nous donnait l'occasion de paraître puissants auprès du gouverneur, pleins de compassion et pitoyables envers le peuple, cela nous rendait chers à tous et acceptés de bon cœur. En outre, il voulut que nous fussions traités comme des grands seigneurs pendant tout le voyage, ordonnant partout des fêtes, des jeux, tantôt faisant escarmoucher les galères, tantôt les faisant lutter de vitesse, en proposant des prix pour celles qui remportaient la victoire. Il ne se passait pas de jour qu'il ne vint en personne nous visiter dans notre galère, montrant ainsi qu'il goûtait beaucoup notre conversation, surtout quand nos discours touchaient au salut éternel et à notre sainte Foi. De cette façon nous arrivâmes à la province de Pulucambi ; alors qu'il restait encore une journée de chemin avant de joindre le palais du gouverneur, il voulut, pour mieux nous récréer, qu'elle se fit par terre, et à cet effet, il ordonna qu'on amenât sept éléphants, et pour nous honorer plus encore, il nous fit accompagner de cent hommes, partie à pied, partie à cheval. Comme ce voyage se faisait pour notre amusement, nous y employâmes huit journées entières, régalez à la royale partout où nous passions. Dans la maison d'une de ses sœurs, on nous offrit un banquet splendide, non seulement par la variété, la quantité et l'abondance des plats, mais encore plus par la variété des assaisonnements, nous ayant fait préparer toutes choses à notre mode d'Europe, bien que ni le gouverneur, ni d'autres personnes de la maison n'en goûtassent (98).

Arrivés finalement au palais du gouverneur, toutes les fêtes et régals du voyage se terminèrent par un accueil et des traitements comme il avait coutume d'en faire pour les grands princes et les rois. On banquetait pendant huit jours continuels à table ouverte. Il nous faisait asseoir sur son trône royal, mangeant en public avec nous, accompagné de ses fils, de ses femmes, à la stupeur de toute sa Cour, qui, d'un commun accord, affirmait qu'on n'avait jamais vu telle

(98) Il faut constater que les Portugais fréquentaient assidûment le pays, puisqu'on savait déjà y préparer des repas à l'européenne.

réception, si non pour des personnes royales, et, à cause de cela se répandit dans tout le royaume l'idée que nous étions fils de rois, et que nous étions venus là pour des affaires très importantes. Cela ayant été su par le gouverneur, il en eut grand contentement, et dans les audiences publiques des seigneurs principaux de la Cour, il dit que c'était absolument vrai, que les Pères étaient fils de roi, bien plus qu'ils étaient des anges venus ici, non par nécessité, ou pour un avide besoin, car ils étaient pourvus de toutes choses dans leur propre pays, mais poussés purement par le zèle de sauver les âmes de ceux qui les écouterait avec bon vouloir et s'appliqueraient à suivre la loi qui leur serait annoncée par eux, apprendraient la doctrine par eux enseignée et recevraient la foi par eux-mêmes prêchée. « J'ai, disait-il, discouru, et plusieurs fois traité avec ces hommes, et j'ai clairement connu la doctrine qu'ils enseignent, j'ai vu qu'il n'y a pas d'autre loi vraie que la leur, ni d'autre voie que celle qu'ils indiquent pour nous conduire au salut éternel. Donc voyez bien ce que vous faites, car dans l'autre vie vous aurez à payer votre négligence et votre infidélité par le châtement éternel des peines de l'enfer, si vous n'êtes pas prompts à apprendre la vraie doctrine que moi, votre chef, je vous apporte par l'intermédiaire de ces Pères ». C'est ainsi que s'exprimait ce seigneur, devenu, encore que gentil, le héraut du Saint Evangile, à l'étonnement et à la stupeur si grande de ceux qui l'entendaient, tant était haute la conception qu'ils avaient tous de sa prudence.

Les huit premiers jours passés, nous laissâmes entendre que nous serions plus volontiers allés habiter dans la ville, pour mieux faciliter la prédication de l'Evangile, qu'il nous était difficile de commencer en demeurant dans un palais élevé en pleine campagne, selon la coutume du pays, et à trois milles de la ville. Le gouverneur n'aurait pas voulu se priver de notre présence, à cause de l'affection qu'il avait pour nous, cependant, la sacrifiant à ce qui importait le plus pour le public, et mettant de côté son goût privé, il ordonna aussitôt qu'on nous construisît une maison très commode dans la ville appelée *Nuoecman* (Nước-Mặn) (99), et il nous dit de plus, qu'après avoir vu les habitations de son palais, qui contenait

(99) La ville de **Nước-Mặn** (Eau salée) figure sur la carte du P. de Rhodes ; à peu de distance au Nord se trouve **Nước-Ngọt** (Eau douce). Je rappelle que la province de Pulucambi, où se trouvent ces deux villes et **Qui-Nhơn**, est le **Binh-Định**.

plus de cent maisons, nous en choisissons une, qui nous paraîtrait la plus propre pour en faire une église, et que nous le lui fassions savoir, afin qu'il y pourvût aussitôt, autant que besoin serait. Nous le remerciâmes de tant de faveurs accordées pendant tout le voyage et de celles qu'il nous faisait encore, et lorsqu'il nous eût alors donné congé, nous montâmes de nouveau sur les éléphants et nous mîmes en route, avec une nombreuse suite, pour la ville de *Nuoecman*, qui s'étend sur une longueur de cinq milles, et une largeur de cinq milles (100). Là nous fûmes reçus avec beaucoup d'honneurs par ordre du gouverneur, mais ne pouvant supporter notre éloignement, il vint aussitôt nous revoir en personne le lendemain, pour s'informer si la maison qu'on nous avait donnée était commode. Il nous dit qu'il savait bien que comme nous étions étrangers, nous ne pouvions avoir avec nous l'argent, ni les autres choses nécessaires, que par suite il prenait à sa charge de nous pourvoir de tout, et il ordonna aussitôt que chaque mois on nous fournisse une bonne somme d'argent, et en outre, chaque jour, de la chair, du poisson et du riz, non seulement pour nous, mais encore pour nos interprètes et tous nos serviteurs. Non content de cela, il nous envoyait ordinairement tant de présents, qu'avec eux seulement nous pouvions tous vivre avec magnificence. Pour nous honorer plus grandement, et nous accréditer auprès de tous, il voulut un jour donner une audience publique, selon le mode accoutumé en Cochinchine, tel que nous l'avons décrit ci-dessus, dans la cour de notre maison. On examina les affaires de nombreux coupables, châtiât chacun d'eux suivant sa faute. Parmi les autres, deux furent condamnés à être tués à coups de flèches, et, pendant qu'on les liait, nous nous interposâmes et suppliâmes qu'on leur pardonnât, et il leur fit grâce aussitôt et ordonna qu'on les déliât, protestant publiquement qu'il n'aurait été touché par les prières d'aucune autre personne, « mais à ces hommes saints, disait-il, qui enseignent la vraie voie du salut des âmes, je ne puis rien refuser. J'attends l'heure de me trouver débarrassé des empêchements que j'ai, pour recevoir moi aussi la sainte Loi qu'ils professent en me faisant baptiser, cela étant ce que vous devez tous faire, si vous voulez m'être agréables ».

(100) L'édition française de Rennes dit, p. 128 : « ville qui a bien deux lieues de long, et une et demie de large ».

Puis il s'adressa de nouveau à nous, et nous engagea à fixer l'endroit pour y édifier l'église, afin qu'il puisse ordonner la façon dont on la construirait avant qu'elle ne le soit (101), et que nous lui montrassions le lieu qui nous paraîtrait le plus favorable ; ayant tout approuvé, il partit pour son palais à la campagne, et il ne se passa pas trois jours que nous ne soyons avisés, que déjà l'église venait. Nous sortîmes aussitôt avec grande allégresse, et avec une non moins grande curiosité de voir de quelle façon pouvait arriver une église, bien que nous sachions qu'elle devait se faire en planches. Selon l'accord fait quand au lieu où elle devait être placée, elle ne pouvait être très grande et devait être soutenue par de grandes colonnes. Nous découvrîmes tout à coup dans la campagne une armée de plus de mille personnes, toutes chargées du matériel pour le monument. Chaque colonne était portée par trente hommes des plus robustes, les autres portaient les poutres, d'autres les planches, ceux-ci les chapiteaux, ceux-là les bancs, qui une chose, qui une autre, et tous rangés en ordre se dirigèrent vers notre maison et en remplirent toute la cour, capable de contenir tous ces hommes reçus par nous avec l'allégresse et le plaisir qu'on peut imaginer. Une seule chose nous chagrinait, c'était de n'avoir pas, chez nous, des provisions suffisantes pour donner seulement une petite collation à une telle multitude ; bien qu'elle ait été payée par le gouverneur, il nous paraissait cependant discourtois de la renvoyer sans offrir quelques rafraîchissements. Mais nous fûmes délivrés de ce souci en voyant que chacun de ces hommes, s'étant assis sur la pièce de bois qu'il portait et qu'il avait charge de garder, tirait de sa besace sa petite marmite avec de la chair, du poisson, du riz, se mettait à faire du feu et sa cuisine paisiblement, sans rien demander à personne. Quand ils eurent mangé, arriva un architecte qui, tirant sa cordelette, regarda l'endroit, et ayant réparti les espaces et les distances, appela ceux qui portaient les colonnes, les fit dresser chacune à sa place, et ceci fait, de main en main, il allait réclamant les autres parties, de façon que chacun remettait la pièce qu'il portait, puis s'en allait. Et tout se faisant ainsi

(101) La suite montre ce que signifie cette phrase : le gouverneur voulait voir la place où on mettrait l'église, afin de faire tailler les planches et les colonnes à la longueur voulue, pour qu'on puisse les dresser de suite sur l'endroit choisi. Il s'agit, comme on le verra, d'un édifice en planches, dont on pouvait établir toutes les parties dans les ateliers du gouverneur.

en bon ordre, en s'y adonnant comme il convenait, à notre grand émerveillement, toute cette machine fut mise sur pied en un seul jour, et, soit par la hâte ou par l'inadvertance de l'architecte, elle était un peu de travers et inclinée sur le côté. Le gouverneur l'ayant su, commanda aussitôt à l'architecte, sous peine de lui tailler les jambes, de réclamer autant d'ouvriers qu'il serait nécessaire, et de remédier à ce défaut. L'architecte obéit, et avec une pareille maîtrise, il démontra l'église et la remonta en très peu de temps en toute perfection. Nous rendions grâce à Dieu, qui, alors que des chrétiens se montrent si tièdes à son service, se plaît à toucher le cœur des gentils en leur faisant fonder une église avec tant de ferveur en l'honneur de sa Majesté très sainte.

Et pour qu'on comprenne bien avec quelle affection le gouverneur surveillait nos intérêts, je rapporterai un cas particulier, et avec lui je mettrai fin à ce chapitre. Dans les mois de Juin, Juillet et Août soufflent habituellement en Cochinchine les vents du Sud-Ouest [*continui lebecchi*], qui y occasionnent une chaleur extraordinaire ; les maisons, qui sont toutes en bois, se rôissent et brûlent, car pour toute petite étincelle qui y tombe, ou par inadvertance ou pour une autre raison, le feu prend comme sur une matière toute préparée. Cela fait que pendant ces deux (*sic*) mois, de grands incendies se suivent dans tout le royaume, car dès que le feu attaque une maison, en un moment la flamme va en serpentant dans toutes les autres qui se trouvent du côté vers lequel souffle le vent, et les consume misérablement. Donc, pour nous délivrer de ce péril, étant donné que notre maison se trouvait dans le milieu de la ville, et en ceci le gouverneur montra à tous la grande estime dans laquelle il nous tenait, il commanda donc par un édit public, qu'on enleva les toits des maisons qui se trouvaient en droiture de la nôtre du côté du Sud-Ouest, pendant ces deux mois (102), et les maisons qu'on découvrit ainsi étaient si nombreuses, qu'elles occupaient un espace de non moins de deux milles. Il ordonna cela afin que si le feu s'attaquait à l'une d'elles, il fut plus facilement maîtrisé, de façon à ne pouvoir se communiquer à la nôtre. Cet ordre fut exécuté volontiers par tous, à cause du respect et de la révérence qu'ils nous portaient.

(102) Il faut se rappeler que les maisons annamites sont couvertes en chaume ou paillettes, bien plus inflammables que les murs en torchis.

CHAPITRE IV

De la mort du gouverneur de la province de Pulucambi.

Nos affaires marchaient avec beaucoup de bonheur dans cette ville, et il était déjà temps que la divine Providence, suivant son usage, mit la main à ces labeurs qui sont le poids qu'elle pose en la balance pour éprouver ses serviteurs. Nous voyons, en effet, qu'elle va toujours mélangeant la prospérité et l'adversité d'une façon proportionnée, pour que ses serviteurs, par celle-ci, ne soient pas opprimés de façon à s'avilir, ni que trop élevés par celle-là, ils ne soient gonflés d'orgueil. Et ainsi, sur ces deux bases de la douceur de la prospérité et de l'amertume des tribulations fut fondée la primitive église des saints Apôtres. Il semble que le Seigneur ait voulu que de la même façon fut établie la nouvelle église de la Cochinchine par ses ministres apostoliques. Les premiers commencements de cette Mission furent très heureux, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de cette seconde Partie, mais il ne se passa que peu de temps, avant que ne s'élevât la dure tempête de cette persécution à cause du manque d'eau, dans laquelle il ne s'en fallut de peu que tout fût perdu. Il parut ensuite qu'avec la faveur et la protection du gouverneur de Pulucambi, le ciel se rassérénât, et la nouvelle vigne toute fleurie promettait déjà des fruits savoureux, mais il plut à celui qui dispose de tout pour sa plus grande gloire que la mort du gouverneur, survenant en guise de fougueux aiglon, mit toute cette vigne en fleur à deux pas de sa perte. Cette disgrâce se produisit de la façon suivante : le gouverneur étant sorti un jour à éléphant pour aller à la chasse avec une grande ardeur, et transporté de plaisir, ne prit pas garde au soleil cuisant pendant sa marche dans une campagne découverte. La chaleur lui donna tellement sur la tête, qu'il fut pris, le soir, d'une façon très ardente. En ayant été avisés, nous nous rendîmes aussitôt au palais pour le visiter, et surtout pour le baptiser si nous le voyions en péril pressant de mort, comme il avait dit plusieurs fois le vouloir faire. A cela il répondit qu'il allait tout disposer pour cette fin et rien ne se conclut, le troisième jour il n'y pensa plus (Dieu le permettant dans ses jugements secrets de façon que nous puissions croire qu'il lui laissait, pour récompense de ses bonnes œuvres à notre égard, le vain honneur et la gloire dont il se montra toujours suprêmement avide). Il commença à délirer,

il continua ainsi pendant trois jours, jusqu'à ce que, vaincu par la véhémence du mal, il expira sans baptême.

Il sera facile à tous de s'imaginer l'affliction que nous occasionna cette mort, nous voyant abandonnés dans un royaume étranger, privés de tout secours humain. Mais ce qui nous poignait surtout le cœur, c'est qu'un personnage si bien disposé soit mort sans baptême entre nos mains, alors que par son aide nous avions conçu l'espérance bien fondée que non seulement cette province, mais presque tout le royaume se serait disposé à recevoir notre sainte Foi. Nous observâmes, à la mort de ce gouverneur à laquelle nous assistâmes jusqu'à son dernier soupir, beaucoup de choses touchant leurs rits et leurs superstitions qui, si on voulait toutes les raconter, n'en finiraient pas. J'en rapporterai deux ou trois, par lesquelles on pourra conjecturer les autres qu'on a l'habitude de faire, parmi ces gentils, en pareilles circonstances. Premièrement, alors qu'il agonisait, il y avait une multitude d'hommes armés qui ne faisaient autre chose que de donner des estocades, de couper l'air avec leurs cimeterres, de décocher des flèches, décharger leurs arquebuses, dans les salles du palais. En particulier, deux de ces hommes, placés sur les côtés de l'agonisant, ne faisaient autre chose que de frapper l'air avec leurs cimeterres. Et ayant demandé pourquoi les uns et les autres agissaient ainsi, on nous répondit qu'ils faisaient peur aux démons afin qu'ils ne nuisent en aucune façon à l'âme de leur gouverneur au moment où elle se séparait du corps. Cette superstitieuse cérémonie nous donnait bien l'occasion de compâtrir à leur ignorance, mais non de craindre aucun mal pour nous mêmes, comme il arriva après la mort du gouverneur, car nous avions fort à redouter de nous voir chassés de cette province de Pulucambi et de tout le royaume, avec perte de tout ce que nous avions acquis pour fonder la chrétienté, et qu'il nous arrivât pis encore. Ils ont coutume, quand meurent de grands personnages, de réunir ensemble les *onsaij*, ou prêtres du pays, pour rechercher la cause non physique et naturelle, mais superstitieuse et imaginaire de la mort. Lorsqu'ils ont résolu d'un commun accord, quelle a pu être cette cause, on va de suite mettre le feu à tel objet auquel on attribue moralement la cause de la mort, soit maison, meuble, animal, homme ou autre. Tous les *onsaij* s'étant donc réunis dans une grande salle, commencèrent à discourir sur le fait. Nous, qui étions présents, nous rappelant la persécution soulevée par le manque de pluie, nous tenions pour indubitable, qu'étant donné qu'il n'y avait pas eu, dans la

province, de nouveauté plus grande que le bon accueil que nous avait réservé le gouverneur, nous assignant une maison, faisant fabriquer une église dans la ville, avec tant d'autres démonstrations d'affection à notre sainte Loi, ils ne nous montrassent un doigt, disant qu'il nous fallait attribuer la mort du gouverneur, et qu'ils ne commandassent de nous brûler vifs avec notre maison, l'église et tout ce qui nous appartenait. Nous nous tenions donc dans un coin de la salle, nous recommandant à Dieu et nous préparant à recevoir de sa main très sainte tout ce qui serait déterminé contre nous par sa permission, quand tout à coup un de ces *onsaij* s'étant levé, c'était le plus vieux par son âge, et le doyen par son office, dit à haute voix qu'à son avis la mort du gouverneur ne pouvait être attribuée à une autre cause qu'il une certaine poutre, tombée quelques jours avant derrière le palais neuf. Il était d'autant plus confirmé dans ce sentiment, qu'il voyait que tout le mal avait été dans la tête avec délire manifeste, signe évident, disait-il, du grand coup qu'il avait reçu de la poutre, juste sur la tête. Le tout doit s'entendre par métaphore, et avec interprétation superstitieuse, et cependant cette explication cadra si bien avec les pensées des autres *onsaij*, qu'ils adoptèrent tous le même avis et, sans plus, ils allèrent mettre le feu à ce palais, qui fut entièrement réduit en cendres. Nous offrîmes nos louanges et nos remerciements à la Majesté divine, qui nous avait fait échapper à un péril si manifeste.

Ceci fait, vinrent au palais du gouverneur certains *onsaij* qui exercent la négromancie, afin d'accomplir une autre cérémonie superstitieuse, suivant la coutume du pays. Les parents considèrent comme une grande faveur qu'il y ait quelqu'un qui puisse parler des choses cachées en ce qui concerne l'âme du défunt. A cet effet ils appelèrent lesdits *onsaij* négromants desquels à grande instance, et à l'envie, ils demandaient l'un l'autre les diaboliques faveurs, celui qui pourrait les obtenir étant fort envié des autres. Ces négromants tracèrent leurs cercles, réunirent diverses conjurations par signes et par paroles, jusqu'à ce que le démon entrât dans le corps de certains parents du gouverneur, qui se tenaient là dans une attitude suppliante, mais tout cela en vain. A la fin comparut une sœur du gouverneur, qu'il avait aimée plus que toutes les autres pendant sa vie, elle demanda elle aussi que cette faveur lui fut accordée et donna subitement les signes manifestes d'être possédée du démon, car étant déjà décrépite par l'âge, et pouvant à peine marcher sans soutien, elle commença, au grand étonnement des assistants, à dan-

RELATION
DE LA NOUVVELLE
MISSION DES PERES DE
LA COMPAGNIE DE IESVS.
AV ROYAUME DE LA
COCHINCHINE.

TRADVITE DE L'ITALIEN DV
*Pere Christofle Borri Milanois, qui fut
vn des premiers qui entrerent en
ce Royaume.*

PAR LE PERE ANTOINE DE
la Croix, de la mesme Compagnie.



A LILLE,

De l'Imprimerie de Pierre de Rache, à la
Bible d'Or, 1634.

Avec Privilège & Approbation.

ser, aussi rapide et légère qu'une jeune fille, et son bâton, qu'elle avait jeté, resta suspendu en l'air pendant tout le temps qu'elle eut le démon dans le corps. Celle-ci, parlant avec grande fureur et rage, et accompagnant le tout d'actes fort malséants, dit de nombreuses sottises concernant le lieu, l'état dans lequel se trouvait l'âme de son frère, et mettant fin à ce discours mal concerté, le démon la quittant, elle tomba à demi-morte sur le sol, restant pendant huit jours tellement abattue, que par pure faiblesse elle ne se pouvait mouvoir, pendant que ses amis, ses parents la venaient visiter et se congratulaient de la grâce qu'elle avait reçue d'avoir été choisie entre tous ses parents et favorisée pour une action qui leur paraît donner beaucoup d'honneur et de gloire au défunt.

Enfin on en vint à parler des funérailles qu'on devait à ce seigneur, et parce que, de même qu'il est coutume, dans l'Eglise catholique, d'honorer les hommes illustres par la sainteté de leur vie au moyen de solennelles canonisations, de même en Cochinchine, où le Diable singe les choses saintes pour mieux tromper ces peuples, on a coutume de solenniser la mort de ceux qui, d'un commun accord, ont été estimés comme justes pendant leur vie, droits dans leurs actes et ornés des vertus morales. On le fait par des fêtes avec apparats magnifiques à leur mode, en canonisant, pour ainsi dire, et éternisant la gloire de leur mort par une vénération perpétuelle leur conférant l'immortalité. Il s'en suivit que le gouverneur de Pulucambi, qui était réputé de tous, non seulement dans sa province, mais par tout le royaume, pour ses dons naturels, pour son jugement remarquable, pour son incomparable prudence, pour sa justice au plus haut degré, son intégrité dans le gouvernement jointe à beaucoup de complaisance, de charité envers les besogneux, fut considéré, de l'assentiment unanime, comme méritant autre chose que des pompes funèbres respirant la douleur, mais des solennités festives et joyeuses, par lesquelles il serait déclaré digne des honneurs sacrés, et devrait être placé au nombre des dieux (103), Ce décret ayant paru (104), tous s'inquiétèrent de mettre de côté toute marque de deuil, de tristesse, et de se montrer remplis de joie et de contentement. A cette fin, tous les parents du gouverneur, pendant huit jours continuels, offrirent

(103) Nous dirions : au nombre des génies.

(104) Plus haut le Père écrit : *si conchiuse per cornun decreto*, ce qui semble impliquer consentement unanime, mais il est fort certain qu'un édit royal éleva ce gouverneur au rang des génies.

des banquets solennels à tout le peuple, pendant lesquels on ne faisait autre chose, du matin au soir, que de manger et de boire, avec chants, jeux des instruments, danses, tantôt avec des instruments de musique, tantôt au son militaire des trompettes et au bruit des tambours.

Les huit jours passés, le cadavre, placé dans un cercueil d'argent doré, fut porté sous un baldaquin à la ville dans laquelle il était appelé *Chifu* (105), distante de trois journées, avec une grande suite de toutes sortes de gens, fêtes, danses (106), le palais dans lequel il était mort demeurant complètement sans habitants, afin qu'il tombe en ruines, sans qu'il en reste aucun vestige, de façon qu'en même temps et de la même façon le souvenir de cette mort disparaisse de la mémoire du peuple, lui cependant demeurant toujours vivant dans les âmes et dans les bouches de tous avec louanges et vénération perpétuelle.

Lorsque le cortège fut arrivé à Chifu, tous se mirent à construire, dans un champ spacieux, un autre palais aussi somptueux et magnifique que celui dans lequel était mort le gouverneur, et pour faire montre des grandes richesses du défunt, ils fabriquèrent autant de galères que les terrains pouvaient en contenir, avec des roues artistiquement faites, au moyen desquelles on les faisait courir sur le sol. Ils firent, de la même façon, des éléphants, des chevaux de bois ayant toute l'apparence des animaux vivants que montait le gouverneur quand il vivait, et tout cela sans aucun souci d'économie. Au milieu du palais, ils élevèrent un magnifique temple avec un très bel autel, sur lequel fut placé le cercueil couvert et caché avec tant d'artifice, qu'il excitait au plus haut point la vénération superstitieuse de ces gentils, au moyen d'hiéroglyphes variés, travaux et peintures. En même temps on fit, pendant trois jours continuels, des sacrifices variés, des cérémonies avec l'assistance de cinq ou six cents *onsaij*, tous vêtus de blanc, qui passaient leur temps à chanter, à sacrifier, à offrir du vin, des bœufs, des buffles en grande quantité. Les banquets se continuaient cependant pour près de deux mille personnes de qualité, ayant chacune leur petite

(105) Nous n'avons pu identifier cette ville qui, comme on le verra plus loin, était hors de la province. Il faut prononcer, à l'italienne : *ky-fou*.

(106) Le terme employé est : *tripudio*, mot qui, comme son correspondant latin, signifie une danse dans laquelle on frappait violemment le sol avec les pieds.

table, comme il est coutume, chaque table étant chargée de plus de deux cents plats.

Ces trois jours finis. on mit le feu à toute cette machinerie, brûlant le palais et le temple avec tous ses ornements et apparats, conservant seulement le cercueil avec le cadavre qui fut ensuite enterré, puis transféré secrètement dans douze sépultures successives, afin que le peuple doutât toujours de l'endroit où il avait été laissé, et que, par cette incertitude, la vénération envers cette nouvelle idole s'accrût encore (107), car tous l'adoraient dans tous ces endroits, où ils pouvaient penser que se trouvaient les os.

Ce fut alors la fin de cette première solennité, qui après quelques mois, c'est-à-dire à la septième lune d'après leur façon de compter le temps, fut renouvelée avec le même appareil ; ensuite, après quelques mois, on fit une nouvelle cérémonie, et elles se succédèrent ainsi, de temps en temps, pendant l'espace de trois ans, en dépensant pour cela, par ordre du roi, tous les revenus assignés durant ces trois ans au gouverneur de la province, car, pendant ce temps là, aucun autre gouverneur ne fut nommé ; on était persuadé que l'âme du défunt, déjà placée au nombre des dieux, pouvait continuer à gouverner pendant ces trois ans. On lui substitua cependant, pour vice-gouverneur et lieutenant, son propre fils (108).

Les trois Pères de la Compagnie (109) qui étaient dans la province, assistèrent à presque toutes ces solennités. Et, bien que nous ne fussions pas présents à leurs cérémonies superstitieuses, nous étions cependant contraints, à moins de paraître discourtois et ingrats, d'accepter quelques invitations aux banquets. Nous fûmes avisés, au

(107) Il est fort probable que ce n'est pas là le vrai motif : on cachait les sépultures par crainte de ceux qui auraient pu déplacer les ossements. Pour nuire aux descendants du mort. On sait qu'une sépulture bien choisie procure les plus grands avantages aux descendants du défunt. Le P. de Rhodes nous dit que le roi le voyait aller, avec peine, chez sa tante qui était chrétienne. Il craignait que le Père, considéré comme omniscient, ne lui indiquât un lieu de sépulture tellement heureux que ses descendants, favorisés par le ciel, ne devinssent rois à la place de ses propres fils ou petits-fils. L'influence du site, de l'état de la sépulture des parents est telle, que nous avons vu, dernièrement, un fils faire déplacer la stèle qui se trouvait sur la tombe de son père. Cette stèle étant placée sur la tête du mort, lui occasionnait, à lui vivant, des maux de tête insupportables.

(108) Plus tard, au contraire, et d'après les règles chinoises, le fils aurait été incapable d'avoir un emploi, pendant les trois ans de deuil.

(109). Les Père Buzomi, François de Pina et Borri.

cours de l'un d'eux, que nous serions interrogés sur le lieu où se trouvait l'âme du gouverneur et on nous assura que si nous répondions qu'elle subissait les peines de l'enfer, nous serions de suite déchirés tout vifs. Peu après nous fumes interrogés en public et répondîmes que, sans le baptême, personne ne pouvait être sauvé, mais que la divine Bonté y suppléait, avec l'efficace désir du mourant. Si, au dernier moment, le gouverneur avait eu ce désir, comme probablement il l'avait eu réellement, à cause de l'affection qu'il portait, comme nous l'avons dit plus haut, à notre sainte Foi, n'ayant pu demander ce sacrement parce qu'il était oppressé par le mal, on pouvait croire qu'il était sauvé, et non damné (110).

A cette réponse nouvelle et inattendue, ils ne parurent pas pourtant mécontents, ils furent plutôt en grande partie satisfaits, et pour nous le montrer, on nous offrit quelques buffles entiers, bien cuits, et rôtis lors du sacrifice à leur nouvelle idole, je veux dire le gouverneur mort. Mais les ayant refusés, en disant que notre loi nous défendait de manger de ces mets contaminés dans leurs sacrifices, en place des buffles tués et sacrifiés, on nous en envoya de vivants. Les parents du gouverneur nous envoyèrent de plus les éléphants pour que nous retournassions à Pulucambi avec les honneurs que nous avions coutume de recevoir du gouverneur lui-même.

Ce furent, pour nous, les derniers restes des faveurs reçues sous l'ombre du gouverneur de Pulucamhi, car, revenus chez nous, nous restâmes comme des orphelins, abandonnés de tous. Déjà personne ne se souvenait de nous, déjà la somme, qu'on nous avait assignée pour vivre, nous manquait, et ne nous trouvant pas avec plus de vingt écus, en peu de jours nous nous vîmes réduits à telle misère et nécessité, que si quelqu'un de nous était tombé malade, nous n'aurions osé appeler quelqu'un qui lui ouvrit la veine, car nous n'aurions su comment le payer. Bien que nous fussions au milieu de gens très inclinés à soutenir les nécessiteux, surtout en ce qui concerne la nourriture, comme il est dit plus haut, il ne nous convenait pas de demander quoi que ce soit, pour ne pas perdre ce que nous avions gagné au sujet des conversions des âmes. Car on aurait pu

(110) Le lecteur aura pu remarquer, non seulement l'importance de ces funérailles, mais la différence de certains rites avec ceux en vigueur plus tard. Les danses rituelles mortuaires, par exemple, que nous avons pu voir conservées dans la haute région, les danseurs étant déguisés en animaux, chevaux, grues, griffons, etc..., n'ont plus lieu dans le Delta.

dire que notre arrivée dans cette province n'avait pas pour but la prédication de la loi de Jésus-Christ, mais le désir de nous procurer le nécessaire aux besoins de notre corps, grâce à l'appui du gouverneur. Déjà personne ne venait plus chez nous, qui manquions de l'autorité que nous avions eue d'abord, et bien que nous eussions déjà appris la langue du pays (111), ils ne faisaient aucun cas des paroles de trois malheureux hommes, qui demeuraient seuls au milieu de l'idolatrie infinie. Ils méprisaient notre doctrine comme nouveauté inventée par nous et introduite ici, en dépit des dogmes et des sectes antiques qu'ils suivaient.

Trois ans passèrent de cette façon, et nous étions certes moins éprouvés par notre dénuement, en ce qui concernait le soutien de notre corps, car Dieu seul sait l'état dans lequel nous fûmes réduits, que par l'idée de voir manquer toutes les espérances que nous avions conçues de promouvoir le service divin au milieu de ces gentils, car nous n'avions réussi à convertir que peu de gens au prix d'efforts et de travail inexplicables. Les choses marchant donc de cette façon, bien qu'avec quelque peu de manque de confiance, nous jugeâmes que n'était pas venu le temps auquel la divine Clémence voulait illuminer les ténèbres qui couvraient ce peuple, soit à cause de nos péchés, soit à cause de ses raisons cachées. Mais, juste au moment où notre humaine fragilité se montrait sans confiance dans le secours divin, alors, pour nous confondre plus entièrement, apparut le Seigneur des miséricordes à la claire lumière des merveilles de sa divine Omnipotence, afin qu'on ne puisse attribuer qu'à lui seul la très noble entreprise de la conversion des âmes, de ces âmes que nous confessons n'avoir pas la force d'attirer à nous. Et nous comprîmes pratiquement cette sentence : *Neque qui rigat, neque qui plantat est aliquid, sed qui incrementum dat Deus* (112), comme on le verra dans le chapitre suivant.

(111) Nous savons, par le P. de Rhodes, qu'à l'arrivée de ce missionnaire c'est-à-dire après que le P. Borri avait quitté le pays, seul le P. Francesco de Pina était capable de confesser et de prêcher en annamite. Nous verrons d'ailleurs que c'est par interprète que fut convertie la grande dame dont il sera question au chapitre suivant.

(112) C'est un texte tiré de St-Paul, 1^{re} aux Corinthiens, chapitre 3, verset 7 : *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat ; sed qui incrementum dat, Deus*. « Ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose ; mais, celui qui donne la croissance, Dieu » (Traduction d'après la Bible de Glaire).

CHAPITRE V

Comment Dieu ouvrit la porte au Christianisme dans la province de Pulucambi par l'entremise des personnes les plus illustres de cette province.

Etant donné que nous n'avions plus, en Pulucambi, d'un côté, ce qui était nécessaire à notre entretien, et que, de l'autre, nous n'y opérions pas de conversions, le P. Francesco di Pina alla habiter la ville de Faifo, avec l'intention de s'employer au service des Japonais chrétiens dont il avait été déjà le pasteur, et par les aumônes desquels il était secouru. Mais comme il savait bien la langue cochinchinoise, et qu'il la parlait bien comme les naturels, il ne laissa pas de leur prêcher notre sainte Foi. Le P. Francesco Buzome partit vers Turon (emmenant avec lui le meilleur interprète que nous eussions), pour essayer s'il pourrait recevoir quelques aumônes de ces Portugais, avec lesquelles nous puissions subsister, nous deux au moins, dans notre maison de Nuoecman, jusqu'à ce qu'il nous arrivât quelques secours de Macao.

J'étais donc resté en Pulucambi, aussi seul qu'affligé, n'ayant aucun espoir en ce qui concerne le salut des âmes et la conversion de ces gentils. Et voilà qu'un jour, étant seul dans ma maison, et alors que je n'y pensais nullement, je vois apparaître à notre porte un bon nombre d'éléphants, avec beaucoup de dames et une nombreuse troupe de gentilshommes ; derrière suivait une grande dame, principale matrone, très richement vêtue, ornée de bijoux précieux, suivant l'usage du pays. Je ne fus pas peu émerveillé de la nouveauté du spectacle, de la majesté de cette dame, et j'avais l'esprit en suspens, ne pouvant pénétrer le motif de cette nouvelle visite. Etant sorti pour la recevoir, j'entendis dire que c'était la femme de l'ambassadeur que le roi de Cochinchine envoyait à celui du Cambodge (113), que cet ambassadeur était né à Nuoecman, où nous demeurions, qu'il était, après le

(113) Le Seigneur de Cochinchine était, comme nous l'avons vu, **Sãi-Vuong**, qui avait marié une de ses filles à Chey Chettha II (Brah Jaya Cestha), d'après M. Georges Maspéro (*Empire Khmer. histoire et documents*) ; l'auteur dit : « Le nouveau monarque se construisit un palais à Oudong où il épousa solennellement une fille du roi d'Annam, qui était d'une grande beauté, et prit bientôt un grand ascendant sur lui.

gouverneur, le premier et le principal personnage de cette cité, et qu'il était en ce moment à la Cour de Sinuà [Thuận-Hóa], traitant avec le roi des affaires de son ambassade. Donc, après les salutations accoutumées et les compliments conformes aux coutumes du pays, la dame ne voulant pas perdre son temps à des choses qui étaient hors de propos : « Venons-en, dit-elle, à ce que je veux ; j'ai, par mon père, une connaissance parfaite de votre arrivée dans notre terre et notre province, et de la raison pour laquelle vous êtes venus. Je vois la vie sainte et sans faute que vous menez. Je sais que vous pêchez et enseignez le vrai Dieu, et comme je connais très bien que cela est conforme à la raison, je me persuade qu'il n'y a pas d'autre vraie loi que la vôtre, ni d'autre chemin pour la vie éternelle que celui que vous indiquez. C'est pourquoi ma venue à votre maison n'a d'autre objet que de vous demander instamment que vous vouliez bien, en me baignant dans votre eau sainte, m'introduire au nombre des chrétiens. Cela est la fin, l'accomplissement de mes désirs ».

Je louai, avant toute autre chose, cette détermination si bonne et si sainte, en l'exhortant à rendre grâce à Dieu pour un bienfait aussi signalé qu'il lui avait accordé, en l'appelant à connaître notre sainte loi, parce qu'il n'y avait pas, dans ce monde, une affaire plus importante que le salut de notre âme. Je m'excusai ensuite de ne pouvoir satisfaire aussitôt à sa sainte et juste requête, parce que, bien que j'eusse quelque connaissance de la langue cochinchinoise, elles n'étaient cependant pas suffisantes pour enseigner les choses élevées et les grands mystères de notre Religion chrétienne, et que pour cela je conseillais à Son Excellence qu'elle voulût bien attendre le P. Buzome, qui, sous peu de jours, allait revenir de Turon amenant

« Grâce à elle, une ambassade annamite obtint de Präh Chey Chettha l'autorisation de fonder des comptoirs dans le Sud du Cambodge, à l'endroit où s'élève maintenant Saigon ».

Du côté annamite, les renseignements manquent : le *Gia-Định thông chí* ne l'ait commencer les rapports des Nguyễn et des rois du Cambodge qu'en 1658. et Truong-Vinh-Ký, qui y a pris ses renseignements, fait de même. Il en est de même du *Cang Mục*.

Par contre, Adhémar Leclère (*Histoire du Cambodge*) nous donne la date de 1620 pour le mariage de Chey Chettha avec la princesse annamite, et celle de 1623 comme date de l'ambassade. Mais la date importe peu, nous verrons en effet, plus bas, que l'ambassadeur annamite avait au Cambodge, probablement à Oudong, une maison et un harem, ce qui prouve qu'il était à demeure dans le pays.

avec lui un bon interprète, par le moyen duquel elle serait instruite à sa satisfaction, comme il convenait, et elle pourrait ainsi satisfaire ses saints désirs.

« Le grand feu, répliqua-t-elle, qui me consume le cœur, ne peut souffrir ce délai, d'autant plus qu'on attend d'heure en heure mon mari, l'ambassadeur, venant de la Cour, et avec lequel je dois m'embarquer pour le Cambodge. Les périls de la mer étant fréquents, il pourrait peut-être s'élever une tempête dont je mourrais, me perdant ainsi pour toujours ». De plus, elle ajouta que, pour comprendre les choses de Dieu, il suffisait que j'en raisonne, comme je le faisais pour les autres choses, parce qu'elle entendrait bien ce que je dirais. A des signes si clairs et si résolus de sa volonté, je me crus obligé de la satisfaire, et commençai, du mieux que je pus, à lui donner quelques notions des choses et des principes de notre sainte Foi. Il plut au Seigneur, que le P. Buzome arrivât peu après, qui voyant son zèle (114) ne laissa pas d'en rendre grâce au Seigneur. L'ambassadrice, encore plus satisfaite par l'arrivée de l'interprète, qu'elle attendait avec un désir si grand, par le moyen de celui-ci, ainsi que par son assiduité, sa diligence et son attention au catéchisme, en l'espace de quinze jours apprit suffisamment la doctrine de notre sainte Loi ; elle consacrait à cette étude deux heures le matin, et deux heures après le dîner. La connaissance de Jésus-Christ, vrai Dieu fait homme, fit, plus que tout le reste, grande impression sur son cœur. Par amour pour cet homme humilié, pour imiter l'humilité du sauveur, elle vint toujours à pied dorénavant de sa maison, distante de plus d'un mille, à la nôtre, non seulement sans l'apparat et la pompe des éléphants, auxquels elle était accoutumée, mais à pieds nus à travers la fange, les rochers, obligeant ainsi par son exemple ses dames et ses courtisans à imiter sa grande dévotion.

Elle et ses dames furent si fortement atterrées par les raisonnements spirituels et explications du catéchisme touchant l'enfer, ses tourments, leur gravité, leur éternité, la diversité des peines qu'on y souffre, l'horrible compagnie des démons, l'obscurité de ces ténébreuses prisons, de ces cavernes inhabitables, et enfin les tourments du feu, qu'ayant ruminé entr'elles pendant toute la nuit ce qu'elles

(114) Le mot étant illisible, a été remplacé par ce mot « zèle ». L'édition française de Rennes, p. 156, porte : « qui demeura bien consolé de ce bon et heureux rencontre ».

avaient entendu, remplies de terreur, elles retournèrent le jour suivant pour dire qu'elles voulaient être toutes chrétiennes pour échapper à ces malheurs éternels. Nous répondîmes que c'était impossible, parce que ces dames étaient concubines de l'ambassadeur, suivant la coutume du pays, comme nous l'avons dit dans la partie déjà traitée. « Donc, répliqua l'ambassadrice, cet empêchement n'existe pas pour moi ? » - « En effet, répondîmes-nous, car Votre Excellence est l'unique épouse de son mari, et n'a commerce avec aucun autre. Il s'en suit qu'à présent, sans autre empêchement, elle peut être baptisée ». A cette nouvelle, ayant levé les mains vers le Ciel, elle donna de tels signes d'allégresse et de contentement, qu'elle paraissait hors d'elle-même, bien que jamais elle n'eût eu comme en ce moment, tels excès de joie, elle démontrait ainsi que de cela seulement les hommes doivent se réjouir (115). Les autres dames étaient, au contraire, pleines de tristesse, se voyant ainsi fermées les portes du salut, et elles s'écrièrent à haute voix qu'elles ne voulaient plus être concubines de l'ambassadeur, puisque cela les empêchait de recevoir le baptême, et les conduisait à l'éternelle damnation. Aux bons propos de ces dames, leur maîtresse ajouta qu'elle prendrait sur elle la charge de les délivrer du péché, et qu'elle trouverait un mari à chacune d'elles.

De telles promesses de leur maîtresse, et les fermes propos de ces dames elles-mêmes, dissipèrent leurs ennuis. Un jour, le plus beau que j'ai vu de ma vie, toutes ces dames, belles, merveilleusement vêtues de leurs habits les plus précieux, parées des plus riches bijoux, accompagnées d'une modeste et noble troupe de seigneurs, furent baptisées dans notre église de Nuoecman, ayant à leur tête l'ambassadrice, qui fut nommée Orsola [Ursule] ; les dames étaient au nombre de vingt cinq. Et ce fut fait à la gloire de Jésus-Christ notre Seigneur, qui, avec ce petit nombre de dames, ouvrit la porte au Christianisme dans notre Mission de Cochinchine.

Le baptême terminé, nous allâmes en procession au palais de l'ambassadrice Orsola ; elle y avait un très bel oratoire dans lequel elle faisait, auparavant, ses superstitieuses dévotions à une idole. Entrés là avec l'eau bénite, nous aspergeâmes d'abord toute la maison, puis la maîtresse, avec toutes ses dames, se jetèrent en fureur sur l'idole, qui se trouvait là, et le jetant à terre avec une étrange hardiesse, la mirent en pièces, la foulant aux pieds. Nous mîmes à sa

(115) « Cela seul », c'est l'entrée dans la religion pour les payens, la persévérance pour les baptisés.

place une belle image du Sauveur du monde à laquelle ces nouvelles et dévotes chrétiennes, prosternées, offrirent l'adoration qui lui était due, confessant toutes qu'elles étaient ses très fidèles et dévotes servantes. Après ces démonstrations de révérence, elles se suspendirent au cou des *Agnus Dei* de cire bénite (116), des croix, des médailles et des religions que nous leur avons donnés, et elles les prisèrent beaucoup plus que les colliers d'or et les fils de perles dont elles étaient ornées. Après cette victoire sur le démon, les litanies dites, ainsi que d'autres oraisons, dans l'oratoire nouvellement sanctifié, le P. Buzome et moi retournâmes dans notre maison avec la consolation qu'on peut imaginer, en rendant grâce à Dieu. L'ambasadrice Orsola et ses dames continuèrent à venir chaque jour à la messe, au catéchisme et autres exercices spirituels, avec de grandes démonstrations d'esprit, de ferveur et de piété chrétienne.

En ce temps là, l'ambassadeur, mari d'Orsola, arriva de la Cour pour partir aussitôt pour le Cambodge avec son ambassade. Il est de mode, en ce pays, que lorsque le chef de famille vient de loin, ses femmes, ses fils et autres de sa maison vont au devant de lui, pendant un mille au moins. Orsola ne suivit pas la coutume, car en ce moment elle s'était retirée dans son oratoire. Son mari s'émerveilla de cette nouveauté et, craignant qu'elle ne fut empêchée parla maladie, il demanda ce qu'il en était. Ayant entendu dire qu'elle était en bonne santé, il fut encore plus étonné, jusqu'à ce que, arrivé à la porte du palais, et n'entendant pas les compliments accoutumés, il commença à croire qu'elle était irritée contre lui. Il entra finalement dans les appartements et dans l'oratoire, où il trouva Orsola et ses dames ornées de médailles, *Agnus Dei* au

(116) Dévotion fort à la mode au 17^e siècle, ces *Agnus Dei* de cire étaient mis dans de petits sachets que l'on suspendait au cou. Voici la traduction de ce qu'en dit le P. de Rhodes (*Relazione de felici successi*. . . etc, page 41) : « Pour raviver la mémoire du Très Saint Sacrement, nous décidâmes que l'*Agnus Dei* de cire bénite, que les Néophytes ont coutume de suspendre à leur cou, car nous n'en avons pas pour tous, ne fussent distribués qu'à ceux qui communiaient, soit parce qu'ils étaient plus anciens chrétiens, ou parce qu'ils étaient mieux instruits, pour que, ayant regardé cette image, ils se rappelaient aussitôt le corps du Seigneur, auquel ils avaient participé. Et la sœur du roi, Dame Catherine, de qui j'ai parlé ci-dessus, voulut faire ces petites bourses, et encadrements, qui étant comparés à ceux portés en Europe et à Macao, faits par les plus anciens chrétiens, en sont peu différent quant au travail, et même dépassent l'ancienne industrie et application. »

cou, chapelets en main et autres signes de Christianisme, qui faisaient oraison à l'image du Sauveur. A ce spectacle, l'ambassadeur resta tout étourdi, et l'ambassadrice prenant la parole lui dit de ne pas s'émerveiller si elle avait omis de lui présenter les compliments accoutumées, parce qu'elle se trouvait élevée à un plus haut degré de dignité qu'elle ne l'était auparavant, attendu qu'elle était, ainsi que ses dames, filles du vrai Dieu, Jésus-Christ, Sauveur du monde. dont elle lui montra l'image. Elle lui dit que lui aussi le devait adorer, s'il voulait s'égaliser à elle en dignité. L'ambassadeur, touché par les paroles de sa femme et par la beauté de l'image, l'adora avec larmes aux yeux et prosterné à terre. Puis se redressant sur ses pieds, il se tourna vers sa femme et les dames : « Comment est-il possible, dit-il, que vous soyez chrétiennes, voulez-vous m'abandonner ? Ne savez-vous pas, que selon la loi prêchée par les Pères, on ne peut avoir plusieurs femmes ? Il sera nécessaire, ou que vous trouviez un nouveau refuge, ou que, vous laissant dans ce lieu, je me cherche une autre maison ». Orsola répondit à cela : « Vous ne devez pas partir d'ici, et il ne nous sera pas nécessaire de vous quitter, car à tout nous trouverons remède ». Elle dissimulait, à ce moment, avec une prudence vraiment inspirée par le ciel, la défense d'avoir plusieurs femmes, pour ne pas amener des difficultés qui auraient tout troublé. L'ambassadeur reprit courage à ces paroles, et apprenant qu'il n'était peut-être pas nécessaire d'abandonner ses femmes, il dit, pénétré de cette sainte erreur, qu'il voulait aussi se faire chrétien, et suivre la bonne résolution qu'elle avait prise ainsi que ses dames.

Le lendemain de bonne heure, l'ambassadeur vint à notre maison pour nous dire que, puisque nous avions fait sa femme chrétienne, il désirait lui aussi embrasser la même loi, quand nous aurions jugé cela possible. C'est très possible, répondîmes-nous, comblés de joie et charmés d'une semblable requête. C'est pourquoi, quand il se fut résolu, nous lui donnâmes, en peu de temps, suffisante connaissance de ce qui était nécessaire pour le baptême, afin qu'il fut satisfait, et comme il était empêché de jour par les préparatifs de l'ambassade, nous prîmes la résolution d'aller le trouver de nuit à sa maison, et commençâmes à le catéchiser, continuant ainsi, pendant vingt nuits, et de quatre à cinq heures par nuit, à lui donner connaissance des mystères de notre foi, de la Création du monde jusqu'à l'Incarnation et à la Rédemption du genre humain, la gloire du Paradis et les peines de l'enfer. Et c'était, en vérité, une personne très sérieuse, très

désireuse de se priver de sommeil pour entendre les choses de Dieu et de son salut, auxquelles il s'appliquait avec grande tension d'esprit, nous exposant ses doutes, nous faisant des questions très ardues, et en quoi il montrait la grande capacité de son intelligence. Dans tous nos raisonnements nous n'avions d'autre but que celui d'imprimer fortement, pour l'heure, dans l'esprit de ce seigneur, la vérité de notre sainte Loi et sa conformité avec la loi naturelle. Et pour cela, l'ayant rendu d'abord capable de comprendre l'importance du salut, la gravité des peines de l'enfer, de façon à le confirmer dans la certitude de notre sainte Religion et à l'y affectionner, il ne sentît par suite trop de difficultés dans cette affaire de la pluralité des femmes, chose qui seule l'inquiétait, et que nous nous étions jusque là efforcés de taire. Arrivés à la fin, selon notre première intention et comme fondement de la conversion de l'ambassadeur, nous commençâmes à interpréter les commandements de Dieu, en l'informant qu'il était illicite. pour les chrétiens, d'avoir plusieurs femmes.

Cette proposition était tellement inattendue pour l'ambassadeur, que sa première ferveur, éteinte comme le feu l'est par l'eau, se refroidit. Nous ayant donc congédiés, il dit que cela était grandement à considérer, et demandait du temps pour prendre une mûre résolution. Cette réponse nous occasionna un tel déplaisir, une telle suspension d'esprit que, retiré chez nous, nous passâmes cette nuit en oraisons, pénitences et autres choses semblables, priant le Seigneur, avec la plus grande chaleur possible, qu'il donnât bonne fin à cette œuvre, que sa Majesté divine avait elle même commencée. Et le matin suivant, un *onsaij* des plus lettrés de la ville vint nous trouver, envoyé aussi par l'ambassadeur, pour examiner les raisons de la prohibition de la pluralité des femmes. Celui-ci, parmi les arguments contraires à cette prohibition, en présentait un auquel il attribuait beaucoup de force, c'était de peser pour quelles raisons on ne pouvait avoir plusieurs femmes, attendu que la génération et la postérité sont choses parfaites et conformes à la nature, et à plus forte raison quand un homme a, comme l'ambassadeur, une femme stérile. Pour quelle raison pouvait-on l'empêcher d'en trouver une de plus, de laquelle il pût avoir des enfants pour lui succéder ? A cette difficulté ne manquèrent pas les bonnes réponses données par nous selon la théologie, mais voyant qu'il n'en était pas satisfait, parce qu'il n'était pas accoutumé à nos spéculations théologiques, nous lui présentâmes cette objection comme la dernière. L'Écriture sacrée, que l'ambassadeur connaissait déjà par nos soins, que, suivant la volonté de Dieu, il avait déjà imprimée

dans son cœur, et dont il avait été pleinement convaincu, devait lui rappeler que notre Dieu étant si juste, la loi donnée par lui était entièrement conforme à la loi naturelle, ainsi qu'il l'avait reconnu et confessé. Elle devait donc être observée sans aucun doute, dans cette chose commandée par ce même Dieu, d'autant plus que sa divine Majesté, à l'époque de la création du monde, alors qu'il était nécessaire de favoriser la rapide multiplication de l'espèce humaine, n'avait cependant donné qu'une femme à Adam, alors qu'il aurait pu lui en donner beaucoup, afin que tes hommes se multipliasent plus vite. Cette raison satisfait entièrement l'ambassadeur, mais avec tout cela, il avait beaucoup de difficulté pour observer ce précepte, car c'était chose qui le tenait au cœur. Ne pouvait-il pas y avoir quelque remède, ajoutait-il, ou dispense du Souverain Pontife, ou tout autre moyen qui, bien que difficile, se put réaliser ? A cela nous répondîmes que c'était en vain qu'il s'embarrassait de cela, qu'il y cherchait un remède quelconque. Si réellement il voulait se sauver, il était nécessaire de licencier ses autres femmes, et de s'en tenir à sa seule épouse. Alors l'ambassadeur, levant les mains et les yeux vers le ciel, comme s'il faisait un grand effort sur lui-même, et avec une entière résolution : « Donc, dit-il, stimulé par la vérité qu'il avait connue, si un grand nombre de femmes ne peut s'accorder avec mon salut, qu'elles s'en aillent toutes, car ce serait folie de perdre l'éternité de la gloire pour des plaisirs passagers ». Puis s'étant tourné vers ses concubines, qui étaient là présentes avec Orsola sa vraie femme, il les renvoya toutes. Mais voyant qu'elles se moquaient de ce renvoi, comme d'une chose qui ne devait avoir aucun effet, pour prouver qu'il pariait par devoir, il ordonna à sa femme de les payer toutes de façon à ce que, ce soir même, aucune d'elles ne restât dans le palais ; puis, s'adressant aux Pères ; « Me voilà tout prêt à faire ce que vous me commanderez ». Ayant obtenu cette résolution si désirée, nous rentrâmes chez nous pour rendre à Dieu les grâces qui lui étaient dues.

Mais voici que le démon parvint à ce que fasse obstacle à cette résolution, la tendresse féminine de cette même épouse Orsola, qui ne pouvait se résoudre à renvoyer ces dames, qu'elle avait élevées dans sa maison depuis leur extrême jeunesse et qu'elle aimait tendrement comme des filles. Il s'en suivit une discussion entre le mari et la femme, celle-ci résistant aux instances, de son mari. L'ambassadeur, dégoûté, vint chez nous pour se justifier et pour prouver que de son côté il faisait tout pour que tes dames sortissent de chez lui, et

que, cet empêchement étant levé, on lui donne le baptême. Voyant qu'il parlait d'une façon raisonnable, nous voulûmes mettre la main à l'œuvre, et on décida qu'elles resteraient dans la maison, non plus comme ses concubines, mais comme les servantes de sa femme. Après être resté un moment tout pensif, à la fin le bon homme nous dit qu'il voulait nous soumettre un sien scrupule : « Etant donné, mes Pères, dit-il, ce que vous m'avez enseigné, que Dieu pénètre jusqu'au fond du cœur des hommes et qu'il ne peut être trompé, bien que j'ai désiré abandonner et renvoyer ces dames, si cependant elles restent chez moi, je vois bien que par mon habitude invétérée et par la fragilité naturelle, je pourrai facilement tomber de nouveau dans le péché. Il ne me paraît donc pas d'avoir, en cela, la sincérité nécessaire ». Voyant par le sage et chrétien discours du bon ambassadeur, qu'il prévoyait une occasion prochaine de pécher, nous nous inquiétâmes de trouver un bon remède pour parer à ce grand inconvénient, mais n'en trouvant pas de suite un à propos, lui-même, beaucoup plus intéressé en l'affaire, nous en proposa un, auquel nous nous ralliâmes comme étant le meilleur : « Pères, dit-il, le chemin le plus sûr qui s'offre à moi est que, comme maîtres, vous persuadiez d'une façon efficace, aux dames concubines chrétiennes (car je me charge pour les autres que ma femme les renvoie), que si, par aventure, ma fragilité faisait survenir quelque tentation, elles m'opposent une gaillarde résistance. De plus comme j'ai une grande crainte et une grande révérence à l'image du Sauveur, placée dans l'oratoire, si les dames dormaient en ce lieu, je consentirais volontiers qu'on me mette en pièces plutôt que d'avoir commerce avec elles en présence de ce grand Seigneur. Ainsi assurées contre moi jusqu'à ce que s'offre une occasion de les marier, on publiera qu'elles ne demeurent pas chez moi comme concubines, mais seulement comme dames de mon unique épouse Orsola, et on se rendra compte, dans la ville, que je ne m'écarte pas de ce que la loi de Dieu commande ». Ce parti fut jugé si à propos, qu'il fut mis aussitôt à exécution ; un jour après, avec grande fête, au son des tambours, des fifres et autres instruments, notre ambassadeur, vêtu de riches et précieux habits, fut baptisé en même temps que vingt autres cavaliers de ses plus chers amis. On lui donna le nom de notre très saint patriarche Ignace, ensuite il prit par la main sa femme Orsola et ils renouvelèrent leur ancien contrat de mariage dans la forme du sacrement imposé par la sainte Eglise. On ne peut exprimer

la double allégresse, le commun contentement de tous, causés par le saint Baptême et les noces nouvelles.

Il restait encore, après ces fêtes, le départ de l'ambassadeur Ignatio pour le Cambodge. Il ordonna que dans la nef principale sur laquelle il devait voyager, on élevât une bannière avec une très belle croix, ainsi que l'image du glorieux Père Saint Ignace, son protecteur; il y fit, de plus, joindre des étendards, enseignes et autres tableaux qui montraient la vraie Loi qu'il suivait. Là furent embarqués tous les autres cavaliers et dames chrétiennes qui allèrent heureusement de Nuoecman jusqu'au Cambodge. A l'apparition de cette flotte que les Cambodgiens connaissaient bien pour être celle de l'ambassadeur, ils restèrent tout étonnés, en voyant la nef ornée d'enseignes chrétiennes, c'est pourquoi ils se persuadèrent que le roi de Cochinchine, ayant changé ses bureaux, avait, au lieu de l'ambassade ordinaire, envoyé quelque extraordinaire Portugais chrétien. Mais bientôt ce doute s'éclaircit quand ils virent débarquer à terre l'ordinaire (117), qui portait sur sa poitrine croix, médailles et autres objets de dévotion, au milieu de ses chaînes d'or et de ses bijoux précieux. A un spectacle si agréable, on entendit résonner, d'un côté, des chants d'allégresse et des louanges à Dieu, c'étaient des chrétiens tant portugais que japonais, qui ont coutume de demeurer là pour les besoins de leur négoce et qui rendaient grâces à sa divine Majesté en voyant ce nouveau fruit de la Cochinchine. De l'autre côté, les gentils ne pouvaient pas croire que cet ambassadeur, noté auparavant pour l'excès de sa lasciveté, ait embrassé la religion chrétienne, qui abomine les actions déshonnêtes. Mais bientôt se montra la grâce de l'Esprit Saint, qui peut donner la force à l'humaine faiblesse, car si l'ambassadeur entretenait dans son palais du Cambodge autant d'autres concubines qu'il y en avait d'ordinaire pour accompagner sa femme, il envoya de suite un ordre pour qu'on les renvoie, et ne leva pas même les yeux pour voir une d'elles. Et, à cause de cela, se répandit partout sa renommée,

(117) Comme nous l'avons dit, cette épithète et ce qui suit, prouvent que le Seigneur de Cochinchine avait un ambassadeur à demeure auprès du roi du Cambodge. Il est curieux qu'il n'en soit pas question dans les ouvrages annamites que nous avons consulté. Le P. Cadière nous dit que dans un document, cet ambassadeur est nommé : « Zegrò », « l'orateur Zegrò », « l'orateur royal ». Zegrò, avec la dernière syllabe accentuée, n'est certainement pas un mot italien ou portugais.

comme d'un homme de grande vertu et de grande sainteté, et, comme tous pensaient qu'il était homme d'une haute capacité, à son exemple beaucoup des plus doctes et des plus lettrés du royaume (118) de Pulucambi se firent baptiser.

CHAPITRE VI

Comment Dieu ouvrit une autre porte au Christianisme par le moyen des personnes savantes parmi ces gentils.

De cette source de miséricorde et d'ardents désirs, qui jaillit (119) en Dieu pour le salut de tous les hommes, naissent différents moyens proportionnés à l'état différent des personnes, et ce sont autant de voies, par lesquelles il les dirige, les envoie au but pour lequel il les créa. Nous voyons comment il appela son peuple [le peuple juif] en s'adressant à lui directement ; et comment, se conformant à leurs inclinations, il invita les Mages par le moyen des étoiles ; un astronome, Denys l'Aéropagite, par le moyen d'une merveilleuse éclipse ; un Augustin, par la connaissance de la lumière, de la vraie Loi, et par la confusion et l'obscurité des antiques erreurs ; et, finalement, il appelle le peuple ignorant et incapable par le moyen des prodiges, merveilles et miracles. C'est ainsi qu'il en arriva pour cette nouvelle église de la Cochinchine, car après que sa divine Majesté eut amené à lui, de lui-même, les habitants principaux, comme nous l'avons vu, il appela ensuite les savants, les sages, philosophes et mathématiciens, par l'occasion de quelques éclipses, comme on le dira dans ce chapitre. Nous verrons, dans le chapitre suivant, comment les *onsaij* ou prêtres, obstinés dans les erreurs de leurs sectes payennes, furent appelés à la connaissance de la vraie Loi, et finalement, dans ceux qui suivront, nous montrerons comment il ouvrit au peuple la porte du salut par le moyen de merveilles variées et de miracles.

(118) Le texte porte : *regno* (royaume), au lieu de province. Cette dernière phrase, calquée sur le texte italien, donne une idée assez exacte du style du P. Borri.

(119) Nous avons mis « jaillit » au lieu de « tient » (*tiene*). Le bon P. Borri fait assez souvent naviguer le char de l'état sur un volcan ; nous avons généralement taché de traduire d'une façon plus correcte.

COCHINCHINA:

Containing many admirable Rarities
and Singularities of that Countrey.

*Extracted out of an Italian Relation,
lately presented to the POPE, by
CHRISTOPHORO BARRI,
that lived certaine yeeres there.*

And published by ROBERT ASHLEY.

*Cum hac persuasione viuendum est; Non sum uni angulo
natus: Patria mea totus hic mundus est. Seneca.*



L O N D O N.

Printed by Robert Raworth; for Richard Clutter-
buck, and are to be sold at the signe of the
Ball in Little-Britaine. 1633.

6206

Et pour en venir au mode par lequel Dieu convainquit, par le moyen des éclipses, les doctes et sages Cochinchinois, qui sont estimés excellents mathématiciens, et pour bien entendre ce que nous avons à dire, il est d'abord nécessaire de connaître une coutume qui existe en ce royaume, en ce qui concerne la science de l'Astrologie, et principalement des éclipses, car ils tiennent un si grand compte de cette science qu'ils ont, dans leurs universités, d'amples et spacieuses salles pour l'enseigner, et qu'ils assignent à leurs astrologues, des allocations particulières, des terres, par exemple, qui leur paient un certain tribut ou salaire. Le roi a son astrologue, les princes et d'abord son fils, les leurs, lesquels mettent toute leur diligence à les avertir, d'une façon certaine, des éclipses (120). Mais comme ils n'ont pas encore la réforme du calendrier (121), et autres minuties, en ce qui concerne les mouvements du soleil et de la lune, comme celles que nous avons, ils en viennent à faire quelques erreurs dans le calcul des lunes et des éclipses. Ces erreurs sont, d'ordinaire, de deux ou trois heures, et quelquefois, bien que rarement, d'un jour entier. Ils les attribuent [ces erreurs] à la substance de l'éclipse. Toutes les fois qu'ils disent juste, ils reçoivent du roi, comme récompense, une terre, mais au contraire, quand ils se trompent, on leur en ôte une de celles qu'ils avaient précédemment gagnées.

La raison pour laquelle on ajoute une si grande importance au pronostic de l'éclipse, vient des nombreuses cérémonies superstitieuses qu'on observe à ce moment au sujet du soleil et de la lune, et ils les préparent avec beaucoup de solennité. Il en résulte qu'un mois avant l'éclipse, le roi s'enquiert auprès des astrologues du jour, de l'heure, et il envoie ensuite des ordres à toutes les provinces du

(120) Il faut se rappeler qu'au commencement du 17^e siècle, l'astrologie, c'est-à-dire l'art divinatoire, fondé sur l'observation des astres, était un corps de doctrine enseigné en Europe. Les rois, aussi bien dans cette partie du monde qu'en Annam, avaient leurs astrologues, et il n'est pas inutile de rappeler que c'est à certains d'entr'eux qu'on doit les premières découvertes en astronomie. Tycho-Brahé, Kepler, étaient, avant tout, des astrologues. Il est certain que le bon P. Borri croyait à l'astrologie, c'est-à-dire à l'influence des astres sur le caractère des hommes et sur leur destinée.

(121) Le P. Borri fait allusion à la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII, en 1582. Il ne fut adoptée d'abord que par les pays catholiques. Les protestants se convainquirent ensuite de l'utilité de la réforme, bien qu'elle émanât d'un pape, et on sait que certains pays schismatiques, la Russie par exemple, se servent encore du calendrier julien.

royaume pour que tant les lettrés que les hommes du peuple soient prêts pour ce jour là. Le moment venu, dans chaque province, tous les seigneurs, avec les gouverneurs, capitaines, cavaliers, et le peuple avec ses officiers, se réunissent dans chaque ville, ou terre. L'assemblée principale se trouve à la Cour, où sont les premiers du royaume, qui tous, avec leurs insignes et armes, sortent hors des habitations ; le roi, vêtu de deuil, marche en tête, suivi de toute sa cour. Tous, levant les yeux vers le soleil, ou vers la lune sur le point de s'éclipser, leur font une, deux ou plusieurs révérences d'adoration, adressant à ces planètes quelques paroles de condoléance pour les peines et le labeur dont ils souffrent. Ils se figurent en effet, que l'éclipse n'est pas autre chose que l'engloutissement du soleil, ou de la lune par le dragon. De même que nous disons : La lune est à demi, ou entièrement éclipsee, ils disent ainsi : *Da, an, nua, da, an, het (đả ăn nửa, đả ăn hết)*, c'est-à-dire : Le dragon en a déjà mangé la moitié, déjà il l'a mangée toute (122).

(122) Les peuples primitifs, les sauvages actuels ont, ou ont eu les mêmes croyances ou des croyances analogues, et a peu près les mêmes rites. Les savants chinois, qui envoyaient le calendrier à l'Annam, connaissaient la précession des éclipses depuis longtemps, puisque, dès l'année 2.155 avant notre 1^{ère}, deux astronomes, Hi et Ho, furent mis à mort pour n'avoir pas prévu, comme les y obligeait la loi, l'éclipse de soleil qui se produisit cette année là. Cependant, telle est la force de la coutume, que non seulement le Fils du Ciel tolérait les superstitions populaires mais qu'il y prenait part.

Voici, en résumé, l'ordonnance des Trĩnh réglant le cérémonial à observer pour les éclipses : La veille de l'éclipse, le roi se purifie par le jeûne ; le jour même, un peu avant le commencement du phénomène, un fonctionnaire vient avertir le roi qui se rend, avec son cortège, à l'endroit où un autel a été préparé. Il fait quatre prosternations, se lave les mains et brûle trois poignées d'encens, puis, lorsque l'astre commence à s'obscurcir, il saisit une mailloche que lui présente un eunuque à genou, et frappe trois coups de tamtam. Dès que ces coups ont fini de résonner, tous les tamtams lui répondent, on tire des salves de mousqueterie et d'artillerie, et tous les habitants frappent sur divers ustensiles, ce bruit dure jusqu'à la fin de l'éclipse. On observe le même cérémonial dans les chefs-lieux de province.

Sous **Lê-Thái-Tông** (1.434 à 1.443), le Général Lê-Sát, un des brillants serviteurs de **Lê-Lợi**, prétendit, à l'instigation d'un astrologue, que le soleil serait mangé par un gibbon (*con vượn*). On prit un de ces anthropomorphes dans les forêts de Tuyền-Quang et on le sacrifia au commencement de l'éclipse. Sans avoir égard à ses bons services, Lê-Sát fut cruellement puni, certains docteurs, ses ennemis, l'accusèrent d'avoir voulu ainsi ridiculiser le roi, qui lui envoya l'écharpe de soie, la coupe de poison et le glaive, lui ordonnant ainsi de se suicider.

Et bien que ceci soit hors de propos, toutefois cela montre qu'ils croient que la cause de leurs éclipses procède du même principe que nous posons nous-mêmes, et qui est l'interception de la ligne éclipstique, chemin du soleil, avec la ligne du cours de la lune, sur les deux points que nous appelons tête et queue du Dragon, comme le font les astronomes. On peut en conclure que la même doctrine exprimée dans les mêmes termes et vocables du dragon leur est commune comme à nous. De plus, aux signes même du Zodiaque ils donnent aussi des noms semblables aux nôtres : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, etc. Mais avec le temps, le peuple ignorant a inventé des raisons fabuleuses au lieu des vraies, en disant que le soleil et la lune, quand ils s'éclipsent, sont mangés par le dragon, lorsqu'ils entrent vraiment dans la tête ou la queue du Dragon astronomique (123).

Or, pour revenir à la compassion qu'ils éprouvent pour ces planètes souffrantes, dès que l'adoration est finie, ils commencent d'abord dans le palais royal puis par toute la ville, à faire des décharges d'arquebuses, mousquets, artillerie ; on sonne les cloches,

(123) Nous avons demandé à M. Brachet, Sous-Directeur de l'Instruction Publique, qui s'intéresse à ces questions, son avis sur ce passage de la Relation, n'ayant rien trouvé au sujet de ce Dragon astronomique. Il a bien voulu nous faire connaître, d'abord que la constellation du Dragon ne coupe nullement l'écliptique, mais en est toujours au moins à 50 degrés, le corps et la queue entourent la Petite Ourse, et la tête se trouve près de l'étoile Vega de la Lyre, il ne peut donc être question ici du vrai Dragon astronomique.

Mais on trouve, dans certains ouvrages, l'expression : mois lunaire draconitique, et cette expression est justifiée par un passage de la page 273 de l'ouvrage de Bigourdan. Voici le paragraphe : « Ce nom draconitique (ou draconitique) vient de la tradition astrologique, le nœud ascendant était appelé : tête du Dragon (*caput Draconis*) et le nœud descendant était la queue du Dragon (*cauda Draconis*). Cela se rattache à l'explication primitive des éclipses qui se produisaient dans les passages aux nœuds et qui partout étaient attribuées à un monstre céleste. Les nœuds ascendant et descendant sont encore désignés par les signes astrologiques ♋♏ » Donc le Dragon, constellation stellaire, et le Dragon, nœuds lunaires, éclipses, sont deux choses bien distinctes. Le Père Borri avait donc raison, en un sens, mais tort, lorsqu'il attribuait la croyance au dragon à une altération des principes des astrologues qui, au contraire, dérivait précisément de la croyance universelle au monstre céleste, cause des éclipses. Il aurait dû aussi employer, en parlant de ce dragon, le mot astrologique et non astronomique. Enfin les noms d'animaux du cycle duodénaire chinois ne sont pas du tout ceux du Zodiaque, d'origine chaldéenne.

on fait retentir les trompettes, on bat les tambours et autres instruments, jusqu'aux chaudrons et ustensiles de cuisine dans toutes les maisons. Et cela se fait pour que le dragon, terrifié par ce grand bruit, ne continue pas à manger le soleil ou la lune, et qu'il vomisse la partie qu'il en a dévorée.

Je connaissais déjà cet usage, et la première fois que nous eûmes à nous occuper de cette particularité, fut l'éclipse de lune de l'année 1920, le 9 Décembre, à 11 heures astronomiques, c'est-à-dire une heure avant minuit. En ce temps-là, je me trouvais dans la ville de Nuocman, de la province de Pulucambi, dans laquelle résidait un capitaine de la route, ou *rione* (124), et où nous avions notre maison. Le fils du *rione* s'était fait chrétien, bien que son père, comme lettré orgueilleux, méprisât notre science en même temps que notre sainte Foi. Nous désirions ardemment sa conversion, dans l'espoir que s'il embrassait la foi, à son exemple tous ceux de la contrée seraient amenés à faire de même. Il vint une fois nous rendre visite, avant qu'arrivât l'éclipse de lune, et nous eûmes occasion d'en parler dans la conversation. Il soutenait que cette éclipse ne devait pas se produire, et bien que nous en fassions la démonstration par nos calculs en lui donnant même sa forme par nos livres d'estampes, cependant nous ne pûmes l'amener à y croire, donnant, entr'autres raisons de son obstination, que si cette éclipse avait dû se produire, le roi aurait, sans aucun doute, envoyé un avis suivant l'usage ; il ne restait pas plus de huit jours pour que, d'après le temps déterminé, l'éclipse ait lieu, or l'avis n'en étant pas parvenu, il n'y en aurait donc pas. Comme il s'en tenait absolu à son avis, il voulut engager un pari : celui qui perdrait devrait payer une *cabaia* (125), c'est-à-dire un vêtement de soie. Nous acceptâmes volontiers, avec cet engagement que si nous perdions, nous lui donnerions un bel habit, mais s'il était vaincu, il serait obligé, au lieu de nous donner l'habit, de venir chez nous pendant huit jours pour entendre le catéchisme et les choses concernant notre sainte Foi. Il répondit que non seulement il ferait ainsi, mais qu'au moment même où il verrait l'éclipse, il se ferait chrétien. Il disait, en effet, que si, en des choses si cachées et si célestes que sont les éclipses, notre doctrine était si certaine et si sûre et la

(124) Nous n'avons pu découvrir l'origine de ce mot, qui n'est pas italien.

(125) Le Dictionnaire du P. de Rhodes donne, au mot *áo* : « may áo, *fazer cabaya* ou *vestido novo*, vestem novam conficere », plus loin : « áo *côc*, *cabaya curta como camisa*, indusium ».

leur si trompeuse, sans aucun doute non moins sûre et certaine devait être notre Loi, notre connaissance du vrai Dieu, et la leur fausse. Le temps de l'éclipse étant venu, le dit capitaine vint chez nous avec de nombreux écoliers et lettrés pour être témoins du fait. Comme l'éclipse ne devait commencer qu'à 11 heures astronomiques, j'allai jusqu'à ce moment dire l'office, tournant en même temps le sablier une heure avant le temps. Ces hommes vinrent souvent m'appeler et m'inviter, comme par raillerie, à voir l'éclipse, croyant que je ne m'étais pas retiré pour dire l'office, mais en réalité par pure honte, née de ce que l'éclipse ne devait pas se produire. Ils ne laissaient pas cependant de s'émerveiller de la confiance certaine avec laquelle je répondais que l'heure n'était pas venue, jusqu'à ce que, le sablier s'étant enfin vidé pendant qu'on le regardait comme une chose de l'autre monde, je sortis dehors à l'heure et leur montrai que, à cause du commencement de l'éclipse, le cercle de la lune n'était pas aussi partait qu'il aurait dû l'être, et, la lune s'obscurcissant complètement, ils furent persuadés de la vérité que j'avais prédite. Le capitaine et les lettrés, étonnés de mon succès, commandèrent aussitôt qu'on en donnât avis aux maisons du *riane* et que par toute la cité courut la nouvelle de l'éclipse, pour que chacun sorte et fasse le tapage accoutumé afin de porter secours à la lune. On publiait partout qu'on ne pouvait trouver d'autres hommes que les Pères, dont la doctrine et les livres ne pouvaient être, que vrais, puisqu'ils avaient prédit avec la plus grande exactitude une éclipse dont leurs lettrés n'avaient pas été avertis. Et pour tenir les promesses de son pari, non seulement le capitaine se fit chrétien sans délai avec toute sa maison, mais encore beaucoup d'autres de la contrée et parmi eux les plus doctes et les plus lettrés de la ville, ainsi que d'autres personnages considérables (126).

(126) Pour fixer les idées, voici quelques renseignements sur les éclipses de cette époque :

1620, 9 Décembre, éclipse de lune totale à Paris à 5 heures 1/2 du soir.

1621, éclipse de soleil, le 21 Mai, à Paris, 9 heures du matin, centrale à 43°55, 68°48. Eclipse de lune, le 4 Juin à 7 heures du matin à Paris, partielle. Eclipse de lune le 29 Novembre, à 3 heures du matin à Paris, partielle.

Les données ci-dessus permettent de déterminer sûrement deux éclipses, celle de lune, du 9 Décembre 1620, et celle de soleil du 21 Mai ; mais le Père dit 22 Mai. On peut lui pardonner cette légère erreur. Cette éclipse ne devait pas être visible en Annam, mais elle l'était en Chine, de là vient sans doute l'erreur des astrologues annamites, s'en rapportant au calendrier chinois (Voir : *Art de vérifier les dates*. 1^{er} volume, page 81).

Un cas semblable, mais qui se produisit chez des personnes et dans un endroit plus marquant, arriva dans le même temps : bien que les astrologues du roi n'eussent pas prévu cette même éclipse, ceux du Prince en Cacciam [la province Cham ou **Quảng-Nam**], par leur soin et leur plus grande diligence la prévirent, toutefois avec une erreur notable, non seulement de deux ou trois heures, comme à l'habitude, mais d'un jour entier. Ils avaient dit, en effet, que l'éclipse devait se produire le jour de la pleine lune, un jour avant, par conséquent (127). Le P. Francesco Pisias (*sic*), qui se trouvait actuellement à la Cour, avait averti de cela un courtisan de l'intimité du Prince, lequel l'assiste dans tous ses actes comme une sorte de maître des cérémonies et qu'on appelle pour cela *Omgne* [**Ông nghè**] (128), il lui avait dit que l'éclipse ne devait pas se produire au temps indiqué par l'astrologue, mais bien, comme le disait notre P. Cristoforo Borri, la nuit suivante, qu'il en fasse part au Prince son maître. Mais l'*Omgne*, ne croyant pas entièrement le Père, ne voulut pas faire en cela son devoir. En somme, à l'heure précisée par les astrologues, le Prince averti sortit avec toute la Cour suivant l'usage, pour donner de l'aide à la lune, qui, d'après eux, devait s'éclipser. Mais l'expérience ayant montré au Prince qu'il avait été trompé, il fut irrité contre ses mathématiciens coupables d'erreur et commanda qu'ils fussent privés d'un village et de ses revenus, suivant la coutume dont il a été parlé plus haut. L'*Omgne* en prit occasion pour avertir le Prince que le Père européen, avant que le fait arrivât, l'avait averti que l'éclipse ne devait se produire que la nuit suivante. Le Prince ressentit beaucoup de plaisir, en sachant que les Pères assuraient véritable ce que ses mathématiciens n'avaient su deviner.

L'*Omgne* recourut alors au Père pour savoir de façon certaine le moment précis de l'éclipse ; celui-ci lui ayant indiqué, avec ses

(127) Ceci semble prouver que les astronomes annamites ne suivaient pas aveuglement le calendrier chinois, mais qu'ils faisaient aussi des calculs. Peut-être n'était-ce qu'une feinte.

(128) Ông-Nghè, mot annamite qui désigne, d'après Génibrel, « le lecteur du roi ». Au Tonkin, c'était le titre des docteurs du 3^e degré, **Tiền** ou **Tân-Si**. Le P. de Rhodes (*Op. cit.*, page 216) nous parle d'un *tal letterato insigne, chiamato Gioachimo, il quale era Ounghe, o auditore, che vogliamo dire di palazzo*. « D'un tel lettré insigne, appelé Joachim, lequel était Ông-Nghè ou auditeur, voulons-vous dire, du palais ». Ce vieillard de plus de 70 ans fut tellement affligé du départ des Pères pour l'exil qu'il en mourut de douleur après quelques jours, dit le P. de Rhodes.

montres et autres instruments, qu'elle devait se produire, ponctuellement, à onze heures de la nuit suivante, *l'Omgne* conservait encore quelques doutes, si bien qu'il ne voulut pas réveiller le Prince au temps déterminé avant d'avoir vu lui-même le commencement de l'éclipse. A cette heure, il l'alla réveiller aussitôt, et celui-ci sortit avec quelques-uns de ses courtisans pour faire les révérences et adorations accoutumées à la lune. Il [le Prince] ne voulut cependant pas publier ce qui était arrivé, pour ne pas enlever toute créance à leurs livres et à leurs mathématiciens, bien que l'opinion fut unanime en faveur de notre doctrine, particulièrement en ce qui concerne *l'Omgne* qui, à partir de ce temps vint, pendant un mois entier, écouter le catéchisme, apprenant avec une grande application tout ce qui appartient à notre sainte foi. Et pourtant il n'arriva pas à se faire baptiser, parce qu'il n'eut pas la force nécessaire pour vaincre la difficulté des épouses nombreuses, comme l'avait fait auparavant l'ambassadeur Ignace. Il ne laissa pas, cependant, de prêcher publiquement et avec grande ferveur que seule notre doctrine et notre loi étaient vraies, et toutes les autres fausses. Enfin il disait qu'il ne voulait pas mourir sans être chrétien, et, à la suite de ses paroles, beaucoup vinrent demander le saint Baptême.

Après avoir ainsi raisonné des éclipses de lune, nous conclurons avec une du soleil qui tomba le 22 Mai de l'année 1621. Les astrologues du roi l'avaient prédite, et dit qu'elle durerait deux heures, mais par l'idée qu'ils s'étaient faite de nous en cette matière, ils vinrent, pour plus de sûreté, nous demander notre avis. Je leur répondis sur l'heure que c'était très vrai, qu'il devait y avoir une éclipse de soleil, dont je leur fis voir la figure imprimée dans nos éphémérides, mais je me gardai en même temps de les avertir, qu'à cause des parallaxes (129) de la lune avec le soleil, cette éclipse ne pouvait se voir

(129) On nomme parallaxe, en astronomie, la différence qui existe entre le lieu apparent et le lieu vrai d'un astre, ou, en d'autres termes, entre la position où un spectateur placé à la surface de la Terre voit cet astre, et celle où il le verrait s'il l'observait du centre de la Terre (parallaxe diurne), ou du centre de l'orbite terrestre (parallaxe annuelle). (D'après Dictionnaire de Dupiney de Vorepierre). Ou encore : la parallaxe du soleil, la parallaxe de la lune, désignent l'angle sous lequel un observateur placé au centre du soleil, au centre de la lune, verrait le rayon de la Terre. (D'après Guillemin : *Éléments de Cosmographie*). Les astrologues chinois et annamites qui posaient en principe que le ciel était rond et la terre plane et carrée, devaient ignorer ce qu'était la parallaxe, comme le dit le P. Borri.

de la Cochinchine (ils ne savent pas ce que c'est qu'une parallaxe, et c'est de là que naît souvent leur erreur, car ils ne peuvent retrouver, point par point, le temps selon que le disent leurs livres et leurs calculs). De la sorte, leur erreur étant publiée, notre doctrine en ressortirait plus complètement. Le demandai en conséquence le temps de considérer le point, disant d'une façon générale qu'il était d'abord nécessaire de mesurer le ciel et la terre pour examiner si cette éclipse devait être vue dans leur royaume, et de cette façon je retardai ma réponse jusqu'au moment de la publication de l'éclipse. A la fin, les astrologues, contents de voir que notre livre s'accordait avec leur opinion, et sans réfléchir plus longtemps, donnèrent l'éclipse comme absolument certaine et avisèrent le roi pour qu'il fit publier les ordres accoutumés. L'erreur des astrologues étant ainsi répandue dans tout le royaume, je publiai à mon tour que l'éclipse ne serait vue, d'aucune façon, en Cochinchine. Notre doctrine vint à l'oreille du roi, qui étant dans l'indécision, m'envoya ses mathématiciens pour me demander mon avis, et discuter sur la matière ; cette dispute n'eut d'autre effet sur eux que de redoubler leurs doutes, et sur le Prince que de le plonger dans l'hésitation, savoir s'il devait mander ses ordres par son royaume, comme l'avait déjà fait son père, ou bien publier le contraire (130). D'un côté, en effet, non seulement ses livres, mais aussi les nôtres s'accordaient pour admettre l'existence de l'éclipse, et il lui paraissait peu honorable, dans ce cas, de ne pas donner l'ordre voulu ; de l'autre côté, il était retenu par la grande opinion qu'il avait de nous après ce qui s'était passé pour la dernière éclipse de lune. Il s'en suivit qu'étant revenu nous consulter sur le cas, il eut de moi cette réponse : ayant fait mes calculs avec le plus grand soin, je trouvais que, en aucune façon, cette éclipse ne pouvait être vue dans son royaume, par suite il ne pouvait penser à donner avis. Je prenais sur moi la responsabilité de sa victoire et de celle de ses astrologues, sur le roi son père et les astrologues royaux. Il se fia complètement à mes paroles, et ne publia aucun ordre

(133) On voit par là que ce n'est pas de **Sãi-Vương**, mais de son fils **Ky**, gouverneur du **Quảng-Nam**, que parle le Père. **Kỳ**, ayant reçu du roi l'avis accoutumé, ne le publia donc pas dans le **Quảng-Nam**.

touchant l'éclipse dans son district, au grand étonnement de la Cour et des astronomes royaux qui, cherchant la raison de la négligence du Prince, reçurent comme réponse que celui-ci avait, dans sa Cour, de meilleurs astrologues que ceux du roi son père. Ils comprirent que, quelques-uns de nos Pères se trouvant là, il suivait leur opinion plutôt que celle qui avait cours dans le pays. Mais de toute façon, comme le roi [Sâi-Vuong] ne pouvait révoquer les publications qu'il avait déjà faites, on continua les préparatifs accoutumés pour le jour de l'éclipse, de façon que, le jour venu, l'erreur fut rendue manifeste. Ce jour-là fut très clair, sans aucun nuage, bien qu'on fût dans le mois de Mai, alors que dans ces pays le soleil chemine sur la tête [des hommes]. Lorsqu'il fut environ trois heures après midi, alors que le monde brûle de chaleur, cependant le roi ne laissa pas de sortir avec ses courtisans, pour attendre pendant longtemps les souffrances [du soleil]. Puis se voyant moqué, en partie par l'ardeur du soleil qui le brûlait, et encore plus par le peu de science des mathématiciens qui l'avaient, sans aucun résultat, obligé à supporter tout cela, le roi les réprimanda sévèrement. Ils présentèrent, en manière d'excuse, que l'éclipse devait fatalement se produire, qu'ils avaient fait erreur en ce qui concernait les conjonctions de la lune, mais qu'elle apparaîtrait le jour suivant à la même heure. Le roi obéit à ses astrologues, et étant sorti le jour suivant à la même heure, il souffrit la mésaventure de la chaleur, non sans grande honte pour ses mathématiciens. La chose ne se passa pas pour eux sans pénitence, parce que non seulement le roi les priva des rentes de leurs terres, mais il les condamna à demeurer à genou, pendant un jour, au milieu de la Cour, la tête découverte, exposés à l'ardeur du soleil et aux moqueries de toute la Cour. Notre Prince Ky demeuré par suite victorieux, écrivit par raillerie à son père que, bien qu'étant son fils, il avait eu raison contre lui, et avait dans sa Cour des gens plus savants que les siens.

On ne peut dire combien cela nous donna du crédit et de l'autorité auprès des savants et des lettrés. De plus ces mêmes mathématiciens tant du roi que du Prince, vinrent nous trouver et nous demander avec instances de les admettre parmi nos disciples. Et la renommée des Pères se répandit tellement partout, que non seulement ils plaçaient avant la leur notre science de l'astronomie, mais aussi notre loi, comparant les choses célestes aux choses supracélestes, comme je l'ai déjà dit.

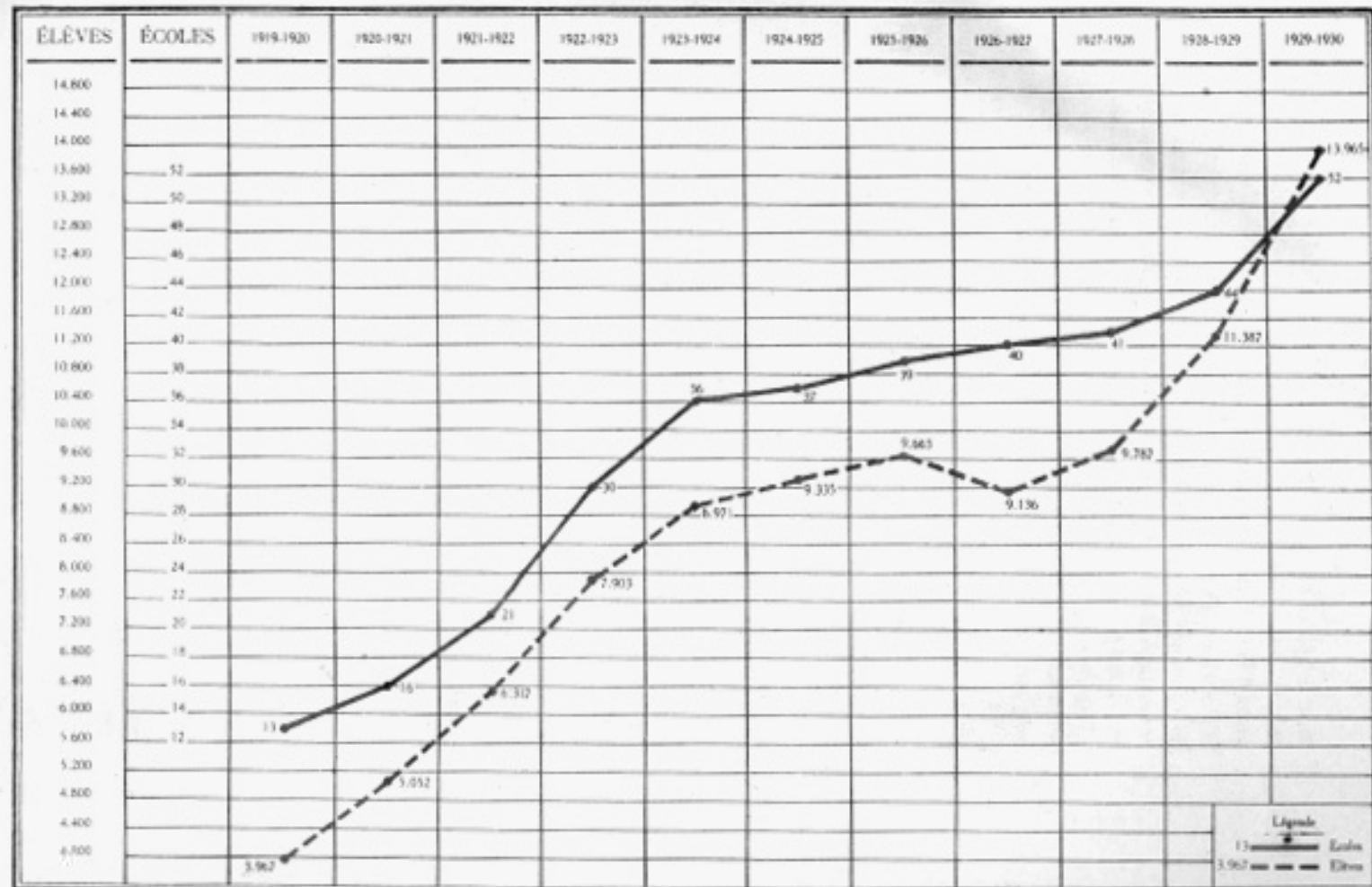
CHAPITRE VII

Comment Dieu ouvrit une autre porte au Christianisme par le moyen des prêtres et Onsaij de ces gentils.

Dieu voyant combien il était important, pour la conversion de ces gentils, que quelques-uns de leurs prêtres, ou *Onsaij*, se convertissent, à cause de l'influence qu'ils ont sur tout le peuple, sa divine Majesté voulut encore ouvrir ce chemin à la sainte Foi. Un *Onsaij*, nommé Ly, habitait près de chez nous, ayant la garde et le service d'un temple d'idoles (131). Le voisinage des habitations lui procura beaucoup d'occasion de s'entretenir avec nous et de connaître notre ordre, nos actions, notre façon de vivre. Cela lui donna tant de satisfactions, que poussant plus avant, il voulut s'informer de la loi du Dieu que nous adorions, et nous lui en donnâmes connaissance complète, traitant en particulier de la Résurrection du Seigneur, lui montrant qu'il était sorti du tombeau pour faire ressusciter tous les hommes avec lui, au dernier jour. *L'Onsaij* Ly éprouva de cela une telle joie, qu'illuminé de Dieu, il nous demanda le baptême, qui lui fut donné, ainsi qu'à sa famille et à toute sa maison, la nuit de la sainte Nativité, qu'il passa en oraisons, à genou, baigné de torrents de larmes, disant ces paroles : *Tui ciam biet [tôi chang biêt]*, c'est-à-dire : Je ne savais pas. Il voulait dire : « Pardonnez-moi, Seigneur, si jusqu'ici je ne vous ai pas connu ». Puis s'arrêtant un peu, comme en contemplation, il répétait de nouveaux les mêmes paroles, telle une mélodie d'enfant fraîchement né. A son baptême succéda une telle affection pour nous, qu'il se détermina à venir, avec toute sa maison, habiter avec nous pour vivre sous notre règle. Mais ayant été averti que cela n'était pas possible, parce qu'il était marié, il prit comme dernière résolution de se rapprocher de notre maison pour régler ses actes au son de notre clochette, jusqu'à réciter les litanies des Saints dans son oratoire au moment même où, suivant l'usage de notre Compagnie, nous avions coutume de les dire en commun chaque jour. Et c'est chose gracieuse, que s'étant aperçu

(131) Ce Ly, qui comme nous le verrons était marié, était un simple gardien de pagode.

TABEAU N° 5 ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES ÉCOLES DE PLEIN EXERCICE ET DE LEURS ÉLÈVES
(Garçons et mixtes).



que, à certaine heure déterminée, nous nous promenions en disant le rosaire, dans le même temps il se promenait lui aussi, non sans exciter l'étonnement de ses compatriotes qui pensent que la promenade est chose nouvelle et ridicule, car ils ne font pas un pas sans quelque motif, ou pour aller en récréation. Ils considéraient notre promenade comme chose oiseuse, car nous arrivions au terme de notre course sans autre but que de retourner aussitôt. Pour cette raison le peuple venait nous voir nous promener, et s'émerveillait de la nouveauté, disant : *Onsaij di lay* [*Ông thay đi lại* « le Père va et retourne, il va et retourne ». Mais cet étonnement ne détourna pas notre *Onsaij Ly* de sa coutume, qui avait seulement pour but de se conformer à nos actions en tout et pour tout. Il avait une seule femme et avait vécu jusqu'à trente ans, tel était son âge, en conformité avec la loi naturelle, qu'il n'avait jamais jusqu'alors, comme il disait, offensée délibérément dans les cas braves, dans ce qui lui paraissait droit et juste. S'il avait adoré les idoles, c'était que, par ignorance, il croyait que ne pas les adorer était chose irraisonnable. Par cela nous comprîmes combien est certaine cette doctrine des théologiens, que la Providence de Dieu ne fait pas défaut à un gentil, qui vit moralement, et conformément à la raison et à la loi naturelle, et qu'elle le secourt par le baptême avec l'entremise des hommes, comme il arriva pour celui-ci, ou par l'entremise des anges. Cet *Onsaij Ly* se dévoua tellement au service de Dieu, que, sauf le nécessaire pour l'entretien des siens, il employait tout le fruit de ses labeurs et de ceux de sa famille, au service de notre église, ayant particulièrement soin de sa propreté, de son bon ordre et de l'ornement des autels.

Et ce que Dieu voulut de ce serviteur qu'il aimait, ne se termine pas en ceci, mais il enflamma son cœur de telle façon, qu'il se mit à prêcher publiquement la foi du Christ, prenant ordinairement pour thème de ses enseignements le mystère de la Résurrection ; par ce moyen, il attira à nous et convertit non seulement des gens du commun, mais beaucoup d'autres *Onsaij*, car bien qu'il ne fut pas lui-même des plus savants, cependant sa femme suppléa à sa science de telle façon que parmi ceux qui demandèrent le baptême, se trouva un des plus lettrés et des plus connus du royaume. Celui-ci, grâce à son autorité, réfuta lui-même la fausseté des sectes des gentils, et le fruit qu'il recueillit est incroyable. Cet homme assumait le devoir de s'opposer aux objections des autres gentils, les convainquant facilement, lui qui connaissait si bien les fondements et l'autorité de leurs croyances.

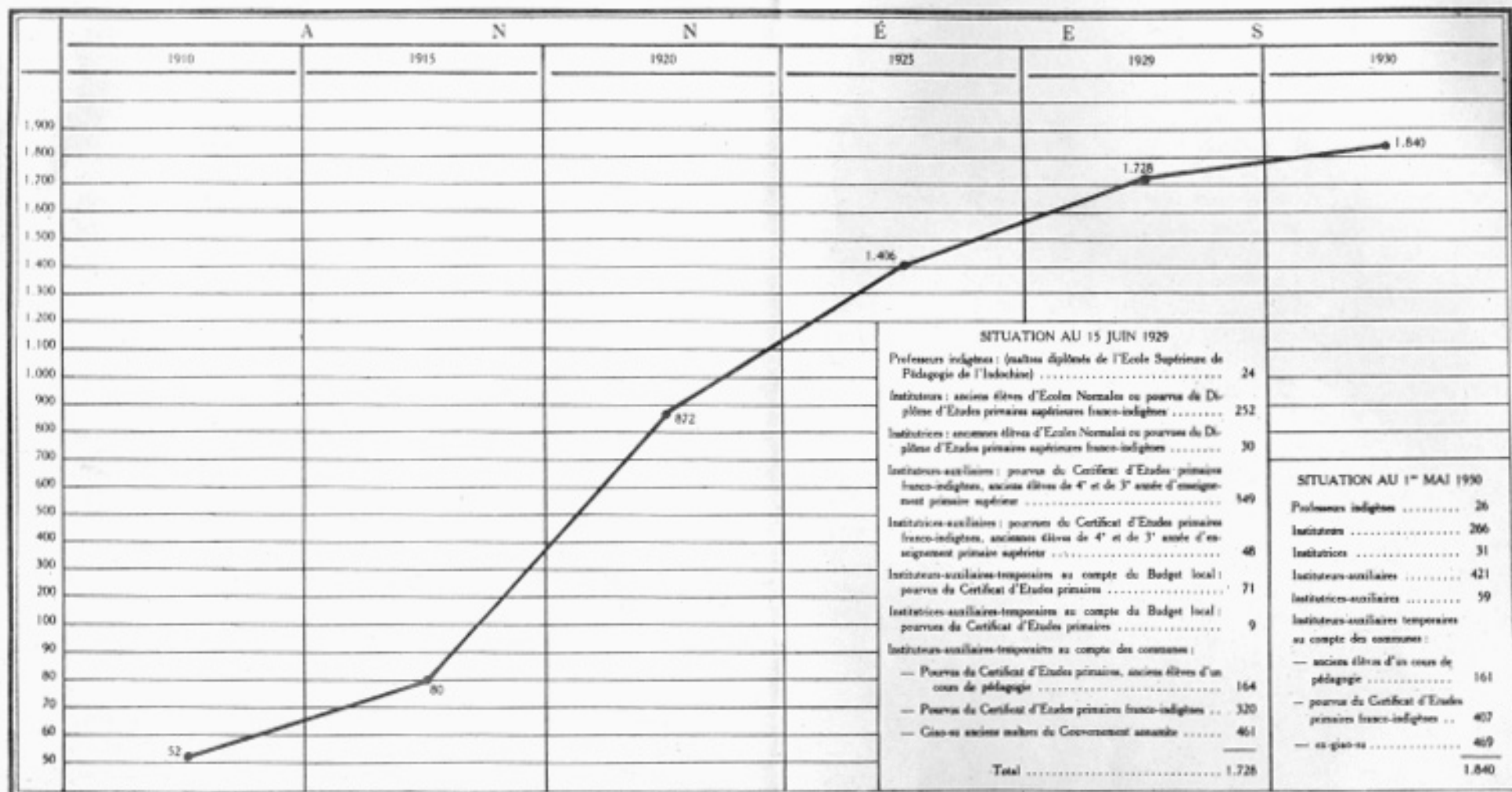
En cela il nous excusait, parce que ne connaissant pas autant le fondement, n'ayant pas une science suffisante des sectes, nous ne pouvions pas aussi facilement les détruire jusque dans leurs racines.

Et, en vérité, cette aide nous était nécessaire, car telle est la variété, la différence entre les *Onsaij* de cette terre, qu'il semble que le démon ait voulu faire, au milieu de ces gentils, une reproduction de la beauté et de la variété des ordres religieux fondés dans l'Eglise catholique par de saints hommes. De même ici, les habits variés correspondent aux diverses professions, les uns étant vêtus de blanc, les autres de noir, ceux-ci de bleu, ceux-là d'autres couleurs. Ceux-ci vivent en communauté, ceux-là, comme les curés, chapelains, chanoines, prêtres [vivent au milieu de leur troupeau] (132) ; les autres, faisant profession de pauvreté, ne vivent que d'aumônes ; d'autres, se donnant aux œuvres de miséricorde, soignent les malades, soit avec des remèdes naturels, soit par art magique, sans pourtant recevoir aucun paiement ; d'autres se chargent d'œuvres pies, comme de jeter des ponts et autres édifices nécessaires à la république, d'élever des temples, recueillant pour cela des aumônes en pèlerinage, allant même jusqu'au royaume du Tonkin. D'autres encore enseignent la doctrine de leur foi, et ceux-ci, étant très riches, tiennent des écoles publiques pour enseigner toutes les matières en qualité de maîtres universels du royaume. Il ne manque pas même d'*Onsaij* qui professent l'art du maréchal [ferrant] et, avec une compassion naturelle, soignent les éléphants, les bœufs, les chevaux, sans demander paiement à leur maître, se contentant de ce qui leur est offert. Finalement d'autres s'occupent des monastères et refuges pour les femmes, qui y vivent en communauté, et n'admettent chez elles d'autres hommes que l'*Onsaij* qui a soin d'elles, et elles sont toutes ses femmes (133).

(132) Membre de phrase ajouté.

(133) Il est probable qu'en écrivant cette dernière phrase, dont le texte est : « *le quali sono tutte a lui mogli* », le P. Borri a reproduit une calomnie. Il serait peut-être excessif de prétendre que toutes les bonzesses sont des parangons de vertu, mais de là à poser en principe qu'elles sont toutes les femmes de leur aumônier, il y a de la marge. Il est à remarquer que le P. de Rhodes, parlant du Tonkin, s'exprime à peu près de la même façon au sujet de ces moines indigènes qui rendaient les mêmes services que les ordres et les congrégations religieuses dans les pays catholiques. Nous n'avions pas cependant des moines maréchaux-ferrants ou vétérinaires, les chrétiens ne se targuant pas, comme les bouddhistes, de pitié envers les animaux, ou du moins n'en faisant par un article de foi.

TABLEAU N° 6 ACCROISSEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT INDIGÈNE EN ANNAM



Il y a de très grands temples avec de très belles tours et campaniles, et chaque coin de terre, pour petit qu'il soit, possède son temple pour l'adoration des idoles, qui sont ordinairement de très grandes statues pleines de richesses en or ou en argent, serrées et conservées en guise de *sacrario* (134) dans la poitrine ou le ventre [de la statue], où personne n'ose les toucher jusqu'au moment où, poussé par une extrême nécessité, on vient éventrer l'idole, sans tenir compte qu'une telle action est réputée chez eux comme un grand sacrilège. Ce qui est bien à considérer, c'est qu'ils portent à leur cou des chapelets, des rosaires, et qu'ils font de si nombreuses processions, qu'ils dépassent souvent les chrétiens en ce qui concerne les oraisons et les fêtes en l'honneur des faux dieux. Il y a parmi eux des personnes qui correspondent à nos abbés, évêques et archevêques, ils portent même des bâtons dorés, ou argentés peu différents de ceux dont les personnes revêtues des mêmes dignités en usent dans l'Église. C'est poussé à un tel point, que si quelqu'un entre nouvellement dans cette contrée, il peut facilement se persuader que dans les anciens temps il y avait là des catholiques, des chrétiens, tellement le démon a voulu nous imiter. A cette occasion, il ne peut s'en offrir de meilleure, nous placerons ici un chapitre concernant les sectes de la Cochinchine, pour avoir quelque connaissance de la façon dont nous pourrions user pour tirer ce peuple d'un tel aveuglement et l'illuminer des clartés du saint Évangile.

CHAPITRE VIII

D'une brève connaissance des sectes de la Cochinchine.

Toutes les sectes ont pour but [de glorifier] (135) le dieu qu'elles adorent, ou [de parvenir] à la gloire et à la félicité auxquelles elles prétendent, confessant tantôt l'immortalité des âmes, tantôt presumant que tout finit avec la mort du corps. Les gentils orientaux s'appuient

(134) *Sacrario* signifie habituellement « sacristie », ou lieu où l'on dépose les reliques d'une église. Ici, c'est une cachette ménagée dans l'intérieur de l'idole, et où justement on déposait soit des reliques soit des objets consacrés à l'idole.

(135) Nous ajoutons quelques mots pour plus de clarté. Ces mots sont entre crochets.

sur ces deux principes, et leurs sectes eurent autrefois pour origine [la doctrine d'] un grand métaphysicien, nommé *Xaca* (136), natif du royaume de Siam, bien plus ancien qu'Aristote et non inférieur à lui en capacité et en la connaissance des choses naturelles. Cet homme, mû par l'acuité de son esprit [*suo ingegno*] à la considération de la nature et de l'arrangement du monde, contemplant le principe et la fin des choses et en particulier ceux de la nature humaine, dame principale et maîtresse du palais du monde, fit une fois l'ascension d'une montagne. Là il contempla attentivement l'étoile Diane (137), qui naissant dans l'obscurité de la nuit, s'élevait peu à peu sur l'horizon et devait ensuite vers le soir retourner dans la même obscurité. [Il fit de même pour] le soleil qui, né au crépuscule de l'aube, doit de nouveau se cacher dans l'ombre de la nuit. Il en conclut que toutes les choses, tant physiques et naturelles que morales, ne sont rien. Etant retourné chez lui, il écrivit sur cet argument plusieurs livres et grands volumes intitulés du Néant, dans lesquels il enseignait que les choses naturelles du monde, en raison de la durée et de la mesure du temps, étaient Néant ; parce que, disait-il, avant qu'elles ne soient, elles étaient Néant, qu'elles seraient Néant dans l'avenir, et que le présent, qui est un seul instant, est le même que Néant (138).

Il posa son second fondement par la composition des choses. « Prenons, disait-il, une corde, par exemple, qui ne se distingue pas de ses parties en ce qui lui donne l'être et la composition, ainsi il résulte que la corde, en tant que corde, est Néant, parce qu'elle n'est pas une chose distincte des fils, dont elle se compose, et les fils eux-mêmes ne sont pas choses distinctes du chanvre, dont ils sont faits. Celui-ci [le chanvre] n'a pas d'autre être que les éléments dont sa

(136) *Xaca*, Çakia. En annamite on prononce les deux caractères : Tich-ca. La graphie du P. Borri semble prouver qu'il a puisé les détails qu'il nous donne sur le Bouddha ailleurs que dans les traditions des Annamites, probablement d'après celles des Japonais qui prononcent *Xa-ca*, comme les Siamois. Le P. de Rhodes a distingué beaucoup mieux ces noms. Il dit d'abord que l'auteur de la religion bouddhique, *dau thic* [*ḍaṭṭich*], est le fils d'un roi des Indes, appelé par les Japonais *Xaca*, par les Chinois Xechia, par les Tonkinois *Thicca* [prononcé Tich-ca], et donne un résumé assez juste de sa vie et de sa doctrine (*Voyages et missions*, page 63). Il parle du Confucianisme (page 59), puis, page 72, de Lăo-tử, qu'il appelle Lautā.

(137) Diane, la lune.

(138) Nous traduisons l'italien *Nulla* (nom masculin) par « Néant », et *Niente* par « Rien ».

substance se compose, de sorte que, si on résout de telle façon les choses à leurs éléments, et ceux-ci à une première matière commune, c'est pure puissance et, par suite, actuellement Néant. » Il prouvait à la fin que les choses, tant les célestes que celles qui sont sous le ciel, sont véritablement Néant (139).

Il discourait de la même manière des choses morales, le bonheur naturel de l'homme ne consiste pas en un agrégat positif de biens, ce qu'il estimait impossible, mais plutôt en une négation [carence] de tous les maux, il disait donc qu'il [le bonheur] n'existait pas, que de ne pas avoir d'infirmités, peines, tristesse et choses semblables, était l'arrivée de l'homme à un état, à une maîtrise telle de ses passions, qu'il ne ressentait d'attachement, ou de la répugnance, ni pour les honneurs, ni pour le déshonneur, ni pour la pénurie, ni pour l'abondance, les richesses ou la pauvreté, la mort ou la vie : c'était en cela que consistait la félicité parfaite, la vraie béatitude. Et il concluait de tout cela, que ces choses étant Néant, elles tiraient leur origine d'une cause non pas efficiente, mais matérielle, d'un principe qui était le Néant il est vrai, mais un Néant éternel, infini, immense, immuable, tout puissant et finalement Dieu-Néant, et origine du Rien.

Comme principe et prélude de sa secte, ce philosophe donna connaissance de la création du monde au moyen de deux métaphores : l'une disait que le monde était né d'un œuf, qui se dilata ensuite tellement, que les cieux se détachèrent de sa coquille, du blanc se forma l'air, dont se séparèrent l'eau et le feu, et que du jaune furent formées la terre et toutes les autres choses terrestres. Il prit son autre métaphore du corps d'un homme très grand nommé *Bancò B a n - c o* que nous appellerions d'une façon plus claire *Microcosmos*, et il disait que de cet homme, géant altissime, était sortie la machine du monde : le crâne s'étendant pour former les cieux, les deux yeux étant devenus le soleil et la lune, la chair ayant formé la terre, les os, les montagnes, les cheveux les herbes et les arbres, le ventre la mer, et

(139) Voir : *Les questions de Milinda*, de la collection : *Les Classiques de l'Orient*. Pages 60,61, Nâgasena répond, à propos du char, de la même façon qu'ici à propos de la corde. Les lecteurs connaissent sans doute assez le Bouddhisme pour relever eux-mêmes les nombreuses erreurs, sans doute provenant de ses conversations avec les Japonais, qu'a faites le P. Borri. Ils savent que Çakya est né dans l'Inde et non au Siam, que les Chinois, puis les Japonais, ne connurent le Bouddhisme que longtemps après sa mort, enfin que le Bouddha se contenta de prêcher et d'instruire, et que les livres donnant sa doctrine furent composés après sa mort.

en adaptant minutieusement de cette façon tous les membres entrant dans la composition du corps humain, à la création et à l'ornement de ce monde, allant jusqu'à dire que des poux de ce géant avaient été formés tous les autres hommes, qui se dispersèrent ensuite par le monde (140).

Cette doctrine du Néant ainsi formulée, il rassembla quelques disciples, au moyen desquels il la sema par tout l'orient. Mais les Chinois, qui connurent que cette secte réduisant tout au Néant, était nuisible au gouvernement, ne voulurent pas y prêter oreille, ni croire qu'il y aurait le Néant des peines pour les méchants, et que la gloire pour les bons se réduirait à la négation des labeurs de cette vie (141), Et à cause de l'autorité que possèdent les Chinois, d'autres à leur imitation refusèrent cette doctrine. Xaca, mécontent de ne pas trouver d'adhérents, changea d'avis ; il se retira et écrivit de nouveau de nombreux et grands livres, dans lesquels il enseignait qu'il y avait un principe réel des choses, on y retrouvait un Seigneur du Ciel, il admettait la gloire, l'enfer, l'immortalité, la transmigration des âmes d'un corps en un autre corps meilleur ou pire suivant les mérites ou démérites en cette vie, bien qu'il ne manquât pas d'assigner une certaine sorte de gloire et d'enfer pour les âmes séparées, en déclarant le tout au moyen de métaphores de choses corporelles, de gloire et de peine dans ce monde.

Cette deuxième doctrine ayant été publiée par Xaca, fut acceptée par les Chinois, et par les bonzes plus que par les autres, ces bonzes [chinois] étant d'ordinaire gent vile, et moins estimés que ceux du Japon qui, étant grandement désireux de faire leur salut, acceptèrent cette doctrine, et la conservèrent en se divisant en douze sortes de sectes différentes entr'elles, bien que la plus suivie et la plus estimée de toutes soit l'opinion et secte du Rien, appelée par eux *Gensiu* (142). Ceux-ci ont l'habitude de sortir quelquefois ensemble dans un champ pour ouïr le prêcher, c'est-à-dire la matière

(140) Ces deux métaphores sont antérieures au Bouddha.

(141) On sait que les anciens Chinois ne connaissaient pas la doctrine de la rémunération après la mort. L'enfer, la métempsychose, sont chez eux d'origine bouddhique. Ces deux doctrines du Bouddha sont sans doute une allusion au Petit et au Grand Véhicule, ce dernier étant le Bouddhisme chinois.

(142) *Censiu*, ou *Zenshir* ① *ズ*, en sino-annamite : Thuyen-tong « la secte de la Contemplation » ; c'est toujours la secte bouddhique la plus renommée du Japon. Les détails que donne le P. Borri doivent être tenus pour vrais, car les Jésuites de Macao étaient parfaitement renseignés sur le Japon.

TABLEAU N° 7 EFFECTIFS DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR ET ÉCOLES NORMALES

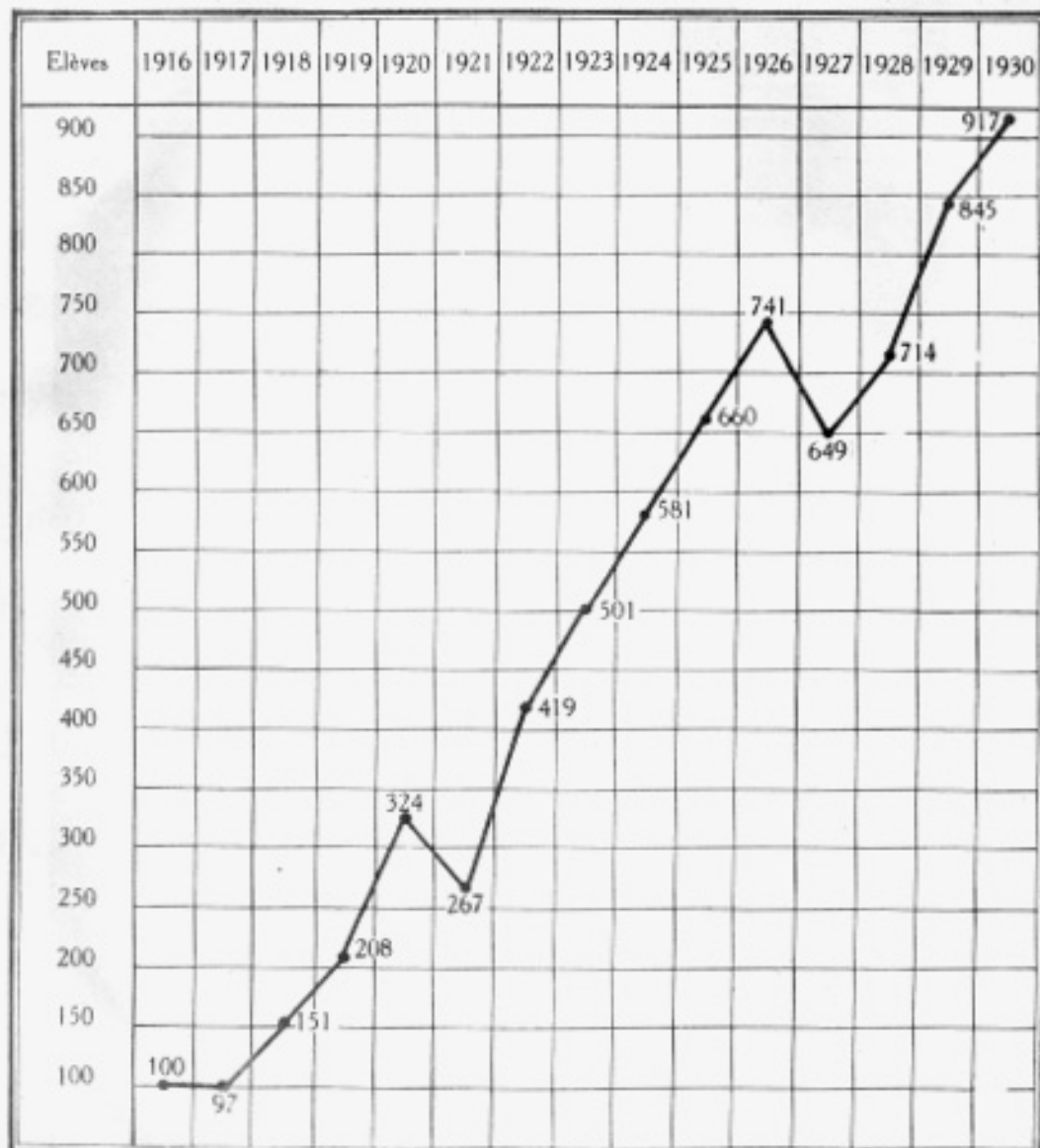




Planche XXIX. — L'atelier de menuiserie, dans l'école franco - rhadé de Banméthuôt.

de la béatitude, par quelque bonze, et son thème ne cherche qu'à persuader ses auditeurs que le bonheur de l'homme est le Néant, et que celui-là est heureux à qui il n'importe pas d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant, d'être riche ou pauvre, sain ou infirme, et choses semblables. Et le bonze enseigne cette doctrine avec une telle force de raisonnement, une telle véhémence de parole, que les auditeurs, persuadés et pénétrés, avec leur vive imagination, du mépris de toutes les choses, puisqu'elles sont le Néant, sortis hors d'eux-mêmes, montrent à l'extérieur la façon dont ils ont conçu le contentement et la béatitude, en répétant plusieurs fois, avec de grands cris : *Xin, Xin, Xin*, Néant, Néant, Néant. Ils accompagnent leurs cris du son de certains petits morceaux de bois posés entre les doigts d'une main, et frappés avec un autre. Avec un tel fracas et de tels cris ils arrivent à être hors d'eux-mêmes comme s'ils étaient ivres et disent alors qu'ils ont accompli un acte de béatitude. De cette façon de faire des Japonais, et d'autres, il naquit une telle estime du Rien, que son auteur, Xaca, étant sur la fin de sa vie, appela ses disciples, et leur déclara que dans le moment où il se trouvait, il les avertissait que, pendant les nombreuses années de sa vie et de ses spéculations [philosophiques], il n'avait pas trouvé chose plus vraie, opinion mieux fondée que celle de la secte du Rien. Et bien qu'il apparût qu'il avait enseigné pour la seconde fois une doctrine différente, qu'ils comprennent bien que ce n'avait pas été une doctrine contraire, une rétraction, mais plutôt une confirmation de la première, sinon avec clarté de raisonnement, du moins avec la beauté des métaphores et paraboles, qui pouvaient toutes s'accommoder à la croyance au Rien, comme ils devaient l'avoir vu facilement dans ses livres.

Mais il n'est que temps de retourner à nos Cochinchinois qui, n'admettant pas cette doctrine très sottie et très vaine, niant la forme substantielle et réduisant tout à Rien, confessent généralement dans tout le royaume l'immortalité de l'âme, et, par conséquence, les récompenses éternelles pour les bons et les peines pour les méchants, mêlant à cette vérité des erreurs infinies. La première de ces erreurs est qu'ils ne distinguent pas l'âme immortelle et ne la séparent pas des démons, nommant l'une et les autres du même nom *Maa [ma]*, et attribuant à tous les mêmes pouvoirs de nuire aux vivants. La seconde est que l'une des récompenses de l'âme est sa transmigration d'un corps dans un corps plus digne et de plus grande noblesse, comme celle d'un corps plébéien dans celui d'un roi ou d'un grand seigneur. La troisième est que les âmes des défunts ont besoin de nourriture et

d'aide corporelle, ce qui fait que plusieurs fois pendant l'année, suivant leur coutume, les fils offrent à leurs pères défunts, les femmes à leurs maris, les amis à leurs autres amis, de splendides et magnifiques banquets, attendant pendant longtemps que le défunt invité arrive et s'asseye à table pour manger. Nous réfutâmes un jour ces erreurs, au moyen d'un discours appelé par les philosophes *a priori*, car nous dûmes aussitôt que l'âme est un esprit et n'a ni bouche ni instrument matériel nécessaire pour manger : « Ne voyez-vous pas clairement que vous vous trompez en pensant qu'elles (les âmes) mangent ? » Et, *a posteriori*, en admettant qu'il n'en soit pas ainsi, sans aucun doute on ne verrait pas les plats rester intacts avant et après le repas du défunt. Ils commencèrent à rire de tels arguments, en disant : « Ces Pères ne savent rien », et, voulant satisfaire à l'une et l'autre difficulté, ils répondirent que ces mets étaient deux choses, l'une, substance [immatérielle], et l'autre, accidents de quantité, qualité, odeur, saveur et autres semblables. Les âmes des défunts, étant immatérielles, prennent pour elles la substance du repas, qui, étant elle-même immatérielle, est une nourriture conforme aux besoins d'une âme incorporelle, et laissent dans les plats les accidents seuls qui sont saisis par les sens corporels. Pour cela, les morts n'ont pas besoin d'instruments corporels, comme nous le disions. On découvrira facilement, parce qu'il y a de sage dans la fausseté de la réponse des philosophes cochinchinois, leur merveilleuse subtilité, bien qu'en réalité, ils fassent erreur complètement dans l'essence de la chose.

Ils font de plus erreur en ce qui concerne les mêmes âmes, en adorant celles de ces hommes qui, pendant qu'ils vivaient, furent considérés comme des saints ; ils les mettent au nombre des idoles, dont leurs temples sont pleins, les plaçant en ordre, selon le rang de chacun et rangés en file dans les côtés du temple : d'abord les moindres, suivis ensuite, proportionnellement à leurs mérites, par les plus grands, jusqu'aux derniers, qui sont très grands (143). Mais le grand autel, endroit le plus révé-

(143) Il est visible, par ce passage, que le Père fait allusion aux statues des Arhat ou autres placées dans les bas côtés des pagodes, et peut-être à celles des anciens abbés des bonzeries, et qu'il admet, ce qui est à peu près vrai, que la taille des statues s'élève en même temps que la sainteté de l'individu qu'elles représentent. Par contre, cet autel vide n'existe pas dans les pagodes, mais seulement dans les temples des génies où, au lieu de statue, on

de ce même temple, est toujours absolument vide, et derrière lui est un espace également vide et obscur, pour démontrer que ce qu'ils adorent comme dieu (et dont dépendent les Pagodes (144) qui furent comme nous des hommes corporels et visibles) est invisible, et que c'est à lui qu'est réservé le plus grand respect. A l'occasion de tant d'idoles estimées par eux être autant de dieux, voulant leur démontrer qu'il était impossible de ne pas croire qu'il n'y en avait qu'un, ils répondirent qu'ils l'admettaient aussi ajoutant que les idoles placées sur les côtés du temple, n'étaient pas ceux qui avaient créé le ciel et la terre, mais des hommes saints, qu'ils vénéraient comme nous le faisons pour les saints Apôtres, Martyrs, Confesseurs, avec la même différence de sainteté plus grande, ou moindre, que nous admettons chez eux. « C'est pour cela, ajoutaient-ils en confirmation de leur discours, que la partie de l'autel plus obscure et vide est le lieu réservé au Créateur unique du ciel et de la terre qui, étant invisible et totalement éloigné de nos sens, ne peut être représenté par des images matérielles comme les idoles, et la vénération qui lui est due doit lui être offerte, comme à une chose incompréhensible, dans cette obscurité et ce vide ». De plus, ils regardent comme intercesseurs auprès de ce dieu, les idoles qui obtiennent de lui des grâces et des bienfaits pour les dévots. Conformément à ce qui s'est dit jusqu'ici, il semble qu'ils tiennent pour Dieu une cause efficiente et intelligente. Toutefois, après avoir considéré leurs livres, et

ne met sur le trône placé sur l'autel qu'une tablette ordinairement voilée. Les scrupules religieux du P. Borri l'ont peut-être empêché de visiter les temples, ou pagodes, et peut-être confond-il les uns et les autres dans sa description. Peut-être aussi l'aménagement des édifices religieux des Annamites a-t-il été modifié depuis 300 ans.

(144) On voit par ce passage, que le P. Borri applique le nom de « pagode », (italien : *pagode*, masculin), non au bâtiment, mais à l'idole ; cette définition est assez courante en italien, et dans le Glossaire anglo-indien de Hobson-Jobson, nous trouvons : *Pagoda*, a) An idol, temple.... b) an idol. On a discuté et on discute encore sur l'origine de ce mot, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage que nous venons de citer, la question y étant traitée d'une façon à peu près complète. Contentons-nous d'ajouter que, comme on le voit, le P. Borri n'emploie jamais le terme « pagode », dans le sens de « bâtiment », et qu'il est fréquemment employé pour « statue » en italien.

bien examiné la chose, nous avons trouvé comme certain qu'ils adorent un élément prédominant (145).

CHAPITRE IX

Comment Dieu ouvrit une autre porte au Christianisme par le bas peuple au moyen des choses merveilleuses.

Il nous reste en dernier lieu à voir comment Dieu, s'accommodant au bas peuple, à la plèbe de ce royaume de Cochinchine, habituée à voir des fantômes, visions et figures, dans lesquelles leur apparaîtrait souvent le démon, voulut, par ce moyen, opérer des choses merveilleuses, afin que, perdant la croyance qu'ils mettaient en ces prodiges diaboliques, ils reconnussent seulement le Seigneur unique, ouvrier singulier des vraies merveilles. Les démons se montrent tellement souvent parmi ces gentils que, outre les oracles qui leur sont rendus par la bouche de nombreuses idoles, et dont ces malheureux tiennent grand compte, ils cheminent de plus dans la ville sous figure humaine, si souvent qu'on ne les craint pas et qu'on les admet dans les conversations. Les choses vont tellement en avant [dans ce sens], qu'il y a beaucoup d'incubes et de succubes (146), et, dans les classes les plus élevées, on croit au bonheur des maris qui savent que quelques-uns d'entr'eux ont commerce avec leurs femmes (d'ordinaire, en effet,

(145) Il semble bien que le bon Père Borri flatte un peu trop les Annamites et qu'il leur prête, dans les choses religieuses, un discernement, une doctrine bien fixée qu'ils sont loin d'avoir, du moins de nos jours. Les cultes primitifs, Naturisme et Animisme, le Confucianisme, le Bouddhisme et le Taoïsme, se mêlent, dans leurs esprits, à des degrés différents, suivant le degré d'instruction, la position sociale. Il faut remarquer de plus que le Confucianisme, religion officielle, repose sur le culte des ancêtres et s'oppose à la transmigration des âmes, à la croyance aux enfers.

(146) On sait qu'on donnait le nom d'« incubes » aux démons mâles, ayant commerce avec des femmes, celui de « succubes » aux démons femelles, ayant commerce avec les hommes. On croit à l'existence des deux en Annam, cependant il est plus souvent question d'incubes que de succubes. Voir notamment ce que le P. Cadière dit des *Con Tinh*, dans : *Le Culte des arbres*. B. E. F. E. O., 1918, n° 7, pp. 34-39.

ils n'ont commerce qu'avec les femmes mariées). On loue publiquement la fortune de celles qui sont dignes d'entretenir une liaison avec des êtres d'une nature aussi supérieure que l'est celle des démons. A mon époque, il arriva qu'une des plus grandes dames, mère de deux fils chrétiens, enviée par les autres femmes, moins par sa beauté, que par le commerce déshonnête qu'elle entretenait avec le démon, vint à mourir en couches, sans avoir jamais voulu être baptisée, après avoir mis au monde deux œufs (147). Et comme on tenait pour certain que ce démon, qu'on pensait être incube, était le dieu des fleuves, on n'enterra pas le corps dans quelque grotte (148), conformément à leur coutume, en édifiant ensuite une chapelle au-dessus, mais on le porta dans un fleuve en procession et, avec les deux œufs, on le jeta dans les profondeurs du gouffre, en disant : « Qu'aïlle vers le Seigneur du fleuve celle-ci, qui fut digne, quand elle vivait, d'avoir commerce avec lui. Mais dans la basse plèbe, semblable souillure n'est pas réputée comme un honneur, mais plutôt comme une grande infirmité, ainsi qu'il en est chez nous des possédés du démon (149), quand leurs femmes sont tourmentées de cette façon par les incubes. Ces femmes, sachant que la loi des Pères était complètement opposée au démon, pensèrent qu'ils avaient quelques remèdes contre cette maladie. (Elles appelaient remèdes les choses sacramentelles, telles que l'eau bénite, les *Agnus Dei* et autres semblables). Elles vinrent chez nous, nous demander ces remèdes, et par la grâce du Seigneur, toutes les personnes qui portèrent sur elles quelques petits fragments d'*Agnus Dei*, ne furent plus molestées par le démon, avec cependant cette différence que

(147) Voir, à ce sujet, nos recherches sur les génies thériomorphes au Tonkin : B. E. F. E. O., 1910, 1914 et 1918 (On trouvera, dans le dernier article, quelques légendes sur les dragons incubes). Les relations avec le génie du fleuve, l'histoire des deux œufs, sont communes aux Tày du Haut-Tonkin comme aux Annamites. Nous avons d'ailleurs trouvé, chez les Man, des contes gracieux ayant trait à un génie succube.

(148) Le mot « grotte » est bien employé, en général, dans le même sens qu'en français, mais dans les dialectes du N.-O., et prononcé souvent *crotta*, il peut, comme en provençal, signifier « cave, fosse » ; c'est dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre ici.

(149) La plèbe, en cela, montrait qu'elle avait beaucoup plus de bon sens que les grands seigneurs, qui souffraient que leurs femmes aient des rapports avec ces prétendus incubes, fort courtois, comme il est dit plus bas.

ceux [*sic*] qui n'étaient pas chrétiens, voyaient entrer l'incube jusqu'à leur lit même, mais il n'avait pas la force d'approcher de plus près, et de toucher leur personne ; mais les chrétiens voyaient qu'il ne pouvait même arriver à la porte de la chambre : cela engagea beaucoup de gens à recevoir le saint Baptême.

Bien que ces démons incubes, apparaissant sous une forme humaine, soient si courtois qu'ils ne causent jamais aucun dommage aux corps, d'autres démons ont l'habitude d'apparaître quelquefois sous des formes horribles et épouvantables, et les Cochinchinois, qui tant de fois les ont vus, les dépeignent de la façon que nous autres chrétiens les décrivons, par exemple, avec des pieds de coq, longue queue, ailes de chauve-souris, avec visage féroce, yeux enflammés et injectés de sang. Quand il se fait voir sous une telle forme, il est grandement craint, étant pour lors dangereux pour les hommes, les portant quelquefois sur les toits pour les précipiter en bas. Une fois nous entendîmes un grand tumulte dans notre quartier, on criait à haute voix : *Maqui, maco* [*ma quⁱ ma cò*] (150), c'est-à-dire : le démon sous sa forme horrible. Quelques gentils coururent à nous pour nous dire que, puisque nous avons quelques armes contre ces esprits malins, nous devons courir pour porter secours à ces pauvres gens, infestés et affligés par eux. Nous étant recommandés à Dieu, armés de chapelets, de croix, d'*Agnus Dei* et de reliques, nous allâmes à deux à l'endroit où était le démon ; il ne nous manquait que de tourner un coin de rue pour tomber sur lui, quand tout à coup il disparut, laissant bien imprimés trois vestiges ou traces de ses pieds. Je les vis, elles étaient longues de plus de deux palmes, avec la marque des ongles et de l'ergot du coq. Quelques per-

(150) *Ma*, mot chinois, signifie « âmes des morts » ; *quⁱ*, « les diables » qui tourmentent les damnes. On confond d'ailleurs souvent les deux mots, les *ma* pouvant devenir des *quⁱ*. Le *ma cò* est un *ma* qui a de longues jambes maigres, comme les aigrettes (*cò* . C'est celui qu'on dépeignait au Père Borri, mais il est probable que les ailes de chauve-souris sont de son cru, la chauve-souris, dont le nom chinois est homophone du mot bonheur (sino-annamite : *phúc*), figurant, dans les sculptures, les broderies, comme un signe faste. Il y a encore le *ma gà*, qui est le même que le *phi kha* (esprit qui tue), des Tày du Haut-Tonkin. On ne trouve le *ma gà* que dans la région montagneuse, il se pourrait donc que *gà* ne soit que la déformation annamite du mot Tày : *kha*. Le plus redoute est le *ma gò rông* (*rông*, pour long, « dragon » : c'est l'homme à la tête volante des Chinois.

sonnes attribuèrent cette fuite du démon à la vertu de la sainte Croix et des reliques que nous portions avec nous.

Par le moyen de ces apparitions méchantes, Dieu a amené beaucoup, de ces gentils à la sainte Foi, ne laissant pas cependant d'user aussi de bonnes apparitions, comme on le verra dans les cas suivants, qui se présentèrent alors que j'étais dans ce royaume. Le premier fut celui-ci : étant un jour dans notre maison, nous vîmes apparaître dans un champ une procession solennelle composée d'une multitude d'hommes qui se dirigeaient vers nous. Lorsqu'ils furent arrivés, nous leur demandâmes ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils avaient vu, dans leur terre, une très belle dame en l'air, assise sur un trône de nuages resplendissants, qui leur avait dit d'aller dans telle ville où ils trouveraient des Pères qui leur enseigneraient la voie sûre de la gloire et la connaissance du vrai Seigneur du Ciel. Ayant rendu à la Sainte Vierge les grâces qui lui étaient dues pour un si grand bienfait, nous les catéchisâmes tous, et leur ayant donné le saint Baptême, nous les renvoyâmes contents.

Le second cas fut celui-ci : revenant ensemble, une fois, le Père Francesco Buzome et moi, une semblable multitude de gens vint d'un autre endroit. Après nous avoir fait maintes révérences et signes de courtoisie, ils dirent au Père Francesco Buzome qu'ils étaient venus afin qu'il leur enseignât ce qu'il leur avait promis la nuit avant dans leur terre. Le Père fut étonné de cette proposition, car il n'était jamais allé à cet endroit, mais ayant examiné moi-même ce qui était arrivé, je trouvai que notre Seigneur, dans sa divine miséricorde, avait voulu qu'un ange, sous la forme du Père, ou bien en songe, ait donné à ces gens connaissance de notre sainte Foi. La renommée de semblables merveilles fit qu'il y eut un si grand nombre de conversions, que voyant que l'église donnée par le gouverneur était trop petite, il fut nécessaire d'en construire une autre plus grande ; sa femme, ses fils, ses parents avec beaucoup d'autres chrétiens nous prêtèrent leur aide.

CHAPITRE X

Des églises et chrétientés de Faifo, Turon et Cacciam.

Le Père Francesco di Pina étant allé à Faifo, ville des Japonais, comme nous l'avons dit ci-dessus, se réunit au Père Pietro Marches,

et ils furent d'un grand secours à cette ville. Ce dernier, qui connaissait bien la langue japonaise, réforma en peu de temps quelques-uns de ces chrétiens devenus débauchés et concubinaires, et convertit beaucoup d'autres gentils. Le premier, qui avait une égale connaissance de la langue cochinchinoise, fit encore de nombreux chrétiens, et ayant converti quelques bonzes et *Onsnij*, grâce à eux, beaucoup d'autres, soit Japonais, soit Cochinchinois, embrassèrent la sainte Foi, de sorte que cette église se pouvait comparer à celles d'Europe, tant pour le nombre des fidèles que par l'observance de la bonne piété, religion, la fréquence des très saints Sacrements et autres œuvres pies. L'église de Turon, dont il a été parlé dans le chapitre second de ce traité, qui avait été brûlée par les gentils dans la première persécution, resta au service de Dieu, car elle fut reconstruite par les Pères de la Compagnie, qui firent dans la ville beaucoup de chrétiens.

En Cacciam [Quảng-Nam], beaucoup de personnes se convertirent également à notre sainte Foi ; en cela nous aida beaucoup *l'Omgne* qui, touché par la certitude de nos prévisions en ce qui concerne les éclipses, comme on l'a vu au chapitre sixième, affirmait publiquement qu'il ne pouvait y avoir d'autre vraie loi que celle que les Pères enseignaient. Les choses étaient en cet état quand, en 1622, je partis de ces pays pour l'Europe.

Depuis, par les lettres annuelles, que m'envoyèrent les Pères, mes compagnons, qui en cultivaient les fruits, je sus que, dans cette nouvelle vigne du Seigneur, ils continuaient à convertir, à baptiser environ un millier de personnes chaque année, et que, particulièrement en Cacciam, le Christianisme continuait de plus en plus à fleurir. Mais maintenant ils viennent d'écrire que le roi avait défendu de faire là un plus grand nombre de chrétiens, même qu'il menaçait de chasser les Pères hors de son royaume, et cela parce que les marchands portugais, leurs vaisseaux et leur commerce, faisaient défaut. Mais Dieu ne voulut pas que cette persécution alla plus avant, le roi s'étant contenté du départ d'un Père pour Macao, afin qu'il veille à ce que les Portugais continuassent le commerce, comme cela s'est fait, paraît-il, car les choses se sont déjà apaisées, et les Pères continuent leur ministère accoutumé, faisant des chrétiens comme précédemment.

CHAPITRE XI

Du royaume du Tunchim [Tonkin] (151)

Quand les Supérieurs de Macao m'envoyèrent à la Cochinchine, ils m'avisèrent que leur intention était, ou bien que je restasse là comme ouvrier en cette Mission, ou bien que j'y apprisse la langue, pour aller ensuite à la découverte du royaume du Tonkin. C'est pourquoi, pendant les cinq ans que je demeurai là [en Cochinchine], je m'appliquai à rechercher et à bien savoir avec certitude, ce qui concernait ce royaume [du Tonkin] ; la langue est la même, car les deux pays formaient autrefois un seul royaume. Conformément aux récits que j'eus des personnes même du Tonkin, qui venaient dans la province de Pulucambi, où je demeurai la plupart du temps, je rapporterai seulement ce qui servira à l'intelligence de la place que tient la Cochinchine, et de son gouvernement en ce qui dépend du Tonkin, laissant le reste aux rapports nouveaux que donneront nos Pères, qui y sont maintenant et vont le découvrir de toutes façons.

En ce qui concerne le site, ce pays (le Tonkin) comprend, outre la Cochinchine, qui lui appartient (152), quatre autres provinces qui s'étendent en proportion de longueur et de largeur égales, au centre desquelles est située la Cité royale du Tonkin, qui donne son nom à tout le royaume, et en elle la Cour réside et le roi gouverne ; elle est entourée de ces quatre provinces comme d'un carré, et elles sont d'une telle grandeur, que la surface du royaume est quatre fois plus grande que celle de la Cochinchine. Ce royaume est entouré du côté de Levant par le golfe d'*Ainan*, dans le sein duquel débouche un grand fleuve, navigable, qui coule de la ville même de Tonkin

(151) Nos lecteurs savent que le nom de Cochinchina (espagnol), Cocincina (italien), a été donné au Tonkin et à Hanoi par les cartes européennes du 16^e siècle. Au 17^e nous trouvons ce nom réservé au domaine des **Nguyễn**, tandis que le Nord de l'Annam est appelé **Tông-King**, Tunquin, etc., d'après l'orthographe des différents peuples. C'est le nom de la capitale : **Tông-Binh, Đại-La, Thăng-Long, Đông-Đô**, et enfin **Đông-Kinh** (capitale de l'Est), qui fut étendu à tout le domaine des **Trịnh**.

(152) A l'époque où le P. Borri était en Cochinchine, la guerre n'avait pas encore éclaté entre les deux parties de l'Annam. La Première expédition des **Trịnh** n'eut lieu qu'en 1627. D'ailleurs, même lorsque les hostilités furent déclarées, les Seigneurs **Nguyễn** reconnaissaient toujours l'autorité nominale des **Lê**, opprimés, disaient-ils, par les **Trịnh**, usurpateurs du pouvoir.

pendant dix-huit lieues, et dans lequel entrent certains navires japonais appelés jonques. Ce fleuve sort ordinairement de son lit aux mois de Juin et de Novembre, inondant presque la moitié de la ville, mais cette inondation ne dure que peu de temps. Du côté du Midi se trouvent les confins de *Sinuua* [*Thuận-Hóa*] qui, comme nous l'avons dit, est la Cour de Cochinchine. Du côté de la Tramontane [Nord] on trouve la Chine, mais sans l'habituelle défense des murailles, le commerce d'échange entre les Chinois et les Tonkinois étant si fréquent qu'il ne comporte ni murs, ni portes fermées, comme avec les autres étrangers. Et c'est précisément la raison qui a poussé les Pères de notre Compagnie à essayer d'entrer en Chine de ce côté, sachant qu'ils n'y trouveraient pas les obstacles qu'on oppose aux étrangers dans tout le reste dudit royaume, principalement du côté de Canton. Finalement, du côté du Ponant (Ouest), il [le Tonkin] confine avec le royaume des Lai (153) (où cependant le P. Alexandre de Rhodes, Avignonnais, de notre Compagnie, pénétra par la Cochinchine). Je suis d'avis que ce royaume [le Laos] ne peut manquer de confiner au Tibet nouvellement découvert. J'y suis amené aussi bien par la distance et la longueur de la terre du Tibet, et des frontières du Laos, conformément au site, à la grandeur et l'extension de ces deux royaumes. Il me paraît donc impossible qu'une autre terre puisse se placer entr'eux, et aussi parce que nos mêmes Pères qui y allèrent, affirment que la dernière province du Tibet du côté de l'Orient confine et a commerce avec certain peuple qui lui vend de la grosse soie et de la vaisselle de terre fine et précieuse, comme celle de Chine, et autres marchandises, dont nous savons que le Tonkin abonde et qu'il vend aux Laotiens (154).

(153) Le pays que nous appelons maintenant *Laos*, est dit *Lào* en Annam ; les premiers missionnaires italiens, comme le P. Borri, le P. de Rhodes (il écrivit sa première Relation en italien), mirent ce nom de *Lào* au pluriel, et en firent *Lai*. Quand on traduisit ces Relations en français, on écrivit *Laos*, au pluriel, et, comme c'était un nom étranger, on prononça *Laosse*. Nous avons conservé cette orthographe et cette prononciation, et de plus, nous avons fait des *Lai* ou *Laos*, des *Laotiens*.

(154) Cette mission se composait du P. d'Andrada et du P. Marquez, Portugais. Ils partirent d'Agra avec le Grand Mogol et, arrivés à Delhi, ils se joignirent à une caravane de bouddhistes. On peut lire le résumé des travaux du P. d'Andrada et de ses compagnons dans *l'Histoire de la Mission du Tibet*, par Adrien Launay ; il nous suffira d'ajouter que les PP. Gonzalès de Souza, Stephano Cacella, Joam de Cabral, Joam de Olivayre Alano dos Angios, Antonio Pereyra, Manoel Diaz, pénétrèrent au Tibet de 1624 à 1629, et que,

En ce qui concerne le gouvernement de ce royaume [du Tonkin], la succession des rois se fait de cette manière : La suprême dignité royale réside en une personne, qu'ils appellent *Bũa* [*Vua*], cependant celui-ci ne met pas la main aux affaires, mais en commet tout le soin à un sien favori, qu'on nomme *Chiuua* [*Chúa*], avec une puissance tellement ample et indépendante, tant en paix qu'en guerre, qu'il en est peu à peu arrivé à ne reconnaître aucun supérieur, le *Bũa* demeurant dans son palais royal, éloigné de toutes les affaires, se contentant d'une vénération extérieure, accordée à un homme sacré, avec l'autorité de faire les lois, de confirmer les décrets ou brefs. Les *Chiuua*, à l'heure de leur mort, prétendent avoir toujours, comme successeurs dans le gouvernement royal, leurs fils. Mais cependant il arrive que le plus souvent les gouverneurs de ces fils, aspirant eux-mêmes à cette dignité, leur donnent la mort et, de cette façon, se rendent maîtres de la dignité de *Chiuua* (155).

La puissance du *Chiuua* est très grande, car elle est proportionnée à la grandeur du royaume dont la population est trois ou quatre fois plus nombreuse que celle que gouverne le roi de Cochinchine, dont l'armée, comme nous l'avons dit ci-dessus, arrive toujours au chiffre de quatre-vingt mille hommes. Il n'est pas difficile au *Chiuua*, toutes les fois qu'il le veut, de porter son armée à l'effectif de trois cent mille et plus soldats armés, car les seigneurs, premiers de son royaume, comme parmi nous les comtes, marquis et ducs, sont obligés de lui en fournir à leurs dépens pour la guerre (156). Mais la puissance du *Bũa* ne dépasse pas quarante mille soldats pour sa garde.

par suite, le Père Borri put lire tout ou partie de leurs rapports avant l'impression de sa Relation (1631). Quant au P. de Rhodes, contrairement à ce que dit Borri, il n'alla jamais au Laos, mais un de ses néophytes cochinchinois, qui avait pris son nom, visita ce pays avant de s'installer au Tonkin.

(155) En réalité cela ne s'est jamais produit au Tonkin et les fils aînés des *Trinh* ont toujours succédé régulièrement à leur père.

(156) Ceci, et tous les Européens venus au Tonkin au 17^e siècle disent de même, infirme absolument la conception que nous nous sommes faite de la puissance donnée seulement aux lettrés, quelle que soit leur origine, ayant réussi aux examens. En réalité, le système féodal existait en Annam, mais à la mort d'un seigneur, le *Chúa* confirmait son héritier dans son fief. Au Tonkin, le système se modifia, le gouvernement des provinces fut donné (ou vendu) à des eunuques dont le *Chúa* héritait. Ils avaient un lettré comme adjoint. C'était, du moins au cours du 17^e siècle, le *Vua* qui faisait passer les examens pour le doctorat, ses loisirs lui permettaient de s'occuper de littérature. Le *Chúa*, par contre, était un chef militaire. Dans les cortèges, les

Néanmoins celui-ci est toujours reconnu comme seigneur supérieur par le *Chiuua* du Tonkin, le roi de Cochinchine, et par cet autre *Chiuua* dont nous avons parlé dans la première partie, et qui fuit dans la province confinante à la Chine, bien qu'on estime que celui-ci est en état de guerre continuelle (157). De plus le roi des Lai, confinant au Tonkin, lui paie aussi, un certain tribut.

Lorsque nous disons que ce royaume est héréditaire, nous entendons parler seulement du *Bũa*, auquel ses fils succèdent toujours, conservant ainsi dans sa famille la lignée royale. Et ceci est tout ce que j'ai voulu dire brièvement du Tonkin, conformément à ce que j'ai pu en apprendre jusqu'à mon retour pour l'Europe.

Depuis ce retour, j'ai su que le P. Giuliano Baldinotti, Italien, naturel de Pistoia en Toscane, fut envoyé dans ce royaume pour ouvrir la porte à l'Evangile. Il arriva de Macao à la ville même de Tonkin dans l'espace d'un mois de navigation. Ensuite, de ce que ledit Père découvrit dans ce pays, du temps qu'il passa avec le roi, des fêtes avec lesquelles il le reçut et des fondements de la future chrétienté, je m'en remets à la relation que le même Père en a faite les années passées, et on s'en tient là, en attendant d'autres nouvelles des autres Pères, comme du P. Piétro Marches, Portugais, et du P. Alexandre de Rhodes, d'Avignon, qui, comme nous l'avons dit, ont été déjà en Cochinchine et maintenant sont là, faisant des chrétiens. Et de ceci nous espérons que ces royaumes du Tonkin et de la Cochinchine pourront bientôt se réunir au troupeau de la sainte Eglise, reconnaissant et prêtant l'obéissance voulue au Pasteur universel et Vicaire du Christ notre Seigneur sur cette terre (158).

ÉPILOGUE

Il n'est pas possible que les esprits les plus éloignés de la découverte du monde et les plus inclinés vers leur propre Patrie et vers leur maison, ne se soient pas réveillés, à la lecture de cette brève

exercices, il montait un éléphant, qu'il conduisait lui-même, tandis que le roi était porté sur une sorte de plateforme où son trône était placé. Le *Chúa* passait les revues de l'armée, assistait aux exercices et ne manquait pas d'y convier les étrangers qui venaient les visiter.

(157) Ceci concerne les Mạc ; il faut traduire « guerre » par « rebellion »

(158) La Relation du P. Baldinotti a paru en italien, avec traduction, dans le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Volume III, page 71.

Relation, et ne soient pris du désir, non seulement de voir la variété, mais aussi la vérité de tant de choses qui, bien qu'elles soient dans la sphère des choses naturelles, se peuvent toutefois nommer des miracles de la nature. Telles sont celles que j'ai relatées pour les avoir vues dans la Cochinchine, concernant le climat, la variété des régions habitables, la fertilité des champs abondant en vivres, fruits, oiseaux, animaux, et dans la mer la variété de poissons de grande saveur. Pour la perfection de l'air, il est très sain, car on n'y sait pas ce que c'est que la peste. Riche par l'or, l'argent, la soie, le Calambà et autres choses de grand prix et valeur. Facile d'accès par ses ports et par le commerce de tout un peuple pacifique par la douceur de ses manières, aimable, libéral. Et enfin inattaquable, non seulement par la valeur et la grandeur d'âme des Cochinchinois, estimés tels par les autres royaumes, par les provisions d'armes, dextérité dans leur maniement, et plus encore par la nature elle-même qui l'a entourée, d'un côté par la mer, de l'autre par les montagnes âpres et escarpées des Kemoi. Tel est le sol de la terre de Cochinchine, à laquelle il ne manque, pour être une partie (159) du Ciel, que l'envoi par Dieu d'un grand nombre de ses anges, car c'est ainsi que S. Jean Chrysostome nomme les hommes apostoliques, prédicateurs de l'Évangile. Oh ! avec quelle aisance s'étendrait de plus en plus la Foi dans ce royaume de Cochinchine, car on n'y trouve pas les difficultés qu'éprouvent, dans les autres royaumes, les Pères de la Compagnie dispersés dans tout l'Orient. Là, en effet, il n'est pas nécessaire d'aller travesti, de vivre caché, car ils admettent dans leur royaume toutes sortes d'étrangers, permettant que chacun vive selon sa propre loi. Il n'est pas nécessaire non plus pour prêcher, d'étudier beaucoup les lettres et les hiéroglyphes, à l'étude desquels nos Pères de la Chine consacrent leurs premières années, parce que là il suffit d'apprendre la langue, si facile, comme nous l'avons dit, qu'en un an on peut facilement prêcher. Le peuple ne se cache pas, ne fuit pas les étrangers comme on le voit dans les autres royaumes orientaux, bien plus il les caresse, s'affectionnant à eux, estimant leurs manières et louant leur doctrine (160). Il n'ont pas là ce grand empêchement à la première grâce de l'Évangile, ce péché détestable et autres contre nature, qui règnent dans toutes les autres nations

(159) Littéralement un morceau, *pezzo*.

(160) Le Père fait allusion aux difficultés de l'apostolat en Chine, et à la terrible persécution qui venait d'éclater au Japon.

de l'Orient (161). Du nom seul de ce péché, autant que du péché lui-même, les Cochinchinois ont une abomination naturelle. Enfin c'est avec grande facilité qu'on peut introduire dans cette population et y enseigner les mystères principaux de la sainte Foi, car ils adorent un seul dieu, comme on l'a vu, tenant les autres pour des saints inférieurs, confessant l'immortalité de l'âme, les peines éternelles pour les méchants, la gloire pour les bons, ayant des temples, des sacrifices, des processions, de façon qu'en en changeant les objets il serait facile d'introduire la connaissance du vrai culte. On n'aura pas une grande difficulté à prouver le mystère de l'Eucharistie, en se basant sur la séparation qu'ils font entre les accidents et l'essence surnaturelle des mets qu'ils préparent pour les morts, comme nous l'avons dit ci-dessus dans cette seconde Partie.

Tout cela animera les esprits des fils de la Compagnie qui, bien que retirés dans les collèges et provinces d'Europe, brûlent du désir de convertir le monde. Et combien d'entr'eux mettent ce désir à exécution, si bien aidés par le Saint Siège Apostolique, qui, avec une providence paternelle, secourt la Mission du Japon, comme par le Roi Catholique Don Philippe (162) et ses conseillers des Indes, qui, avec une incroyable libéralité, pourvoient les Indes Orientales et Occidentales de ministres de l'Evangile. Toutefois il n'est pas possible que ces deux grandes colonnes, qui doivent par obligation soutenir d'autres grands pays et portent presque tout le monde sur leurs épaules, puissent suffire à tout ce qui s'offre de neuf et se découvre chaque jour. Donc je me confie à Dieu qui, dans sa divine Providence, éveillera quelque esprit généreux et cœur ardent au désir de la gloire de Dieu, qui enverra et entretiendra quelques ministres qui, au moyen d'un pauvre et religieux soutien [matériel], pourront porter le pain de la Doctrine Evangélique non seulement à toute la Cochinchine, mais au grand Tonkin, fondant des églises et des chrétientés qui se puissent comparer aux plus illustres du monde.

Gloire à Dieu, et à la très sainte Vierge Marie !

(161) Les Annamites ont toujours ignoré les rapports contre nature si fréquents en Chine.

(162) En 1580, le roi Philippe II d'Espagne, neveu de Jean III, de Portugal, devint roi de ce dernier pays, qui conserva toutefois une administration séparée. Cependant, sous Philippe IV, les Portugais, mécontents de l'administration du Ministre Olivarez, se soulevèrent et proclamèrent roi, sous le nom de Jean IV, le Duc de Bragance. Le Père Borri parle de Philippe IV, dont le règne, comme roi de Portugal, dura de 1621 à 1640, et, comme roi d'Espagne, de 1621 à 1665.

NOTE FINALE

L'Ecole Française d'Extrême-Orient possède, non seulement la traduction française de la Relation du P. Borri par son confrère Antoine de la Croix (1631), mais encore une traduction anglaise : *Cochinchina, containing many admirable Rarities and Singularities of that Countrey, extracted out of an Italian Relation lately presented to the Pope, by Christophoro Barri* [sic], *that lived certaine yeeres there, and published by Robert Ashley* (163). L'ouvrage est dédié à « *the Right worthy Knight Sir Maurice Abbot, Gouverneur de l'honorable Compagnie des Marchands commerçant dans les Indes Orientales, et au reste de cette Société renommée* ». La traduction est précédée d'un avant-propos, puis d'une préface apologétique fort intéressante, donnant le nom de tous les auteurs ayant écrit sur ce pays, critiquant leurs erreurs, avec quantité de citations latines. Elle se termine par cette phrase : « J'ai cependant pensé qu'il peut arriver que plusieurs autres, trouvant le même intérêt dans cet ouvrage, pourront s'en servir avec fruit par la traduction qui leur est ici présentée ».

Mais le traducteur, ne s'occupant pas des progrès du Catholicisme, ne donne que la première partie de l'ouvrage, bien qu'il y ait, dans la deuxième, des choses fort intéressantes sur les croyances et les habitudes des Indigènes. Comme le P. Antoine de la Croix, il ne peut donner aucune note ou critique, puisque le pays dont parlait l'auteur lui était absolument inconnu.

Le P. Antoine de la Croix a retranché, sans en prévenir le lecteur, le Chapitre XI, intitulé : *del Regno del Tunchim*. Il traduit : *Regno delli Lai*, par « le Royaume des Lys » (164). On peut relever d'autres erreurs : *Anam*, au lieu de *Ainam* ; « province des Pulucambis », au lieu de *Pulucambi*, ce vénérable Père n'ayant pas remarqué que, l'î accentué n'était pas un pluriel italien, mais la transcription d'un nom de pays. Les autres mots annamites ne sont pas donnés avec l'orthographe du P. Borri, mais francisés, ainsi : *onsaij*, devient *onsais* ; *scin (chin)*, *sin* ; *ma qui*, *maco*, devient *maqui*, *maquo* ; *Nuoecman*, devient *Nouëcman*, etc. La traduction, dans le français ; de l'époque, reproduit d'ailleurs bien le texte italien. Mais cet ouvrage, que je n'ai parcouru qu'après avoir écrit ma traduction, est devenu fort rare et son prix fort élevé, cette nouvelle traduction ne sera donc pas inutile.

(163) « Cochinchine, contenant de nombreuses admirables raretés et singularités de cette contrée, dernièrement présentée au Pape par Christophe Barri, qui y vécut un certain nombre d'années, et publiée par Robert Ashley ». Plus bas : « le très puissant chevalier sir Maurice Abbot ».

(164) Plus loin, le P. Antoine de la Croix écrit : le Royaume des Lais, ajoutant la marque française du pluriel à la marque italienne.

L'ouvrage des PP. Jésuites, sans nom d'auteur, publié à Paris, en 1858, chez Charles Douniol (165), donne, page 386, la liste des missionnaires de la Compagnie ayant travaillé à la Cochinchine. Voici cette liste jusqu'au départ de P. Borri.

Noms	Nation	Arrivée	Fonctions	Départ	Mort
—	—	—	—	—	—
PP. Jacques Carvalho.	Portugais.	1615	»	1616	1624, au Japon
François Buzomi.	Italien.	1615	1 ^{er} Supérieur	1639	1639, à Macao
FF. Antoine Diaz.	Portugais.	1615	Coadjuteur.	1639	-
Joseph.	Japonais.	1615	Id.	1639	-
Paul	Id.	1615	Id.	1639	-
PP. André Fernandez.	Portugais	1616	-	1624	-
François de Pina.	Italien.	1617	-		1625, en Cochinchine.
François Barreto.	Portugais.	1617	-	1639	-
Christophe Borri.	Italien.	1618	-.	1621	-
Pierre Marquès.	Japonais.	1618-1655	Plusieurs fois Supérieurs	1627-63	-

Nous avons déjà parlé de la mort du P. Carvalho, martyr au Japon.

Le P. Buzomi était allé, en 1639, à Macao pour négocier certaines affaires du roi de Cochinchine ; pendant son absence, le gouverneur du Quảng-Nam obtint du roi un édit contre les chrétiens, on brûla les églises, et tous les missionnaires furent obligés de partir pour Macao. Le P. de Rhodes dit qu'en apprenant la ruine de la Mission, à laquelle il donnait ses soins depuis 24 ans, le P. Buzomi éprouva une telle douleur qu'il en mourut.

Le rôle des Frères coadjuteurs étant un peu effacé, la relation n'en parle guère. On peut s'étonner, par contre, que le P. Borri, qui donne plusieurs fois le nombre et le nom des Pères, passe complètement sous silence les PP. Fernandez et Barreto ; il semble bien qu'il y ait là une erreur et que ces deux Pères soient venus plus tard en Cochinchine.

Quant au P. di Pina, le P. de Rhodes nous dit que, voulant aller porter les secours de la religion aux Portugais qui se trouvaient dans un bateau ne pouvant entrer dans la rade à cause des vents contraires, sa barque chavira et il se noya, victime de son zèle apostolique.

(165) *Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus, publiés par des Pères de la même Compagnie pour servir de complément aux Lettres Edifiantes. - Mission de la Cochinchine et du Tonkin.* (L'introduction est signée des Pères F. M. de Montézon et Ed. Estève).

Nous sommes mieux renseigné que l'ouvrage que nous citons par Charles B. Maybon (*Histoire moderne du pays d'Annam*), sur le P. Borri qui mourut à Rome en 1632.

Le P. Marquez qui, en réalité, était métis et non Japonais, fut le chef de la Mission du Tonkin en 1627, sa personnalité disparaît un peu derrière celle de son confrère, le P. de Rhodes, qui avait l'immense avantage de bien parler l'annamite. Il fut chassé du Tonkin en 1630. Nous le retrouvons en Cochinchine, Supérieur en 1665, à Faïfo ; il y reçoit M. Louis Chevreuil, premier prêtre des Missions Etrangères arrivé en Cochinchine. Il fut expulsé la même année et dut aller au Siam avec ses confrères, nous y perdons sa trace.

Ce sont là les renseignements que nous avons recueillis sur les collaborateurs du P. Borri, et nous avons pensé que nos lecteurs, qui se sont certainement intéressés à ces pionniers de la foi Chrétienne, seraient heureux de savoir ce qui leur advint après le départ du rédacteur de la Relation.

Je m'abstiens de toute considération sur cette Relation, m'en rapportant au jugement de mes lecteurs. Je me contente de leur signaler l'étrangeté du costume annamite de cette époque et l'impression favorable que produisaient les Annamites sur les missionnaires européens. C'est tout à l'honneur des uns et des autres, et cette impression favorable fut également produite par les Tonkinois sur leurs premiers apôtres.

Il serait injuste de ne pas ajouter que, dans mes notes, j'ai utilisé le savant ouvrage du P. Cadière, des Missions Etrangères : *Le Mur de Bdrz:-Hbi, étude sur l'établissement des tablisse en Cochinchine*. Pour les autres références, j'ai le plus souvent cité mes sources. La belle bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui renferme à peu près, tous les ouvrages concernant la question, m'a permis d'utiliser ces sources et de mener à bien ce travail.

J'ai dû, pour rester aussi près que possible du texte, sacrifier l'élégance du style. Je me permets de remarquer que celui du P. Borri, qui plait par sa naïveté, est souvent obscur, la ponctuation est absolument défectueuse ainsi que l'impression, et le temps, les vers ont rongé certaines pages du volume que j'ai utilisé.

Je suis cependant persuadé que, malgré ces défauts, cette traduction pourra plaire tant aux Européens qu'aux Indigènes. Ces derniers ne peuvent qu'être flattés par les éloges décernés par le P. Borri à leurs ancêtres, par la description qu'il fait des beautés et de la richesse de leur patrie.

LIEUTENANT-COLONEL BONIFACY.

LETTRE
du Père Gaspar LUIS
sur la « Concincina »

annotations

PAR L. CADÈRE
des Missions Etrangères de Paris.

HISTOIRE
DE CE QVI SEST
PASSE' EN ETHIOPIE,
MALABAR, BRASIL, ET ES
INDES ORIENTALES.

*Tirée des Lettres escrises és années 1620.
iusques à 1624.*

*Adresse'e au R. P. MYTIO VITELLESCHI,
General de la Compagnie de IESVS.*

*Traduite de l'Italion en François, par un Pere de la
mesme Compagnie.*



A PARIS,

Chez SEBASTIEN CRAMOISSE, rue
Saint Jacques, aux Cigoignes.

M. DC. XXVIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROI.

Lettre de l'an M. DC. XXI.*La mission de Concincina.*

DI E V soit eternellement loué. Nous commençons à recueillir le fruit que nous esperons de la notice de la langue, à laquelle nous nous estudions les années precedentes. Nous auons en ceste Mission deux Residences, en chacune desquelles il y a sept des nostres, quatre Peres, & trois Freres. On a conuertý de nouveau plus de deux cens personnes, du nombre desquelles il y en a quelques-vns des premiers du pays, & il y en a plusieurs qui sont en branle de les suiure. Ce qui a le plus seruy à ces conuersions, apres la bonne vie de nos Peres, a esté la connoissance des Mathematiques. L'affaire s'est ainsi passée. Entre les Princes de ce pays, il y en auoit vn nommé Vnque, qui a tousiours esté les années passées, l'unique support & refuge de nos Peres. Vn des nostres l'estant allé visiter, & estant tombé sur le discours

de l'Astrologie, il luy fist plusieurs questions, auxquelles le Pere ayant pertinement respondy, il trouua moyen de faire dextrement glisser quelque propos de la Religion Chrestienne, qui par la grace de Dieu ne tomba pas en terre. Car ce bon Seigneur luy dit, qu'il entendroit volontiers parler de ces choses sur le commencement de l'année suiuant, qu'il se trouueroit plus libre & desembarassé d'affaires: Mais il pleut à Dieu qu'ils trouuassent l'occasion de parler ensemble auparavant la fin de l'année. On attendoit bien-tost l'eclipse de la Lune. Vnque desireux de sçauoir comme cela se faisoit, & de sonder combien les nostres estoient profonds en ceste science, fit appeller nostre Pere, & luy demanda, quand il pensoit précisément qu'arriueroit l'Eclipse. Le Pere luy respondit incontinent le mois, le iour, & l'heure. Vnque fut extremement estonné de le voir si promptement respondre: Mais comme il en assignoit le temps vn iour entier plus tard, que ny luy ny ses gens ne s'attendoient; il delibera d'attendre iusques audiect temps, pour iuger par

l'euuenement, de la certitude de nostre doctrine. Au surplus il arriva, Dieu le permettant ainsi, vn messager de la part du premier Mathematicien du Roy, qui venoit aduertir que la Lune s'eclipseroit infailliblement tel iour vne heure apres minuiet, contre la prediction du Pere. La nouuelle de ceste Eclipse s'estant espandue, & le temps estant venu, tout le monde se mist à veiller, & à regarder le Ciel. Vous eussiez veu courir de toutes parts à la Cour, les Princes, les Capitaines, les Soldats, les Arquebusiers, les Trompettes, & vne infinité de peuple, les vns avec leurs armes, les autres avec des trompettes, ceux-cy avec des mousquets, ceux-là avec des tambours & autres instrumens, pour faire selon leur coustume le plus grand tintamarre qu'ils pourroient quand la Lune eclipseroit. Quand tout est assemblé, le Roy sort de son Palais, richement couuert, & va dans le temple du Ciel & de la Terre adorer la Lune, attendant l'Eclipse, la priant tantost à genoux, tantost debout, tantost couché à terre, qu'elle luy soit & à sa patrie, propice & fauorable. Apres que

le Roy a fait sa ceremonie, les Princes font la leur, puis les Capitaines, puis les Soldats & le peuple, chacun l'un apres l'autre. On garda ceste solemnité à ceste occasion. Le Roy & les autres veillerent ceste nuit-là en vain, à la persuasion de leur pauvre Astrologue, qui s'estoit trompé. Il a perdu pour cela son credit, & s'est acquis le desdain & le mespris de tout le monde, chacun se moque de luy. Quand le temps qu'il auoit dit que deuoit arriuer l'Eclipse, fut passé, Vnque qui nous affectionne, s'approchant du Roy, luy dit, qu'il pouuoit bien s'en aller reposer, pour ce que les Peres luy auoient infailliblement touché le point prefix qu'elle deuoit arriuer. Sur cet aduis, il se retira iusques à l'heure que les nostres auoient predite, & lors reuenant, il vit eclipser la Lune iustement comme ils auoient dit. Ce qui luy ietta vn tel estonnement dans l'ame, qu'il ne pouuoit cesser de louer leur science, à la honte & confusion de ses Astrologues. Ce qui donna vn tel credit à nos Peres, que ces mesmes Astrologues venoient se faire leurs escoliers. Il arriua le semblable à l'Ec-

lipse du Soleil. Ces deux bonnes terres ont mis les nostres en estime d'hommes grandement sçauans parmy les principaux de ce pays. On espere que cela seruira plus qu'on ne sçauroit s'imaginer à la conuersion de ce Royaume. On a osté vne opinion qu'ils estoient, long temps y a, chaussée en teste, que les nostres estoient cause de la famine, dont ces contrées estoient affligées. Car il a pleu à Dieu de faire que les lieux où la Compagnie a quelque résidence, ayent porté en plus grande abondance que les autres, ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie humaine. Ez autres endroits la cherté a esté si grande, que plusieurs y sont morts de faim; & pour auoir mangé des choses venimeuses, ils mangeoient tout ce qui leur tomboit sous les mains. Plusieurs se sont mis à voler & dérober de çà & delà. Cacia & Nouïocman, qui sont deux diuerses Prouinces, sont deuenues toutes desertes. Les nostres ont profité en ces miseres, en ce qu'ils ont sauué plusieurs petits enfans, qui semouroient, leur conferant le Baptême. Outre ce, il y eust eu vne dange-

rense guerre, qui eust acheué de ruiner le pays, si le Roy n'y eust genereusement remedié par vne bataille, en laquelle il vainquit ses deux freres puînez, qui auoient pris les armes contre luy, avec lesquelles ils eussent apporté la totale ruine à ce Royaume.

La Residence de Facso.

IL y a quatre des nostres en ceste Residence, deux Peres & deux Freres, qui vacquent continuellement à la culture spirituelle des naturels du lieu, & Iaponnois, qui y abordent pour trafiquer. De ceux-là on en a baptizé 82. Adultes, de ceux-cy 27. Vn Iaponnois qui hayssoit fort nostre sainte Religion, fut surpris-là d'une griefue maladie, qui le fit retourner à Dieu; & cependant qu'on l'instruisoit, il passa heureusement de ce monde en l'autre. Le Catechisme qu'on a composé en langue Cochinchinoise a fait beaucoup de profit; car non seulement les enfans l'apprennent par cœur, mais encores

les hommes faicts. Iusques icy les Chrestiens de ces quartiers, ne se seruiôient de leurs chappelets, que pour porter au col, pour tesmoigner qu'ils estoient Chrestiens : maintenant ils s'en seruent fort bien pour les dire. On a gaigné icy sur les laponnois pour les femmes, qu'ils les prennent maintenant pour espouses, non pour concubines seulement, comme ils faisoient auparauant. Ce qui se voit clairement en ce que les années precedentes il n'y auoit icy que deux mariages legitimes, où à ceste heure tous presque le sont. Ce qui a le plus aidé à gaigner cela sur eux, a esté que les affaires temporelles de ceux qui se sont mariez à la Catholique, ont mieux succédé ceste année, que celles de ceux qui viuoient en concubinage. Le Pere a fait vn grand profit à la Cour, enseignant chez vne Dame nommée Ieanne, la doctrine Chrestienne en langage du pays. Ils disent qu'ils commencent à estre vrais Chrestiens, & à cognoistre la sainteté de la Religion Catholique : que quand au commencement nos Peres se seruiroient d'interpretes pour les conuertir, ils ne conueurent

pas bien ce qu'on leur enseignoit: qu'à la verité ils auoient bien embrassé la Foy, mais que c'estoit seulement pour auoir creu à la grosse mode, que la Religion des Portugais estoit meilleure que la leur. La mesme Dame Ieanne ayant depuis conceu meilleure opinion de nostre sainte Creance, a efficacement procuré, qu'un sien frere âgé de 74. ans. qui est Seigneur d'une Baronnie qui n'est guerres esloignée de Taifô, la receut. Vn des nostres alla chez luy pour l'instruire, puis quād il le fut suffisamment, il le baptiza. Tandis que le Pere fut chez ce Baron, il en conuertit plusieurs autres, qui estant venus entendre ses sermons, demanderent d'estre baptisez. Ce qui leur fut accordé; ils estoient trente-cinq. On a differé le Baptisme à quelques-vns, pource qu'ils n'estoient pas encore assez instruits. On espere de faire-là vne belle petite Eglise au plustost. Ils sont en ces quartiers assez sincerez, pour ce qu'ils n'ont point de commerce avec les estrangers. Le Pere ne put guerres arrester-là, à cause qu'on le demandoit ailleurs; il leur promist qu'il les retour-

neroît voir le plustost qu'il pourroit. De-là il s'en alla à Turon, qui est vn port fort celebre par le commerce des Portugais: là il trouua les choses difficiles, pource que ceux du pays pour la pratique des estrangers s'estoient aussi imbus de mœurs estrangeres: tellement qu'encore qu'il semble qu'ils ayent receu la Foy, ils l'ont pourtant receuë plustost par consideration de l'interest humain, que pour le respect de la gloire Diuine, & le salut de leurs ames. Il y a neantmoins quelque sujet d'esperer, qu'avec vn peu de temps ils cognoistront mieux, combien il leur est plus important de prendre & entretenir vn bon commerce avec Dieu, qu'avec les hommes; & mesmè le Pere a desia tiré cet aduantage des courses qu'il a faites en diuers endroits, qu'outre la conuersion de quelques-vns, il a communément fait prendre à tous vne très-haute conception de nostre sainte Religion, de sorte qu'ils ne l'appellent plus la loy des Portugais seulement, comme ils faisoient, mais la loy vniuerselle de tout le monde; qui merite par consequent, disent-ils, d'estre receuë en la

Cochinchine. Apres ces courses le P. retourna au Prince Vnque , qui luy faisoit l'honneur de l'aimer. Cestuy-cy conformément à ce qu'ils auoient concerté ensemble au commencement de l'année, alla trouuer le Pere en sa chambre, accompagné de six ou sept Mathématiciens, tous de la principale noblesse du pays , & se mit avec eux à escouter le Catechisme avec tres-grande attention : dequoy il ne s'en est encore ensuiuy aucun fruit , sinon que ce Prince a conceu vne tres-bonne opinion de la Religion Chrestienne , & l'admire & la louë extremement par tout , & à toute occasion : il estime les Focifays , c'est à dire les Bonzes , ignorans & de peu de vertu , au prix de nos Prestres , lesquels il tient en tres-grande veneration : Mais il ne peut pourtant encore se resoudre au Baptême ; il y a deux choses qui l'en empeschent principalement ; la multitude des concubines, & la dignité qu'il a à la Cour, estant Maistre des Ceremonies Payennes, & Superintendant de toutes leurs superstitions, lesquelles sont en tres-grande abondance en ce pays-là en

toutes choses, & principalement en ce qui regarde les funerailles des Roys, dequoy iusques icy il n'a peu estre induit à se faire quitte. En toute autre chose il vit & se comporte en Chrestien. C'est pourquoy l'on tient communément, que s'il reçoit le Baptesme, tout le monde le suivra. Il a encore cela de bon, qu'il se recommande affectueusement à Nostre Seigneur en nos prieres & Messes. Il y a vn autre Seigneur nommé Ontrum, c'est celuy qui fut cause des bourasques que nous endurâmes cy-deuant; qui nous fait maintenant toutes les faueurs possibles. Il se sert volontiers des nostres. Il honore les saintes Images; il donne esperance de mieux: il est toutefois bien auant engouffré dans la fange du concubinage. Vn noble & honorable Iapennois nous a aidez de ses moyens à aduancer nostre Eglise & nostre logis. Aussi Dieu l'a recompensé en contreschange d'vn miracle qu'il a fait pour luy. Il estoit tellement paralytique & perclus de tous ses membres, qu'il n'eust secu porter la main à la bouche. Il luy prist desir de peindre l'ima-

ge de Nostre Dame (il prenoit par fois plaisir à cet exercice) il se faict apporter vn pinceau, & tout ce qui luy estoit necessaire. Chose estrange ! Dès qu'il commença à estendre la main pour travailler, il commença à guarir, ses mains, ses doigts, & autres membres à se deslier. Dequoy il fut grandement estonné, & tous ceux qui le virent. Chacun attribue ceia à miracle. Or luy pour n'estre ingrat de ceste faueur, s'est tant appliqué à la peinture, qu'en peu de temps il nous a expedié non seulement vne Nostre Dame & vn Saint Joseph, mais encore plusieurs autres Saints. Quand ce vint au Carême, il fit plusieurs belles peintures pour embellir le Paradis ou le Sepulcre de la semaine Sainte, qui seruirent beaucoup pour exciter la deuotion des nouveaux Chrestiens. Les Iaponnois ont faict icy ce qui ne leur est pas permis en leur pays, à cause des persecutions qui y regnent. Ils ont faict force penitences avec beaucoup de ferueur. Les vns se chargeoient de croix tres-pesantes, & faisoient avec elles quelques tours ou procession : les autres se lioient lo

corps avec des cordes si serrément, que c'estoit cruauté à les voir: d'autres se maceroient d'autres façons, & tous raschoient, le mieux qu'ils pouuoient, d'imiter les peines & la patience de Iesus-Christ crucifié. Aux festes de Pasques les Chrestiens ont donné à l'exterieur maint tesmoignage d'allegresse par leurs Cantiques, & autres signes de resioüissance. Les Cochinchinois en ont esté fort estonnez, & en ont conceu vne plus grande opinion de nos mysteres. Plusieurs Infidelles ont pris en affection d'entendre la Doctrine Chrestienne: nous en auons bonne esperance. Quelques Prestres Gentils estoient allez visiter vne Chrestienne qui estoit malade, luy auoient comme persuadé d'oster vne image d'un autel qui estoit dressé dans la maison; son mary qui auoit eu le vent de cela, arriuant luy dit, que si elle le faisoit, il la lairroit & abandonneroit. Ce qu'ayant dit, il s'en courut à nos Peres, & leur raconta ce qui s'estoit passé. Sur quoy vn d'eux s'en alla à la malade, & luy ayant faict recognoistre sa faute, il l'exhorta à se confesser. Ce qu'ayant faict,

Il luy pēdit au col la souſcription d'une lettre de S. Ignace; & incontinent elle ſe porta bien, ſi qu'en moins de trois jours eſtant toute guarie, elle ſ'en vint à l'Egliſe avec ſon mary & ſes enfans.

La Residence de Pullocambi.

CETTE Residence n'a que deux Peres & vn Frere. Vn deſquels Peres a baptizé 118. Cochinchinois Adultes, qui ont eſté eſmeus à ſe convertir par l'exemple d'une grande Dame, qui eſt la femme del'Orateur Zegrò, perſonnage duquel on faiſt grande eſtime. L'un & l'autre ſe ſont tirez du boubier des ſuperſtitions, où ils eſtoient profondement enſoncez, de la façon que ie vais deduire. Ils auoient pour Maiſtre & directeur vn certain Bonze qu'on croyoit le plus docte de la Prouince. Ceſtuy-cy enchantoit l'eſprit de tous ceux qui traittoient avec luy. Il auoit de couſtume dès le beau commencement qu'on ſe mettoit ſous ſa diſcipline, de faire prendre vn certain breuuage, qui faiſoit perdre l'affe-

tion de tout autre que de luy : de sorte qu'ils se trouuoient forcez de iurer, qu'ils n'auroient iamais d'autres maistres, & qu'ils croiroient à tout ce qu'il leur diroit. Ce faict, il leur proposoit à croire ces songes & fantaisies. Il leur disoit que le monde auoit pris son origine d'un certain Geant de grandeur demesurée, nommé Barrò, lequel avec tous ses membres comprenoit tout l'Vniuers, avec la reste l'Orient, avec les pieds l'Occident, avec un bras le Midy, avec l'autre le Septentrion. Il faisoit accroire que ce Geant auoit vescu dix-huict mille ans, & que chaque iour ou nuit contenoit dix-huict mille iours ou nuits des nostres : Que de son corps il auoit tout produict, comme de sa chair la terre, de ses os les montagnes, de ses dents les pierres, de son ventre la mer, de ses veines les riuieres, de son sang l'eau : Qu'en tournant la teste il engendre les nuées, qu'en s'estreignant il faict la rosée, qu'en suant il produict la pluye, qu'en soupirant il crée les vents, qu'en aspirant il faict le chaud, en soufflant le froid, en vomissant le tonnerre, en fermant les yeux la

nuict, en les ouurant le iour, en les
pressant fort les esclairs : de son poil
nasquirent les arbres, de ses mains &
genoux les animaux terrestres, de ses
doigts les poissons. Bref il donna l'estre
à toutes choses par vne generation Py-
thagorique. Or ce Bonze n'estime pas
que ce Geant doive estre adoré; mais le
Diable seulement, & luy-mesme,
quand il est absent. Ce qu'il faict, afin
qu'ayant mis en vogue ceste coustume,
on le mette au nombre des Pagodes,
quand il sera mort. Il enseigne qu'on le
doit honorer d'aumosnes, & non pas
les gueux. Il a trois femmes. A ses Dis-
ciples les plus confidans, il leur ensei-
gne que toutes choses ne sont rien, &
s'en retourneront en rien; que sur cet
axiome, qui est tres-vray, ils doiuent
souuent mediter, & que par ce moyen
ils acquierront la vraye tranquillité &
paix de l'ame. A certains iours il prouo-
que à la dispute, qui que ce soit: si
quelqu'un accepte le deffy, & respond
bien conformément aux opinions de sa
secte, il luy donne le prix qu'il a pro-
posé. On a resolu entre nos Peres de
l'aller trouuer, si tost qu'on sçaura suffi-

samment la langue. On a esperance que cette conference pourra aider les affaires de la Foy. Le susdict Orateur Royol & sa femme, bien que fort de nos amis, estoient disciples de ce braue Docteur. On trouua occasion d'inuiter l'un & l'autre à entendre le Catechisme; la femme y vint la premiere, tandis que son mary estoit à la Cour; & apres l'auoir entendu souuentefois avec plaisir & attention, elle se rendit à la Foy, & fut nommée au Baptisme Vrsule. La nouueauté de la chose, & la qualité de la Dame, inciterent plusieurs à en faire de mesme: ainsi tout aussi-tost vnze de sa maison furent baptisez, du nombre desquels fut vn honneste homme fort docte & fort prudent, qui se nomme auiourd'huy Thomas. Il auoit tousiours eu auersion de ce Bonze. C'est luy maintenant, qui entonne les Psaulmes & prieres, quand les Chrestiens s'assemblent en la Chappelle qu'Vrsule a fait faire. Zegrò ayant donné vn tour iusques en sa maison, (car il estoit à la Cour) deuant que des'en aller en Ambassade au Royaume de Cambogia, & ayant sceu que sa femme s'estoit faite

Chrestienne durant son absence, il en fut tres-aise, & voulut l'imiter. Il se fist toute la nuit instruire des mysteres de nostre Foy; & le lendemain ayant receu au Baptisme le nom d'Ignace, il seremaria avec Vrsule à la Catholique. Douze de ses domestiques furent apres luy baptisez. Quoy faiët, il mit ordre à son voyage, avec vn rare exemple de pieté. Il auoit quatre galleres pour son seruice: en la poupe de la principale où il estoit, il fit dépeindre l'image du Sauueur en l'arbre de la Croix, & es voiles des noms de Iesus. Il n'est pas permis selon les coustumes des Gentils, de commencer vn voyage sans auoir premierement consulte les augures. Ce qui se faiët de ceste sorte. Ils prennent vne poule, & pour la sacrifier à leur Idole ils la mettent boüillir: cependant qu'elle boult, ils considerent attentivement le mouuement de ses pieds & de ses ergots; & de-là ils prognostiquent les choses futures. Vn amy d'Ignace le voyant sûr son partement, l'aduertit de prendre l'augure: mais il luy respondit, qu'il auoit plus d'esperance en la Prouidence Diuine, qu'aux mouue-

mens casuels des oyseaux. Le Gentil
ayant entendu sa responce voulut luy
mesme faire l'augure : il luy sembla
le faisant , que la poule promettoit à
Ignace quelque malheur en son voya-
ge, dequoy il l'aduertit. Mais luy mes-
prisant l'Augure & ses prognostications
mettant toute sa confiance en Dieu, il
s'embarqua d'un grand courage, & s'en
alla à Cambogia, où nous esperons que
son exemple attirera beaucoup de
monde à desirer de se faire Chrestien.
L'autorité de ces deux personnes icy
en a gaigné plusieurs à Iesus-Christ: En-
tre autres vne Dame, laquelle encor
qu'elle fut assez aagée, n'auoit nean-
moins iamais sacrifié aux Idoles, qu'il
ne fois qu'elle le fit pour vne grande
maladie où elle estoit. La splendeur de
la grace Diuine parut bien tost en ceste
Dame. Car vne autre Chrestienne &
elle s'estant ensemblement fâchées
& pour ceste occasion ne s'entreparlan-
point, les nostres les ayant aduerties
qu'elles faisoient mal, leur persuade-
rent de s'entredemander pardon l'une à
l'autre à genoux deuant vn Crucifix. A
ceste nouuelle Chrestienne il arriua en

encore vne autre chose digne d'estro
lceue. C'est qu'elle mangea en Caref-
me vn œuf, doutant s'il estoit defendu
ou non. A peine l'eust-elle auallé,
qu'elle sentit vne grande douleur par
tout le corps. Le mal dura trois iours,
au bout desquels elle crut que c'estoit
punition de Dieu; & lors se tournant à
la D. M. luy demanda pardon de la
faute qu'elle auoit commise; & incont-
inent elle commença à se mieux por-
ter. Le fils & la belle-fille ont suiuy l'e-
xemple de leur mere. Ceste belle-fille,
qui s'appelle maintenant Martine,
estant chez ses parens, qui estoient Gen-
tils, vint à se sentir presté d'accoucher.
Sa mere desiruse de la secourir, vou-
lut luy apporter quelques remedes su-
perstitieux: Mais la fille l'aduisa dou-
cemēt de ne faire pas cela, ains plustost
d'auoir recours à Dieu Createur du
Ciel & de la terre. La mere ne delaif-
sant pourtant ses superstitions, la fille
se facha, & se leuant du liēt le mieux
qu'elle put, la chargea à coups de poing,
iufques à ce qu'elle eut laissé-là ses sor-
celleries; & aussi-tost elle accoucha
heureusement, Dieu la secourant en

son part. Vne ieune fille Payenne estoit possédée du Diable & mal-traitée de luy: Elle auoir vn frere Chrestien: Cestuy-cy triste de voir sa sœur affligée, luy mist sur elle vn chapellet de Nostre Dame, & ainsi la deliura. Par ce moyen il la gaigna, & son pere & sa mere au seruice de Iesus-Christ, dequoy ils estoient au-parauant tres-esloignez. Dieu a voulu guarir la tepidité de deux Chrestiens par l'infirmité de leur enfant. Ce petit estant desesperé, on l'aspergea d'eau beniste, & tout sur l'heure il reuint à foy & guarit. Ses pere & mere retournant à leur premiere tie-deur, il recheut de plus beau en vne plus forte maladie, qui le mena iusques à ce point, que l'on le tint pour mort. Les nostres ayant ouy dire qu'il estoit trespasé, s'en allerent où il estoit, avec quelques Chrestiens, & s'estant mis à genoux, & ayant recité quelques Oraisons & les Litanies de la Vierge, on vit que l'enfant respiroit; ce qui resioüy l'assistance: sur cela il s'endort, & au réueil on le trouue sain & gaillard. Ses parens vivent maintenant avec plus de ferueur qu'au-parauant. Vn de nos

voisins s'est conuertý par l'exemple de ceux qui venoient de loin chez nous, pour se faire baptiser. Il a rompu luy-mesme vne Idole qu'il auoit, & a mis en sa place vne image de Nostre Seigneur. Sa femme qui ne vouloit point entendre à le suiure, vne fois qu'il estoit absent, entendit, comme elle dormoit, ie ne sçay qui, qui l'appella par trois fois. Elle crut que c'estoit la voix de son pere qui estoit mort il y auoit fort peu. Elle se leue du liét, c'estoit de nuict, & sortāt dehors sans crainte, pour voir ce que c'estoit, voila qu'elle apperçoit deux hommes de grandeur demesurée, couverts de noir, laids & espouuanta-
bles au possible. Elle se retira viftement au dedans, mais si effrayée & troublée, qu'elle pensa en perdre l'esprit. Nos Peres ayant entendu cet accident, eurent peur que ce Neophyte son mary, n'attribuast ce malheur à punition d'auoir changé de Religion: Mais il pleut à Dieu qu'il prit la chose d'autre biais, & dit, que le Diable auoit fait cela par dépit de ce qu'ils'estoit fait Chrestien, tourmentant pour l'amour de luy sa femme, qui n'estoit pas encore bapti-

zée. On l'exorcisa, & on benit leur maison: & depuis le Démon ne la molesta plus. Ce qui confirma le mary en la Foy, & conuertit la femme, qui s'attēd d'estre baptizée chez-nous au plus-tost. Le Diable trauailloit fort vn autre Neophyte, se monstrant à luy souuentefois: Mais s'estant fait baptizer, durant que sa femme estoit absente, quand elle fut de retour, il se trouua deliuré. Elle voyant cela, vint entendre, avec dix autres femmes, le Catechisme chez-nous: vne seule chose en ceste Doctrīne luy dépleut, qu'il ne fut pas permis de faire les obseques & anniuersaires à ses parens trespassés à la Payenne. Car encore, disoit-elle, que ces offices & hōneurs funebres ne puissent de rien seruir aux morts, si est-ce que l'instinct naturel nous enseigne de les rendre par deuoir de pieté à nos progeniteurs. Il y eut vn grand & long combat avec icelle: mais à la fin elle fut vaincūe, si qu'elle receut le Baptesme & le nom de Victoire. Vn Neophyte auoit accoustumé de faire brusler en sa maison de fois à autres, certaines pastes odoriferantes deuant vne image de
notre

nostre Sauueur; certains Gentils ses voisins firent le mesme par emulation à vn de leurs Pagodes; & Dieu se voulant seruir de ceste occasion pour leur bien, permit qu'un d'eux tombast apres maladie d'une grande frayeur qu'il eut pour ie ne sçay quelle vision. Ce que sçachant le Neophyte, il l'alla trouuer incontinent, & l'exhorta à se faire Chretien. A quoy l'ayant faict resoudre, vn des nostres fut appellé pour le catechiser, lequel y estant allé, & ayant commencé à l'instruire, la nuit suiuante apres la premiere leçon du Catechisme, il eust vne autre vision toute differente, de laquelle il fut extremement consolé. Il vit vne personne toute semblable à l'image de nostre Sauueur, qui d'un regard doux & benin le resioüissoit merueilleusement; qui fut cause qu'il crut aussi-tost aux instructions du Pere. Il commença à se mieux porter, & en bien peu de temps il recouura entierement sa santé, & se conuertit avec sa femme à la Foy, & furent baptisez. Les Démons trauaillent ordinairement les femmes en ce Royaume. Ce qui a esté cause de salut à beaucoup, &

s'est obserué que celles qui venoient au Catechisme en estoient deliurées, & partant plusieurs y venoient pour cela. L'Eglise que nous auons icy se trouue auourd'huy fort petite, en esgard au concours qu'il y a de toutes sortes de gens: Mais nous esperons avec la grace de Dieu, d'auoir moyen de l'agrandir. Le Carême & Pasques sont passez avec grande affluence de Neophytes, qui est cause que les Gentils ont conceu vne grande opinion de nostre S. Foy, & desia plusieurs, mesmes des plus grâds & principaux du Royaume, adorent à genoux la sacrée image de Nostre Sauueur. Entre ces personnes on y remarque la sœur de la Reyne, laquelle considerant la vie de Iesus-Christ en taille douce du Pere Ierosme Natal, se sentit fort esmeué. Elle n'est pas tant esloignée d'embrasser nostre Religion: elle se monstre fort affectionnée, comme aussi son mary, & quelques autres Seigneurs, à nous fauoriser de tout son pouuoit. Vn Seigneur fort fauory du Roy calomniant nos Peres en sa presence, comme ayant esté cause de cette grande persecution des Catholiques

au Japon, ne cessoit d'entamer le mes-
me propos à toutes occurrences, ius-
ques à ce que les Nostres esclairent
la Majesté de cet affaire, en presence du
mesme Seigneur, lequel contredit
rousiours, iusques à ce que le Roy luy
ferma la bouche par ceste response, sça-
uoir, qu'il ne sçauoit pas comme s'e-
stioient passées les affaires du Japon, mais
qu'il pouuoit assurer que les Peres qui
estoient en son Royaume estoient de
tres-saincte vie. A l'occasion de ceste
visite, le P. print cognoissance à vn des
principaux Seigneurs en la maison de
la sœur de la Royne, de laquelle nous
auons fait mention : où trouuant par
rencontre vne petite fille qui estoit en
l'agonie, il obtint permission du pere
& de la mere de luy donner le Baptes-
me, lequel paracheué elle mourut in-
continent. A l'occasion doncques de
tout ce que nous auons dit icy dessus,
on voit tous les iours accroistre l'estime
de nostre sainte Foy en la Cochinchine:
ce qui nous occasionne d'esperer
vn plus grand progres à l'aduenir,
moyennant les prieres de vostre Reue-

148 *Relation d'Ethiopie*
rence, & les saincts Sacrifices de toute
nostre Compagnie. Du port de Macao,
le 17. de Decembre 1621.

D. V. P.

Letres-indigne fils, & seruiteur
en Nostre Seigneur,

GASPARD LEVYS.



ANNOTATIONS A LA « LETTRE » DE GASPAR LUIS

par L. CADIÈRE,
des Missions Etrangères de Paris.

(1) Page 122. Titre. - *Concincina*. M. Aurousseau (*Sur le nom de Cochinchine. - Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, 1924, pp. 563-579) donne, pour le nom de ce pays, des graphies multiples : Quachymchyna, Quamchymchyna, Concamchina, Canchimchyna, Cauchenchina, Cauchijchina, Cachenchina, Cauchj china, Cauchimchina, Cauchichina, Coccincina, etc. Mais il ne mentionne pas la forme : *Concincina* que nous avons ici. L'ouvrage dont nous reproduisons ici quelques pages, est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, cote 0^c 42.

(2) Page 122, ligne 2 - « Nous commençons à recueillir le fruit que nous espérons de la notice [connaissance] de la langue, à laquelle nous nous étudions les années précédentes ».

Cette rédaction prouve indubitablement que le Père Gaspar Luis reproduit une lettre ou des lettres reçues des missionnaires qui étaient en Cochinchine à ce moment. Les missionnaires qui, à ce moment, étudiaient l'annamite, étaient les Pères François de Pina et Cristoforo Borri. Nous verrons plus loin, note 6, que c'est François de Pina ou Pierre Marquez qui dut renseigner Gaspar Luis.

Il est bon de réunir ici quelques textes qui nous font voir la conduite des premiers missionnaires par rapport à l'étude de la langue.

Cristoforo Borri nous dit (*Relation de la nouvelle mission des Pères ... au royaume de Cochinchine..* . Rennes, Jean Hardy, 1631, p. 99. - Voir

plus haut, traduction Bonifacy, p. 339) que le P. Buzomi « commença sa mission dans Turon [Tourane], sans savoir encore la langue, et mesme sans avoir personne qui luy servit de truchement ».

Plus loin, la même Relation (*ibid.* p. 104 ; - traduction Bonifacy, ci-dessus, p. 341) nous parle de l'église de Tourane, « dans laquelle. . . la doctrine Chrestienne s'y preschoit, et enseignoit..., par le moyen des interprètes qui estoient desja très bien instruits ». C'étaient ces mêmes interprètes que Buzomi avait trouvés, à son arrivée, ne sachant « davantage de la langue Portugaise, que ce qu'il luy en falloit pour vendre, et acheter, et encore à toute peine... quelques-uns avoient en outre appris quelques mots, et manières de parler, dont les interprètes des Chappelains d'un navire, qui y vint devant que la Compagnie [de Jésus] y [en Cochinchine] fut entrée, se souloient [avaient coutume] ayder pour demander aux Cochinchinois s'ils vouloient estre Chrestiens » (*ibid.*, p. 101).

La Lettre que nous reproduisons ici est datée du 17 Décembre 1621. Elle doit reproduire des renseignements envoyés de la Cochinchine dans le courant de cette année même. A cette date, les missionnaires avaient donc commencé depuis plusieurs années à apprendre la langue annamite « la notice [la connaissance] de la langue, à laquelle nous nous estudions les années précédentes ».

De fait, on s'était bien vite rendu compte que, si l'on voulait étendre les fruits de la prédication chrétienne, il fallait que les missionnaires pussent entrer en rapport direct avec les Annamites. « Il sembla bon au P. Provincial d'y [en Cochinchine] envoyer l'an suivant [l'année après l'arrivée du P. Buzomi], un autre Père plus jeune d'âge, avec un frere Japponois, à ce qu'apprenants langue, ils peussent par apres prescher, sans qu'il leur fut besoin d'interprète. Et celuy qui y fut envoyé, fut le Père François de Pina Portugais » (*Relation de la nouvelle mission au royaume de Cochinchine...* p. 105)

Le Père de Pina arriva en Cochinchine en 1617 (*Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, par de Montezon et Estève, Paris Douniol, 1858, p. 386.) C'est le premier missionnaire qui se soit adonné à l'étude de la langue.

Le Père Cristoforo Borri, arrivé en 1618 (*ibid.*), apprit aussi l'annamite, et malgré le peu de temps qu'il passa en pays annamite, il paraît avoir connu assez bien la langue, comme on peut le voir par les citations de mots ou de phrases annamites qu'il fait dans sa Relation. Il nous donne toutefois plusieurs preuves que sa science était encore souvent en défaut. Il traduit, dans sa Relation (traduction Bonifacy, ci-dessus, p. 285) le nom du pays : « *Anam* signifie partie occidentale ». Un jour, la femme de l'ambassadeur que Sâi-Vương envoyait au Cambodge, vint le trouver, lui demandant à être enseignée sur les vérités chrétiennes. « Je m'excusay par après de ce que je ne pouvois luy accorder si promptement une requeste si sainte, et si juste,

que celle qu'elle m'avoit proposé, pource qu'encore bien que j'eusse quelque cognoissance de la langue Cochinchinoise, je n'en sçavois pas cependant assez pour la pouvoir instruire comme il falloit des hauts et souverains mystères de nostre Religion Chrestienne » (*Relation*, édition Jean Hardy, Rennes, p. 154.) . - Il nous dit aussi modestement (ci-dessus, traduction Bonifacy, p. 322): « On voit donc avec quelle facilité cette langue se peut apprendre, comme il m'arriva à moi, qui en six mois en sus assez de façon à parler et aussi à entendre les confessions, bien que d'une façon imparfaite, parce que, se rendre parfaitement maître de la langue exigerait une étude de quatre ans de suite. » Ailleurs (édition de Rennes, p. 220), il dit : « Il suffit d'apprendre leur langue, laquelle est si aisée, comme nous avons dit, qu'en un an on la peut parler avec facilité. » La Lettre de Gaspar Luis nous apprend toutefois que, au bout de trois ans, les Pères doutaient encore d'eux-mêmes : « On a résolu entre nos Pères de l'aller trouver si tôt qu'on sçaura suffisamment la langue. » (lettre, p. 137). Cette phrase a sans doute été écrite par le Père Buzomi, et dans le courant de 1621, donc environ trois ans après que le Père Cristoforo Borri avait commencé l'étude de la langue. Il s'agissait d'une controverse avec « un certain Bonze, qu'on croyait le plus docte de la Province » du Bình-Định.

Le Père Cardim rappelle ces faits, dans sa *Relation* : « Le père Jacques Caralio, Portugais, et le Père François Basom (Busomi, natif de Gennes... . commencèrent à se rendre disciples en apprenant la langue du pays.... Le Père François Basom... . demeura [à Pullo Cambi] jusques à cequ'on luy envoya des compagnons qui apprendrent la langue avec luy » (*Relation de ce qui s'est passé depuis quelques années iusques à l'An 1644, au Japon, à la Cochinchine...* par le Père François Cardim. Paris. Mathurin Henault, 1646, PP- 94, 96).

Malgré cela, l'étude de l'annamite semble avoir rebuté la plupart des Pères. En effet, le P. de Rhodes, arrivé en 1624, nous apprend qu'il trouva « les Pères Emmanuel Fernandez et Buzom prêchant toujours par interprète ; il n'y avait que le P. François Pina qui en était privé, et parlait fort bien la langue ». (*Voyages et missions*, édition Desclée, Lille, 1884 p. 67). Le P. Fernandez Emmanuel était arrivé en 1622 seulement ; en 1624, il pouvait être encore novice dans la connaissance de la langue. Quant au P. Buzomi, arrivé en 1615, c'était un vieillard, ou du moins, il était plus âgé que les autres Pères (Comparer *Relation* Borri, traduction Bonifacy, p. 309) ; il est probable que son âge lui rendit l'étude de la langue plus difficile.

Néanmoins, il faut louer le zèle et les travaux des Jésuites, dès ces premières années de leur apostolat ; ils avaient, dès avant 1621, composé un Catéchisme : « Le Catéchisme qu'on a composé en langue Cochinchinoise a fait beaucoup de profit ; car non seulement les enfants l'apprennent par cœur ; mais encore les hommes faicts (*Lettre*, pp. 127-128. - Voir plus loin, note 14).

Quel mérite fut le leur ! A cette époque il n'existait aucun livre, aucun lexique même manuscrit ; on n'avait pas même imaginé un système de transcription pour rendre en caractères européens les mots annamites. Ce sont ces premiers missionnaires, les François de Pina, les Cristoforo Borri, qui ont, à proprement parlé, créé le système de transcription dit *quôc-ngũ*, je veux dire, qui en ont jeté les bases, les premiers linéaments, qui ont mis sur pied le premier essai. Quelle bonne fortune ce serait pour nous, si nous avions un lexique manuscrit datant de cette époque primitive de la linguistique européo-annamite. Cristoforo Borri nous donne un embryon de grammaire (traduction Bonifacy, ci-dessus, pp. 321-322). Il nous donne aussi un assez grand nombre de mots annamites et même quelques phrases transcrites en caractères européens. Ceux qui sont au courant des questions que soulève l'histoire du système de transcription dit *quôc-ngũ*, comprennent tout l'intérêt que présentent ces graphies archaïques ; tôt ou tard, elles fourniront la matière d'une étude fort utile.

(3) Page 122, ligne 6. - « En chacune desquelles il y a sept des nostres, quatre Peres et trois Freres ».

Quel que soit le respect que nous devons avoir pour les textes, il y a certainement une erreur dans cette phrase de la Lettre. S'il y avait sept missionnaires, Pères ou Frères, dans chacune des deux Résidences, de Faifo et de Qui-Nhơn, c'est qu'il y avait en tout quatorze Jésuites en Cochinchine, en 1621. Or, ce chiffre, à première vue, paraît un peu fort pour l'époque, six ans à peine après l'arrivée des premiers missionnaires, et pour le nombre des chrétiens, qui ne dépassaient pas le chiffre de quelques centaines, et même pour le petit nombre de Résidences. De plus, il n'est pas conforme avec les renseignements que nous donnent d'autres documents, la Relation de Cristoforo Borri, en plusieurs passages, et la *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, qui nous donne, p. 386, la liste des missionnaires qui pénétrèrent en Cochinchine à cette époque. Bien plus, ce chiffre est contredit par l'auteur de la Lettre lui-même, dans deux autres passages. En effet il nous dit, p. 127, qu'en « la Résidence de Facfo, il y a quatre des nostres, deux Peres et deus Freres » ; et plus loin, p. 135 : « Cette Résidence [de Pullocambi. Qui-Nhơn] n'a que deux Peres et un Frere. » Il ressort nettement de ces renseignements précis qu'il y avait en tout, en cette année 1621, quatre Pères et trois Frères coadjuteurs en Cochinchine.

Nous pouvons, grâce aux ouvrages indiqués plus haut, donner les noms de ces missionnaires :

A Faifo, c'était le Père Pierre Marquez, métis de Portugais et de Japonaise, arrivé en 1618, qui s'occupait des Japonais ; et le Père François de Pina, Italien, arrivé en 1617, qui, possédant bien la langue annamite, donnait ses soins aux Annamites. Au B'nh-Đĩnh, il y avait le Père François Busomi, Italien, arrivé l'un des premiers, en 1615, et le

Père Cristoforo Borri, arrivé en 1618. Les trois Frères coadjuteurs étaient Antoine Diaz, Portugais, arrivé en 1615, Joseph et Paul, Japonais, arrivés en 1615 également. Probablement les deux Frères Japonais étaient à Faifo, attachés à leurs compatriotes de cette ville, et le Frère Diaz résidait au Binh-Đinh.

La *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 386, cite deux autres missionnaires venus en Cochinchine antérieurement à l'année 1621. C'est : le Père André Fernandez, Portugais, marqué comme arrivé en 1616, et qu'il ne faut pas confondre avec le P. Emmanuel Fernandez, arrivé en 1622, et le Père François Barreto, Portugais, marqué arrivé en 1617. Il s'agit peut-être de ces missionnaires qui étaient attachés aux bateaux portugais, et qui repartaient pour Macao avec ces bateaux, après être restés en rade de Tourane ou de Faifo quelques mois seulement. En tous cas, je n'ai trouvé nulle part trace de leur ministère auprès des Annamites.

Le Père Cristoforo Borri, dans sa Relation, p. 105 de l'édition de Rennes, p. 341 ci-dessus, de la traduction Bonifacy, dit qu'un Frère japonais vint à la suite du Père François de Pina, donc en 1617. Ce doit être Joseph ou Paul, bien que la *Mission de la Cochinchine et du Tonkin* les porte, p. 386, comme arrivés en 1615 ; ou bien il s'agit d'un autre Frère qui n'a fait qu'un séjour insignifiant en Cochinchine.

A propos du Père Cristoforo Borri, une question se pose. En Décembre 1621, au moment où la Lettre était signée à Macao, était-il bien encore en Cochinchine, et devons-nous le compter, comme nous l'avons fait, parmi les « quatre Peres et trois Freres » que mentionne la Lettre ?

Cristoforo Borri ne nous renseigne pas directement par lui-même sur la date de son arrivée en Cochinchine. Il nous dit simplement : J' « arrivay en la Cochinchine, le propre jour de ma naissance en ce monde » (p. 114, édition Rennes ; p. 345, traduction Bonifacy). C'est bien vague. D'autres auteurs sont plus précis. La *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 386, donne l'année 1618. Et les maigres renseignements chronologiques que nous donne Borri dans les premiers chapitres de sa Relation, corroborent cette date. En effet, le P. Busomi aborde en Cochinchine le 18 Janvier 1615 (*Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 4) ; la première année, donc 1615, est marquée par des succès au moins relatifs. « Or jaçoit qu'en ceste seconde année, Dieu ne leu fit pas la grace de remporter de si grands fruits » (*Relation*, p. 106, édition de Rennes ; p. 341, traduction Bonifacy). Cette « seconde année » semble devoir être l'année 1616. Mais c'est peut-être aussi l'année 1617, car Borri nous dit aussi : « Dieu opéra toutes ces merveilles en moins d'un an... il sembla bon au Provincial d'y envoyer l'an suivant... un Pere plus jeune... François de Pina ». . . (*Relation*, p. 105, édition des Rennes ; p. 341, traduction Bonifacy). Il y a semble-t-il, quelque contradiction dans la date de l'arrivée du P. François de Pina, car Borri semble indiquer

qu'il arriva en 1616, tandis que la *Mission de la Cochinchine et du Tonkin* donne la date de 1617. Mais si l'on considère que les bateaux portugais arrivaient avec la mousson d'hiver et repartaient avec la mousson d'été, tout peut très bien se concilier, et nous pouvons arriver, pour la venue du P. François de Pina en Cochinchine, au commencement de 1617. Puis, lors de la nouvelle campagne commerciale des bateaux, c'est-à-dire fin 1617 ou début de 1618, arrive Cristoforo Borri.

Quoi qu'il en soit, retenons cette date de 1618, pour l'arrivée du P. Borri, en Cochinchine.

La *Mission de Cochinchine et du Tonkin*, donne, comme date du départ de ce missionnaire, l'année 1621 (Voir p. 378, note 1, et p. 386). Sur quels documents se basent les auteurs, ils ne nous le disent pas. Mais ils ont été suivis par Charles Maybon, dans la *Notice* que nous reproduisons plus haut, et par le Colonel Bonifacy, dans l'Avant-propos de sa traduction. Le premier peut être excusé, car il n'a pas réédité la seconde partie de la *Relation* du P. Borri dans la *Revue Indochinoise* ; mais le second, qui a traduit cette seconde Partie, est tout-à-fait inexcusable.

En effet, Borri nous dit en propres termes, et avec une grande précision : « Voila en quel estat estoient les affaires en ces pays-la, quand j'en partis pour retourner en Europe, l'année mil six cens vingt et deux » (pp. 216-217 édition Rennes). « Les choses étaient en cet état quand, en 1622, je partis de ces pays pour l'Europe » (p. 396, traduction Bonifacy). « Ces pays-la », ce n'est pas l'Extrême-Orient, Macao ; c'est bien, d'après les détails qu'il donne immédiatement avant, Faifo, Cacciam, Turon, Pulucambi, c'est-à-dire la Cochinchine.

Cristoforo Borri quitta donc la Cochinchine en 1622.

D'autres renseignements chronologiques qu'il nous donne, aussi précis, confirment cette date.

« Trois ans se passèrent » (*Relation*, p. 150, édition de Rennes ; p. 361. traduction Bonifacy). Il s'agit du séjour que fit Cristoforo Borri à Nuoc-Man dans le Binh-Dinh après la mort de son protecteur, le Gouverneur de Pulucambi ; ce furent des années de misère, et presque de découragement ; et nous arrivons à la conversion de l'ambassadeur au Cambodge et de sa femme, qui a dû avoir lieu peu de temps avant l'éclipse de lune du 9 Décembre 1920 (*Relation*, p. 178, édition Rennes ; p. 376, traduction Bonifacy). Lors de l'éclipse de soleil, le 22, ou mieux le 21 Mai 1921, Cristoforo Borri était encore en Cochinchine, peut-être à Pulucambi, peut-être à Faifo, la façon dont il s'exprime peut s'entendre des deux façons (*Relation*. pp. 185-189, édition Rennes ; pp. 379-381, traduction Bonifacy).

Enfin, un dernier texte vient confirmer ces déductions : « Quand les Supérieurs de Macao m'envoyèrent à la Cochinchine, ils m'avisèrent que leur intention était, ou bien que je restasse là comme ouvrier en cette

Mission, ou bien que j'y apprise la langue, pour aller ensuite à la découverte du royaume du Tonkin. C'est pourquoi, pendant les cinq ans que je demeurai là... » (*Relation*, p. 397, traduction Bonifacy). Cristoforo Borri passa donc cinq ans en Cochinchine. Si nous partons du commencement de 1618, nous arrivons dans le courant de l'année 1622. C'est en 1622, et non en 1621, que Cristoforo Borri quitta la Cochinchine, tous les textes le prouvent.

(4) Page 122, ligne 18. - « Il y en auoit un nommé Unque ». L'orthographe de l'auteur de la Lettre, ou de ceux qui ont renseigné l'auteur, devait être : *ungne*. Deux erreurs de copiste ou de typographe en ont fait : *unque*. Cristoforo Borri orthographie : *Omgné*, *Omgne*. Le P. de Rhodes, dans son Dictionnaire, écrit : *Oũnghè*. Dans ses *Voyages et Missions*, il parle souvent de *Onghebo* : dans les deux premières syllabes de ce nom, il faut voir le *oũnghè* du Dictionnaire. L'orthographe actuelle est : *ông nghè*.

Pour les sens, la Lettre que nous reproduisons ici, traduit : un des « Princes de ce pays ». Cristoforo Borri explique : « un courtisan, lequel approche de plus pres le Prince qu'aucun autre.. . comme luy servant de Maistre des Ceremonies appelé pour ceste charge Omgné ». Le P. de Rhodes, dans son Dictionnaire, traduit : « *literatorum officium, seu munus* », (charge des mandarins des lettres). Pour *Onghebo*, il explique : « un certain Onghebo, gouverneur de la province de Cham » (*Voyages et Mission*, édition de 1884, p. 111). En réalité, la dernière syllabe, *bo*, orthographe actuelle : *bộ*, désignait le Bureau des Finances, dans l'ancienne administration de Cochinchine. De nos jours, ce titre de : *Ông nghè*, ou simplement : *nghè*, est encore employé, non comme titre officiel, mais dans l'usage courant. Il s'applique aux mandarins de l'Académie, ou Hàn-Lâm-Viện (Voir traduction Bonifacy, p. 378, note 128).

La Lettre nous donne, un peu plus loin, des détails, plus précis sur les fonctions de cet Unque : « . . . la dignité qu'il a à la Cour, estant Maistre des Ceremonies Payennes, et Superintendant de toutes leurs superstitions, lesquelles sont en tres-grande abondance en ce pays-là en toutes choses, et principalement en ce qui regarde les funerailles des Roys, dequoy jusques icy il n'a peu estre indu et à se faire quitte » (*Lettre*, pp. 131-132).

La Cour dont parle ici l'auteur de la Lettre, ce n'est pas la Cour de **Sãi-Vương**, mais la Cour du Prince Kỵ, Gouverneur du **Quảng-Nam**, qui résidait à Cacciam, **Kẻ-Chàm**, dans les environs immédiats de la citadelle actuelle de **Quảng-Nam**. La Lettre, p. 125, dit que « Unque, s'approchant du Roy, lui dit, qu'il pouvoit bien s'en aller reposer.. . » ce qui pourrait faire supposer que **Sãi-Vương** résidait aussi à Cacciam. C'est possible. Un autre document affirme le même fait (Voir : *Gemelli Careri*, dans *Bulletin Amis Vieux Hué*, 1930, p. 316, note 3). Dans ce cas, il y aurait eu à Cacciam, lors de l'éclipse de lune du 9 Décembre 1620, et **Sãi-Vương**, « le

Roy », et le Prince **Kỳ**, Gouverneur du **Quảng-Nam**. Le texte de la Lettre peut fort bien s'expliquer de cette façon, de même qu'il peut s'entendre en supposant **Sãi-Vương** à la résidence ordinaire du Seigneur à cette époque, c'est-à-dire à **Ái-Từ**, dans le **Quảng-Trị**, car ce n'est que quelques années plus tard, en 1626, que **Sãi-Vương** vient à se fixer à **Phước-Yên**, à une dizaine de kilomètres au Nord de Hué actuel.

Mais ce qui est certain, c'est que *Unque* n'était pas « Maître des Cere monies » de **Sãi-Vương**, mais du Prince **Kỳ**, et qu'il habitait à Cacciam.

(5) Page 122, ligne 21. - « Un des nostres l'estant allé visiter ». - Le mandarin *Unque* résidait à Cacciam, dans les environs immédiats de la citadelle actuelle de **Quảng-Nam**, comme nous venons de le voir (ci-dessus, note 4). Or, il y avait à l'époque de l'éclipse, en Décembre 1620, à Faifo, les Pères François de Pina et Pierre Marquez, le premier qui s'occupait des Annamites, et le second des Japonais. (Voir *Relation*, pp. 151-152, édition de Rennes ; pp. 347, 362, traduction Bonifacy ; p. 215, édition de Rennes ; p. 395, traduction Bonifacy). Naturellement, le Père qui alla visiter *Unque*, c'est François de Pina. Cristoforo Borri le dit d'ailleurs clairement dans sa *Relation* (p. 182, édition de Rennes ; p. 378, traduction Bonifacy).

(6) Page 123, ligne 14. - « On attendoit bien - tost l'eclipse de la Lune ». Il s'agit de l'éclipse du 9 Décembre 1620. Le Père Cristoforo Borri était à Pulucambi, et il nous raconte, dans sa *Relation* (pp. 179-184, édition de Rennes ; pp. 376, 379, traduction Bonifacy), non seulement les faits qui se passèrent à **Nước-Mặn**, et où il joua un rôle, mais aussi ce qui se passa à Cacciam, et où c'est le Père François de Pina qui fut en cause. Dans la Lettre, au contraire, on ne parle que de ce qui se passa à Cacciam. Il y a, entre les deux versions, quelques différences qui peuvent s'expliquer.

Ce détail nous fait voir que le Père Gaspar Luis, dans sa Lettre au Général de la Compagnie, reproduit des renseignements qui lui ont été fournis par le Père François de Pina ou par le Père Pierre Marquez, et non par le Père Cristoforo Borri : ce dernier, en effet, n'aurait pas manqué de se mettre en avant, et de raconter les faits auxquels il avait été mêlé à **Nước-Mặn**, au lieu que nous avons seulement, dans la Lettre, les faits qui concernent Cacciam et le Père François de Pina. Nous pouvons tirer de ce fait une conclusion, c'est que la Lettre garantit la véracité de la *Relation* de Cristoforo Borri, au moins pour les grandes lignes, en ce qui concerne non seulement cette éclipse, mais les événements qui ont signalé l'introduction du Christianisme en Annam : les premiers néophytes, les motifs déterminants de leur conversion, l'influence des Pères, leurs rapports avec les autorités, leur méthode d'apostolat. On pourrait croire que nous avons, dans la *Relation* de Cristoforo Borri, l'écrit de quelqu'un qui a voulu se faire mousser. La Lettre, qui reproduit les renseignements fournis par d'autres missionnaires, et qui est

un rapport officiel envoyé par les Supérieurs de Macao au Supérieur Général de Rome, confère aux récits de Cristoforo Borri une autorité indéniable.

Au sujet de l'éclipse de soleil du 22, ou plutôt 21 Mai 1621, nous n'avons que la Relation de Cristoforo Borri. La Lettre dit simplement : « Il arriva le semblable à l'Eclipse de Soleil ». A Macao, on connaissait ce qui s'était passé à **Nước-Mặn**, mais d'une façon vague, sans doute, et on le mentionne en passant. Nouvelle preuve que la Lettre du Père Gaspar Luis ne repose pas sur les renseignements de Cristoforo Borri.

Les Annales des **Nguyễn** ne signalent, pendant cette période, qu'une éclipse de soleil, à la nouvelle lune du 3^e mois de l'année 1615, et l'apparition d'une comète qui fut visible, du côté de l'Orient, pendant plus d'un mois, à la 11^e lune de l'année 1618 (*Thật-lục tiền-biên*, livre 2, folios 3 et 4).

(7) Page 126, ligne 13. - « Unque qui nous affectionne, s'approchant du Roy, luy dit.....»

Les textes ci-dessus où « le Roy », c'est-à-dire **Sãi-Vương**, est mentionné, peuvent s'interpréter en supposant que celui-ci résidait à l'endroit désigné par les Annales, c'est-à-dire à **Ái-Tử**, ou mieux **Trà-Bát**, un peu au Nord de la citadelle de **Quảng-Trị**. Mais cette phrase semble supposer d'une manière certaine que « le Roy », **Sãi-Vương**, était, lors de l'éclipse de lune, à **Cacciam**, près du « Prince », c'est-à-dire de **Kỳ**, Gouverneur du **Quảng-Nam**. Je répète que cette interprétation est possible. **Sãi-Vương**, à ce moment, n'avait pas encore de résidence propre ; ce n'est qu'en 1626 qu'il se fixa à **Phước-Yên**, à 10 km. au Nord de Hué. Or, d'un autre côté, il semble bien que les Seigneurs de Hué, poussés par des considérations d'ordre religieux, ont eu comme principe que le successeur ne devait pas habiter dans le palais, ni même dans le lieu où avait résidé le prédécesseur. Il peut très bien se faire que **Sãi-Vương**, avant qu'il ait édifié sa résidence de **Phước-Yên**, soit venu s'installer quelques années au **Quảng-Nam**, où des raisons personnelles semblent l'avoir attiré, car il y a là le tombeau de sa femme, celui de la femme de son fils et successeur, **Công-Thượng-Vương**, celui du prince **Kỳ**,

Mais il peut se faire aussi que l'auteur de la Lettre, au cours de son récit, ait confondu le roi et le Prince **Kỳ**, et que celui qu'avertit Unque, ne fut pas « le Roy », mais le Prince **Kỳ**. On pourrait, en confrontant avec le récit donné par Cristoforo Borri, discuter la question, mais on n'aboutirait pas à une solution certaine.

(8) Page 125, ligne 28. - « Il arriva le semblable à l'Eclipse du Soleil »
- Voir comment Cristoforo Borri raconte les faits, *Relation*, pp. 185-190, édition de Rennes ; pp. 379-381, traduction Bonifacy.

(9) Page 126, ligne 7. - « On a osté une opinion qu'ils s'estoient long-temps y a, chaussés en teste, que les nostres estoient cause de la famine, dont ces contrées estoient affligées ».

Cette phrase fait allusion au manque de pluies et à la disette qui, d'après Cristoforo Borri (*Relation*, pp. 106, 107, édition Rennes ; p. 342, traduction Bonifacy), affligèrent la Cochinchine, « en ceste seconde année ». « Il y eût ceste année par tout le Royaume une disette et stérilité tres grande ». C'était donc un an ou deux après l'arrivée du Père Buzomi, c'est-à-dire en 1616, peut-être aussi en 1617.

(10) Page 126, ligne 20. - « Plusieurs se sont mis à voler et à dérober deçà et delà ».

L'Annam du XVII^e siècle ressemble bien à l'Annam de nos jours, et la peinture que l'auteur de la Lettre fait d'une famine à cette époque ne diffère pas de ce que l'on peut voir de temps en temps aujourd'hui encore, malheureusement.

Les Annales des Nguyễn nous parlent de vol, à cette époque, mais dans un autre sens : « En 1618, en été à la 5^e lune, on mesura les rizières de la population dans les deux provinces [Thuận-Hóa et Quảng-Nam]. Les notables des villages avaient considérablement empiété pour leur profit personnel. Ordre fut donné aux autorités de mesurer exactement les rizières existantes, pour en percevoir l'impôt. La population cessa de se disputer les terres et chacun s'occupa en paix de ses affaires » (*Thật-lực tiền-biên*, livre 2, folio 4).

Cristoforo Borri parle de cette famine au chapitre II de la seconde Partie de sa Relation.

(11) Page 126, ligne 28. - « Il y eust eu une dangereuse guerre ».

Le révolte de Hạp et de Trạch, les deux frères puînés de Sãi-Vương, est ici seulement mentionnée, et tout en faveur de Sãi-Vương. Le Père Cristoforo Borri nous donne des détails plus précis, dont quelques-uns inédits ; l'importance des troupes des révoltés (pièces d'artillerie, éléphants) ; la durée de la rebellion (Sãi-Vương était tenu « en perpétuelle alerte ») ; une première victoire des rebelles, et importante, puisqu'elle « coû a trois mille hommes tués aux troupes royales » ; le lieu où se passa l'affaire, ils « se fortifièrent sur les confins de leur gouvernement », or, comme la seconde bataille eut lieu à Ái-Tử, et que c'est là, d'après les Annales, à « l'Éminence du Drapeau », que les rebelles avaient élevé leurs retranchements, il faut croire que Hạp et Trạch exerçaient un commandement à Ái-Tử. Sur cette affaire, voir *Relation*, p. 329, traduction Bonifacy, et L. Cadière ; *Le mur de Đông-Hới*, dans B. E. F. E. O., 1906, pp. 117-119.

(12) Page 127, ligne 9. - « . . . deux Peres et deux Freres ». C'était, on l'a vu, le Père François de Pina, et le Père Pierre Marquez, et les deux Frères Coadjuteurs Japonais, Joseph et Paul. Le supérieur était le Père Marquez. (*Relation Cristoforo Borri*, p. 119, édition Rennes ; p. 347, traduction Bonifacy).

Cette orthographe : *Facfo*, est une faute du copiste ou du typographe pour : Faifo. Il en est de même plus loin, page 129, ligne 12, pour la graphie : *Taijô*. Mais il faut remarquer, plus haut : Cacian (Ké-Chàm), et *Noïoc man* (Nước-Mặn), qui indiquent des essais pour romaniser ces noms annamites.

(13) Page 127, ligne 14. - « . . . On en a baptisé . . . »

Nous avons, dans cette Lettre, quelques chiffres concernant les conquêtes des missionnaires en ces premières années de l'apostolat chrétien.

« On a converty de nouveau plus de deux cens personnes » (p. 122,). Il semble qu'on donne là le chiffre global des nouveaux baptêmes, fait, tant à Faifo, Cacciam et Tourane, qu'à Pulucambi, après que les missionnaires eurent reconquis quelque influence, en 1821. Cette expression « de nouveau », nous oblige à laisser de côté les quelques baptêmes faits par le P. Buzomi, à son arrivée, et, plus tard, à Pulucambi, par les PP. Buzomi, François de Pina et Cristoforo Borri, de 1618 à 1621.

« De ceux-là [les Annamites, les « naturels du lieu »] on en a baptisé 82. Adultes, de ceux-cy [les Japonais] 27 ». (p. 127). C'est de la résidence de Faifo qu'il s'agit.

« La mesme Dame Jeanne... un sien frere agé de 74 ans... qui n'est guerres esloigné de Faifo, la [nostre sainte Créance] receut... plusieurs autres. . . demanderent d'estre baptisez. . . ils estoient trente-cinq. On a différé le Baptisme à quelques-uns » (p. 129). C'est sans doute le Père François de Pina, chargé des Annamites, qui fonda cette chrétienté, dans « une Baronnie » des environs de Faifo. Mais où, d'une façon précise?

« Cette Résidence [de Pullocambi] n'a que deux Peres et un Frere. Un desquels Peres a baptisé 118 Cochinchinois » (p. 135). Nous avons là encore un chiffre global. « Ainsi tout aussi-tost unze de sa maison [de la femme de l'ambassadeur du Cambodge] furent baptisez... Douze de ses domestiques [de l'ambassadeur] furent apres luy baptisez (pp. 138-139). « L'autorité de ces deux personnes icy en a gaigné plusieurs à Jesus-Christ » (p. 140), etc, etc. A Pullocambi, c'était le Père Busomi et le Père Cristoforo Borri qui faisaient ces baptêmes.

Si nous additionnons ces chiffres, 82, 27, 35, 118, nous arrivons au chiffre de « plus de deux cens personnes » mentionné plus haut, soit 262 nouveaux chrétiens, baptisés dans le courant de l'année 1621, tant dans le **Quảng-Nam** que dans le **Bình-Định**.

(14) Page 127, ligne 20. - « Le Catechisme qu'on a composé en langue Cochinchinoise ».

Nous avons ici le premier spécimen de la littérature annamite chrétienne, qui est devenue, dans la suite, si riche.

Au point de vue de la forme, ce Catéchisme fut composé « en langue Cochinchinoise », donc en langue vulgaire. Il fut certainement mis par écrit, soit pendant qu'on le composait, soit plus tard, pour pouvoir le conserver, et pour le diffuser. Il dut être composé en collaboration, par les missionnaires aidés des interprètes dont ils se servaient, ou des quelques lettrés qu'ils avaient déjà convertis, ou dont ils avaient gagné l'amitié. Par conséquent, pendant la période de la composition, il fut certainement rédigé en caractères européens, pour l'usage des Pères, et aussi, probablement, en caractères démotiques, *chữ-nôm*, pour l'usage des interprètes ou lettrés, aides des Pères. Plus tard, lorsqu'il eût été composé, on dut en prendre quelques copies en caractères européens, et des copies plus nombreuses encore en caractères démotiques, pour les répandre parmi le peuple. Evidemment, ce sont les copies en caractères européens qui seraient les plus précieuses pour nous, car elles nous donneraient le premier stade de la romanisation de la langue annamite, un *quốc-ngữ* « p é-Rhodes », antérieur au *quốc-ngữ* du Père Alexandre de Rhodes. Nous avons un certain nombre d'exemples de ces premiers essais de romanisation dans la Relation du P. Cristoforo Borri. J'en ai recueilli d'autres exemples dans d'autres ouvrages antérieurs aux publications du P. de Rhodes, et le Dictionnaire du P. de Rhodes lui-même nous donne beaucoup de graphies usitées avant lui par ses confrères. C'est une étude qui serait bien intéressante, mais qui serait déplacée ici.

Nous n'avons fait jusqu'ici au sujet de la forme que des suppositions, qui, quelques probables qu'elles soient, ne sont que des suppositions. Au sujet du fond même de ce Catéchisme, un passage du Père Cristoforo Borri nous renseigne avec une certitude plus grande : « Nous commencâmes à le [l'ambassadeur au Cambodge] catechiser, et ce que nous continuâmes l'espace d'une vingtaine de nuicts, y employants quatre ou cinq heures à chaque fois ; l'informant des mystères de nostre foy, depuis la création du monde, jusques à l'Incarnation du fils de Dieu, et Rédemption du genre humain, de la gloire du Paradis, et des peines d'Enfer... enfin nous passâmes à l'explication des commandements de Dieu » (*Relation*, pp, 163-164, édition Rennes ; p. 367, traduction Bonifacy). Et l'esprit de cette méthode de catéchèse était que « en tous nos discours nostre principal but estoit d'imprimer bien avant dans l'esprit de ce seigneur la verité de nostre sainte loy, et de luy faire voir la conformité, qu'elle a avec la raison naturelle » (*ibid*, p. 164).

Nous avons là le résumé, le titre des chapitres de ce premier Catéchisme annamite.

Le Père de Rhodes nous donne des renseignements qui confirment entièrement ce que nous a appris Cristoforo Borri.

« Ils étaient tous ravis quand je leur faisais voir la conformité de notre religion avec la raison, et admiraient surtout les dix commandements de Dieu, trouvant qu'il ne se pouvait rien dire de plus raisonnable et de plus digne

d'être proposé par le souverain monarque du monde. La méthode que je tenais était de leur proposer l'immortalité de l'âme et l'autre vie ; de là je passais à prouver la divinité, puis la providence ; ainsi de degré en degré nous venions aux mystères les plus difficiles. L'expérience nous a fait voir que cette manière d'instruire les païens est fort utile : je l'ai expliquée au long dans mon catéchisme, que je divise en huit journées, où je tâche de proposer toutes les vérités principales sur lesquelles il faut instruire les idolâtres » (*Voyages et Missions*, édition Desclée, 1884, pp. 87-88).

Cette page fut écrite à Rome, vers 1650. Mais elle se rapporte à des faits bien antérieurs. Elle nous donne la méthode dont le P. de Rhodes se servait pour instruire les catéchumènes, lorsqu'il fonda le chrétienté du Tonkin, en 1627-1630. Cette méthode est sans doute en partie l'œuvre du P. de Rhodes lui-même. Dans un autre de ses ouvrages (*Tunchinensis historiae libri duo*, partie II, pp. 35-58), le Père nous donne de plus amples explications sur cette méthode, et son *Catechismus* en présente la réalisation parfaite. Mais elle est aussi une œuvre commune : « L'expérience nous a fait voir que cette manière d'instruire les païens est fort utile ». C'était la méthode qu'employaient tous les missionnaires jésuites de l'époque. Les PP. Buzomi, Pina, Borri, Marquez, avant 1621 en Cochinchine, devaient catéchiser comme le faisait le P. de Rhodes au Tonkin en 1627-1630. Et le P. de Rhodes lui-même avait appris cette méthode lors de son premier séjour en Cochinchine, de 1624 à 1626, précisément, dans ses randonnées avec le P. de Pina, à travers la province de Quảng-Nam et celle de Hué.

Si donc nous voulons savoir les matières contenues dans ce premier Catéchisme rédigé en annamite, et l'ordre dans lequel ces matières étaient disposées, nous n'avons qu'à résumer le grand *Catechismus* du P. de Rhodes ou, plus simplement, à prendre les résumés que lui-même nous donne de son enseignement, dans ses *Voyages et Missions* et dans son *Tunchinensis historiae* :

Conformité de la religion chrétienne avec les principes de la raison.

Dieu, sa nature, la création, l'homme.

La Trinité, la Rédemption.

La fin de l'homme, les commandements.

L'exposé de la doctrine n'était pas, comme dans les Catéchismes de nos jours, un résumé sec et froid, mais les vérités de la religion étaient entremêlées aux faits de l'histoire du peuple hébreu et à la vie de Jésus-Christ. Et l'on insistait surtout, tous les documents de l'époque en font foi, sur les pensées, sur les faits qui étaient de nature à émouvoir les auditeurs. Mais nous ne pouvons pas, ici, faire une étude détaillée de la méthode catéchétique du P. de Rhodes et des premiers missionnaires Jésuites.

Disons, pour finir, que ce premier Catéchisme annamite dut être très bref. Tout l'exigeait : du côté des catéchumènes, le livre était destiné à être appris par cœur, il ne pouvait donc pas avoir les dimensions du *Catechismus*

du P. de Rhodes ; du côté des auteurs, les uns ne savaient pas suffisamment l'annamite, les autres comprenaient à peine le portugais, ce qui rendait difficile les longues explications. Disons encore, qu'il n'était pas, très probablement, disposé par demandes et par réponses, comme les catéchismes de nos jours, mais devait contenir une relation suivie, comme celui du P. de Rhodes. Il se pourrait, enfin, que ce livre fut inspiré par des ouvrages similaires publiés en Chine par les missionnaires Jésuites. Toute la question devrait être étudiée avec les développements voulus.

(15) Page 128, ligne 6. - « On a gagné cecy sur les Japonnois pour les femmes, qu'ils les prennent maintenant pour espouses, non pour concubines seulement, comme ils faisoient auparavant ».

Ce témoignage nous prouve combien est ancien le scandale donné en pays annamite par les étrangers qui venaient y commercer, ou même s'y établir. On pourrait recueillir, dans les Relations du XVII^e et du XVIII^e siècle, de nombreuses citations relatives à ce sujet. Comparez un fait que cite le Père Cristoforo Borri, au sujet d'un Portugais malade (*Relation*, p. 317, première Partie, traduction Bonifacy). Cristoforo Borri mentionne aussi cette action bienfaisante du Père Pierre Marquez à Faifo : Le Père François de Pina « se joignit au Père Pierre Marquez. . . . Celuy-cy comme sçavant en la langue Japonoise, reforma dans peu de emps quelques-uns des Chrestiens, qui estoient devenus fort licentieux, et concubinaires ». (*Relation*, p. 215, édition Rennes ; p. 396, traduction Bonifacy).

(16) Page 128, ligne 20. - « Le Père a fait un grand profit à la Cour, enseignant chez une Dame nommée Jeanne, la doctrine chrétienne en langage du pays ».

Il s'agit de Cacciam, à quelque distance de la citadelle actuelle de Quáng-Nam. « La Cour » était certainement la Cour du Prince Kỳ, Gouverneur du Quáng-Nam depuis la 4^e lune de l'année 1614. Mais il peut se faire, comme je l'ai déjà dit, que Sái-Vưong résidât aussi à Cacciam à cette époque.

Le Père dont il s'agit ici, qui enseigne en langue annamite sans l'intermédiaire des interprètes, est François de Pina. La Dame Jeanne avait été convertie par le Père Buzomi, lors de sa première visite à Cacciam, donc en 1615. Voir les faits dans *Relation* de Cristoforo Borri, p. 105, édition Rennes ; p. 341, traduction Bonifacy. Mais nous voyons ici que cette bonne dame, qui, tout d'abord, s'était montrée très zélée, s'était, par après, refroidie, au point qu'elle eut besoin de concevoir « depuis meilleure opinion de nostre sainte Créance ».

(17) Page 130, ligne 20, - « Ils ne l'appellent plus la loy des Portugais »

avec les étrangers, s'ils « voulaient entrer dans le ventre des Occidentaux », leur réponse affirmative, dans le cas où ils répondaient « oui », ne prouvait pas qu'ils eussent le moindre désir de se faire chrétien, ni que la plus petite, leur surnaturelle eût pénétré dans leur intelligence. Et je crois bien que lorsqu'on leur parlait de la « *đạo Christiang* », le résultat pratique ne devait pas être bien différent. Ce mot barbare ne devait pas beaucoup parler à leur esprit.

Redisons-le, cet état de choses, cette manière de faire hésitante, cette méthode imparfaite, tout cela était inévitable, forcé, en ces tout premiers débuts de la prédication chrétienne en Annam. Ce n'est que peu à peu que la langue chrétienne se forma, et que, partant, les idées chrétiennes vraies pénétrèrent dans l'âme des Annamites convertis. Nous voyons déjà les grands progrès réalisés du temps du P. de Rhodes, c'est-à-dire, au fond, quelques années à peine après l'époque où nous reporte la Lettre que nous reproduisons ici, et la Relation de Cristoforo Borri. Lui aussi, dans la Première Journée de son Catechisme, s'efforce de faire entendre aux Annamites, que la religion chrétienne n'est pas « la religion des *pha lang*, des Occidentaux », et il la compare au soleil qui est à tout le monde, bien qu'il se lève dans certains pays plus tôt que dans d'autres. Mais il a trouvé l'expression dont on se servira toujours, après lui, pour désigner la religion chrétienne, à savoir : *đạo thánh Đức Chúa Trời*, « la religion sainte de l'Honorable Seigneur du Ciel ».

La mention que fait le Père de Rhodes dans son Catéchisme de cette protestation contre la croyance que la religion nouvelle serait la religion particulière des Occidentaux, confirme ce que j'ai dit ailleurs (ci-dessus, note 14), que le Catéchisme du Père de Rhodes ne nous donne pas la méthode particulière à ce missionnaire, mais est pour ainsi dire la codification de la méthode générale dont se servaient, et dès l'origine, dès le Père Buzomi, les Jésuites venus en Annam.

(18) Page 131, ligne 3. - « Cestuy-cy conformément à ce qu'ils avoient concerté ensemble au commencement de l'année... »

Il convient de reprendre les faits mentionnés plus haut dans la Lettre : Le Père François de Pina va faire une visite à *Unque* (p. 122); *Unque* pose des questions sur l'astrologie ; le Père y répond pertinemment, et amène la conversation sur la religion ; *Unque* promet qu'il entendra volontiers parler de ce sujet au commencement de l'année suivante ; « mais il pleut à Dieu qu'ils trouvassent l'occasion de parler ensemble auparavant la fin de l'année », à cause de l'éclipse de lune du 9 Décembre 1620 (p. 123). C'est donc au commencement de l'année 1621 que *Unque* vint trouver le Père François de Pina, avec « six ou sept Mathématiciens, tous de la principale noblesse du pays », pour entendre enseigner le Catéchisme.

(19) Page 131, ligne 16. - « Il estime les Focisays, c'est-à-dire les Bonzes ».

Je restituerai les deux premières syllabes de ce mot, *Foci*, par : *Phật sư* 佛師, « Maître (en la religion,) du Buddha ». Quant à la troisième syllabe, *say*, ou *saij*, comme écrit le Père Cristoforo Borri, ou encore *saï*, *sai*, graphie du P. de Rhodes, elle peut correspondre au mot *sāi*, « gardien de temple », mais je crois qu'elle correspond aussi à une forme dialectale *sây*, pour *thây*, « maître », qui est la traduction exacte en annamite du terme sino-annamite *str*, « maître ». Le Père de Rhodes donne (*Tunchinensis historioe* livre 1. p. 53), un mot : *Saïca*, « sacerdotis primarii », « le premier des prêtres. », qui correspond à une expression : *Thây cả*, très usitée, alors que *Sāi cả*, semble inconnue. Je dois avouer que le P. de Rhodes ne donne jamais, dans son Dictionnaire, la forme *sây* pour *thây* ; mais il semble avoir connu cette forme dialectale du Haut-Annam, car, dans ses ouvrages, il parle de *Cửa-Sà*, le port de *Đồng-Hới*, et cette graphie peut s'expliquer par *Cửa-Sây*, pour *Cửa-Thây* (Voir mon *Mur de Đồng-Hới*, B. E. F. E. O., 1906, p. 131, note 4).

Le Père Cristoforo Borri nous parle aussi très souvent des *Onsaij*. Sans faire une étude approfondie de la question, je dirai que, d'après le contexte, ce mot correspond tantôt à : *Ông sãi*, par exemple lorsque (pp. 195-197 de l'édition de Rennes, p. 384, traduction Bonifacy, il décrit les occupations, le costume, les ornements des *Ông saij* ; et tantôt à : *Ông thây*, lorsqu'il nous dit, par exemple (p. 216, édition de Rennes ; p. 396, traduction Bonifacy), que le Père Pina « avant convaincu d'erreur quelques Bonzes et ông-saij ». Voir également ci-dessus. p. 383 : *On Saij đi lay*

(20) Page 132, ligne 11. - « Il y a un autre Seigneur nommé Ontrum ».

Le P. de Rhodes, dans son Dictionnaire, au mot : *tlôm*, explique : *præcipuus in aliquo loco*, (le premier, le principal, dans une localité) ; *tlôm làng*, *caput, seu præcipuus in pago*, (le chef, le principal dans un village). Il donne une autre forme dialectale, ou peut-être une autre graphie : *tlùm*, et un terme équivalant : *cai*.

Les chrétientés des Missions dites de Cochinchine ont conservé cette vieille appellation, et de nos jours encore, le chef des chrétientés importantes a le titre de : Ông Trùm. Dans les villages, ce titre ne désigne plus que des agents subalternes chargés de la surveillance des champs ou des chemins, ou bien le premier des équipes de corvéables,

La forme donnée par la Lettre : *Ontrum*, montre que, dès les premières années du XVII^e siècle, le dialecte du Centre-Annam avait déjà perdu, au moins pour ce mot, l'initiale *tl*, alors que d'autres dialectes la conservaient encore.

Cet *Ontrum* était un « Seigneur ». Nous voyons par là que ce terme de « Seigneur », que les premiers missionnaires employaient si souvent, désignait parfois de bien petites gens.

« C'est celui qui fut cause des bourasques que nous endurâmes cy devant ». Je ne saurais dire à quels événements l'auteur de la Lettre fait allusion. Peut-être à cette persécution suscitée par le manque de pluies et par la famine, que Cristoforo Borri raconte dans le chapitre II de la seconde Partie de sa Relation. Mais on ne parle pas là de cet *Ontrum* ; on ne voit que l'action des *Onsaij*.

(21) Page 135, ligne 7. - « Cette Résidence n'a que deux Pères et un Frère ».

C'était, on l'a vu ci-dessus, note 3, les Pères Busomi et Cristoforo Borri, qui résidaient à *Nước-Mặn*, dans le *Bình-Định*. Le Frère Coadjuteur devait être le Frère Antoine Diaz.

(22) Page 135, ligne 8. — « Un certain Géant de grandeur demesurée, nommé Barro »...

Le Père Cristoforo Borri dit : *Bancò* (*Relation*, p. 387, traduction Bonifacy).

(23) Page 135, ligne 12. - « L'Orateur Zegrò ».

Je n'ai pu trouver aucun document qui m'expliquât ce mot : Zegrò. Est-ce un essai de transcription en caractères romains d'un titre annamite ? Est-ce un nom propre ou un surnom tiré du portugais ou de l'italien ? Je ne saurais le dire. Plus loin, on le nomme tout simplement et familièrement : « Zegrò » (p. 138, ligne 24) ; ou bien : « l'Orateur Royal » (p. 138, ligne 3).

En latin, le mot : *orator*, a parfois le sens de « ambassadeur ». Il faut peut-être voir dans ce sens, l'emploi qu'on fait ici du mot : Orateur.

Sur ce personnage, au point de vue historique, voir les notes du Colonel Bonifacy (notes 113, 117). Il est bon de signaler ici que, d'après Cristoforo Borri, cet ambassadeur était originaire de *Nước-Mặn* (*Relation* p. 153, édition Rennes ; p. 362, traduction Bonifacy). Etant donné qu'il n'y avait pas longtemps que cette région était soumise aux Annamites, il pourrait se faire que Zegrò fût un Cham.

Cristoforo Borri (*Relation*, pp. 152-173, édition Rennes ; pp. 362-372, traduction Bonifacy) raconte tout au long, d'une manière qu'on pourrait appeler romancée, la conversion de l'ambassadeur et de sa femme. Son récit diffère de celui que nous avons ici en quelques détails, et nous pouvons dire que nous avons deux versions. La Lettre de Gaspar Luis doit reproduire une version envoyée par le Père Buzomi, qui était, à *Nước-Mặn*, le compagnon de Cristoforo Borri, et sans doute son supérieur.

(24) Page 137, ligne 12. — « Pagodes ». Ce mot a ici le sens de « divinité, génie ». (Voir ci-dessus. traduction Bonifacy, p. 391, note 144).

(25) Page 138, ligne 6. — « On trouva occasion d'inviter l'un et l'autre à entendre le Catechisme ».

Ce détail est particulier à la Lettre. Le Père Cristoforo Borri (*Relation*, pp. 152-153, édition Rennes ; p. 362, traduction Bonifacy) semble n'avoir pas connu la femme de l'ambassadeur lorsqu'elle se présenta à lui. C'est le Père Busoni qui dut entrer en relation tout d'abord avec l'ambassadeur et sa femme, et les inviter à venir entendre parler de religion.

De même, la Lettre est seule à mentionner, un peu plus loin, Thomas, « qui entonne les psaumes et prières ».

Par contre, Cristoforo Borri donne un détail que la Lettre ne donne pas, à savoir que le Père Busoni était absent, étant allé à Tourane avec le meilleur interprète des Pères, lorsque la femme de l'ambassadeur se présenta à la résidence des missionnaires.

(26) Page 138, ligne 15. — ... « tout aussi-tost unze de sa maison furent baptisez »...

Cristoforo Borri (*Relation*, p. 159, édition Rennes ; p. 365, traduction Bonifacy) dit : « Madame l'ambassadrice... fut Baptisé avec vingt cinq autres ». Plus bas, la Lettre ajoute que, après le baptême de l'ambassadeur : « Douze de ses domestiques furent après luy baptisez ». Cristoforo Borri hausse encore un peu les chiffres, et dit : « ... et avec luy autres vingt Gentils-hommes de marque, ses plus grands amis » (*Relation*, p. 171, édition Rennes ; p. 370, traduction Bonifacy).

(27) Page 139, ligne 2. — « il se fist toute la nuit instruire des mysteres de nostre Foy ; et le lendemain ayant reçu au Baptesme le nom d'Ignace... »

Cristoforo Borri parle d'« une vingtaine de nuits, y employant quatre ou cinq heures à chasque fois » (*Relation*, p. 163, édition Rennes ; p. 367, traduction Bonifacy). Il nous dit aussi que la femme de l'ambassadeur avait été instruite quinze jours, à raison de « deux heures le matin, et deux heures l'après-dinée » (*Relation*, p. 156, édition Rennes ; p. 364. traduction Bonifacy).

(28) Page 139 ligne 6. — ... « il se remaria avec Ursule à la Catholique ».

Cristoforo Borri donne le même détail : « Puis ayant pris sa femme Ursule par la main, ils renouvelèrent leur ancien contrat de Mariage, en forme de Sacrement, comme le demande l'Eglise » (*Relation*, p. 171, édition Rennes ; p. 370, traduction Bonifacy). Le souci qu'ont les auteurs des deux versions, Cristoforo Borri et Busoni, de mentionner cette pratique, est remarquable. Les premiers missionnaires faisaient comme aujourd'hui, ils obligeaient les gens mariés qui se convertissaient à la religion chrétienne, à renouveler

leur consentement au mariage, afin que la valeur du sacrement catholique fut attachée au contrat.

(29) Page 139, ligne 18. - « Ils prennent une poule ».

La Lettre est seule à mentionner ce détail, qui a un grand intérêt au point de vue des croyances annamites de l'époque. Le Père de Rhodes mentionne cette pratique de la divination par la patte de poule (*Dictionnaire*, au mot *Giò*), et il ajoute : « Les Annamites font usage de cette pratique superstitieuse de temps en temps, dans presque toutes les affaires qu'ils entreprennent ».

(30) Page 145, ligne 26. - « Les Démons travaillent ordinairement les emmes en ce Royaume ».

Nous avons ici un écho de ce que raconte Cristoforo Borri, avec force détails, sur les démons incubes et succubes (*Relation*, pp. 210-214, édition Rennes ; pp. 392-393, traduction Bonifacy.) D'ailleurs, tous les faits qui sont racontés ici dans cette Lettre, et qui sont différents cependant de ceux que mentionne Cristoforo Borri, correspondent quand même au titre du chapitre IX de la *Relation* : « Comme Dieu introduisit le menu peuple au Christianisme, par la porte des miracles ». C'est encore une preuve que nous avons dans la Lettre de Gaspar Luis, et dans la Relation de Cristoforo Borri, deux documents différant entre eux par plusieurs détails, mais dépendant cependant l'un de l'autre, parce que leurs auteurs ont été témoins des mêmes faits.

(31) Page 146. ligne 4. - « L'Eglise que nous avons icy le trouve aujourd'huy fort petite. ... Mais nous espérons... d'avoir moyen de l'agrandir ».

Il s'agit de l'église de *Nước-Mặn*, dans le *Bình-Định*. Cristoforo Borri nous renseigne d'une façon précise : « Il se convertit un si grand nombre de personnes au bruit de ces merveilles, que l'Eglise que nous avoit bastie le Gouverneur, estant demeurée trop petite, il fut besoin de l'agrandir et augmenter » (*Relation*, p. 215, édition Rennes; p. 395, traduction Bonifacy). Il n'y avait que l'église de *Nước-Mặn* qui ait été construite par le gouverneur de l'endroit.

Il n'est pas sans intérêt de faire le relevé des églises qui existaient en cette année 1621 en Annam, et de voir dans quelles conditions elles avaient été construites.

La première en date était celle de Tourane. Elle fut élevée dès les premiers temps de l'arrivée du Père Buzomi, donc en 1615 ; c'était « une grande Eglise, et fort capable.. . , dans laquelle se célébrait publiquement le très-saint sacrifice de la Messe, et la doctrine Chrestienne s'y preschoit.. . par le moyen des interprètes ». C'étaient les « nouveaux Chrestiens » qui

l'avaient bâti, et « en fort peu de temps » (*Relation* Borri, p. 104, édition de Rennes ; p. 340, traduction Bonifacy). Cette église fut brûlée par la population, dans le courant de l'année 1616 (*Relation*, p. 113, édition Rennes ; p. 344, traduction Bonifacy). Elle fut, par après, rebâtie, « par le moyen des Pères de la Compagnie » (*Relation*, p. 216, édition Rennes ; p. 396, traduction Bonifacy). Il semble bien qu'il y avait aussi à Tourane une maison qui servait de résidence aux Jésuites. En 1615, on nous dit que le Père Buzomi résidait « à Turon, où estoit sa demeure ordinaire » (*Relation*, p. 103 édition Rennes ; p. 340, traduction Bonifacy). En 1618, on y mentionne le Père Cristoforo Borri, au moins pendant quelque temps. C'est là qu'il commença l'étude de la langue (*Relation*, p. 119, édition Rennes ; p. 347, traduction Bonifacy). C'est, semble-t-il, de cette résidence que parle le Père de Rhodes, quand il mentionne « la maison que nous avons en la province de Kean », où se réunirent, en 1643, les catéchistes qu'il venait d'instituer (*Voyage et Mission*, édition 1884, p. 145), et où le missionnaire trouva ces mêmes catéchistes de nouveau réunis, en fin Janvier 1644, « en notre maison du port de Kean » (*Id.*, p.150). Mais l'imprécision qui règne encore dans l'onomastique de l'Annam à cette époque, rend cette dernière supposition peu certaine. Bien entendu, nous ignorons l'emplacement exact de cette église. Elle était en vue de la plage (*Relation* p. 344, traduction Bonifacy). Mais cette indication est fort vague. Elle se trouvait, à peu près certainement, dans les limites qu'occupe la ville actuelle de Tourane et sur le bord du fleuve.

La seconde église en date, également construite en 1615, est celle de Cacciam. « On luy [le Père Buzomi] eust destiné une place, pour bastir une Eglise laquelle fit eslevée en très-grande diligence, tous y contribuant du leur, tant à la despense qu'en y travaillant eux mesmes, selon leurs moyens et pouvoir . . . Tout cela se fit principalement par l'assistance d'une très-noble Dame qui se convertit, et eut le nom de Jeanne »... (*Relation* Borri, pp. 104-105, édition Rennes ; p. 341, traduction Bonifacy). Il y avait, là aussi, et d'une façon certaine, une résidence pour le missionnaire. « On luy assigna encore un bon logis, et fort capable » (*Ibid*). Et la bonne Dame Jeanne « dressoir de plus en sa maison plusieurs autels et oratoires »... (*Ibid*). Toute cette histoire est curieuse, parce que nous avons là, dès la première origine, la manière dont on procède encore dans les chrétientés annamites, pour construire les églises et les presbytères : un riche particulier qui donne quelque grosse somme ou un terrain ; le reste des chrétiens qui se cotisent pour subvenir aux dépenses, ou fournissent des journées de travail ; en fin, la plupart des familles chrétiennes qui disposent un petit autel dans une des travées de leur demeure.

Ces renseignements, que nous donne Cristoforo Borri, ne doivent pas nous faire rejeter une indication fournie par le Père François Cardim : « Auparavant que les Pères de notre Compagnie entrassent à la Cochinchine, les Pères de

Saint François, de S. Augustin, et de Saint Dominique y auoient desjà esté ; mais s'estant tous retirez, nos Peres y acheterent une maison de celles que quelques uns d'eux auoient tenu, et l'accommoderent à notre usage... et acheterent la maison susdite en la ville de Caciam... » (*Relation de ce qui s'est passé depuis quelques années, iusques à l'An 1644... à la Cochinchine*, par le Père François Cardim. Paris. Mathurin Henault, 1644, p. 94. Bibl. Nationale, Cote O'o 143). Outre l'église et la résidence que les chrétiens construisirent pour le Père Buzomi, celui-ci put fort bien acheter, pour y loger les premiers jours, et pour s'en servir dans la suite, une maison où avaient logé les aumôniers venus avec les bateaux espagnols, avant l'arrivée des Jésuites.

Les premiers missionnaires, notamment le Père François de Pina et le Père Marquez, résidèrent à Faifo, on peut dire d'une façon continue. Mais je n'ai trouvé nulle part que l'on fasse la moindre mention d'une église ou d'une maison particulière des Pères en cette localité. Ils devaient loger chez les Japonais.

A Nứớc-Mặ́n, dans le Bình-Địn_h, les premiers missionnaires eurent d'abord une résidence, qui leur fut fixée par le gouverneur du lieu : « . . . il nous vint visiter en personne, et s'enquerir luy mesme, si la maison, qu'on nous avoit donnée, estoit commode ». (*Relation*, Borri, p. 128, édition Rennes ; p. 351, traduction Bonifacy). Puis, quelques jours après, une église fut élevée, toujours par les soins du gouverneur (*Ibid.*, pp. 130-134 ; ou 352-353). C'était l'année même de l'arrivée du Père Cristoforo Borri, donc en 1618 ; les premiers missionnaires qui occupèrent cette résidence furent les Pères François Busomi, François de Pina, et Cristoforo Borri. (Comparez *Relation*, p. 122, édition Rennes ; p. 348, traduction Bonifacy . Lorsque, en 1621, la conversion de l'ambassadeur au Cambodge et de sa femme eut produit un revirement des esprits en faveur des missionnaires, et que l'église fut devenue trop petite, elle fut agrandie, « à quoy la femme du Gouverneur, les enfants, et parents, avec plusieurs Chrestiens nous aiderent beaucoup » (*Relation*, p. 215, édition Rennes ; p. 395, traduction Bonifacy). Il s'agit, à peu près certainement, de la veuve et des parents du gouverneur mort en 1618, car on nous dit ailleurs que, pendant les trois ans qui suivent la mort du gouverneur, le roi ne nomma aucun gouverneur, mais le propre fils du défunt fut déclaré vice-gouverneur et lieutenant de la province (*Relation*, pp. 146-147, édition Rennes ; p. 359, traduction Bonifacy). Or, en 1621, on était encore dans cette période de deuil de trois ans.

Nul doute que si on explorait ce vieux site historique, notamment au point de vue des noms cadastraux, on ferait des découvertes qui ne manqueraient pas d'intérêt. Nứớc-Mặ́n a été non seulement la première chrétienté du Bình-Địn_h, mais encore un centre commercial important, et le siège du gouverneur de la province.

(32) Page 146, ligne 16. - « Entre ces personnes on y remarque la sœur de la Reyne... »

On a vu, dans les notes précédentes, que « le Roy » peut désigner Sái-Vương, qui aurait résidé, en ce temps là, au Quảng-Nam. Dans ce cas, « la Reyne » serait l'épouse de Sái-Vương. Les Annales des Nguyễn et des documents privés nous donnent son histoire : Fille de Mạc-Kính-Điện, et née en 1578, elle vint se réfugier, lorsque la fortune des Mạc palit au Tonkin, chez un de ses oncles, Mạc-Cánh-Huông, qui avait suivi Nguyễn-Hoàng au Thuận-Hóa. Elle résida sans doute avant son mariage avec Sái-Vương, au village de Cỏ-Trai, dans la région de Cửa-Tùng (Quảng-Trị), on a là un temple funéraire dédié à ses mânes, et on conserve la généalogie de sa descendance, qui nous donne le nom de sa sœur : Nguyễn-Thị-Ngọc-Lâu 阮氏玉樓, et son titre bouddhique : « Madame la Bonzesse Đò », Bà Vái Đò (Đò « la belle ». C'était la sœur cadette de la reine. Toute la famille paraît avoir été remplie de ferveur pour le Bouddhisme. On comprend donc les vellétés qu'eut la princesse Ngọc-Lâu de se faire chrétienne. On n'a aucun renseignement, pour le moment du moins, sur son mari (Voir Tôn-Thất-Hàn : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long*, B.A.V.H., 1920), pp. 321-322. -- L. Cadière : *Au sujet de l'épouse de Sái-Vương*, B.A.V.H., 1922. pp. 221-232).

Il ne faut pas oublier que peut être « le Roy » ne désigne pas Sái-Vương, mais le Prince Kỳ, gouverneur du Quảng-Nam, et, dans cette hypothèse, il pourrait se faire que « la Reyne » fut cette Madame Marie dont le P. de Rhodes nous parle si souvent. Mais il est fort probable que la première hypothèse est la vraie, et que « la Reyne » est l'épouse de Sái-Vương. Le Prince Kỳ était de fils aîné de cetle princese. Il est vraisemblable que le Gouverneur de Quảng-Nam avait à sa résidence sa mère et la sœur de celle-ci.

(33) Page 146, ligne 26. -- « . . . calomniant nos Pères . . . comme ayant esté cause de cette grande persécution des Catholiques au Japon.. »

C'était le grand sujet de conversation dans les cours d'Extrême-Orient : les missionnaires catholiques étaient considérés par les souverains indigènes, comme les fourriers de la conquête et de l'asservissement aux nations occidentales. Et, malheureusement, la concurrence commerciale faisait que les Européens eux-mêmes accréditaient ces bruits, pour se nuire mutuellement. Le Père de Rhodes relate le fait :

« C'est ce qui donna sujet à la malice de deux Hollandais, qui ont été la véritable cause de cette sanglante persécution qui a réduit quasi à néant l'Eglise du Japon, l'une des plus florissantes qui fût au monde. Ces deux scélérats se trouvant dans la cour du roi du Japon, lui firent voir en une mappemonde, d'un côté les Philippines, et de l'autre Macao, que le roi d'Espagne tenait lors en la Chine comme roi de Portugal, et dirent au roi :

« Voyez-vous bien, Sire, jusqu'où la domination d'Espagne s'est étendue ? Du côté de l'Orient, elle est arrivée à Macao ; du côté de l'Occident, dans les Philippines ; voyez combien vous êtes près de ces deux forteresses ; c'est vous qui restez seul à prendre. Il est vrai que maintenant il n'a pas assez de troupes pour se rendre maître de votre royaume, mais sa finesse est d'envoyer ici quantité de prêtres qui, sous prétexte de faire des chrétiens, font des soldats affidés au roi d'Espagne ; quand le nombre en sera bien grand, ce sera pour lors que vous verrez à votre dommage l'effet de son ambition ; il se servira d'eux pour vous combattre. . . Le roi du Japon appréhenda si fort l'avis que ces impies lui avaient donné, que dès lors il jura une guerre irréconciliable à tous les chrétiens et particulièrement aux prédicateurs ». (*Voyages et Missions*, édition 1884, p. 131).

Évidemment, les Mémoires hollandais chargent les missionnaires du Japon de tous les crimes et leur attribuent la responsabilité des événements. La réponse que fit « le Roy » à son favori, prouve que ce dernier répétait les accusations que l'on portait contre les Jésuites. C'est le Père François de Pina qui dû, en cette circonstance, se mettre en avant pour éclairer le roi, par personne interposée, sans doute, c'est-à-dire par l'intermédiaire de la sœur de la reine, comme le fait de la rencontre d'un « des principaux seigneurs en la maison de la sœur de la Reyne », semble l'insinuer, plus bas.

(34) Page 148, ligne 7. - « Gaspard Louys ».

Voici les renseignements que donne, au sujet de ce missionnaire, la *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 387 :

« Gaspar Luis, Portugais, arrivée en Cochinchine, en 1625 ; départ, en 1639 ».



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Cristoforo Borri .	259
Préface (L. CA D I È R E)	261
Notice sur Cristoforo Borri et sur les éditions de sa « Relation » (Charles B. MA Y B O N)	267
Relation de la nouvelle mission au royaume de la Cochinchine (<i>Traduction et annotation du Lieut.- Col. BONIFACY</i>).	277
Avant-propos	279

Première partie.

CHAPITRE PREMIER

Du nom, de la situation et de l'étendue de ce royaume . .	285
---	-----

CHAPITRE II

Du climat et qualités de la Cochinchine	288
--	-----

CHAPITRE III

De la fertilité de la terre	290
---------------------------------------	-----

CHAPITRE IV

Des éléphants et des rhinocéros	301
---	-----

CHAPITRE

Des qualités, conditions, coutumes des Cochinchinois, de leur façon de vivre, de se vêtir et de se traiter . . .	397
--	-----

CHAPITRE VI

Du gouvernement politique et civil des Cochinchinois . .	319
--	-----

CHAPITRE VII

De la puissance du roi de Cochinchine et des guerres qu'il a dans son royaume	325
---	-----

CHAPITRE VIII

Du commerce et des ports de mer de la Cochinchine . .	331
---	-----

CHAPITRE IX

Comment Dieu ouvrit une autre porte au Christianisme
par le bas peuple au moyen des choses merveilleuses . 392

CHAPITRE X

Des églises et chrétientés de Faifo. Turon et Cacciam . 395

CHAPITRE XI

Du royaume du Tunchim (Tonkin) 397

Epilogue. 400

Note finale 403

**Lettre du Père Gaspar Luis sur la « Concincina » (annota-
tions par L. CADIÈRE)** 407



SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société.

	Pages
Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Cristoforo Borri :	
Préface (L. CADIÈRE)	261
Notice sur Cristoforo Borri et sur les éditions de sa Relation (Charles B. MAYBON).	263
Relation de la nouvelle Mission au Royaume de la Cochinchine (Traduction et annotations du Lieut.-Col. BONIFACY) . . .	279
Lettre du Père Gaspar Luis sur la Concincina (Annotations par L. CADIÈRE).	407

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 650 exemplaires, forme (fin 1929) 17 volumes in-8^o), d'environ 6.500 pages en tout, illustrés de 1.450 planches hors texte, et de 600 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques.- Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. - Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie, ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

